THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

LA MARTYR

DE LA

LIBERTÉ DES NÈGRES

OU

JOHN BROWN,

LE CHRIST DES NOIRS.

LE MARTYR

DE LA

LIBERTÉ DES NÈGRES

OU

JOHN BROWN,

LE CHRIST DES NOIRS.

PAR

PIERRE VÉSINIER.

BERLIN.

JULES ABELSDORFF, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1864.

E451
.Y57

Gift -
J. Featherstonhaugh
Jr. 22 '19

DÉDICACE.

A qui dédier ce livre, si ce n'est à ceux en faveur de qui il a été fait; à ceux que l'homme égoïste et cruel a réduits en servitude, pour s'engraisser de leurs larmes, de leurs sueurs, de leur sang, et se repaître des voluptés de la chair; à ceux qu'on a dégradés de la dignité humaine, chargés de chaînes, accablés de labeur, martyrisés de coups et torturés; à ceux à qui on a ravi jusqu'à la qualité d'hommes, qu'on a retranchés de la société, qu'on a parqués comme un troupeau, dont on a voulu faire des brutes, un cheptel, une chose, une propriété humaine, dont on a le droit d'user et d'abuser, que l'on achète, que l'on vend, que l'on cède par testament ou

donation, dont on hérite, que l'on peut faire saisir et exproprier, que l'on adjuge au plus offrant et dernier enchérisseur, à qui on a volé l'espèce, la race, la patrie, la propriété d'eux-mêmes, la famille et la liberté; que l'on accouple comme des étalons ou des poulinières, pour la reproduction de l'espèce, dont les produits, ainsi que le mâle et la femelle, appartiennent au maître, et qu'il vend plus tard sans aucun égard pour les liens du sang ou les affections naturelles; à qui on interdit soigneusement tous les liens, toutes les jouissances, toutes les joies si pures et si douces de la famille, dans la crainte que ces tendres attachements, que ces sentiments délicats, ne les relient à l'humanité, ne comblent le vide dont on les entoure, n'éclairent les ténèbres épaisses que l'on a faites sur eux, n'illuminent leur intelligence, ne détruisent leur abjection et ne leur montrent toute l'horreur de leur condition et de leur dégradation; à tous les malheureux qui vivent dans cet enfer que la barbarie a transporté dans la civilisation, que le christianisme a béni et sanctifié depuis dix-huit siècles, au nom de Dieu, pour le plus grand bien des oppresseurs et des propriétaires d'hommes; à tous les malheureux qui traînent de génération en

génération le boulet de la servitude sous le fouet et sous le bâton de leurs maîtres, vaste chiourme qui couvre encore la plus grande partie du globe; à tous les esclaves en un mot, quels que soient leur race, leur nationalité, la couleur de leur peau et le degré de leur servitude; aux esclaves noirs, cuivrés, jaunes et blancs; à toute cette immense population, qui couvre presque entièrement l'Asie et l'Afrique, une partie considérable de l'Amérique et qui quoique ayant subi deux transformations en Europe, celles du servage et du prolétariat, existe pourtant encore sur quelques parties de son sol, comme en Turquie par exemple. Aux esclaves, aux fellahs, aux parias, aux coolies aux serfs, et même aux prolétaires qui eux aussi, courbés sous un travail quotidien souvent au dessus de leurs forces, passent toute leur vie dans l'ignorance, la souffrance, les privations, le besoin, la misère, et succombent pour la plupart dans le dénuement et l'inanition, après avoir aussi été rivés, toute leur existence par un travail sans fin et sans espérance, au bagne social; à tous ceux qui souffrent, qui gémissent, qui pleurent et qui saignent dans les chaînes de l'esclavage, sous la loi du servage et sous les nécessités du prolétariat; à tous les deshérités

de la terre; à tous ceux qui produisent tout et qui ne jouissent de rien; aux seuls utiles et honorables, mais éternellement méprisés, qui grouillent dans l'enfer de la vie, dans le bagne de la civilisation encore barbare du XIXe siècle. Tels sont ceux à qui nous dédions ce livre.

P. VÉSINIER.

I.

JOHN BROWN, LE CHRIST DE NOIRS.

Nous nous sentons saisis d'un profond sentiment de recueillement en écrivant le nom de John Brown, le héros et le martyr de Harper's Ferry, et nous sommes persuadé, que, quand le lecteur connaîtra, comme nous, son histoire, il éprouvera la même émotion.

John Brown descendait des austères *Pères Pélerins*, qui au commencement du dix-septième siècle débarquèrent au nord du nouveau continent, où est situé aujourd'hui Plymouth, dans l'espoir d'y trouver la liberté, d'y fonder une colonie, basée sur la justice, et d'y pratiquer la vertu. „Nous sommes tous venus dans cette partie de l'Amérique", disaient-ils, „pour jouir en pureté et en paix des libertés de l'Evangile."

Il était né à Torrington, comté de Litchfield, dans l'Etat de Connecticut (Etats-Unis), le 9 mai 1800.

Il appartenait à cette forte génération, qui en Amérique, comme en Europe, date du commencement du siècle. Si l'on consulte la chronologie des premières années de cette époque, on est, en effet, frappé du nombre consi-

dérable d'hommes remarquables qui naquirent alors; on dirait que l'humanité fut plus fortement trempée après les deux grands mouvements émancipateurs de 1789 en Amérique et en Europe, que la liberté créa des générations plus viriles, qu'elle leur inocula plus de force, plus de vie et plus de cette acreté du sang, qui fait les héros.

Si nous voulions citer des exemples, ils sont nombreux; presque tous les hommes qui ont brillé d'un grand éclat, de notre temps, datent du commencement du XIXme siècle, ainsi que la plupart des généraux, qui se distinguent aujourd'hui dans la guerre d'Amérique. Faut-il citer pour l'Europe: Armand Carrel, né en 1800, Barbès, né à la Guadeloupe en 1809, Godefroy Cavaignac en 1800, Lagrange en 1804, Charras, Cabet, Blanqui, Bem, Dembinski, Kossuth, Robert Blum, Pisacane, Garibaldi, Mazzini etc. qui tous datent de la fin du dix-huitième ou du commencement du dix-neuvième siècle. On dirait que l'incubation révolutionnaire leur a laissé une forte empreinte, qui se perpétue jusqu'à nos jours; les générations suivantes vont toujours en s'amoindrissant, les types disparaissent peu à peu, ceux de cette grande époque, qui sont encore vivants aujourd'hui, ressemblent à des solitaires et font contraste sur notre génération affairée, dont l'amour du gain constitue l'idéal, et pour qui toute noble action, qui ne rapporte pas un bénéfice assuré, est rangée au nombre des folies ridicules ou des utopies dangereuses.

John Brown était un apôtre, un serviteur austère d'une idée sublime; il avait hérité de l'esprit d'abnégation et de dévouement de ses austères maîtres.

Son père Owen Brown avait toujours été vénéré par lui et considéré comme un homme extraordinaire. Il mourut, en 1853, à l'âge de quatre-vingt-sept ans; il était fils

du Capitaine John Brown, tué dans l'armée révolutionnaire, le 3 septembre 1776, descendant, à la quatrième génération en ligne directe, de Pierre Brown, un des *Pères Pélerins*, qui débarquèrent, comme nous l'avons dit, à Plymouth, dans le Massachusetts, le 22 décembre 1620, et dont le tombeau, portant l'inscription de son nom, de son origine et du jour de sa mort, est encore dans le cimetière de l'église de Canton, au Connecticut.

John Brown avait hérité de toutes les vertus de ses aïeux, qui s'étaient trammises de père en fils dans ces fortes natures; comme eux, il aimait la liberté et la justice, il avait pris à la lettre les belles maximes de l'Evangile, il les mettait journellement en pratique et avait juré de leur consacrer son existence tout entière.

Toute sa vie, il a été animé d'un profond sentiment religieux, dans l'acception la plus pure et la plus noble de ce mot; dès l'âge de seize ans il se fit recevoir membre de la *congrégational Church d'Hudson;* à dix-sept ans il faisait ses études pour le ministère apostolique à Morris Academy, mais il fut forcé d'abandonner sa vocation par suite d'une maladie chronique des yeux. Il avait alors pour précepteur le révérend H. Vaille, encore vivant aujourd'hui, qui fait le plus grand éloge de son ancien élève, et dit que c'était le plus noble et le meilleur cœur qu'il ait jamais connu.

N'ayant pu exercer le saint ministère évangélique pour la cause que nous venons d'indiquer, John Brown se maria avec la fille du capitaine Amus Losk en 1827, il alla s'établir à Richmond, comté de Crawford, mais quatre ans plus tard, il eut le malheur de perdre sa femme. Le chagrin qu'il en éprouva porta ses idées à la mélancolie et à la réflexion. Ce fut depuis cette époque que, profondé-

ment affecté de sa propre douleur et de celle qu'il éprouvait en voyant la triste position dans laquelle sont plongés les malheureux esclaves, il résolut de travailler à leur délivrance. Son fils écrit, à la date du 3 décembre 1859, que ce fut immédiatement après la mort de sa mère, qu'il entendit son père dire pour la première fois, qu'il était résolu à vivre pour venir en aide aux opprimés. Il se remaria néanmoins une seconde fois, et eut treize enfants de son second mariage, dont neuf vivent encore aujourd'hui.

Mais la grande idée de la délivrance des noirs, qui s'était emparée de l'âme de John Brown, ne le quittait plus; il résolut de la mettre au plustôt à exécution.

Un riche planteur, M. James B. Birney, animé aussi d'un grand esprit de justice et d'un profond amour de l'humanité, avait donné le plus noble exemple de désintéressement, en affranchissant tous ses esclaves. John Brown, émerveillé de cette belle initiative, lui écrivit pour le prier de lui envoyer quelques uns de ses jeunes émancipés, de l'éducation desquels il voulait se charger, afin de contribuer pour sa part à la noble tâche de M. Birney; mais malheureusement une maladie dangereuse le força d'abandonner son généreux projet. John Brown regretta, toute sa vie, de n'avoir pu l'accomplir, car, disait-il, j'aurais été bien heureux, d'élever ces pauvres petits nègres, d'en faire des hommes de leur inspirer l'amour de la liberté et la résolution de contribuer à la délivrance de leurs malheureux frères esclaves; je les aurais soignés comme mes propres enfants, et quand ils auraient été grands, ils auraient combattu avec mes fils et avec moi pour la délivrance des esclaves.

Après sa guérison, il fut chargé d'arpenter la propriété de M. Gerrith Smith, contenant plusieurs milliers

d'acres de superficie, et située dans l'Etat esclavagiste de la Virginie. La vue des souffrances des noirs, en formant un contraste poignant avec la belle nature qui l'environnait, donnait chaque jour plus de force à sa noble résolution; aussi ses pensées se concentraient-elles toutes entières sur le sujet généreux qui le préoccupait. Rien n'est fait pour élever l'âme, pour inspirer les résolutions courageuses, comme les beautés de la nature; n'est-ce pas au sein des Alpes, au pied du célèbre Grütli, que les trois pâtres suisses prétèrent l'immortel serment, qui amena la délivrance de leur pays et leur fit briser le joug des Habsbourgs; ce fut aussi dans la solitude, aux pieds des Montagnes Bleues de la Virginie (Bluebridge), dans la méditation et le recueillement, que le héros de Harper's Ferry jura de délivrer les esclaves d'Amérique. Voici quelques unes des réflexions que lui inspirait son projet généreux, qu'il écrivit alors, et qui ont été transmises par son fils John:

„Les droits de l'esclave à la liberté ne seront jamais „respectés, encore bien moins reconnus, tant qu'il ne se „montrera point capable de maintenir ses droits contre „l'homme blanc.

„Les qualités nécessaires pour maintenir ces droits, „sont: l'énergie, le courage, le respect de soi-même, la fer„meté, la foi en sa force et en sa dignité; mais ces qualités „ne peuvent être acquises par l'esclave que dans une lutte „armée pour rentrer dans ses droits.

„Lorsqu'un peuple tombé entre les mains des voleurs „a, par suite de plusieurs siècles d'oppression, perdu ses „qualités, ce n'est pas seulement *un droit, mais encore „un devoir pour l'homme blanc,* de travailler en fa„veur de ce peuple, de verser le baume et l'huile sur

ses plaies, et de le soutenir jusqu'à ce qu'il puisse marcher tout seul."

Telle était la doctrine du grand apôtre des noirs; il n'était pas seulement un soldat courageux, mais encore un penseur profond. Comme le Christ, il avait aussi ses évangiles et ses disciples, qui le suivirent, comme nous le verrons plus tard, jusqu'au martyre.

John Brown, homme de foi et d'action, puisant dans une conviction profonde le courage nécessaire pour accomplir son œuvre, savait par expérience que la liberté ne se conquiert que par la lutte opiniâtre et persévérante, qu'il n'est pas une réforme religieuse, politique ou sociale, que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècle en siècle, au prix de leur sang, par *l'insurrection*. Il ne disait pas comme tant de prétendus révolutionnaires, qui, dans les douceurs du *farniente*, prétendent que les esclaves sont tombés dans un tel état d'abaissement, qu'il est impossible de les relever; que ce serait perdre son temps, que de vouloir les affranchir; qu'incapables de subvenir à leurs besoins par un travail libre, il est préférable pour eux de rester dans l'esclavage, qui les met du moins à l'abri du besoin, en leur fournissant la nourriture et le logement. Ou comme certains soi-disant socialistes, que désavouent toutes les écoles, qui prétendent que la condition de l'esclave est préférable à celle du prolétaire, parce que le premier est sûr de son alimentation quotidienne, tandis que le second est par l'effet du manque de travail, de la maladie ou du chômage, exposé souvent à mourir de faim; c'est sans doute parce qu'ils n'ont jamais réfléchi à la condition malheureuse de l'esclave, qu'ils tiennent un pareil langage; c'est qu'ils n'ont pas assisté, comme J. Brown, à leur supplice permanent; c'est qu'ils ne les ont pas

vus succombant sous un travail au dessus de leurs forces sans fin ni trève, ou sous le fouet de leurs gardiens; privés de toutes les joies, qui rendent encore l'existence supportable, quelque misérable qu'elle soit, sans famille, sans amis; livrés à tous les caprices de leurs maîtres, qui brisent, quand il leur plaît, toutes les affections éphémères qu'ils veulent bien leur permettre, qui, s'ils les font contribuer à la réproduction de l'espèce, les séparent bientôt de leurs compagnes et de leurs enfants, qu'ils vendent, comme un vil bétail, séparant ainsi le père, la mère et les enfants, sans pitié et sans miséricorde. Ont-ils jamais réfléchi, ceux qui croient l'esclavage préférable au prolétariat, à tout ce qu'a de cruel la pensée désolante qui accable un malheureux père, une pauvre mère, quand ils songent que les fruits de leur amour sont voués comme eux à un esclavage perpétuel, et qu'ils seront impitoyablement vendus comme eux par un maître barbare, et que les enfants de leurs enfants, et toutes les générations successives de leur race maudite devront aussi, un jour, endurer le même supplice et le même effroyable martyre!

D'autres, des âmes basses et viles, des égoïstes affreux, chez qui l'amour du lucre, la soif des jouissances, ou une profonde dépravation ont éteint tout sentiment humain, disent que les esclaves ne sont pas des hommes, que, comme tous les animaux domestiques, nous avons le droit de nous les approprier, de les réduire en esclavage; qu'ils ne sont propres qu'à cela; que c'est la destination pour laquelle la nature les a faits; que c'est là leur état normal, et d'autres monstruosités du même genre. Mais John Brown l'austère, le chrétien selon l'Evangile, prétend, au contraire, qu'il ne doit y avoir ni esclaves, ni maîtres; que les hommes sont égaux sans distinction de couleur; *que ce n'est pas*

seulement un droit, mais encore un devoir impérieux pour nous de délivrer les esclaves, et ce praticien du devoir, se met immédiatement à la tâche: il ne recule devant aucun obstacle, il brave tous les dangers, tous les périls, mille morts, pour accomplir son grand œuvre.

Il combat pour la délivrance des esclaves presque seul pendant plus de vingt ans; il les aide, il les assiste dans leur fuite, il partage avec eux son pain, sa bourse et son toit; il les élève, il les arme, il leur apprend à imiter son noble exemple, à combattre comme lui pour la délivrance de leurs frères. Il inspire les mêmes sentiments à sa nombreuse famille; il élève ses enfants dans la sainte religion de l'humanité, il leur explique les admirables paraboles de l'Evangile, il leur apprend que les hommes sont égaux et frères, que tous doivent aimer leur prochain comme eux-mêmes et faire aux autres ce qu'ils voudraient qu'on leur fît; que c'est manquer au plus sacré des devoirs que de ne pas observer ces préceptes; que sous aucun prétexte on ne peut s'en dispenser.

Cet apôtre de la race noire qui, comme le Christ, venait apporter la bonne nouvelle et briser les fers des esclaves était humble et sobre comme lui; ses habits étaient toujours extraordinairement propres, mais d'une grande simplicité; il avait tellement conscience du prix et de la valeur de l'argent et de son utilité pour soulager les malheureux, que s'il voyait chez lui un objet de luxe il disait aussitôt: „Il eût bien mieux valu donner aux pauvres l'argent que cet objet a coûté, que de l'acheter."

Il ne mangeait jamais que le strict nécessaire; il était d'une sobriété exemplaire; il ne buvait jamais de liqueurs fortes, et ne consommait du tabac sous aucune forme; il était le scrupuleux observateur de cette belle

maxime que nul ne doit user du superflu, pendant qu'un seul manque du nécessaire. Aussi jamais un malheureux ne s'adressait inutilement à lui, il était toujours disposé à le secourir.

„Pendant trente ans, disait sa respectable femme, mon mari a porté le joug des opprimés sur son propre cou."

Il était la franchise et la probité même; jamais la pensée d'une mauvaise action n'avait effleuré son esprit; jamais le mensonge le plus léger n'avait souillé ses lèvres; son courage était proverbial, il était un lion dans le combat et un agneau après la bataille; jamais un ennemi vaincu ne reçut de lui le moindre mauvais traitement ou la plus légère injure. Il avait une foi sincère mais éclairée, une piété simple, sans superstition, les plus belles maximes de la Bible et des Evangiles étaient les règles immuables de sa conduite; il les méditait souvent et les appliquait sans cesse, il avait toujours présenté à l'esprit cette belle maxime:

„Souvenez-vous de ceux qui sont dans les fers comme si vous y étiez avec eux."

Il la répétait souvent à ses compagnons de combat, auxquels il faisait faire la prière matin et soir. Il punissait ceux qui juraient, disant: „que des hommes qui combattaient et versaient leur sang pour la plus sainte des causes devaient se préserver de toutes souillures; qu'il aimerait mieux avoir la fièvre, la petite vérole, ou le choléra dans son camp qu'un méchant homme."

Quand il était au milieu de sa nombreuse famille, il lui donnait l'exemple de toutes les vertus, il consacrait souvent ses veilles à l'instruction de ses enfants, il leur faisait lire la Bible, il leur expliquait les plus beaux passages.

des Evangiles; il les faisait surtout s'arrêter sur ceux relatifs à la délivrance des esclaves, comme les suivants:

„ . . . Le Seigneur m'a envoyé pour prêcher la bonne nouvelle aux pauvres, pour annoncer aux captifs leur délivrance . . . . .“

„Il n'y aura plus ni maîtres ni esclaves.“

„Les premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers.

„Le premier d'entre vous doit être le serviteur de tous les autres, etc. . . .“

Aussi, pour mettre à exécution ces divins préceptes, car pour lui la Bible et les Evangiles n'étaient pas lettre morte, il ne reculait devant rien; il avait fondé une association pour l'abolition de l'esclavage. Voici quelques fragments du règlement trouvés chez lui après sa malheureuse expédition de *Harper's Ferry.*

PRÉAMBULE.

Attendu que l'esclavage n'est autre chose que la guerre la plus barbare et la plus injuste d'une partie des citoyens contre l'autre, puisqu'elle est faite sans provocation; guerre dont les résultats sont ou l'emprisonnement perpétuel ou l'extermination absolue; attendu que l'esclavage viole directement les vérités évidentes et éternelles contenues dans notre *déclaration d'indépendance,* nous, citoyens des États-Unis, au nom du peuple opprimé, ordonnons et établissons les règlements suivants destinés à protéger nos biens, nos libertés et nos vies.

Article I. „Tout individu adulte exilé ou opprimé, citoyen ou esclave, qui s'unira à nous pour le soutien de notre association provisoire sera, ainsi que ses enfants mineurs, protegé par elle. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Article XXXIII. Tout individu qui affranchira ses esclaves et fera inscrire son nom sur le régistre de la sociation jouira dès lors, pourvu qu'il ne nuise à personne, de la protection entière de cette association, quand bien même il n'en ferait pas partie etc., etc.

On le voit, John Brown était surtout un homme d'action, il parlait peu et agissait beaucoup, il n'avait pas de grandes sympathies pour les phraseurs et il disait souvent: „Le discours est une institution de notre pays; mais il n'avance en aucune manière la cause de l'esclave. Les gens honnêtes mais lâches, font des discours contre l'esclavage, c'est pour eux un moyen commode et à bon marché de décharger leur conscience.

Quant à lui, comme nous l'avons déjà vu, ce moyen facile ne lui suffisait pas; aussi profita-t-il de la guerre terrible qui avait lieu au Kansas, en 1854, pour combattre pour la cause à laquelle il avait voué sa vie. La lutte avait lieu alors entre le gouverneur Shannon, qui combattait pour l'esclavage, et le gouverneur Robinson, qui combattait contre. John Brown, ses fils et leurs compagnons entrèrent avec résolution dans les rangs des abolitionnistes et combattirent leurs ennemis avec courage. Ces hommes

hardis et déterminés qu'animait une foi profonde ne tardèrent pas, par leur conduite héroïque, à faire pencher la balance en faveur de leurs amis et contribuèrent puissamment à faire du Kansas un Etat libre. Le révérend Crooks dit à se sujet: „Il est plus que probable que le maintien de la liberté au Kansas, malgré tous les efforts du gouvernement fédéral pour l'empêcher, est dû aux efforts de John Brown, plus qu'à ceux de tout autre homme. Le gain d'une victoire sur les Etats-Unis, dans une si bonne cause, c'est assez de gloire pour un homme, pour une vie tout entière."

Notre héros, accompagné de douze de ses courageux compagnons, dont sept étaient ses propres fils, fit son entrée dans la ville Lawrence, escortant une voiture pleine de sabres pris sur les ennemis.

Mais hélas! ce courageux citoyen devait être frappé dans ses affections les plus chères: deux ans plus tard, deux de ses enfants héroiques furent faits prisonniers par les esclavagistes. L'un d'eux fut fusillé sur place par ses féroces ennemis; l'autre, nommé Frédéric, dangereusement blessé et perdant son sang en abondance, fut forcé par ses bourreaux de faire trente milles, à pied, les fers aux mains et aux jambes, et mourut, peu de temps après, d'un accès de fièvre, que lui occasionnèrent ses blessures et les fatigues de son pénible voyage.

Mais rien ne pouvait rebuter le père Brown; il arma, avec des carabines, des revolvers et des couteaux, une bande nombreuse de partisans qui parcoururent le Kansas avec lui et qui délivrèrent une grande quantité d'esclaves. Aussi son nom seul répandait une grande terreur chez les esclavagistes et causait les plus douces espérances à leurs malheureuses victimes.

Cet homme intrépide jouait sa vie vingt fois par jour. Une fois qu'il était poursuivi de près par une forte bande armée de propriétaires d'esclaves, il usa d'un singulier stratagème pour sauver ses hommes; il se déguisa le mieux qu'il put, puis prenant un chemin de traverse, il alla rejoindre ses ennemis en leur disant, que s'ils le voulaient il allait les conduire vers John Brown; qu'il savait où il était. Ils acceptèrent avec empressement sa proposition et, après les avoir dirigés pendant vingt-quatre heures du côté opposé à ses compagnons, il profita d'un moment où ils se reposaient pour se sauver et aller réjoindre ses amis. Quelque temps après, il transporta le théâtre de ses exploits dans le Missouri où il combattit avec succès un chef esclavagiste nommé Hamilton; il se rendit maître d'une grosse bourgade, mit tous les esclaves en liberté et tua dans le combat plusieurs de ses adversaires. Cette victoire avait produit une si profonde sensation, et soulevé de telles fureurs et de telles plaintes de la part des esclavagistes, que le gouverneur Robinson eut peur de revendiquer la responsabilité de ce fait d'armes. Mais John Brown, qui ne reculait jamais devant ses actes, quoiqu'il y risquât sa tête, n'hésita pas à en accepter la responsabilité tout entière dans une lettre pleine de courageuse convenance, que publièrent plusieurs journaux, dans laquelle il revendiquait l'honneur d'avoir délivré les esclaves et dispersé leurs bourreaux.

Mais nous arrivons à l'année 1859, qui lui fut si fatale, ainsi qu'à ses compagnons. Il était parvenu, après beaucoup de peine, de démarches et de persévérance, à se procurer une somme d'argent assez forte pour tenter une nouvelle expédition plus importante que les précédentes. Dans ce but il acheta une petite ferme à Kennedy, à quel-

ques milles de Harper's Ferry, qui devait lui servir de quartier général pour préparer l'entreprise qu'il préméditait. Il s'y établit sous le nom de Smith, et bientôt il y fut réjoint par quelques-uns de ses compagnons les plus dévoués, qui l'aidérent à organiser son expédition.

II.

Première journée de la passion du Christ des noirs et de se disciples.

LE DRAME DE HARPER'S FERRY.

Comme les événements tragiques que nous allons rapporter se passent dans la Virginie, nous allons, pour l'intelligence de notre récit, donner une idée de ce beau pays, patrie de Washington, de Jefferson, de Madison et de Monroe, qui tous les quatre furent présidents des Etats-Unis.

La Virginie est un des plus anciens Etats de l'Union Américaine, c'est une contrée véritablement favorisée de la nature, tout y sourit aux regards, tout y parle à l'esprit, tout y charme l'imagination. On y respire l'air le plus pur, d'une transparence merveilleuse; le ciel plus clair, que la plus belle glace de Venise, est d'une beauté exceptionnelle et le sol d'une fécondité sans pareil. Aussi les habitants de ce nouveau paradis terrestre émigrent-ils rarement.

Ils sont en général beaux, bien constitués et bien portants, mais mous, indolents et adonnés à l'oisivité, vains et orgueilleux; ils sont amoureux du luxe, surtout dans les

ameublements de leurs maisons. Ils mettent leur gloire à recevoir leurs visiteurs avec la plus grande ostentation. Ils aiment toujours à déployer le plus grand luxe aux yeux des étrangers qui les visitent. Ils se livrent à la mollesse et à l'incurie qualités, si ordinaires aux Etats où règne l'esclavage. La grande fécondité, les ressources inépuisables, la richesse du sol, contribuent aussi à entretenir la négligence et la paresse des habitants. Quand un établissement se ruine, on peut être certain, que les prodigalités déployées dans les réceptions y sont pour beaucoup. Les femmes elles-mêmes, dans leur désir immodéré de représenter dignement leur maison, d'accueillir d'une manière grandiose leurs visiteurs, sont aussi portées à la vanité et à la prodigalité, que les hommes; elles secondent le mieux du monde leurs maris sous ce rapport; plaçant tout leur amour propre dans la richesse et la somptuosité de leur intérieur, leurs tables sont des mieux garnies, et la multiplicité de plats qu'elles y servent, est si grande, que souvent les assiettes les contenant ne peuvent y trouver de place. Leurs esclaves au nombre d'un demi-million sur deux millions de blancs, sont des hommes bien constitués, sains, robustes et faciles à conduire, mais ils se ressentent un peu du caractère de leurs maîtres, ils sont comme eux mélancoliques et portés un peu au doux farniente; mais ils n'en sont pas moins les plus estimés de l'Amérique, et les marchands de chair humaine ont bien soin de les étiqueter, dans les marchés, du titre pompeux de beaux nègres de la Virginie. C'est une recommandation et une montre excellente. Le nègre de la Virginie a sur les autres esclaves la même supériorité, que le blanc de cette partie de l'Amérique sur ceux des autres Etats,

Le Virginien est intraitable sur la question de l'escla-

vage, on est étonné de la transformation subite, qui s'opère chez lui, quand on le met aux prises avec cette redoutable question, à laquelle, pour lui, se rattachent tant d'autres d'un intérêt primordial. Il se rappelle encore aujourd'hui la fameuse révolte des nègres sous la conduite du célèbre Turner, et tombe dans la plus grande colère et dans la plus grande peur, dès qu'on parle de leur affranchissement.

Les Virginiens redoutent surtout de voir se réaliser la prophétie de Jefferson, qui disait: „Si l'on attend que la force des choses amène la nécessité de l'affranchissement, la nature humaine frémit à l'aspect des maux qui se préparent.“ Mais ils n'ont pas eu le courage et la sagesse de la mettre à profit, pour prévenir la catastrophe qui aujourd'hui fond sur eux.[1]

La Virginie a 72,000 mille carrés, c'est un des plus vastes des anciens Etats de l'Union Américaine, elle a sur sa côte maritime la superbe baie de Chesapeake, surnommée *la Reine des eaux;* elle est arrosée par l'Ohio (la belle rivière) sur lequel est assis une de ses plus florissantes villes, Pittsburg, au confluent de l'Alleghany et du Monongahela, dont le mariage forme l'Ohio. Wheeling, une de ses plus grandes villes, est située un peu plus bas sur la rive de ce fleuve.

Deux chaînes de montagnes magnifiques, les pittoresques Alleghany et le Blue Ridge (Montagne Bleue) coupent parallèlement la Virginie du sud au nord et lui donnent cet aspect magnifique, qui en fait un des plus beaux pays du monde, où l'on rencontre les paysages les plus variés,

[1] Au moment où nous écrivons ces lignes, la flotte et l'armée fédérales font le siège de Charlestown, qui ne peut tarder de succomber. Et la prophétie de Jefferson pourra bientôt se réaliser.

les plus pittoresques et les plus grandioses. Des cîmes du Blue Ridge, on aperçoit le Potomac et le Shenandoah; courant l'un vers l'autre à travers de vertes prairies, se dérobant par intervalle aux regards dans des contours harmonieux, et reparaissant, un peu plus loin, pour se réunir dans un immense bassin où s'élève Harper's Ferry; les rives opposées de leur confluent sont unies par un pont de huit cents pieds de long; deux lignes de chemin de fer, celle de Winchester et du Potomac et celle de Baltimore et de l'Ohio, viennent s'y raccorder ainsi que le canal de l'Ohio et de la Chesapeake. — Harper's Ferry, qui se trouve au centre de toutes ces voies de communication et à peu de distance de la mer, est un centre d'opérations, admirablement situé, offrant de grandes ressources stratégiques; aussi John Brown fut-il frappé des nombreux avantages qu'il présentait, et le choisit-il pour le centre des expéditions qu'il méditait contre l'esclavage dans la Virginie. C'est une petite ville de huit à dix mille habitants, renfermant un arsénal fédéral où travaillent 900 ouvriers, et contenant environ 100,000 armes à feu.

Le 16 octobre 1859, cinq ou six hommes parurent subitement sur le pont de Harper's Ferry, dont nous avons parlé, ils s'approchèrent du garde du pont et lui ordonnèrent de les suivre. Celui-ci crut d'abord que c'était pour plaisanter, mais son illusion ne fut pas de longue durée, quand il entendit ces hommes lui répéter de nouveau et d'une voix brève et menaçante qui ne souffrait ni retard ni réplique, le même ordre à voix basse, en l'entrainant avec eux vers l'arsénal. Mais sa surprise et sa stupéfaction augmentèrent encore davantage, quand il trouva cet établissement au pouvoir d'une nombreuse troupe d'hommes armés. Force lui fut donc de se résigner à rester prisonnier.

A minuit, un autre gardien arriva pour relever son camarade, il fut très-étonné de ne pas le trouver à son poste et de voir que le gaz était éteint; pendant qu'il était plongé dans la stupéfaction, plusieurs hommes se précipitèrent sur lui, mais il parvint à leur échapper; il courut dans la ville jeter l'alarme. Jusque-là, tout s'était passé dans le plus grand silence et personne ne s'était encore aperçu de l'invasion de John Brown et de ses compagnons. Ils profitèrent de la nuit pour arrêter trois ou quatre personnes des plus importantes de la ville, qui devaient leur servir d'otages; parmi elles se trouvait le Colonel Washington, petit-neveu du fondateur de l'indépendance Américaine; les insurgés s'emparèrent aussi de sa collection d'armes dont plusieurs avaient appartenu à son grand-oncle et au général Lafayette. Mais ces prisonniers furent tous traités avec les plus grands égards, ainsi qu'ils le declarèrent plus tard.

Le reste de la nuit fut employé à délivrer quelques esclaves et à s'organiser pour le lendemain.

Un train de chemin de fer qui passait pendant la nuit, se rendant à Charlestown, fut arrêté par John Brown et les siens, mais après quelques pourparlers, ils commirent la faute de le laisser continuer sa route. Les voyageurs ne manquèrent pas de donner l'éveil et de répandre l'alarme sur tout le parcours, en annonçant que Harper's Ferry était au pouvoir d'une bande d'hommes armés.

Le lendemain matin, quand les habitants se réveillèrent, ils ne furent pas peu surpris de voir la ville au pouvoir des insurgés, et les rues, les places et les ponts gardés militairement, de manière à ce que personne ne pût sortir. La troupe de John Brown, qui n'était d'abord forte que d'une cinquantaine d'hommes, s'était récrutée et considéra-

blement augmentée pendant la nuit, car le lendemain matin elle ne comptait pas moins de cinq ou six cents hommes; une soixantaine d'ouvriers, qui se rendaient isolément à leur travail à l'arsénal, furent aussi arrêtés par précaution.

Malgré tout le mystère que John Brown avait mis à préparer son expédition et la précaution qu'il avait prise d'acheter au nom de Smith la petite ferme de Kennedy, le bruit ne tarda pas à se répandre dans la ville, que c'était le terrible abolitionniste Brown, qui était à la tête des insurgés; aussi la terreur fut-elle bientôt à son comble chez les maîtres qui tremblèrent d'esclaves, pour leur propriété humaine.

La faute commise la nuit précédente, en laissant continuer sa route au train du chemin de fer, ne tarda pas à porter ses fruits. Les troupes de Charlestown se mirent en route, commandées par le Colonel Bayles, pour venir au secours de la ville, où elles arrivèrent à midi environ. Ce fut sur le pont qu'eut lieu le premier combat, où trois compagnons de Brown furent pris par les troupes de Charlestown et mis à mort sur le champ. Malheureusement la plus grande partie des auxiliaires, qui s'étaient joints aux insurgés, quand il n'y avait aucun danger imminent, se sauvèrent lâchement aux premiers coups de feu; John Brown voyant ainsi sa troupe réduite à une trentaine d'hommes, se réfugia dans l'arsénal, qui avait déja été attaqué par la population, qui avait délivré les soixante ouvriers, faits prisonniers pendant le combat, qui s'était livré sur le pont.

Dans cette première attaque de l'arsénal, le maire de la ville, M. Beckham, avait été tué d'un coup de feu parti des rangs des insurgés, et un des leurs nommé Tompson

avait été fait prisonnier. Les habitants furieux de la mort de leur maire, demandèrent comme représailles la mort du malheureux prisonnier; cette féroce satisfaction leur fut immédiatement accordée, et le malheureux Tompson fut conduit sur le pont pour que son exécution fût donnée en spectacle à une populace cruelle. Mais au moment où les féroces Virginiens s'apprêtaient à le tuer, une jeune personne, mademoiselle Foulk, chez laquelle la vue d'une pareille lâcheté souleva la plus généreuse indignation et le plus beau dévouement, se précipita courageusement entre la victime et ses bourreaux; détournant les fusils et faisant un rempart de son corps au malheureux Tompson, qu'elle entourait de ses bras, elle suppliait ses compatriotes d'épargner leur prisonnier. Ces misérables, sourds à ses prières, insensibles à son dévouement sublime, la repoussèrent brutalement, fusillèrent son pauvre protégé et jetèrent son cadavre dans le fleuve. Mais comme il n'était pas encore mort, la fraîcheur du courant le ranima, il chercha à gagner la rive à la nage; ses assassins craignant, que leur victime ne leur échappât, lui tirèrent plusieurs coups de fusils, qui l'achevèrent. Un autre malheureux, qui traversait aussi le fleuve à la nage pour se sauver, fut également tué dans l'eau à coups de fusil.

Voilà comment les chevaleresques Virginiens entendent l'humanité et traitent les prisonniers, qui se confient à leur loyauté.

Il y a plus de deux siècles et demi, lorsque les premiers explorateurs anglais débarquèrent dans ce beau pays, il était occupé par des tribus sauvages, qui leur firent d'abord un assez bon accueil, mais plus tard ayant eu à se plaindre des nouveaux arrivants, qui ne se contentèrent

pas d'occuper leur pays, mais qui encore les traitèrent durement et poussèrent la cruauté jusqu'à réduire en esclavage ceux d'entre leurs membres dont ils purent s'emparer, les naturels du pays usèrent de représailles. Un chef des premiers colons virginiens, nommé Smith, fut fait prisonnier par les indigènes; ils le firent comparaître devant une sorte de tribunal composé des principaux chefs de la tribu, à la tête desquels était leur chef suprême Pawhatan; ce conseil de sauvages le condamna à mort après une longue discussion. Quelques-uns de ses membres chargés d'éxécuter l'arrêt, s'emparèrent de Smith pour le décapiter, le malheureux baissait déjà la tête pour recevoir le coup fatal du tomahawk levé au-dessus de lui, quand la jeune Powhontas, fille de Pawhatan, agée d'environ douze ans, douée d'une grande sensibilité, mue par un sentiment de profonde pitié, s'élança entre le malheureux patient et ses bourreaux, entoura étroitement son cou de ses bras, le couvrit de son corps, et s'attacha si fortement à lui, que les sauvages ne purent lui arracher son protégé. Elle supplia si énergiquement son père et ses compagnons d'épargner leur prisonnier, que ceux-ci, touchés de ce trait de dévouement, laissèrent la vie à Smith; plus tard ils lui rendirent même la liberté, et il put retourner rejoindre ses compagnons et lia ainsi des relations amicales avec les indigènes. La jeune Powhontas vint même plusieurs fois avec d'autres de ses compagnes, apporter des corbeilles de blé aux Européens.

Que le lecteur juge maintenant par ces faits, quels étaient les plus humains, des Virginiens ou des sauvages, et si les premiers ne font pas regretter aujourd'hui que les anciens habitants du sol aient été dépossédés.

John Brown et ses compagnons, barricadés dans la

salle de la pompe à l'arsénal, étaient réduits au nombre de vingt-trois, mais ils firent une si belle résistance, et les noms de Brown et de ses compagnons inspiraient une telle épouvante, que les braves troupes de Charlestown, au nombre d'environ quarante ou cinquante, renoncèrent à les déloger, ils attendirent le secours de la milice de Charlestown et l'arrivée des soldats de la marine fédérale. Ce ne fut que quand ces nouvelles forces furent arrivées, qu'ils osèrent donner un nouvel assaut à l'arsénal; mais l'heroïque John Brown et ses valeureux compagnons se défendirent avec tant de courage, que toutes les troupes de Charlestown, les miliciens et les soldats de la marine fédérale, reculèrent lâchement devant vingt et un hommes, dont quelques-uns étaient déjà blessés. Ils n'eurent pas honte de demander des renforts, et restèrent toute une journée et toute une nuit à les attendre. Ce ne fut que le lendemain après leur arrivée, qu'ils osèrent de nouveau attaquer ces vingt et un hommes réfugiés dans l'arsénal. Le colonel Lee, qui commandait les nombreuses troupes de renfort arrivées récemment, étant parvenu à pénétrer dans l'intérieur des bâtiments, fit cerner les malheureux insurgés dans la salle où ils s'étaient barricadés, et leur donna un formidable assaut; mais les assiégés, qui avaient pratiqué quelques trous dans les murailles, par lesquels ils tiraient, ainsi que par les fenêtres, les repoussèrent bravement; plusieurs attaques successives eurent lieu ainsi sans résultat. Le colonel Washington et plusieurs autres otages étant encore prisonniers de John Brown, les assiégeants n'osaient employer le canon dans la crainte de les tuer.

Après une fusillade des plus vives, John Brown, se voyant cerné de toute part et comprenant que la lutte qu'il soutenait était sans issue, résolut, dans l'intérêt de

l'humanité et pour épargner du sang, d'envoyer un parlementaire. Un homme portant un mouchoir blanc au bout d'un bâton, s'avança vers le colonel Lee, le feu des insurgés cessa complétement, mais non celui des troupes, un des fils de Brown et le brave Stevens furent dangereusement blessés pendant que le parlementaire transmettait au commandant des assiégeants les propositions de John Brown, qui demandait à sortir, ainsi que sa petite troupe avec les honneurs de la guerre, c'est-à-dire en emportant leurs armes et en emmenant leurs prisonniers, qu'ils garderaient jusqu'à la seconde barrière seulement; arrivés-là, il s'engageait sur l'honneur à mettre leurs otages en liberté, sans qu'il leur fût fait aucun mal, et qu'alors ils choisiraient entre la fuite ou le combat.

Cette proposition fut repoussée. Tout ce que je puis faire, répondit le colonel Lee au parlementaire, c'est d'accepter la soumission pure et simple de Brown et de ses compagnons, en leur promettant une protection immédiate et un jugement impartial et régulier.

John Brown savait ce que signifiait dans la bouche des esclavagistes un jugement impartial et régulier. Connaissant toute la fausseté, la mauvaise foi et la cruauté de ses ennemis, qui lui feraient subir le dernier supplice, ainsi qu'à ses compagnons, s'il se rendait à discrétion, il résolut de vendre chèrement sa vie, préférant mourir les armes à la main, que de subir les tortures de la prison et la mort sur l'échafaud. Ayant ainsi fait ce qu'il devait pour empêcher l'effusion inutile du sang, le combat recommença avec une nouvelle ardeur, les balles pleuvaient de part et d'autre et celles des soldats pénétraient en si grande quantité dans l'intérieur du bâtiment, que Coppie craignant pour la vie des prisonniers, les abrita dans un

coin pour les garantir des projectiles. Pendant que le combat continuait ainsi avec une grande fureur, un des fils de Brown, celui qui était déjà blessé, tomba mortellement atteint à côté de son père, qui tirait par une petite ouverture. Le malheureux jeune homme, auquel la souffrance arrachait des cris lamentables, suppliait ses compagnons de l'achever, le père Brown, dont une douleur terrible torturait l'âme, à la vue des souffrances de son enfant mourant, fit un effort surnaturel sur lui-même pour conserver son sang-froid, et, se tournant vers son malheureux fils, qui se tordait dans les convulsions de l'agonie, il lui dit avec un calme apparent de cesser ses cris et de mourir en homme.

Mais, hélas! à peine le malheureux jeune homme avait-il rendu le dernier soupir, qu'un autre de ses frères recevait une balle en pleine poitrine et tombait à côté de lui, demandant un revolver pour se soustraire à la douleur en s'achevant. Le père Brown, navré, couvert lui-même de blessures, mais impassible, recommanda aussi le calme et la résignation à son second fils, et continua à combattre.

Pendant ces scènes terribles, quelques soldats de marine cherchaient à enfoncer les portes du bâtiment à coups de hache. Les malheureux assiégés voyaient ce faible rempart, ce dernier obstacle, qui les garantissait encore des coups de leurs ennemis, prêt à céder. Ces derniers, s'apercevant que leurs efforts ne réussissaient pas au gré de leurs désirs et de leur impatience, et que les portes résistaient toujours, ils prirent une longue et forte pièce de bois, dont ils firent un bélier avec lequel ils frappèrent à coups redoublés, cette fois la moitié de la porte vola en éclats.

Les soldats encouragés par ce succès crièrent victoire et se précipitèrent en foule vers l'ouverture, mais le feu des insurgés devint alors si terrible, que les troupes interdites par cette défense déseséprée reculèrent épouvantées. Un des insurgés voyant l'inutilité de la résistance, s'écria qu'il se rendait jetant ses armes. John Brown, tout en ajustant son fusil, montra avec le doigt son compagnon à ses ennemis en leur disant: „Cet homme se rend, ne le tuez pas", mais sa recommandation fut inutile, ce malheureux tomba frappé mortellement.

Alors une foule de soldats, furieux d'une pareille résistance se précipitèrent sur John Brown et l'attaquèrent de tous côtés; le héros se défendit courageusement, mais vaincu par le nombre, couvert de blessures, il succomba enfin, et tomba percé de coups sur ses malheureux enfants. Les soldats féroces se jetèrent sur lui en criant: „Hourrah! John Brown est pris!"

La multitude stupide répéta ce cri de victoire.

L'héroïque vieillard était couvert de sang, il avait six blessures sur le corps et deux à la tête. Le cadavre d'un de ses fils était étendu mort à ses pieds, l'autre de ses enfants était expirant à ses côtés. Stevens, son lieutenant héroïque, avait deux balles dans la poitrine, une dans le bras, trois dans la tête et la trace d'une quatrième au front. En tout sept balles dans le corps.

Douze insurgés tués pendant le combat gisaient par terre dans une mare de sang. Cinq étaient parvenus à s'échapper, parmi lesquels Cook et un troisième fils de Brown.

Il y eut six prisonniers; John Brown, son fils Walkin mourant, Coppie, Coppeland, Stevens et Green, dont trois étaient criblés de coups et plus morts que vifs. Les

assiégeants avaient eu sept hommes tués et une grande quantité de blessés.

Tel fut le terrible combat de Harper's Ferry, dans lequel vingt-deux ou vingt-trois hommes courageux et dévoués tinrent tête pendant vingt-quatre heures à plus de deux mille hommes de troupes de terre et de soldats de marine.

On peut dire sans exagération, que la lâcheté des troupes virginiennes n'eurent d'égal que le courage de John Brown et de ses compagnons. Les valeureux soldats de la république, cent contre un, attendirent vingt-quatre heures sans oser attaquer leurs adversaires; il leur fallut le concours des soldats de la marine fédérale pour avoir le courage de donner l'assaut à vingt-trois hommes, qu'abritait une faible porte, et ce n'est qu'après en avoir tué douze (dont plusieurs le furent par trahison, pendant l'envoi d'un parlementaire), et laissé échapper cinq, qu'ils parvinrent à s'emparer des six derniers combattants, parmi lesquels trois étaient couverts de blessures, et un, le fils de Brown, était presque mort.

Cette victoire fut une honte pour la Virginie et pour les Etats-Unis.

III.

Deuxième journée de la passion du Christ des noirs et de ses disciples.

L'INTERROGATOIRE.

Après ce combat sanglant, cette victoire honteuse, cette défaite glorieuse, le noble vieillard et ses courageux compagnons furent interrogés, tout ruisselants de sang, incapables de faire un mouvement, plus morts que vifs, perdant à chaque instant connaissance par l'excès de douleur et de faiblesse que leur causaient leur nombreuses blessures et la perte de leur sang.

Les héros sanglants, malgré leurs souffrances physiques et morales, répondirent tranquillement et d'une voix affaiblie par la douleur aux questions qu'on leur adressa.

John Brown surtout s'immortalisa par ses réponses sublimes à ses bourreaux.

Les deux nègres, Green et Coppeland, refusèrent obstinément de répondre à aucune des questions, qui leur furent adressées, ils avaient combattu pour leur propre

cause et pour celle de leurs malheureux compatriotes esclaves; comme eux, ils étaient vaincus, ils abandonnèrent courageusement leur tête sans demander grâce ni merci.

Coppie et Stevens firent preuve de la même fermeté et du même courage.

Watkin Brown fils, blessé mortellement, avait perdu complétement connaissance.

Voici une partie de l'interrogatoire du plus grand de ces martyrs, qui donnera une idée de son sang-froid, de sa simplicité antique, de sa grandeur d'âme et de sa foi profonde dans la justice de la cause qu'il servait, et de sa conviction profonde d'avoir accompli un devoir sacré.

Ce qu'il y eut de plus beau que le courage héroïque de ces hommes pendant la lutte armée, ce fut leur constance, leur résignation après la défaite, leur calme et leur fermeté dans les douleurs atroces qu'ils endurèrent, leur grandeur d'âme, leur stoïcisme devant la mort; les héros devinrent des martyrs, les combattants des confesseurs de la vérité, qui scellaient leurs principes par leur sang.

— Etes-vous le capitaine John Brown, du Kansas?

— C'est ainsi qu'on m'appelle.

— Etes-vous John Brown d'Ossavatami?

— Là aussi, j'ai tâché de faire mon devoir.

— Quel était votre but en fomentant cette insurrection?

— De délivrer les malheureux esclaves.

— Y avait-il dans le complot d'autres personnes que celles qui vous ont suivi?

— Non.

— Aviez-vous réfléchi, qu'il fallait répandre du sang pour que l'affaire réussît?

— „J'y avais réfléchi, et si le sang a été répandu, ç'a été malgré moi. C'est vous, du reste, qui m'avez contraint de le verser. Pendant la nuit du dimanche au lundi, toute la ville a été en mon pouvoir, j'aurais pu incendier les maisons, tuer les habitants et sauver les esclaves pendant la confusion, je ne l'ai point fait, j'ai traité mes prisonniers avec la plus grande humanité, pendant que vous m'avez traqué comme une bête sauvage. Un de mes braves fils est mort pendant que l'on élévait le drapeau blanc; l'autre n'a plus que quelques instants à vivre; mais quelque douloureuse pour mon cœur que soit leur mort, je ne la regrette pas, puisqu'ils ont donné leur sang pour la plus noble de toutes les causes.

On le voit, ces simples et belles réponses ne contiennent pas un regret; elles sont l'expression d'une âme tranquille, d'une conscience calme, qui s'applaudissent d'avoir accompli un grand et impérieux devoir.

Le fils de John Brown, blessé mortellement, près de rendre le dernier soupir, étendu sur un matelas à côté de son père, put à peine articuler quelques paroles presque inintelligibles, dans lesquelles on comprit avec la plus grande difficulté, qu'il croyait que les insurgés comptaient sur l'assistance des esclaves.

Stevens qui, comme nous l'avons dit, avait sept balles dans le corps, ruisselant de sang et perdant à chaque instant connaissance (tant ses douleurs étaient atroces et sa faiblesse grande), répondit ces nobles paroles:

— Je suis heureux! Je donnerais mille années, je mourrais mille fois pour la cause que nous avons défendue!

Tous les autres prisonniers montrèrent la plus grande fermeté.

Les deux nègres Green et Coppeland, impassibles

comme deux statues de bronze, refusèrent de répondre à toutes les questions qui leur furent adressées.

Le pauvre Cook qui, comme nous l'avons dit, avait réussi à s'échapper, fut malheureusement repris le lendemain matin et emprisonné avec ses compagnons d'infortune.

Malgré les blessures de John Brown et de Stevens, qui se rouvraient chaque fois qu'ils changeaient de position, qui leur causaient d'atroces douleurs et qui les inondaient de sang, ils furent, sur l'ordre du gouverneur Wise, qui craignait que sa proie ne lui échappât, transportés avec leurs compagnons d'infortune au chemin de fer pour être transférés dans la prison de Charlestown. John Brown et Stevens, qui ne pouvaient se tenir debout, furent transportés sur des matelas à travers lesquels le sang de leurs blessures tombait goutte à goutte, on aurait pu suivre l'itinéraire de leur passage jusqu'à la gare de Harper's Ferry, aux traces de sang, qui avaient tachés le sol en tombant de leurs plaies. On comprend facilement quel affreux supplice ce fut pour ces malheureux, que d'être transportés en chemin de fer dans un pareil état; ils perdirent plusieurs fois connaissance pendant le trajet par l'excès de leur douleur ou par épuisement.

Le fils Brown seul qui, d'après la déclaration des médecins, n'avait que quelques heures à rester dans ce monde, et qui ne pouvait être transporté vivant, fut excepté de ce convoi, et séparé ainsi de son malheureux père, qui n'eut pas même la consolation de lui fermer les yeux. Il mourut effectivement le même soir, sans qu'une main amie fût là pour lui clore les paupières, en emportant dans la tombe la pensée amère, que son vieux père, presque aussi malade que lui, ne lui survivrait que peu de temps et,

que dans tous les cas, il n'échapperait pas ainsi que ses courageux compagnons, à la rage des esclavagistes et au supplice qui les attendait.

Le même jour une visite domiciliaire fut faite à la ferme de Kennedy, on y trouva mille lances, deux cents carabines, deux cents revolvers, des haches, des couteaux et plusieurs autres armes, ce qui prouvait de la façon la plus évidente que John Brown comptait sur le soulèvement général des esclaves et qu'il avait réuni tout ce material de guerre pour les armer.

On trouva aussi chez lui les proclamations, dont nous avons cité quelques fragments dans le chapitre précédent.

Le gouverneur Wise de la Virginie était furieux de ce qu'une petite troupe d'une vingtaine d'hommes eût tenu toutes ses forces en échec pendant aussi longtemps et qu'il eût fallu le secours de la marine fédérale pour s'en rendre maître, car on considérait avec raison cette circonstance, comme une honte pour la Virginie. Et pour s'en consoler et donner le change à l'opinion publique sur la lâcheté et la couardise de ses troupes, il leur adressa une proclamation ridicule et boursoufflée, dans laquelle il vantait leur courage et leur valeur.

Ce qui n'empêchait pas tous les poltrons de Virginiens de trembler dans leur peau comme des lâches.

Dans leur couardise exagérée ils croyaient à quelque nouvelle insurrection pour délivrer les prisonniers. Ils se figuraient qu'il allait leur arriver des libérateurs de tous les côtés. Ils croyaient, que les nègres allaient tous se révolter pour venir à leur secours ; aussi firent-ils venir des renforts de toutes les parties de la Virginie et des Etats voisins. A chaque instant ils faisaient courir le bruit

de quelque nouveau soulèvement, qui n'existait que dans leur imagination.

Le moindre rassemblement, grossi par l'optique de la peur, leur semblait une foule. Les personnes les plus paisibles étaient prises pour des conspirateurs, on arrêtait tous les étrangers, que l'on prenait pour des abolitionnistes. Toutes les frontières étaient gardées, et les nègres rigoureusement surveillés, il était expressément défendu de parler devant eux de l'affaire de Harper's Ferry. Toutes les maisons suspectes furent fouillées dans l'espérance d'y trouver des armes ou des écrits révolutionnaires ou de découvrir quelques nouvelles conspirations.

Et, chose incroyable, tant la contagion de la peur est dangereuse, il y avait de riches Virginiens, qui ne se croyaient plus en sureté, et voulaient vendre leur propriété à tout prix pour émigrer vers le sud.

En un mot, la terreur était à son comble; John Brown et ses malheureux compagnons, couverts de blessures et de chaînes, faisaient trembler tous les Virginiens, armés jusqu'aux dents de poignards, de fusils, de revolvers, et pourvus de canons.

IV.

Troisième journée de la passion du Christ des noirs et de ses disciples.

LE JUGEMENT.

Les courageux Virginiens ont déployé le plus grand appareil militaire, car ils tremblent toujours que leur proie ne leur échappe, les bruits les plus alarmants se répandent dans la ville; suivant les uns, il doit y avoir un soulèvement général des nègres pour délivrer John Brown et ses compagnons; suivant les autres, des corps nombreux d'abolitionnistes viennent, de l'Ohio et de la Pensilvanie, à leur secours.

Aussi prennent-ils les plus grandes précautions, une force considérable entoure le tribunal où on doit juger les malheureux prisonniers; de fortes patrouilles parcourent les rues, les troupes, toutes consignées, sont sous les armes, les postes sont doublés; le prétoire est encombré de soldats, deux pièces de canons chargées à mitraille sont braquées dans la cour, des artilleurs se tiennent à côté, mêches allumées, prêts à faire feu au moindre signe d'hostilité.

Ce fut le 18 Octobre, que John Brown et ses compagnons ont été arrêtés, c'est le 26 du même mois,

huit jours après, qu'ils sont traduits devant la cour chargée de les condamner. On n'a pas même donné le temps à leurs nombreuses blessures de se cicatriser, tant leurs bourreaux ont hâte de jouir de leur supplice.

John Brown et Stevens, tout maculés de sang, la tête enveloppée de nombreux bandages, les bras en écharpes, sont portés par des geôliers et des policemen, qui les placent sur deux lits de sangle, disposés dans le tribunal pour les recevoir, ils sont étendus tout de leur long, leur faiblesse et leurs plaies ne leur permettant pas de se tenir assis.

Au bout d'un moment, le sang coulant de leurs blessures, qui se sont ouvertes dans le transport de la prison au tribunal, suinte au travers des matelas et tombe goutte à goutte sur les dalles de la cour, sur lesquelles il forme bientôt de larges flaques rouges, qui se coagulent au froid.

Leurs co-accusés, Coppie, Cook, Green et Coppland, les suivent chargés de chaînes, et escortés par de nombreux gardiens.

La cour est au grand complet, sous la présidence du juge Parker, l'attorney du district Hunter est chargé de soutenir l'accusation, les honnêtes jurés virginiens, tous possesseurs d'esclaves, et par conséquent les ennemis des accusés, personnellement intéréssés dans la cause, qui mettaient en jeu leurs propriétés et même leurs vies, jurèrent sur la bible en leur âme et conscience, devant Dieu et devant les hommes, qu'ils n'avaient aucun motif d'aversion ou de haine contre les accusés, et qu'ils prononceraient leur verdict en toute liberté et en toute conscience.

Quelle amère dérision, comment des propriétaires d'esclaves, qui avaient tremblés pendant trois jours pour leurs

propriétés et pour leurs propres personnes, comment ces ennemis nés et forcés des abolitionnistes, n'auraient-ils pas eu d'idées préconçues envers des hommes contre lesquels ils s'étaient battus, qui étaient venus, les armes à la main, pour leur ravir leurs esclaves et les rendre à la liberté, changer leur constitution et abolir l'esclavage?

Quelles garanties d'impartialité pouvait-on en attendre?

Poser ces questions, c'est les résoudre.

Les malheureux accusés, trainés plus morts que vifs devant ce simulacre de tribunal, étaient d'avance condamnés à une mort certaine.

Ce semblant de justice n'était qu'un spectacle odieux, qu'une formalité ridicule, qu'une parodie sacrilége, qui ajoutaient la honte de l'hypocrisie à la cruauté.

Mais dans quel pays du monde, devant quelles tribunes barbares ou sauvages, a-t-on jamais traduit des accusés, des hommes inanimés, dans un pareil état, pour les condamner à mort?

Les sauvages tuent leurs ennemis, mais ne leur font pas subir les tortures de longues agonies devant un tribunal dérisoire, ils ne viennent pas insulter à la justice, à la morale et même à la réligion, par des formes ridicules, qui unissent le parjure au sacrilége.

Le tribunal de la sainte inquisition faisait soigner ses prisonniers et leur laissait le temps de se guérir, quand ils étaient malades, avant de les livrer à la torture ou au bras séculier.

Le conseil de sang, présidé par le féroce duc d'Albe, faisait conduire au supplice ses malheureuses victimes, sans leur faire subir l'humiliante et révoltante cérémonie d'une condamnation publique décrétée d'avance.

Mais les juges de Charlestown, plus féroces et plus cruels que les bourreaux les plus implacables dont l'humanité ait eu à rougir et à souffrir, contemplent d'un œil sec, la joie du triomphe au cœur, les malheureux, qu'ils voient étendus à leurs pieds dans leur tribunal; ils n'entendent point les gémissements que des douleurs atroces arrachent à leurs victimes, ils ne voient pas ces blessures béantes d'où sort un sang caillé, et qui font une rouge auréole à la tête de leurs martyrs; ils n'éprouvent aucune compassion au spectacle des douleurs de leurs victimes. Les tortures de ces dernières, surpassant tout ce que la nature humaine peut supporter, les font évanouir chaque fois qu'elles veulent faire un mouvement ou prononcer une parole. Leurs sanglots entrecoupés, leurs réspirations haletantes et saccadées, leurs râles agonisants, qui souvent font croire que ces malheureux ont rendu le dernier soupir, rien n'émeut, rien n'attendrit les bourreaux de Charlestown!

Et cependant ils se disent Chrétiens, ils jurent sur les saints évangiles et sur la bible, où il est dit:

Tu ne tueras pas.

Tu pardonneras les offenses, si tu veux être pardonné.

Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

Vous vous dites ministres du Christ, qui est mort d'un supplice infamant pour avoir voulu racheter les hommes, délivrer l'humanité de ses chaînes, et qui a dit:

Il n'y aura plus ni maîtres ni esclaves.

Tous les hommes seront égaux.

Nul n'a le droit de charger son frère de chaînes.

Et cependant vous avez devant vous des hommes gisant dans les râles de l'agonie ou chargés de fers, qui ont voulu mettre en pratique les principes sublimes,

contenus dans les livres sur lesquels vous jurez et vous vous parjurez, et vous les méconnaissez. Et vous traitez comme des bêtes sauvages vos malheureux prisonniers.

Et cependant, bourreaux de Charlestown, comme celui que vous appelez votre Dieu, ils se sont sacrifiés pour le salut de toute une race d'hommes, pour la délivrer de la misère, de l'ignorance et du mal; comme votre Dieu, ils sont venus pour soulager les petits, les faibles, les opprimés, pour briser les fers des esclaves!

Bourreaux de Charlestown, reconnaissez-les donc enfin; vous ne voyez donc pas que ces cinq hommes, que vous avez mutilés et garottés, dont vous avez lâchement et traitreusement assassiné les compagnons, sont des libérateurs, des porteurs de la bonne nouvelle? Reconnaissez-les donc enfin, brisez donc leurs liens, pansez donc leurs plaies, étanchez donc leur sang, tombez donc à genoux à leurs pieds pour qu'ils vous pardonnent de ne pas les avoir reconnus plus tôt.

Car si vous les condamnez à mort, vous en ferez des Christs des noirs, il vous faudra, pour être conséquents, fouler votre Christ aux pieds, le briser, jeter votre bible au feu, brûler vos Évangiles, sur lesquels vous jurez, car ils vous seraient désormais inutiles; votre hypocrisie, en les conservant, ne tromperait plus personne, vous deviendriez une race maudite, le monde entier vous aurait eu horreur et se liguerait contre vous; on dirait en vous montrant du doigt les ruines de vos cités détruites et fumantes, sous les désastres de l'incendie: Ces hommes, comme jadis Pilate et Caïphe, ont tué les justes, ils ont crucifié les sauveurs des noirs. Malheur à eux!

Eh bien, malgré tout cela, ou plutôt, à cause de tout

cela, les jugeurs de Charlestown ont traduit ces innocents à leur barre. Ils les ont accusés:

1. De tentative de révolte, de soulèvement et de délivrance des nègres esclaves.
2. De haute trahison envers la république.
3. De tentative de vol et de massacre.
4. De meurtre.

Et ils ont requis contre eux la peine capitale.

Quand l'attorney Hunter eut terminé la lecture de l'acte d'accusation, le martyr John Brown, que les deux blessures, qu'il avait reçues à la tête, avaient presque rendu sourd, et dont le sang inondait les habits, les mains, le visage et jusqu'au parquet, se souleva péniblement à l'aide de deux gardiens, qui l'aidèrent, et, s'appuyant sur le coude, il s'adressa en ces termes à ses jugeurs d'une voix très-faible, entrecoupée par la douleur:

„Virginiens, je veux vous éviter des peines inutiles. Aussi, avant d'aller plus loin, écoutez-moi. Vous savez, que je n'ai pas demandé grâce. Votre gouverneur m'a assuré, qu'on me ferait mon procès d'une manière convenable. Je ne le crois pas, cela me paraît impossible. Si vous avez soif de mon sang, prenez-le, cela ne vous est pas difficile, il coule ici à vos pieds. A quoi bon un simulacre de procès? Comment des ennemis pourraient-ils juger des ennemis? Je vous le répète, si vous voulez mon sang, prenez-le à l'instant même. Je n'ai pas d'avocat, je n'ai personne à qui j'aie pu demander conseil. Séparé de mes compagnons, j'ignore s'ils veulent se défendre, et si telle est leur intention, j'ignore sur quoi ils baseront leur défense. Je ne suis donc pas en état de me défendre. D'ailleurs les blessures, que j'ai reçues à la tête, ont gravement atteint ma mémoire et m'ont presque rendu

sourd, ma santé est bien mauvaise. Il y a bien des circonstances atténuantes, que je pourrais invoquer dans un procès régulier, mais comme je sais que tel ne sera ni le mien, ni celui de mes compagnons, et que tout annonce, qu'on les fera forcément aboutir à des condamnations à mort, je vous engage à couper court et à en finir de suite. Je ne crains point la mort et je suis prêt à la recevoir. Je ne vous demande point de me faire un procès, mais je ne veux point non plus être insulté. A quoi bon tous ces interrogatoires? En quoi peuvent-ils profiter à la société? Je ne vous demande donc qu'une chose, c'est d'en finir et de ne point m'insulter, comme les barbares insultent les victimes tombées en leur pouvoir."

La cour, qui tenait à entourer ses condamnations, décrétées d'avance, de certaines formes judiciaires, qui leur donnassent une apparence de légalité, ne voulut pas épargner aux accusés l'ennui des formalités judiciaires et déclara: qu'il serait passé outre aux débats selon les coutumes usitées en pareille circonstance.

En conséquence, elle nomma deux avocats d'office pour défendre les accusés: M. Lawson Botts et Charles Faulkener. Ce dernier déclina cette mission délicate alléguant qu'il n'avait pas été choisi par eux, et qu'il n'avait pas le temps utile pour préparer leur défense.

John Brown refusa les avocats nommés d'office et demanda, puisqu'on voulait absolument lui faire subir les formes dérisoires d'un procès, qui devait nécessairement aboutir à une condamnation capitale, le temps nécessaire pour se pourvoir d'un défenseur de son choix; c'était une garantie qui ne pouvait lui être refusée.

La cour déclara, qu'elle ne s'opposait pas à ce que les accusés prissent des défenseurs de leur choix, mais

qu'elle ne pouvait leur accorder aucun délai pour les faire venir, que Mr. Lawson Botts remplirait en attendant l'office de la défense; et malgré les protestations des accusés qui refusaient l'avocat nommé d'office, elle passa outre aux débats et continua l'interrogatoire des accusés. John Cook, jeune gentleman de bonne famille, qui avait voué sa vie à la noble cause de l'abolition de l'esclavage, répondit avec la plus grande dignité aux questions, qui lui furent adressées, déclarant, qu'en cherchant à délivrer les esclaves, il obéissait à la voix de sa conscience, qu'il était venu à Harper's Ferry avec le capitaine Brown, aux côtés duquel il avait déja combattu dans le Kansas.

Coppie répondit avec la même fermeté.

Les deux nègres Green et Coppland refusèrent dignement de répondre à ces hommes qui, après les avoir privés du plus précieux des biens, de la liberté, voulaient encore s'arroger le droit de les juger et de les condamner, quand ils cherchaient à recouvrer leur liberté et à délivrer leurs frères. Ces deux natures courageuses comprenaient qu'il n'y avait entre eux et leurs prétendus juges d'autres rapports que la haine de l'esclave pour son maître, du nègre pour le planteur, qui lui a volé sa liberté, qui l'a ravalé au rang de la brute, qui l'a privé de tous les droits, de toutes les jouissances, de tous les biens les plus chers: de la patrie, de la famille, de la liberté; qu'il ne pouvait y avoir entre eux que la lutte et la guerre, que ce tribunal ne renfermait que des victimes et des bourreaux, mais non des juges et des accusés.

Leur attitude stoïque, dont ils ne se départirent pas une minute pendant les débats, était la plus éloquente protestation, qui soit possible de faire contre cette infamie, qu'on appelle l'esclavage, qui, non contente de per-

vertir et de dégrader des hommes par millions, s'érige encore en code inique, en tribunal infâme, élève des prétentions au respect de sa légalité monstrueuse, appelle ses victimes des accusés, se constituant à la fois, dans sa propre cause, juge, partie et bourreau.

Mais ces deux Spartacus noirs, impassibles comme la fatalité, regardaient la mort en face, l'ironie sur les lèvres, le mépris dans le regard, l'indignation sublime sur le front. Ils grandissaient sous leurs chaînes, resplendissaient sous leurs cicatrices, ils sentaient en eux toute leur fière dignité d'hommes, qui faisait battre leurs nobles cœurs, et qui leur disait:

„Soyez fiers du sort, qui vous attend, vous allez bientôt dans la sainte communion du martyr, avec ces héros blessés, qui se sont sacrifiés pour votre raçe, consacrer, en mêlant votre sang au leur, le grand principe de l'égalité humaine, qui ne connaît pas de distinction de couleur, de climat, de race ou de langues; ces voleurs d'hommes, ces destructeurs de consciences, qui se disaient vos maîtres, qui voulaient faire de vous des esclaves, ne réussiront qu'à vous transformer en martyrs. Le sol maudit de la Virginie, régénéré sous la rosée sanglante et féconde, dont vous allez bientôt l'arroser, refusera de nourrir plus longtemps l'arbre détesté de l'esclavage, qui y a été planté, il y a plus de deux siècles, il desséchera sous peu pour faire place à celui de la liberté, qui y croîtra bientôt dans toute sa beauté et dans toute sa force. Dès aujourd'hui on peut prédire que la transformation sera prochaine, car l'heure dernière de vos bourreaux va bientôt sonner, le Moloch de l'esclavage jonchera sous peu le sol Virginien de ses débris.

„Glorieux martyrs, vous êtes l'aurore de la liberté!“

Mais l'odieux tribunal, à qui il fallait une vengeance, pour les rassurer de ses peurs, dont la conscience pervertie par la pratique continuelle de l'esclavage était plus sourde que celle de la plus dégradée de ses victimes abruties dans la servitude, poursuivait, en aveugle, son œuvre de sang.

Le malheureux Stevens avait, comme nous l'avons dit, sept balles dans le corps, dont quatre à la tête, il gisait étendu sur son matelas, inondé du sang de ses plaies, qui s'étaient ouvertes.

Quand le président lui dit: „Accusé Stevens levez-vous et répondez au tribunal!“ le malheureux fit un mouvement pour se soulever, aidé de deux policemen, et un effort pour parler, mais la douleur, que ce mouvement lui occasionna, fut si vive, qu'il murmura quelques mots inintelligibles, pâlit et retomba sans connaissance sur son lit.

Cet incident produisit la plus vive sensation dans l'auditoire, presque composé en entier de gardiens et de soldats; les juges et les jurés tremblaient de voir une de leur proie leur échapper par la mort, l'audience fut un instant suspendue, puis bientôt reprise et continuée par l'audition des témoins à charge, car pour les témoins à décharge, il n'en faut pas parler devant cet honnête tribunal, il n'en veut pas plus que de défenseurs du choix des accusés.

C'est en vain, que John Brown proteste en disant, qu'on lui rende l'argent, qu'il avait sur lui et qui lui a été volé en prison, qu'il en a besoin pour faire citer des témoins à décharge, pour prouver la fausseté des faits et des pièces nombreuses que l'accusation produit contre lui et ses co-accusés; on repousse sa demande, on ne veut pas

même le laisser s'expliquer, et malgré l'état déplorable dans lequel il se trouve par suite de ses nombreuses blessures, le président Parker et l'attorney Hunter l'interrompent à chaque instant et lui coupent brutalement la parole.

Plusieurs témoins furent ensuite entendus, parmi lesquels se trouvaient M. Washington, Ball, Kitmiller et Aldstadt, que John Brown avait retenus prisonniers comme otages pendant deux jours à l'arsénal et qui ne purent s'empêcher, malgré leur peu de sympathies pour des accusés abolitionnistes, qui s'étaient emparés de leurs personnes et qui avaient délivré leurs esclaves, de déclarer, qu'ils avaient été traités par eux avec les plus grands égards et la plus grande humanité, et que c'était à l'accusé Coppie, qui les avait conduits dans un coin, à l'abri des projectiles, au plus fort du combat, qu'ils devaient d'avoir échappé à une mort certaine, sous les balles des assiégeants.

Le petit-neveu du célèbre Washington devait faire de sérieuses et amères réflections, si la vue continuelle de l'esclavage n'a pas complétement perverti son sens moral, en voyant la manière barbare, dont ses glorieux compatriotes se conduisaient envers ces hommes, qui lorsqu'il était leur prisonnier, l'avaient pourtant traité avec tant d'égards: l'indignation devait soulever son cœur, la rougeur de la honte colorer son front à un pareil spectacle.

Quand les dépositions de ces témoins furent achevées, l'audience fut close et les débats renvoyés au lendemain.

Reconduisez les captifs dans leurs prisons, dit le président Parker; mais si la moindre tentative est faite pour les délivrer, *tuez les tous sans pitié et sans misericorde!*"

On voit, que l'honnête président avait grande peur que ses victimes ne lui échappassent vivantes.

On est saisi d'horreur, quand on songe à tout ce que cette recommandation féroce a d'atroce et de dangereux, car le président Parker, dont le nom passera à la postérité entre ceux de Jeffreys et Laubardemont, mettait ainsi la vie des malheureux accusés à la merci d'une vile populace et de quelques argousins serviles. Il suffisait que quelques misérables, dans la but de faire massacrer les prisonniers, fissent mine de vouloir les délivrer, pour que leurs gardiens, au lieu de défendre leurs prisonniers, les égorgeassent impitoyablement, ainsi qu'ils en avaient reçu l'ordre formel.

V.

Quatrième journée de la passion du Christ des noirs et de ses disciples.

AUDIENCE DU 27 *OCTOBRE* 1859.

Comme la veille, les accusés furent amenés devant la cour malgré les blessures nombreuses et dangereuses de deux d'entre eux.

Stevens, par suite de ses souffrances de la veille, était encore dans un état plus déplorable ; il éprouvait des douleurs si atroces, qu'il resta toute la journée couché sur son matelas, sans pouvoir faire un seul mouvement. Sa respiration oppressée était courte et haletante, et on s'attendait à chaque instant à le voir rendre le dernier soupir.

Il ne put prendre aucune part aux débats du procès, ni proférer une seule parole; ses plaies, qui s'étaient rouvertes, saignaient comme la veille, et son sang tombait goutte à goutte sur le plancher, où il se coagulait. Il était ridicule et odieux, de le forcer d'assister dans un pareil état aux séances de la cour, car non seulement il n'était d'aucune utilité aux débats, mais encore il les troublait souvent par le bruit de sa respiration

entrecoupée et par les soupirs, que lui arrachaient les douleurs et la fièvre dévorante qui le rongeaient. Mieux aurait valu certainement apporter un cadavre à l'audience, il aurait été tout aussi utile que lui, et au moins il ne l'aurait pas interrompue.

John Brown, quoique d'une faiblesse extrême, semblait cependant aller un peu mieux, ses paupières étaient moins enflées, que la veille, mais ses blessures à la tête le rendaient presque sourd, et faisaient, qu'il ne prenait part aux débats, qu'avec la plus grande difficulté, ses blessures aux reins le faisaient aussi horriblement souffrir et l'obligeaient à rester pendant toute l'audience étendu de côté sur son matelas.

Aussi sollicita-t-il un nouveau sursis de la cour, afin d'avoir le temps de se remettre un peu.

— Mon état m'empêche complétement de suivre les differentes phases d'un procès régulier, dit-il, je me sens extrêmement faible, par suite de mes blessures aux reins. Pourtant je suis moins mal qu'hier, et je ne demande, qu'un court délai, après lequel je pourrai, ce me semble, suivre les débats; un vieux proverbe dit, qu'au diable même on laisse ses droits, me refusera-t-on celui qui n'a jamais été retiré à un accusé, et le temps de reprendre la force indispensable pour pouvoir me défendre. Mes blessures à la tête m'empêchent d'entendre distinctement, et je n'ai pu comprendre les paroles que vient de prononcer le président de la cour, je demande donc un petit délai, pour me rétablir un peu, et la cour en toute justice ne peut me le refuser.

L'attorney Hunter craignait, qu'un délai de deux ou trois jours ne lui arrachât ses victimes et il avait hâte, d'en finir ainsi que toute la cour, car comme l'avait dit

John Brown, ses compagnons et lui étaient condamnés d'avance, et tout annonçait, que l'on ferait forcément aboutir leur procès à des condamnations à mort. Comment des ennemis pourraient-ils juger loyalement des ennemis? Aussi l'attorney s'opposa de toutes ses forces à tout délai. Il n'est pas convenable dans mon opinion, dit-il, de différer les débats d'un seul jour, il y a danger dans tout retard, et surcroît de frais pour la communauté. Il est inutile d'accorder aux accusés le bénéfice d'un procès séparé, *ainsi qu'une trop grande latitude de langage.* Brown a une raison secrète, pour demander un sursis, ajouta-t-il, il attend un défenseur du Nord, mais il est bien douteux que l'avocat, qu'il a réclamé, se rende à son appel.

Mr. Green, avocat, qui avait bien voulu assister John Brown, en attendant l'arrivée de son défenseur, fit observer à la cour, que Mr. l'attorney de district avait tort de faire un grief à John Brown de vouloir attendre son défenseur, et surtout d'en arguer pour lui refuser le délai, qu'il sollicitait, et qui n'était malheureusement que trop justifié par l'état de souffrance de son client et de Stevens, qui ne leur permettait pas de pouvoir suivre les débats; que l'humanité comme la justice commandaient impérieusement de leur accorder le temps strictement nécessaire, pour que leur état leur permît de pouvoir prendre part à leur procès d'une manière fructueuse, et de se défendre. Que si, comme le dit Mr. l'attorney Hunter, pour éviter des frais à la communauté, il est convenable de ne pas différer les débats d'un seul jour, et que s'il est utile de ne pas accorder aux accusés une trop grande latitude de langage, il eût été préférable, comme l'a dit

John Brown, à l'audience d'hier, „pour éviter des peines inutiles, de couper court à ce procès et d'en finir de suite."

„Si la défense ne doit pas être libre, si on refuse à des accusés malades le temps nécessaire pour se rétablir, si on veut les empêcher de prendre des défenseurs de leur choix, à quoi bon cette défense incomplète? à quoi bon ce simulacre de procès? à quoi bon tous ces interrogatoires faits à des accusés, que leurs blessures empêchent de répondre?"

„Si vous voulez leur sang, prenez-le à l'instant même, veuillez en finir, et ne les insultez pas comme des barbares par un procès dérisoire, où il n'y a pour les accusés aucune des garanties, qui sont exigées par *la justice et l'humanité.*

Après cette défense énergique, M. Harding, second attorney de district, répliqua dans le sens contraire.

Le président, usant de son pouvoir discrétionnaire, fit appeler deux médecins de son choix et deux geôliers, pour les consulter sur l'état de John Brown.

Ce fut en vain, que M. Green, avocat, s'opposa à cette manière de procéder, en faisant observer, que la déposition de deux geôliers au service et à la discrétion de l'administration ne pouvait avoir aucune valeur; qu'il demandait en outre pour son client la faculté de faire venir deux hommes de l'art pour constater son état contradictoirement avec ceux nommés par M. le président. La cour repoussa ses réclamations et ordonna que les geôliers et les médecins fussent interrogés immédiatement.

Comme on devait s'y attendre les médecins virginiens, aussi intéressés dans la question de l'esclavage, que le tribunal, declarèrent que les blessures de John Brown

n'affectaient ni son ouïe ni son intelligence: et les geôliers dirent qu'il conversait librement et facilement dans sa prison.

Sur quoi la cour rendit un arrêt qui ordonnait de passer outre aux débats.

M. Green protesta contre cette décision inique, en disant, que s'il ne se retirait pas immédiatement devant une pareille violation des droits de la défense, c'était uniquement pour ne pas abandonner des hommes à moitié morts et dans la plus grande impossibilité de faire respecter leurs droits foulés aux pieds.

Le tribunal eut l'impudeur de continuer les débats, mais les accusés refusèrent de répondre, ce qui du reste était matériellement impossible pour John Brown et pour Stévens, qui perdirent plusieurs fois connaissance de douleur et de faiblesse.

L'audience fut donc de nouveau suspendue, et, vu l'heure avancée renvoyée au lendemain.

Comme la veille, le président Parker ordonna aux policemen et aux geôliers, *de tuer sans pitié tous les prisonniers, si quelque tentative était faite pour leur délivrance.*

Et ces malheureux furent reconduits chacun dans un cachot séparé, où on leur mit les fers aux mains et aux pieds. John Brown et Stévens, qui ne pouvaient faire un mouvement, furent portés sur leurs matelas. En partant, comme en venant au tribunal, une longue trainée de sang marqua leur passage.

VI.

Cinquième journée de la passion du Christ des noirs et de ses apotres.

AUDIENCE DU 28 *OCTOBRE* 1859.

Comme aux audiences précédentes, John Brown et Stévens sont étendus sur des matelas ensanglantés. Les quatre autres accusés sont enchaînés, et de nombreux gardiens et des policemen les surveillent; les mêmes précautions militaires sont observées dans la cour du tribunal et jusque dans le prétoire.

M. l'avocat Hogt, du barreau de Boston, sur la demande de John Brown, se présente à la barre, il est arrivé en toute hâte pour prêter son concours à son client.

M. Hunter, attorney de district, demande à M. Hogt, s'il peut fournir la preuve qu'il est avocat.

M. Hogt répond que, dans son empressement à venir assister John Brown, il n'a pris aucun papier prouvant sa qualité, mais qu'il exerce depuis longtemps la profession d'avocat; que s'il avait prévu cette objection, il se serait muni des pièces nécessaires, mais que puisque John Brown le connaissait et avait confiance en lui, il pensait que ce motif devait être suffisant aux yeux de la cour.

Mais l'attorney Hunter, qui redoutait l'habileté de l'avocat de John Brown, insista pour le faire repousser, en disant: que la cour ne pouvait admettre un défenseur inconnu, que tout le monde pouvait ainsi se dire avocat, et que ce n'était pas une raison pour être admis à plaider, qu'en conséquence il priait la cour de ne pas autoriser M. Hogt à défendre l'accusé.

Le tribunal allait en délibérer, quand M. le sénateur Mason se présenta à sa barre et déclara, qu'il connaissait personnellement l'honorable M. Hogt, qui était effectivement un avocat de talent et de probité, du barreau de Boston, et qui jouissait d'une grande estime.

Cette déclaration spontanée souleva un murmure d'approbation dans l'auditoire et surtout parmi les autres avocats. Force fut donc à l'attorney Hunter de retirer son opposition, et les débats furent repris.

L'attorney lut alors un grand nombre de lettres et de documents relatifs à l'accusation qui pesait sur les inculpés, ainsi que l'acte d'association pour l'abolition de l'esclavage, dont nous avons déjà parlé, et dont il voulait absolument dénaturer le sens, en le présentant comme une constitution politique, destinée à remplacer la constitution des États-Unis, „ce qui constitue, dit-il, le crime de haute trahison au premier chef.“

M. l'avocat Green, commença la défense en faisant observer aux jurés, qu'ils sont juges du fait de la loi, mais que le doute doit profiter aux accusés. Il faut prouver qu'il y a eu complot contre la sûreté de l'État, car la loi est positive à cet égard; les avœux que les insurgés pourraient avoir faits, en dehors de cette enceinte, ne peuvent être invoqués contre eux, et dans le cas où l'accusation parviendrait, au moyen de preuves positives, à établir qu'il

y a eu complot, ce qui n'est rien moins que prouvé, il faudrait encore démontrer que c'est dans la Virginie, que le complot a été tramé, car si la conjuration avait été conçue dans le Maryland ou dans les limites de l'arsenal fédéral, le tribunal virginien serait incompétent, et ce serait une cour du Maryland ou le tribunal fédéral, qui devrait juger cette affaire.

L'honorable avocat cite à l'appui de sa thèse une décision de M. l'attorney général Cushing, relative à un cas tout à fait identique.

Il fait encore observer que si, conformément à l'accusation de M. l'attorney Hunter, les prévenus avaient l'intention de détruire la constitution fédérale et de la remplacer par celle trouvée chez John Brown, le tribunal était incompétent, et qu'ils devaient être traduits devant une cour fédérale;

Que la même argumentation s'appliquait aux événements qui s'étaient passés dans l'intérieur de l'arsenal fédéral, dont la confédération était seule juge, que les accusés ayant été arrêtés, sur une propriété fédérale, par les troupes de la marine fédérale, ils devaient être jugés par un tribunal fédéral;

Qu'en conséquence il concluait à ce qu'il plaise à la cour de se déclarer incompétente et de renvoyer les accusés devant le tribunal fédéral.

Mais la cour, sur la réquisition de l'attorney Hunter, rejeta les conclusions de M. Green et se déclara compétente.

M. Botts, défenseur des accusés, se leva ensuite, et fit un appel à l'impartialité absolue du jury, qui ne devait se décider que sur des preuves matérielles, et mettre de côté toute conviction antérieure, qui pourrait avoir une

autre origine, car, dans des questions aussi graves que celles qui s'agitaient devant la cour et qui devaient décider de la vie de plusieurs accusés, les membres du jury ne devaient se prononcer qu'avec la plus grande circonspection, et leur conviction devait être aussi éclairée qu'indépendante.

Il y a en effet une grande différence entre le but avoué par les accusés, d'avoir voulu délivrer des esclaves, et celui que leur attribue l'accusation, d'avoir cherché à renverser la constitution fédérale, ce qui constituerait le crime de haute trahison.

Que les autres crimes, qu'on leur reprochait, n'étaient pas plus fondés, puisque dans les douze ou quinze heures pendant lesquelles ils ont été les maîtres de Harper's Ferry, ils n'ont pas répandu une seule goutte de sang, qu'ils se sont contentés de délivrer quelques esclaves, mais sans faire usage de leurs armes, qu'ils ont pris quelques otages pour assurer plus facilement leurs projets de délivrance, mais sans exercer contre eux le moindre sévice; qu'ils les ont au contraire traités avec la plus grande humanité, ainsi que leurs prisonniers l'ont eux-mêmes déclaré; qu'ils auraient pu également arrêter le convoi du chemin de fer, allant à Charlestown, mais qu'ils l'ont laissé continuer sa route; qu'ils n'ont pas délivré les nègres, pour les pousser au massacre de blancs, puisque pas plus qu'eux, ceux qu'ils avaient mis en liberté n'ont exercé le moindre acte qui puisse leur être reproché contre la population blanche; qu'ils n'ont fait, en leur rendant la liberté, qu'exercer un impérieux devoir, qui leur était dicté par la morale, la religion, la justice et leur conscience; qu'ils voulaient détruire une iniquité flagrante bien loin de commettre un acte injuste et répréhensible;

Qu'ils ne s'étaient servi de leurs armes qu'à leur corps défendant, pour éviter d'être massacrés comme leur malheureux collégue Thompson, qui fut traîtreusement mis à mort après s'être rendu, sur l'assurance qui lui avait été donnée d'avoir la vie sauve, ou comme le malheureux fils de Brown, qui fut blessé mortellement et traîtreusement, pendant que flottait le drapeau parlementaire.

Les accusés n'ont donc fait qu'user du droit de légitime défense, en se servant de leurs armes. Il y a eu, il est vrai, des personnes tuées, mais pour entraîner la peine de mort réclamée par l'accusation, le meurtre doit être prémédité, ce qui n'a pas eu lieu; il ne donne lieu, dans ce cas, qu'à une pénalité du second degré qui est l'emprisonnement; et la résistance ayant eu lieu dans un établissement fédéral, le tribunal de Charlestown est incompétent pour juger ce fait, ainsi que l'a déjà prouvé M. Green, etc. etc. L'honorable défenseur termine, en faisant ressortir, que John Brown et ses compagnons *ont été mus, par les sentiments les plus élevés et les plus nobles, qui aient jamais animé le cœur humain;* que leurs intentions étaient des plus pures; qu'ils ne voulaient détruire ni propriétés ni existences, que leur courageuse résistance, leur magnanimité envers leurs prisonniers, leur héroïsme sans exemple, pendant le combat, leur attitude pleine de dignité et de noblesse devant la cour, leur mépris de la mort et leur attachement à leurs principes et à leurs convictions, les réponses sublimes de John Brown, de Stévens et de Cook, prouvent suffisamment qu'ils étaient guidés par les sentiments les plus purs et le plus élevés, dans lesquels il n'entrait pas l'ombre d'un interêt personnel, car au contraire ils sacrifiaient

tout à leurs convictions, jusqu'à leur propre existence sans jamais avoir rien à espérer.

N'est-ce donc pas assez pour John Brown, pour ce noble vieillard, d'avoir déjà vu tomber quatre de ses malheureux enfants à ses côtés en combattant pour la même cause que lui, et d'être prisonnier, couvert de blessures dangereuses, qui l'empêchent d'entendre, presque de parler et de se tenir autrement que couché? n'est-ce donc pas assez pour Stévens, d'être à chaque instant prêt à rendre le dernier soupir sur son lit de torture avec ses sept balles dans le corps, et son sang, qui coule et teint les dalles de ce tribunal.

Le jeune Cook, entraîné par son esprit chevaleresque et l'enthousiasme de son âge, dans cette entreprise périlleuse, séparé de sa jeune épouse et de ses petits enfants; Coppie, le généreux Coppie, qui, au plus fort du combat, quand une grêle de balles sifflaient autour de lui, sans se préoccuper de son propre danger, prenait, au péril de sa vie, la précaution de mettre les prisonniers en lieu sûr pour les preserver de toute atteinte; les deux nègres Green et Coppeland, qui n'ont commis d'autre crime, que de combattre pour leur liberté et pour celle de leur race; tous ces hommes, en un mot, sont-ils donc des malfaiteurs, des criminels dignes du dernier supplice?

Sont-ils des traîtres et des assassins, comme le dit M. l'attorney Hunter?

Ou sont-ils des hommes de courage et de conviction dévoués corps et âme à la plus noble des causes?

En posant ces deux questions à Messieurs les jurés, nous avons la profonde conviction qu'ils les résoudront comme nous dans un sens affirmatif, et que nos clients seront sauvés.

L'attorney Hunter répliqua à M. Botts, en soutenant de toutes ses forces l'accusation, en sollicitant la cour de vouloir bien clore les débats, la défense ayant, selon lui, suffisamment usé de la liberté qui lui avait été accordée et MM. les jurés étant suffisamment éclairés, et tout nouvel attermoiement pouvant entraîner les plus graves complications et avoir les plus grands dangers pour la tranquillité publique.

John Brown se souleva alors péniblement, demanda la parole et s'adressa d'une voix éteinte en ces termes au tribunal:

„Malgré les assurances les plus formelles qui m'avaient été données, je vois que mon procès n'est qu'une ignoble comédie. Je remercie les deux défenseurs que vous venez d'entendre, et je n'attendais rien de moins de leur loyauté.

„Quand on m'a arrêté, j'avais 260 dollars en argent, qu'on m'a pris; j'en ai besoin maintenant pour ma défense et on refuse de me les rendre, et il m'est impossible sans cet argent de faire assigner mes témoins et d'obliger les shériffs à les amener aux pieds de la cour.

„Le nouvel avocat, que Boston m'a envoyé et que je n'ai jamais vu, a besoin de s'entendre avec moi sur quelques points de ma défense, je demande donc comme une faveur toute spéciale, mais de toute justice, que la cause soit renvoyée à demain à midi.“

L'attorney Hunter s'opposa de nouveau énergiquement au renvoi de la cour.

M. Hogt, l'avocat de Boston, nouvellement arrivé, prit ensuite la parole. Il expliqua qu'il n'avait pas encore eu le temps de prendre connaissance des lois spéciales de la Virginie, que l'acte d'accusation lui était en-

core inconnu, qu'il n'avait pas non plus pu conférer avec son client, qu'il lui avait par conséquent été impossible, dans ces conditions, de préparer son système de défense et qu'en outre, le temps lui aurait manqué pour le faire; qu'il attendait dans la soirée un magistrat eminent de l'Ohio, qui venait lui prêter le concours de ses lumières; que la fin de la journée et la matinée du lendemain lui étaient indispensables pour étudier sa cause; qu'il priait la cour de prendre toutes ces raisons en considération et de faire droit à la demande de son client et à ses réclamations, en renvoyant les débats au lendemain à midi; qu'il y aurait manque de respect à la loi, à la liberté de la défense et inhumanité de refuser la juste requête qu'il adressait au tribunal.

M. Hunter persista néanmoins dans sa précédente opposition: il prétendit que le moindre délai était inutile et dangereux; que la culpabilité des prévenus était suffisamment établie par les témoignages entendus; que la cour ne pouvait prendre en considération la prétendue ignorance des lois de la Virginie de M. Hogt, qui doit connaître les lois de l'État où il veut plaider.

Devant cette persistance de l'accusation MM. les avocats Green et Botts déclarent qu'ils se retireront immédiatement, si la cour ne fait pas droit à la demande de leur collégue Hogt et de leur client, car ils craindraient que leur présence ne soit considérée comme un acquiessement tacite à cette violation du droit, et ils ne veulent pas se rendre complices d'une pareille iniquité, qui souillerait à jamais leur réputation et leur mémoire.

„Ce procès s'instruit à la face du monde, dit M. Botts, il ne faut pas que tous les hommes impartiaux aient le droit de dire, qu'il n'y avait pas ici des juges et des accusés, mais seulement des bourreaux et des victimes.“

Devant la résolution énérgique des défenseurs d'abandonner immédiatement la salle, la cour céda et renvoya la séance au lendemain.

Comme à la fin des deux audiences précédentes le président Parker donna ordre aux gardiens et aux soldats *de tuer sans pitié les prisonniers* à la moindre tentative faite pour les délivrer.

VII.

Cinquième journée de la passion du Christ des noirs et de ses apotres.

AUDIENCE DU 28 *OCTOBRE* 1859.

La cour entre en séance à dix heures du matin.

John Brown et Stevens sont toujours étendus sur leurs matelas et semblent aussi souffrants qu'aux audiences précédentes, Stevens a l'air encore plus faible et plus épuisé il ne donne plus un signe de vie, on dirait un de ces cadavres que les saints inquisiteurs faisaient apporter devant eux pour les condamner au bûcher.

Il ne peut répondre à aucune des questions qui lui sont adressées.

Deux nouveaux avocats sont venus prêter leur concours aux accusés, ce sont M. Samuel Chilton, avocat du barreau de Washington, et M. Henri Griswold de Clèveland. Ce qui porte à cinq le nombre des défenseurs.

Les nouveaux avocats font observer la cour que, nouvellement arrivés à Charlestown, ils ont besoin de s'entendre avec leurs clients et surtout avec leurs honorables

collégues pour préparer leur défense et accomplir utilement et convenablement la mission délicate qu'ils ont acceptée.

Ils n'ont pas encore pu non plus prendre connaissance des pièces du procès, ni de l'acte d'accusation, un délai leur est donc nécessaire. Dans aucun pays, disent-ils, on ne refuse à un accusé le temps de s'entendre avec son avocat pour préparer sa défense.

Ils espèrent que la cour ne se départira pas de cette règle élémentaire de la plus stricte justice. Car il y a sept accusés et seulement cinq avocats; la défense n'abuse donc pas de ses priviléges et la cour aurait mauvaise grâce à lui refuser ce qui n'est seulement qu'une partie de ses droits.

L'attorney s'oppose de nouveau à tout sursis, en disant que la cour a déjà usé d'une trop grande indulgence envers les accusés, en renvoyant inutilement la cause, que les faits qui leur sont reprochés sont patents, que ces atermoiements prolongés ne servent qu'à créer des dangers et à entraver l'action de la justice. Qu'il s'oppose de toutes ses forces à ce nouveau délai et qu'il prie la cour de vouloir bien continuer sa séance par l'audition des témoins qui restent encore à entendre.

Les personnes citées sont unanimes à déclarer, que John Brown et ses compagnons n'ont exercé aucune violence inutile contre elles, qu'excepté le fait de la délivrance de quelques esclaves, ils ne peuvent rien leur reprocher. Les ouvriers de l'arsenal, qui ont été arrêtés et retenus prisonnier, declarent tous qu'ils ont été traités avec les plus grands égards.

Une fois l'audition des témoignages achevée, le juge se prépare à faire le résumé des débats et à soumettre les questions au jury. Mais John Brown, se soulevant à

demi sur son lit, demande qu'on entende la réplique de ses défenseurs avant de poser les questions, et qu'ainsi qu'ils l'ont déjà réclamé, il demande que la cause soit renvoyée au lendemain pour s'entendre avec eux. Il soutient aussi que l'accusation a produit contre lui des pièces fausses, qui tendent à compromettre des tiers absents; qu'il lui sera facile de prouver la fausseté de ces documents et de les réduire à néant. Ce n'est pas pour lui qu'il insiste autant, ni pour marchander ainsi un jour ou deux d'existence de plus, car il ne craint pas la mort, il prie la cour de vouloir bien oublier sa personnalité pour ne se souvenir que de l'interêt des personnes absentes qu'on veut impliquer dans cette affaire. Et elle ne doit pas permettre que la supression des débats laisse planer sur des citoyens honorables du Nord des soupçons qu'il est en mesure de détruire.

Malgré l'opposition et les plus vives protestations de l'attorney Hunter, la cour accorde vingt-quatre heures aux défenseurs pour s'entendre eutre eux et avec leurs clients.

Et après la recommandation d'usage de tuer les prisonniers, à la moindre tentative de délivrance, ces derniers sont reconduits dans leurs cachots.

VIII.

Sixième journée, condamnation du Christ des noirs.

AUDIENCE DU 1 *NOVEMBRE* 1859.

La cour entre en séance à neuf heures du matin.

John Brown et ses compagnons montrent toujours le même courage et la même dignité. Le premier ainsi que Stevens sont toujours bien souffrants et couchés sur leur matelas.

Le père Brown quoique toujours très-faible semble cependant moins souffrir et entendre un peu mieux. Mais le malheureux Stevens est toujours plus faible et plus mal, il ne peut prendre aucune part aux débats, ni répondre à aucune des questions qu'on lui adresse.

Il y a vraiment cruauté à forcer un homme dans un pareil état, toujours sur le point de rendre le dernier soupir, à assister tous les jours aux débats d'un tribunal. Et surtout de l'exposer aux douleurs et au danger du transport.

Toute la salle de l'audience est garnie de gardiens, de soldats et de curieux, l'affluence est extraordinaire, il n'y a pas une seule place inoccuppée.

Le deux nouveaux défenseurs, MM. Chilton et Griswold, prennent successivement la parole et font valoir en faveur de leurs clients toutes les raisons propres à leur concilier l'esprit des jurés et à intéresser ceux-ci en leur faveur. Ils montrent la tentative de Harper's Ferry, comme le resultat des passions les plus généreuses, des convictions les plus nobles, jointes chez John Brown à un sentiment réligieux très exalté, qui lui font considérer l'esclavage, comme la plus monstrueuse des iniquités, qu'il est permis de détruire par tous les moyens, et contre laquelle il est juste de s'insurger, que l'on doit renverser même par la force.

Cette opinion généralement admise chez tous les peuples civilisés, consacrée par la morale et par la réligion, ne peut en toute justice être imputée à crime aux prévenus; car en cherchant à délivrer les esclaves de Harper's Ferry, ils n'ont fait que se conformer à ces doctrines. On ne peut donc pour ce fait, requérir contre eux une condamnation capitale.

Ils en appellent à la conscience de MM. les jurés, car s'ils déclaraient John Brown et ses compagnons coupables, pour ce fait, ce serait implicitement reconnaitre que devant ce tribunal virginien, l'exercice de la vertu, la mise en pratique des doctrines les plus saintes, de la morale la plus pure et de l'Évangile, sont des crimes punissables de mort. On ne veut pas consacrer une théorie aussi monstrueuse par un verdict de culpabilité, et l'inscrire dans l'histoire de la colonie et de l'humanité avec le sang de sept malheureux.

Quant au crime de haute trahison reproché aux accusés, leurs défenseurs démontrent qu'aucun fait ne vient corroborer une pareille accusation inventée pour le besoin de la cause. Car l'insurrection de Harper's Ferry, n'avait

qu'un but, la délivrance des esclaves; tout le prouve, le fait est patent, il saute aux yeux comme la lumière du soleil en plein midi, c'est en vain que l'accusation cherche à le dénaturer, en voulant lui en attribuer un autre.

Le fameux règlement trouvé chez John Brown et dont on veut lui faire un crime, que l'on ne craint pas de vouloir transformer en une constitution fédérale destinée à remplacer celle qui nous nuit est au contraire une preuve de plus du respect des accusés pour nos institutions politiques. Nous lisons en effet dans le préambule de cet acte d'association:

„Attendu qu'il (l'esclavage) viole directement les vé-„rités évidentes et éternelles contenues dans notre *declara-„tion d'indépendance*, etc.

On voit donc que les accusés loin de vouloir renverser la constitution, voulaient au contraire la faire respecter de ses violateurs, qui ne craignent pas, au mépris de son texte formel, de continuer la pratique de cette grande iniquité: *l'esclavage!*

Quant à l'accusation de meurtre articulée contre les accusés, leurs défenseurs n'ont pas de peine à prouver que leurs compagnons en ont été victimes, mais qu'ils ne s'en sont jamais rendus coupables. N'ont-ils pas, en effet, traité avec la plus grande humanité leurs prisonniers et leurs otages? Pendant tout le temps qu'ils ont été les maîtres de la ville, ont-ils repandu une seule goutte de sang? N'ont-ils pas, au contraire, témoigné du plus grand respect pour la vie des habitants? Quand ils ont fait usage de leurs armes, n'était-ce pas à leur corps défendant, après qu'on eut lâchement assassiné leurs camarades prisonniers, et qu'on eut tiré sur eux comme sur des bêtes fauves, sans sommation?

N'étaient-ils pas dans le cas de légitime défense? un contre cent?

N'ont-ils pas été en butte aux plus indignes cruautés, aux plus lâches assassinats, aux plus infâmes trahisons?

Le malheureux Tompson fait prisonnier, n'a-t-il pas été traitreusement assassiné aux mépris de la parole donnée de respecter sa vie, des lois de la guerre et de l'humanité? N'a-t-on pas poussé la férocité jusqu'à le jeter dans la rivière, et quand on l'a vu se sauver à la nage, malgré ses nombreuses blessures, n'a-t-on pas eu la barbarie de tirer sur lui et de l'achever dans la rivière? C'est en vain qu'une courageuse jeune fille, voulant le sauver, lui fait un rempart de son corps; ses bourreaux, insensibles à la voix de l'humanité, la repoussent brutalement et la massacrent impitoyablement?

Quand John Brown, pour éviter l'effusion inutile du sang envoya un parlementaire avec un drapeau blanc et qu'il fit cesser le feu de ses compagnons, les assiégeants n'ont-ils pas continué de tirer sur lui et blessé traitreusement le malheureux Stevens, un des fils de John Brown qui est mort des blessures qu'il a reçues dans les mêmes circonstances, au mépris du drapeau parlementaire et de la suspension du combat?

Ainsi que l'ont démontré MM. Chilton et Griswold, les accusés n'avaient réellement commis aucun des crimes qui leur sont reprochés.

L'insurrection en elle-même ne peut être considérée comme un crime, car si ce droit primordial, sans lequel aucune révolution réligieuse, politique et sociale n'eût été accomplie, est sacré, c'est certainement quand il s'agit de combattre et de détruire l'esclavage, c'est-à-dire quand

c'est pour arracher toute une race d'êtres humains à la plus abjecte dégradation, pour leur restituer leurs droits, pour les relever, ressusciter leur conscience, leur restituer leur âme, leur volonté, leur libre arbitre, leur responsabilité, en un mot, en faire des hommes, plus que des hommes, des citoyens, des pères de famille, des époux, des producteurs libres, des défenseurs du droit et de la justice. Car l'esclavage se montre si hideux, que les poètes n'ont pas osé le placer au nombre des démons qui peuplent leur enfer, tant il est affreux; il détruit tout chez ses victimes; il en fait des machines inconscientes, des instruments passifs, obéissant à la volonté du maître, sans initiative, sans volonté, sans lumière morale, sans règle du droit, des êtres monstrueux en dehors de l'humanité, plus bas que la brute dont ils n'ont pas l'instinct, reproduisant l'espèce dans des accouplements forcés sous le commandement de maître, pour perpétuer le mal dont ils sont victimes, ignorant le juste et l'injuste, qu'on étouffe à dessein chez eux. On a obscurci leur conscience pour éteindre en eux toute lumière, on a brisé pour eux tous les liens les plus doux et les plus chers à l'humanité, ceux de l'amour, de la famille, de la cité, de la patrie.

Et c'est pour avoir voulu détruire cette iniquité faite loi, qui corromp les mœurs, que John Brown et ses compagnons se sont insurgés, c'est pour avoir voulu, nouveaux Promethées, allumer chez les esclaves le feu sacré qui consume leurs défenseurs. C'est pour cela qu'on invoque la mort contre ces nouveaux créateurs qui ont fait le rêve sublime de transfigurer dix millions de malheureux privés de toute liberté et de toute lumière, en les rendant au soleil des intelligences et de la liberté. Si les jurés de Charlestown descendent dans leur conscience, au lieu de

consulter leurs interêts oseront-ils déclarer que ces six hommes sont coupables de vol, de meurtre et de haute trahison? Oseront-ils en faire des cadavres.

Mais supposons un instant que combattre l'iniquité puisse être un crime aux yeux de la justice, que vouloir délivrer des hommes d'entre les mains de ceux qui leur ont tout ravi, qui leur ont pris jusqu'à la liberté de leur personne, qui leur ont ôté jusqu'à leur qualité d'hommes fût un vol; qu'avoir essayé de faire triompher la justice, de restaurer le droit, fût un crime de haute trahison, voyons si les circonstances dans lesquelles ce crime a été commis sont de nature à entraîner la peine capitale.

Pour que le meurtre soit puni de la peine de mort, il faut qu'il ait été prémédité; dans le cas contraire, il ne donne lieu qu'à l'imprisonnement. Or les prévenus ont-ils tué avec préméditation? Poser cette question c'est la resoudre, car ce n'est qu'à la dernière extrémité, à leur corps défendant, après avoir essuyé le premier feu de leurs adversaires, qu'ils se sont decidés à faire usage de leurs armes, ainsi que la chose a déjà été demontrée. On ne pourrait donc, dans l'hypothèse la plus défavorable, les condamner qu'à l'emprisonnement en leur appliquant toute la rigueur de la loi.

Ensuite les défenseurs abordent la plus sombre partie du drame qui se joue devant la cour: Dans quel état les malheureux accusés, sont-ils trainés devant la tribunal?

Qu'on jette un coup d'œil sur John Brown et sur Stevens, étendus ensenglantés sur leurs matelas, ne pouvant presque pas respirer, ni bouger, poussant des gémissements étouffés, arrachés par la douleur que leur cause, leurs nombreuses blessures et par la fièvre qui les devore ne pouvant supporter le moindre mouvement, qui est pour

eux un affreux supplice, qui leur fait perdre connaissance. Le premier, John Brown, est presque sourd par suite de ses nombreuses blessures à la tête, car ses ennemis ne l'ont pas épargné; ils se sont rués en foule sur lui et l'ont frappé à coup redoublés, une fois par terre; Stevens a encore été plus maltraité que lui au moment où le parlementaire s'avançait, et pendant que lui et ses amis suspendaient leur feu, ses ennemis acharnés ont fait par trahison une décharge sur lui et l'ont percé de sept balles, dont une dans le bras, deux dans le poitrine et quatre dans la tête; aussi le malheureux ne donne-t-il à l'audience d'autre signe de vie que celui de sa respiration entrecoupée. Les minutes de leur longue agonie pourraient se compter par le bruit monotone que fait leur sang en tombant goutte à goutte sur le parquet. Ce sablier compte pourtant trop lentement le temps qui leur reste encore à vivre au gré de leurs accusateurs, qui ne rougissent pas de dire qu'il faut en finir de suite, *que tout delai est dangereux*, *qu'il entraine des frais*, *qu'il ne faut pas accorder une trop grande latitude à la defense*, etc., et c'est contre des accusés dans un pareil état que le président Parker a poussé la barbarie jusqu'à prononcer à la fin de chaque audience des paroles de mort en disant: *Si la moindre tentative est faite pour les delivrer, tuez-les sans pitié et sans miséricorde!*

Nous nous adressons, dirent les défenseurs, non seulement à la conscience des jurés, mais encore à celle de tous les amis de l'humanité, de tous les magistrats, de tous les gens de bien, de tous les hommes en un mot, dignes de ce nom, de tous les pays du monde, et nous leur demandons si jamais on vit un spectacle semblable à celui qui se déroule devant cette cour. Est-il convenable?

est-il digne? est-il humain? est-il profitable de le donner?

Qu'on réponde si on l'ose?

N'y a-t-il pas eu assez de sang dans cette lugubre tragédie, faut-il donc encore celui de ces héros, de ces six martyrs?

Le jury l'accordera-t-il? Nous ne le pensons pas.

Les autres défenseurs des accusés prirent successivement la parole.

M. Green, reprend son habile argumentation, il prouve que les accusés n'ont fait aucun complot contre la sûreté de l'État, que l'accusation n'a produit aucune pièce à cet égard, que le doute doit leur être profitable, que la loi est positive à cet égard.

Mais que si malgré l'évidence la cour, trompée par l'accusation, voyait un complot contre l'État là ou il n'y a eu qu'une tentative généreuse de délivrer des esclaves, il lui était facile d'établir que ce pretendu complot aurait alors été ourdi en dehors de la Virginie et mis à exécution dans l'arsenal fédéral, où les accusés ont été arrétés, et que dans ces deux cas le tribunal virginien est incompétent. Dans cette situation délicate, la cour ne voudra pas se rendre coupable d'une usurpation de pouvoir irrémédiable par six condamnations à la peine capitale.

M. Botts s'adresse aussi à l'impartialité du jury, il supplie la cour de ne pas se prononcer en l'absence de preuves matérielles, car ainsi que l'ont surabondamment prouvé ses honorables collégues, les accusés ne se sont pas rendus coupables des crimes qu'on leur reproche. Qui donc excepté l'attorney Hunter oserait soutenir, après les débats qui viennent d'avoir lieu, que les accusés sont des coupables de haute trahison qui voulaient renverser la consti-

tution fédérale ou briser le pacte de la Virginie? qui donc oserait dire que les héros de la plus sainte et de la plus noble des causes, qui sont là devant cette cour, chargés de chaînes ou couverts de sang, et à qui l'histoire impartiale tressera les couronnes de la gloire immortelle et donnera les palmes du martyre, sont de lâches assassins coupables de meurtre avec préméditation? Certainement, personne, qui a encore une conscience et a conservé au fond du cœur le sentiment de la justice et du respect de soi-même. Les plus mauvaises passions celles qui naissent de l'égoisme et de la perversité, qu'enfantent chez les planteurs l'institution funeste de l'esclavage, pourraient seules inspirer leurs accusateurs.

M. Hogt, avocat de Boston, prend aussi avec une grande éloquence la défense des accusés, il montre ces six martyrs, se sacrifiant volontairement pour la plus noble des causes, afin de racheter par leurs efforts et par leur sang toute une race de malheureux condamnés au sort le plus affreux dès le ventre de leur mère. Ces hommes ne sont pas des coupables, mais des rédempteurs, quels sont en effet les accusés? deux nègres, qui combattaient pour le plus sacré de leurs droits, pour le plus précieux de leurs biens, pour leur liberté, pour cesser d'être des choses et devenir des hommes. Ont-ils commis un seul acte de violence ou de brigandage? — Non. Que leur reproche donc l'accusation? — quels faits articule-t-elle contre eux?

Elle les accuse d'avoir voulu briser leurs chaînes, d'avoir resisté par la force contre les propriétaires d'esclaves, qui les menaçaient de mort et qui voulaient de nouveau les replonger dans la servitude abjecte et dégradante. Voila leur gloire et leur crime. C'est pour cela

qu'on demande leurs têtes. Et ces deux blancs, Coppie et Cook, qu'ont-ils fait, quel est leur crime? l'un des deux, le dernier, jeune encore a abandonné sa jeune épouse, son petit enfant, pour combattre pour la délivrance de ses frères esclaves; il a cru que tant qu'il y avait des hommes privés des joies et des douceurs de la famille, il n'avait pas le droit de jouir du bonheur dont tant d'autres étaient privés. Il a déjà combattu avec le vieux Brown dans le Kansas; c'est un héros, il s'était échappé, il pensait pouvoir revoir sa femme adorée, son enfant bien-aimé, mais il a été repris. On demande sa tête, sa famille le réclame, elle offre 1000 dollards, tout ce qu'elle possède pour sa mise en liberté, sa femme éplorée implore la cour pour qu'elle lui rende son époux, son enfant tend ses petites mains suppliantes vers le tribunal pour réclamer son père, le pauvre innocent ne sait pas encore d'autre langage. Veut-on tuer ce père de famille, frapper du même-coup, la mère et l'enfant, car la femme deviendra folle si on tue son mari, et ce pauvre petit, s'il ne meurt pas, n'aura plus ni père ni mère. Coppie est aussi un héros, veut-on en faire le cadavre d'un martyr? Cet homme a combattu pour la plus belle des causes, avec desintéressement et courage; est-ce donc un criminel?

Et Stevens, n'est-ce donc pas assez que d'avoir sept blessures dans le corps, dont cinq sont mortelles. Dans quel état est-il? Etendu sans mouvement sur son matelas, son oppression causée par la douleur, témoigne seule qu'il n'est pas mort. Pendant l'audience, il a perdu plusieurs fois connaissance, son sang mouille le plancher comme une pluie abondante. Trouve-t-on qu'il ne mourra pas assez tôt, que ses sept plaies béautes ne sont pas suffisantes pour le tuer? veut-on encore lui mettre une

corde au cou. Et le vieux Brown, ce héros, devant lequel on devrait se découvrir d'admiration et de respect, qui depuis trente ans combat pour la même cause, qui a déjà eu la douleur de perdre quatre de ses fils, tués par les esclavagistes, dont deux dans l'affaire qui l'amène devant cette cour. John Brown qui comparait devant vous couvert de blessures qui l'empêchent d'entendre et de remuer, dont la tête, frappée de quatre coups de sabre n'est qu'une pluie, n'a-t-il pas assez répandu de son sang généreux? et celui de ses fils n'a-t-il pas assez coulé sur le champ de bataille pour la délivrance des noirs? Oh! par pitié que l'attorney Hunter ne requière pas la mort contre ces deux derniers accusés Stevens et Brown. S'il veut absolument leur sang, qu'il le laisse encore couler dans cette enceinte, il n'est pas besoin du bourreau pour le répandre; ici on n'a qu'à se baisser pour le prendre; dans quelques jours, ces deux hommes mourront dans cette enceinte, si les débats continuent. On ne condamne pas à mort les agonisants, on ne les pend pas. On les laisse mourir en paix.

On a déjà executé des cadavres, des moribonds jamais. — —

Mais le tribunal implacable, qui était à la fois juge et partie, resta impassible devant tant de douleur et de grandeur d'âme.

L'attorney Hunter ne répondit que fort peu de mots aux défenseurs.

„Le crime est ¡patent, la société attend un exemple salutaire, qui la préserve de nouvelles utopies sanglantes; le jury fera son devoir;“ dit-il en terminant.

Après cette brève mais concluante peroraison, le juge président dit aux jurés qu'il croit inutile de leur

rappeler les incidents de la cause, et les invite à se retirer dans la salle des délibérations.

Formalité inutile et derisoire, car leur verdict était rendu d'avance. Les avocats en étaient tellement persuadés et si sûrs que l'absence des jurés ne serait pas longue, qu'ils ne quittèrent pas le prétoire et attendirent leur retour.

Au bout d'un quart d'heure envîron le jury reprit sa place.

Un silence de mort regnait dans l'assemblée. Sur un ordre du président, deux agents de police s'approchent de John Brown et l'aidèrent à se tenir de bout pour entendre prononcer son arrêt.

Ce fut un spectacle navrant que de voir ce vieillard à moitie mort, la tête enveloppée de nombreux bandeaux tout maculés de sang, le visage pâle, les traits decomposés un bras en echarpe, le corps couvert de blessures entr'ouvertes dont le sang coulait encore, pouvant à peine faire un mouvement, tout meurtri, courbé par la douleur, prêt à s'évanouir à chaque instant, se soutenant à peine par un effort desespéré, entre deux argousins, on l'aurait pris pour la douleur et la resignation vivante attendant l'arrêt du destin. Le regard calme mais presque éteint de ce martyr se promenait avec assurance sur le tribunal et sur la foule.

Quand le juge Parker eut prononcé la formule habituelle, et dit:

„John Brown est-il coupable ou non coupable?“

Ce dernier prit un air de profond recueillement en attendant la reponse du chef du jury.

Au bout de cette seconde, la dernière qui sépare l'esperance de la réalité et qui pour les consciences coupables

semble durer un siècle, tant leur incertitude est cruelle, mais qui pour la grande âme de John Brown ne battit ni plus lentement ni plus vite que les autres, le président du jury répondit:

„La main sur la conscience, devant Dieu et devant les hommes, John Brown est coupable de haute trahison, de complot contre la sureté de l'État, de conspiration, de tentative d'insurrection parmi les nègres et de meurtre au premier degré.“

Le juge rendit alors un arrêt condamnant John Brown à être pendu, le deux Décembre 1859, sur la place publique de Charlestown.

Cette sentence capitale fut accueillie avec le plus profond silence et une réprobation dissimulée, car quoique l'auditoire fût composé presque exclusivement d'esclavagistes, la nature devint chez eux plus forte que l'intérêt personnel; ils commençaient à s'attendrir sur la destinée de ce martyr pantelant qu'attendait le gîbet. Un frisson d'indignation parcourut le banc des avocats, un murmure réprobateur erra sur leurs lèvres.

Le héros de Harper's Ferry resta seul impassible en entendant prononcer son arrêt de mort.

Les gardiens et les geôliers le transportèrent sur son grabat, où ils le placèrent avec la plus grande peine, mais non sans lui causer les plus vives douleurs que lui occasionnaient chacun de ses mouvements. Quand il fut enfin un peu remis, le président lui demanda, ainsi qu'il est d'usage, s'il n'avait rien à dire contre l'application de la peine, le malheureux Brown se souleva alors péniblement sur son matelas ensanglanté et prononça d'une voix faible mais ferme les paroles suivantes:

„Si la cour ma le permet, j'ai quelques mots à dire.

D'abord je nie toutes les accusations portées contre moi, excepté un dessein très prononcé de ma part d'affranchir les esclaves.

„J'avais l'intention de faire dans la Virginie ce que j'ai fait l'hiver dernier au Missouri, où j'enlevais des esclaves, sans qu'il fût brulé un grain de poudre de part et d'autre, et d'où je parvins à les conduire au Canada.

„Je voulais opérer les mêmes actes de libération, mais sur une échelle plus vaste. Voilà quels étaient mes projets.

„Je n'ai jamais eu l'intention de commettre de trahison ou de meurtre, de détruire les propriétés, d'exciter les esclaves à la révolte.

„Il est injuste que je sois condamné à la peine capitale.

„Si ce que vous me reprochez et qui a été loyalement prouvé par tous les témoignages sans exception, qui ont aussi rendu justice à ma conduite telle que je vous en ai exposé le motif, je l'eusse fait dans l'intérêt des gens riches, intelligents, puissants, ou dans celui de leurs amis ou parents, ou en faveur d'un membre quelconque de cette classe; si j'avais souffert pour eux les sacrifices que j'ai acceptés en cette circonstance pour les esclaves, tout aurait été pour le mieux, et chacun des membres de ce tribunal m'eût jugé digne de récompense et non pas de châtiment.

„Cette cour reconnaît, je le suppose du moins, la validité des lois de Dieu. Je lui ai vu baiser un livre que je crois être la Bible, ou du moins le Nouveau Testament, et qui m'enseigne que tout ce que je voudrais qu'il me fût fait, je dois le faire aux autres.

„Il m'enseigne de plus que je ne dois pas plus oublier

ceux qui sont dans les chaînes que si j'y étais avec eux. J'ai agi de mon mieux conformément à ce précepte.

„Je me déclare trop jeune pour comprendre que Dieu respecte spécialement quelques individus et crée des catégories de privilégiés.

„Intervenir, comme je l'ai fait, en faveur de ces pauvres meprisés et malheureux, n'est pas mal, mais tout au contraire, c'est bien.

„Mais si vous jugez nécessaire que je fasse le sacrifice de ma vie pour hâter les fins de la justice, s'il est utile que mon sang se mêle à celui de mes enfants et des millions d'individus dont les droits sont méconnus dans les pays à esclaves, par les actes législatifs les plus cruels et les plus injustes, je vous le dis et je vous le déclare, qu'il en soit comme vous l'entendez. Je suis prêt depuis longtemps pour le sacrifice de ma vie.

„Je n'ai plus que quelques mots à ajouter. Je suis assez satisfait de la manière dont mon procès a été conduit. Tout bien considéré vous avez été encore plus généreux que je ne m'y attendais. Mais je ne me sens pas coupable, et je n'éprouve aucun remord. Je n'ai voulu attenter à la liberté de personne; je n'ai conseillé aucune trahison; je n'ai provoqué aucune insurrection générale, et même j'ai tout fait pour que des gens qui avaient conçu ce dernier projet y renonçassent.

„On a prétendu que j'avais engagé quelques individus à se joindre à moi, c'est tout le contraire qui a eu lieu. Ils sont venus de leur propre mouvement, par faiblesse peut-être et à leurs frais. Il en est même que je n'avais jamais vus, et auxquels je n'ai adressé la parole que le jour, où ils sont venus me prêter main forte.

„Que la volonté de Dieu soit faite! Si ma mort peut

servir à quelque chose, je l'accepte avec joie. Ce qu'on me reproche, je le ferais encore. En agissant comme je l'ai fait, j'ai obéi aux inspirations de l'Évangile. Le Christ a enseigné l'amour de ses semblables. Je n'ai donc fait que suivre à la lettre ce qu'il a dit, et je suis convaincu d'avoir accompli un devoir humain, réligieux et chrétien, en cherchant à arracher à l'oppression mes malheureux frères tenus en esclavage, et à faire rentrer dans ses droits une race victime du plus odieux abus de la force."

Après ces nobles paroles, si dignes et si calmes, qui témoignaient de la grandeur du but que poursuivait John Brown, de la pureté de ses intentions, de la beauté de son caractère, et de la sérénité de sa conscience, l'héroïque vieillard fut reporté dans son cachot, d'où il ne devait plus sortir que pour se rendre à son calvaire. Stevens, qui ne donnait plus signe de vie, était porté derrière lui et leurs quatre autres courageux compagnons d'infortune chargés de chaînes les suivaient d'un pas assuré. Car il était trop tard pour pouvoir prononcer sur le sort des autres accusés. L'attorney Hunter se félicitait intérieurement d'avoir obtenu la condamnation à mort de la plus importante de ses victimes.

Le président Parker avait fait doubler les postes de soldats, car il craignait l'irritation que semblait avoir causée la condamnation de John Brown à la peine capitale. Aussi il répéta de sa voix la plus accentuée sa terrible recommandation journalière, *de tuer sans pitié tous les prisonniers, si quelque tentative était faite pour leur délivrance.*

IX.

Cinquième journée de la passion du Christ des noirs et de ses apotres.

AUDIENCE DU 2 *NOVEMBRE* 1859.

La cour prit place avec le cérémonial habituel; les deux lits de camp tout maculés de sang de John Brown et de Stevens étaient vides, le premier, condamné à mort, ne devait plus être ramené devant ce prétendu tribunal; le second était tellement malade que, malgré toute l'impatience de l'attorney et du président de le voir condamner de suite à mort il fallut y renoncer, les médecins ayant déclaré qu'il ne pourrait pas supporter un nouveau déplacement; et comme sa mort occasionnée par ce moyen priverait les bons habitants de Charlestown du spectacle agréable de la pendaison d'un abolitionniste, les honorables magistrats Hunter et Parker y regardèrent à deux fois avant de courir le risque d'une éventualité aussi fâcheuse. C'était déjà assez d'avoir perdu un de leur sujet dans la personne du fils Brown mort en prison, sans s'exposer encore à un pareil désagrément. Il fut donc décidé qu'on attendrait que Stevens pût supporter d'une manière convenable le supplice de la corde, car dans la position où

il était on ne pourrait jouir d'une façon convenable du spectacle de sa mort ; avant même d'être accroché au gibet, il serait trépassé, et le public, qui s'attend à un beau spectacle dans toutes les règles de l'art avec la décomposition des traits, les soubressauts, les contorsions, les convulsions de l'agonie, etc., etc., serait volé. Comme on espérait le rétablir avec du repos, des soins, des médicaments, toutes sortes de petites douceurs, des consommés substantiels, un régime suivi et convenable, on ajourna sa condamnation. Cela ne nuirait pas du reete aux charmes de la représentation, on le conserverait pour plus tard, pour la bonne bouche, ce serait le dernier morceau, ordinairement les plus succulent. C'était le même motif de calcul cruel qui avait fait fixer à un mois l'éxécution de John Brown, on espérait que pendant ce délai il aurait le temps de se rétablir et qu'il serait plus propre à supporter le supplice et offrirait ainsi un spectacle plus agréable à ses ennemis.

Les quatre malheureux Cook, Coppie, Green et Coppeland, comparurent donc seuls devant l'inéxorable cour. Comme les débats étaient clos depuis la veille, la séance ne fut pas longue, on posa les questions aux jurés, puis par forme se retirèrent dans la salle des délibérations et reparurent presque tout aussitôt avec une réponse affirmative de culpabilité sur chacune d'elles. En conséquence la cour prononça contre chacun des accusés la peine de mort par la corde, et fixa l'éxécution au 16 Décembre pour les deux nègres Green et Coppeland avant midi et pour Cook et Coppie après midi, *à deux heures de relevée,* comme dit le style de palais.

Par cette habile disposition la cour atteignait un double but. D'abord, elle assurait ainsi aux esclavagistes

le plaisir d'un triple spectacle, celui de l'éxécution de John Brown dans la journée du *Deux Décembre*, celui de Green et de Coppeland dans la matinée du seize du même mois et celle de Cook et de Coppie dans l'après-midi du même jour.

Ensuite elle ménageait les convenances d'exquise délicatesse de cet excellent peuple, en ne permettant pas que les deux nègres subissent leur peine en même temps que deux blancs, car, même sur l'échafaud, l'étiquette, la morale, la réligion exigent que la distance qui existe entre les blancs et les noirs soit soigneusement conservée. Jamais un tribunal virginien ne permettra d'infliger à un blanc le supplice affreux, honteux, dégradant d'être pendu sur le même échafaud en même temps qu'un noir, et malgré toute la haine que les jurés et les juges de Charlestown portaient à John Brown et à ses compagnons, ils auraient cru manquer à tous les devoirs et outrepasser leur mandat, en les condamnant à subir leur peine avec des noirs; cette aggravation de supplice n'est pas dans le code virginien. Et quelque coupable qu'il soit, jamais un blanc ne sera confondu avec un noir même sur l'echafaud.

Quelle sublimité de la morale, quelle distinction du bon gout! La Virginie est un grand pays, et ses habitants sont un grand peuple.

X.

Le Christ des noirs et ses disciples dans leur prison.

Nous avons vu avec quelle noblesse, quel calme et quel courage John Brown et ses amis se conduisirent pendant leur procès, avec quelle stoïque résignation ces courageux martyrs entendirent prononcer leur arrêt de mort.

Nous allons assister maintenant à la détention prolongée, qui leur est encore infligée avant leur supplice, et nous verrons que ces natures héroïques ne se sont pas démenties un seul instant, que la même dignité, le même sang-froid, la même abnégation, le même mépris de la mort et le même culte pour leurs idées, les ont accompagnés jusque sur l'echafaud.

John Brown partageait son temps en prison entre sa lecture favorite de la Bible, les soins de sa correspondance avec quelques-uns des amis, qui n'avaient pas oublié le héros dans son malheur et les recommandations qu'il adressait à sa nombreuse famille avant de mourir. Sa grande âme avait conservé tout son calme et toute sa sérénité. Il s'absorbait surtout dans de longues méditations sur les saints Evangiles, dont les plus beaux passages étaient toujours ouverts devant lui. Il trouvait dans les

Écritures la justification de sa vie tout entière, les commandements de son long apostolat.

Il recevait plus souvent qu'il ne l'aurait voulu des visites souvent importunes et quelquefois indiscrètes, beaucoups de soldats de la milice de Charlestown, guidés par un sentiment de curiosité, vinrent voir le héros prisonnier; il les reçut avec sa politesse et la convenance habituelles, excusa leur indiscretion, les contemplant avec ce calme de l'héroïsme, cette sérénité de l'innocence et cette satisfaction modeste du devoir accompli, qui étaient un indice certain de la pureté de sa conscience et de la tranquillité de son âme. Les soldats étonnés et intimidés de cette noblesse d'attitude et de ce calme devant la mort, contemplaient avec un recueillement mêlé de stupéfaction cette indifférence stoïque du supplice, et restaient étonnés devant ce vieillard, qui avec quelques uns des siens avait soutenu pendant si longtemps une lutte aussi acharnée et aussi disproportionnée de un contre cent; ils étaient saisis d'admiration recueillie devant cet homme au regard d'aigle, joignant au courage du lion la douceur de l'agneau. Ils comprenaient alors quelle puissance énorme, quelle force immense, donnent la conscience de combattre pour une bonne cause. Ils se consolaient d'avoir été tenus pendant si longtemps en échec par ce héros, deux mille contre vingt, et beaucoup d'entre eux regrettaient maintenant leur victoire. Leurs yeux s'étaient ouverts à la lumière, leur esprit à la raison, ils sentaient qu'ils avaient là devant eux, la justice, le droit, vaincus par eux, de grands principes, les plus primordiaux de tous, *la liberte, l'égalité, la fraternité, l'humanité*, foulées aux pieds. Ils se considéraient comme des bourreaux, des profanateurs sacriléges, de tout ce qu'il y a au monde de plus respectable et de

plus sacré. Et c'était en se maudissant et les larmes aux yeux qu'ils quittaient ce noble vieillard, couvert de blessures, chargé de chaînes, que le gibet attendait.

John Brown parlait volontiers de son expédition malheureuse de Harper's Ferry; il exprima plusieures fois le regret qu'il avait de ne pas avoir pris des précautions plus rigoureuses, de ne pas avoir arrêté le convoi du chemin de fer qui se rendait à Charlestown et de ne pas avoir fait fortifier et garder les deux têtes du pont de Harper's Ferry, car il pensait que s'il l'eût fait, il aurait eu le temps de délivrer les esclaves et de se retirer avec eux avant l'arrivée des troupes et qu'il n'y aurait pas eu une seule goutte de sang répandue. C'est à cette double négligence qu'il attribuait l'insuccès de son entreprise.

Après bien des difficultés, une dame du Nord obtint la permission de le visiter. Connaissant son goût pour les fleurs, elle lui apporta un superbe Bouquet.

John Brown lui exprima combien il était sensible à cette attention délicate. „J'ai toujours aimé beaucoup les fleurs", lui dit-il, „elle me rappellent les plus belles œuvres de la création, veuillez je vous prie les attacher aux barreaux de ma prison, qu'elles embelliront, car je ne pourrais le faire qu'avec la plus grande difficulté, car mes plaies me font toujours souffrir, et les chaînes dont je suis chargé me gênent beaucoup. Elles sont un luxe inutile, dit-il, en montrant les fers qu'il avait aux pieds et qui étaient attachés à son lit, „car je n'ai ni la force, ni le pouvoir, ni la volonté de m'évader, je suis résigné à mon sort, la mort sera la récompense de mes travaux, le couronnement de mon œuvre.

„Je vous reconnais bien là", lui dit cette Dame en s'asseyant à côté de lui, „mais tout le monde ici ne vous

apprecie pas à votre valeur, beaucoup prétendent ou du moins font courir le bruit que l'esprit de réprésailles ou de vengeance n'était pas étranger à votre entreprise sur Harper's Ferry, que le desir de venger vos malheureux fils morts au Kansas n'y était pas étranger. C'est du moins le bruit qui court."

„Laissons le courir, Madame, peu m'importe ce que peuvent dire les méchants et les malveillants. Jamais, malgré tout le mal qu'on m'a fait endurer au Kansas, une sembiable idée n'a effleuré mon esprit. J'ignore ce que c'est que la vengeance. Je serai libre demain, j'aurai tous mes ennemis à ma discrétion, que je ne me souviendrai de ce que j'ai souffert que pour leur pardonner. Quand je vois commettre une injustice, quelque chose d'irrésistible se passe en moi, me pousse à m'y opposer et à en secourir les victimes, je cède presque toujours à cet entrainement. Mais entre une impulsion si naturelle et la vengeance, il y a un abîme.

„Et pourtant, c'est pour avoir obéi à ce penchant si généreux que vous mourrez.

„Que voulez-vous, Madame? Peut-on mourir pour une meilleure cause que celle que j'ai défendue? Du reste, je crois ne pas pouvoir mieux faire pour les principes, qui ont occupé toute ma vie, que de mourir pour eux. Qu'est-ce que la mort a donc d'effroyable aux yeux d'un homme honnête et brave? Ce qu'il y a de plus pénible pour un homme d'action comme moi, c'est d'être cloué sur ce lit, et estropié par des coups de fusil et de sabre.

„Ne craignez-vous pas, qu'un long mois de captivité, vos blessures et vos souffrances n'épuisent votre courage et votre santé?"

„L'homme ne peut repondre de rien; il pourrait peut-

être m'arriver quelque faiblesse, mais je ne crois pas qu'on m'entende jamais renier mon maître Jésus Christ, car c'est ce que je ferais si je reniais mes principes contre l'esclavage."

L'entretien du courageux captif et de cette femme généreuse, qui était venue le consoler un peu dans son cachot, en était là, quand il fut interrompu par de nombreuses clameurs; on s'était aperçu dans la ville qu'une Dame du Nord conversait avec le prisonnier, et le peuple généreux de Charlestown s'en était montré indigné. Une multitude couroucée entourait la prison et vociferait contre la compatissante visiteuse; il menaçait d'enfoncer les portes et de punir cette femme dévouée. Il fallut donc sur les instances du geôlier qu'elle se retira immédiatement; ce ne fut pas sans danger, car la foule abjecte et grossière l'insulta et la menaça à son passage.

Un jour le gouverneur Wise voulut jouir du martyre de sa victime dans sa prison; cet être grossier, dont l'habitude de la vue de l'esclavage a endurci le cœur, aussi brutal qu'inhumain, vint souiller par sa présence le cachot, que les souffrances et les vertus de John Brown ont transformé en sanctuaire. Wise le brutal dit familièrement au héros désarmé et enchaîné:

„Eh bien! bon homme, vous feriez bien de vous préparer à mourir!"

A cette apostrophe inconvenante et cruelle, John Brown leva sur lui son regard calme et profond, empreint d'une tendre mélancolie et lui dit d'une voix douce et sévère:

„Monsieur, j'ai toute ma vie été préparé à la mort, et je suis prêt à paraitre devant Dieu. Mais permettez-moi de vous dire que la mort n'est qu'une question de temps pour nous tous. Il n'est pas probable que vous

vivrez plus de quinze ans encore, peut-être vivrez-vous beaucoup moins, je vous demande s'il ne serait pas chose importante pour vous que de commencer à vous repentir de vos péches, au lieu de venir tourmenter de malheureux prisonniers."

Le gouverneur Wise baissa le regard sans l'œil l'impide du martyr et se retira confus devant la réponse pleine de dignité et de simplicité de sa victime.

Quelque temps après, on lui demandait, s'il ne ferait pas grâce à son captif?

„Non certainement, répondit-il. Du reste John Brown n'a jamais demandé grâce. C'est l'homme le plus brave, le plus intègre et le plus véridique que j'aie jamais rencontré; mais il mourra pour avoir voulu détruire l'esclavage."

Cet aveu échappé au bourreau de John Brown est le plus bel éloge et le moins suspect que l'on puisse faire de ce martyr.

Plusieurs ministres de différantes sectes réligieuses vinrent aussi lui offrir les consolations de leur saint ministère. Il les écouta d'abord avec attention et bienveillance, mais il s'aperçut bientôt qu'ils lui débitaient tous les mêmes banalités sur le courage et la résignation, dont il avait besoin, sur la confiance qu'il devait mettre en Dieu, devant lequel il allait bientôt paraître, etc., sans jamais aborder les sublimes préceptes de l'Évangile pour lesquels il mourrait.

Il leur répondit qu'ayant bravé la mort pendant plus de la moitié de sa vie, elle n'avait rien pour lui d'effrayant, qu'il avait toujours cherché à pratiquer les doctrines du Christ qu'il appelait un „capitaine de liberté", que c'était pour les avoir appliquées, en voulant délivrer les esclaves,

qu'il allait être pendu; qu'il était heureux de mourir pour une aussi bonne cause, qu'il s'était préparé pendant toute son existence à la mort et qu'il avait toujours été prêt à paraître devant Dieu. Qu'il était du devoir de tous les ministres des saints Évangiles de prêcher contre l'esclavage et de contribuer pour leur part, par la propagation des enseignements du Christ, à l'abolition de cette iniquité; qu'il était persuadé que si tous les pasteurs faisaient leur devoir, cette institution abominable ne résisterait pas longtemps.

Quelques-uns de ses pieux visiteurs lui répondirent qu'ils partageaient bien ses idées sur l'abomination de l'esclavage, dont ils reconnaissaient comme lui tous les vices, mais que du haut de leurs chaires ils étaient obligés de soutenir cette fatale institution, que leurs places et leurs traitements en dépendaient, que cela était certainement très regretable, mais qu'ils ne pouvaient cependant pas se sacrifier inutilement pour les autres. Que du reste les nègres étaient plongés dans un tel état d'ignorance et d'abrutissement, que la liberté serait pour eux un inconvénient pire que l'esclavage, etc., et ils ajoutaient toute la phraséologie à l'usage des colons du Sud de l'Amérique contre l'esclavage.

John Brown, chrétien austère, dont la conscience rigide ne s'arrangeait pas de tous ces accommodements avec le ciel, s'indignait de voir que ces ministres serviles s'accommodaient fort bien de tous les systèmes possibles et servaient toutes les causes, si injustes qu'elles fussent, pourvu qu'elles leur procurassent de bons bénéfices et qu'elles les fissent vivre grassement sans rien faire.

Aussi leur répondit il:

„Messieurs, laissez-moi, *nous ne servons pas le même*

Dieu; allez méditer et étudier le code divin, et quand vous le comprendrez, revenez me voir, mais jusque là laissez-moi."

Un autre de ces ministres poussa même le manque de convenance, l'indélicatesse et l'oubli de ses devoirs, jusqu'à vouloir lui prouver que l'esclavage était d'origine divine et qu'il n'avait rien de contraire aux saintes écritures. John Brown en fut si profondément indigné, qu'il lui répondit:

„Mon cher Monsieur, vos doctrines m'affligent beaucoup, je suis désolé d'entendre un pretendu ministre du Christ tenir un pareil langage, vous n'en êtes pas encore à l'ABC du christianisme. Allez étudier à l'école de notre divin maître, vous êtes indigne du titre que vous portez et du caractère, dont vous êtes revêtu. Je vous respecte comme *gentleman*, mais comme *gentleman païen* seulement. Veuillez vous retirer."

Et depuis il refusa de recevoir ces hypocrites qui font marché des choses saintes, qui vendraient le Christ, comme l'a fait Judas, s'il revenait, mais qui certainement n'iraient pas comme lui se pendre de désespoir, afin que le prix de la trahison servît à acheter le champ de la veuve, ils s'en serviraient pour acheter des esclaves et exploiter ces malheureux.

Pendant sa captivité, comme pendant toute sa vie, John Brown témoigna toujours la plus grande sympathie pour les gens de couleur, il répéta plusieurs fois que le plus beau cortége qu'il puisse souhaiter à son enterrement ce serait quelques malheureuses nègresses et quelques jeunes négrillons, qui témoigneraient par leur présence, que l'amour de leur délivrance vit dans leurs cœurs.

„J'aimerais beaucoup mieux, disait-il aussi, voir ma

fille épouser un nègre laborieux, qu'un blanc paresseux, comme on en trouve tant aux États-Unis."

Les dix derniers jours de sa captivité, l'héroïque martyr allait un peu mieux, il put enfin se lever quoique avec une grande peine et une grande difficulté. Mais malgré ses nombreuses blessures à peine fermées, son état de faiblesse et d'épuisement, malgré toutes les précautions prises pour empêcher toute évasion ou toute tentative de délivrance et l'impossibilité ou il était d'accomplir ou de profiter d'un pareil projet, dans sa prévoyance inutile et sa cruelle couardise, le gouverneur Wise avait poussé la férocité jusqu'à faire mettre des fers aux pieds du malheureux captif, et quand il put se lever ses chaînes furent cadenassées à la chaise, sur laquelle il s'asseyait. Il n'en conserva pas moins tout son courage et toute sa sénérité d'esprit malgré la fatigue et les douleurs que lui causaient ses chaînes. Il supporta avec sa résignation habituelle cette aggravation inutile de supplice qui lui fut infligée.

XI.

Correspondance du Christ des noirs.

John Brown consacra une grande partie de son temps à écrire à ses amis et aux personnes, qui lui témoignèrent des sympathies pendant sa captivité.

Voici quelques fragments de sa correspondance, qui donneront une idée de la grandeur de son âme, de la beauté de son caractère et de la sublimité de son sacrifice et de son dévouément, nous commençons par une lettre à son frère, dans laquelle il lui recommande sa famille.

„Charlestown, comté de Jefferson,
12 Novembre 1859.

Cher frère Jérémie.

J'ai reçu votre bonne lettre du neuf courant et vous en ai de grandes obligations. Vous me demandez: *Puis-je faire quelque chose pour vous et pour votre famille?* [1]

J'ai à répondre à cela que ma femme, mes fils et ma fille sont dans le besoin, et que je desire qu'on leur remette comme je tacherai de vous l'expliquer tout à l'heure,

[1] Toutes les lettres que nous donnons sont fidèlement traduites et les passages soulignes l'ont été aux originaux par John Brown.

sans formalités légales qui absorberaient tout l'argent qui doit me revenir sur la succession de mon père. Les vêtements d'un de mes fils sont tellement usés, qu'il aura besoin d'un bon habit pour l'hiver. Grâce aux bontés d'un ami, j'ai cinquante dollars que j'enverrai sous peu à mon fils. Si vous pouvez le trouver, je vous prie de lui avancer cette somme, que je vous ferai remettre ensuite par une voie sûre. Si j'avais les comptes de M. Tompson, relativement à la succession de mon père, je saurais peut-être ce qu'il m'est possible de faire, mais je ne possède pas la moindre note pour me guider. Si M. Tompson veut me donner ces détails et garder mon dividende en dédommagement de sa peine, je lui en aurais de grandes obligations. Dans ce cas envoyez-moi quelques notes de votre main. Je me rétablis lentement et je vois venir ma fin avec le plus vif plaisir et je suis bien persuadé que je suis plus propre à être pendu qu'à toute autre chose.

Que le Dieu tout puissant vous bénisse et vous sauve tous.

Votre affectionné frère
John Brown.

P. S. Dites à mes pauvres enfants de ne pas s'affliger un seul instant à mon sujet, quelques uns d'entre vous vivront peut-être assez longtemps pour voir le jour, où ils n'auront point à rougir de leur parenté avec le vieux Brown, cela serait-il plus étrange, que bien d'autres choses qui sont arrivées? Je sens mille fois davantage le chagrin de mes amis que le mien propre."

Pour ce qui me concerne, *je le regarde comme un bonheur. J'ai combattu pour la bonne cause*, et j'ai, il me semble, terminé ma course. Veuillez montrer cette lettre à tous ceux de ma famille que vous rencontrerez.

Mon amour à tous. Puisse Dieu dans sa miséricorde, vous bénir et vous sauver tous!

J. B.“

On voit que le courageux prisonnier n'oublie rien de ce qui peut-être utile à ses malheureux enfants. Dans sa sollicitude toute paternelle, il se rappelle que son fils n'a qu'un mauvais habit insuffisant pour l'hiver et il prend du fond de sa prison les mesures nécessaires pour lui en procurer un autre. Excellent père, qui dans son amour pour sa famille, s'oublie tout à fait! S'il se rappelle à la fin de sa lettre le sort fatal qui l'attend, c'est pour dire avec la plus grande sénérité qu'il voit venir sa fin avec le plus vif plaisir et qu'il est persuadé qu'il est plus propre à être pendu qu'à toute autre chose.

Il a une si profonde conviction d'avoir accompli un grand devoir, et que sa mort servira encore plus utilement la sainte cause qu'il a embrassée que sa vie, qu'il souhaite ardemment d'être sacrifié pour elle; il regarde sa mort *comme un bonheur*, il entrevoit déjà le jour, où la cause pour laquelle il meurt triomphant, ses enfants et ses amis n'auront pas à rougir de lui. Un tel père et un tel ami est une gloire immortelle!

La lettre suivante est un modèle de foi sincère dans la justice et dans la vérité, de dévouement, d'abnégation et de grandeur.

„*Au révérend L. Waill.*

Charlestown le 15 Novembre.

Cher et fidèle ami.

Votre lettre si bonne et si bien venue du huit courant m'est parvenue à temps.

Je vous suis très reconnaissant pour tous vos bons sentiments à mon égard, pour les conseils que vous me

donnez et les prières que vous faites à mon intention. Permettez-moi de vous dire ici que bien que mon *âme soit parmi les lions,* je crois que *Dieu est avec moi dans tout ce que je fais.* Ne soyez donc pas surpris quand je vous dis *que je suis plein de joie dans toutes mes tribulations* et que je ne me sens condamné ni par celui, dont le jugement est juste, ni par ma propre conscience. Je ne me crois deshonoré ni par l'emprisonnement ni par les chaînes, ni par la perspective du gibet.

Il m'a été permis, quoique indigne, non seulement *de souffrir l'affliction avec le peuple de Dieu,* mais d'avoir en outre de nombreuses et magnifiques occasions *de prêcher la justice dans la grande assemblée.* Je suis fermement convaincu que mes travaux ne seront pas tout à fait perdus. Mon geôlier, sa femme et ses employés ont été extrêmement bons pour moi, et quoiqu'il se soit montré un des plus braves parmi *ceux qui m'ont combattu,* maintenant on lui dit des injures à cause de son humanité. Autant que j'ai pu l'observer, il n'y a que les braves qui puissent être humains pour un homme abattu. *Les lâches prouvent leur courage par leur férocité*, pourvu qu'on puisse le faire sans le moindre risque. Je regrette de ne pouvoir vous raconter les visites intéressantes que j'ai reçues de diverses sortes de personnes, surtout de membres du clergé. Le Christ, ce grand capitaine de la liberté, aussi bien que du salut, qui a commencé sa mission en proclamant la première, a jugé convenable de m'oter l'épée d'acier qu'il m'a confiée pendant quelque temps, pour m'en mettre une autre dans la main, „*l'épée de l'esprit*". Je prie Dieu de faire de moi un soldat fidèle en tout lieu, où il lui plaira de m'envoyer, non moins sur l'échafaud, qu'au milieu de mes plus chauds partisans.

Mon cher vieil ami, je puis vous assurer que je n'ai pas oublié notre dernière entrevue, non plus que notre revue rétrospective de la route, par laquelle Dieu nous conduisait alors, et je bénis son nom de ce qu'il m'a rendu digne d'entendre une seconde fois vos paroles d'espérance et de consolations, dans un moment, où je suis au moins sur *le bord du Jourdain.* Voyez le pélerin de Bunyan.[1] Puisse Dieu dans sa miséricorde infinie, nous permettre de nous réunir encore une fois sur l'autre bord! J'ai souvent passé sous la verge de celui que j'appelle mon père, et certes jamais fils n'en a eu plus besoin; j'ai pourtant joui de la vie, parce qu'il m'a été donné de connaitre son secret d'assez bonne heure.

Ce secret a consisté à faire de la prospérité et du bonheur d'autrui, les miens propres, en sorte que j'ai eu rééllement beaucoup de prospérité. Aujourd'hui encore, je me rejouis à la pensée des jours prochains où *la paix sur la terre et aux hommes de bonne volonté* dominera en tous lieux. Aucune idée de murmure ou d'envie ne trouble ma sérénité. *Je louerai mon créateur avec mon souffle.*[2] Je suis l'indigne, neveu du doyen John. Je l'ai beaucoup aimé. Et, à cause des chers amis que j'ai eus je puis adresser ces mots à Dieu: *Ne confonds pas mon âme avec celles des impies.*

L'assurance que vous me donnez des vives sympathies de mes compatriotes est bien douce à mon cœur et m'engage à leur adresser une parole de consolation.

[1] *Le Pélerinage du Chretien vers l'éternité,* par John Bunyan.

[2] „Je louerai mon créateur avec mon souffle.
Et quand ma voix era perdue dans la mort,
La louange occupera mes plus nobles facultés."

Traduction libre d'un cantique anglais.

Aussi vrai que je crois fermement au règne de Dieu, je ne puis croire qu'aucune des choses que j'ai souffertes ou que je suis appelé à souffrir encore, soit perdue pour la cause de Dieu et de l'humanité. Avant de commencer mon œuvre à Harper's Ferry, j'avais l'assurance que même au milieu de la plus mauvaise fortune, mon entreprise porterait des fruits. J'ai souvent exprimé cette croyance et même aujourd'hui, je ne puis imaginer aucune cause probable qui puisse me faire abandonner mon espoir. Je ne suis en aucune manière désappointé pour *la chose principale.* Je l'ai été *grandement* pour ce qui me concerne moi-même, en ne voyant point se réaliser mes propres plans; mais à présent je me sens parfaitement rassuré là dessus; car le plan de Dieu était infiniment le meilleur, sans nul doute; autrement j'aurai accompli le mien. Si Samson n'eût pas manqué à sa résolution de ne pas dire à Dalila d'où venait sa grande force, il n'aurait jamais probablement fait écrouler le temple. Je n'ai rien dit à Dalila; mais j'ai été conduit à agir d'unc manière *toute opposée* à mon *meilleur jugement,* et si je n'ai pas encore perdu mes deux yeux, j'ai du moins perdu mes deux nobles enfants et bien d'autres amis.

Mais que la volonté de Dieu soit faite et non *la mienne.* J'ai la ferme espérance, que, comme cet esclave, dont je parlais toute à l'heure, *je puis même encore, à cause de la miséricorde infinie de Jésus Christ, mourir dans la foi.*

Quand à l'heure et au genre de ma mort, je m'en inquiète peu et *je suis capable* d'être tranquille ainsi que vous m'exhortez de l'être.

J'envoie par votre intermédiaire mes meilleurs souhaits à Madame Waill et à son fils Georges et à tous mes

chers amis. Puisse le Dieu des pauvres et des opprimés être votre Dieu et votre sauveur à tous.

„Adieu jusqu'au revoir.

„Votre frère dans la vérité.

„John Brown."

Cette lettre est d'un bout à l'autre une page sublime, qui mériterait d'être transcrite en lettres d'or dans le grand livre de l'histoire: jamais martyr de l'humanité n'en a écrite une pareille, la pensée, le style, l'expression, le sentiment, tout est à la même hauteur, le Christ au jardin des oliviers n'a rien dit de mieux.

Quand on songe qu'il y a trente ans que cet homme héroïque combat pour la sainte cause de l'abolition de l'esclavage, qu'il a vu tuer quatre de ses malheureux enfants en combattant à ses cotés, quand on réfléchit à la lutte acharnée qu'il vient de soutenir, aux circonstances cruelles dans lesquelles ses deux derniers enfants ont été massacrés, quand on se rappelle ses blessures affreuses, ses souffrances morales et physiques, les circonstances lamentables de son procès et de sa condamnation à la peine capitale, quand on se le figure dans son cachot, malade enchaîné sur son lit ou sur sa chaise, les fers aux pieds et le gibet en perspective dressé devant lui avec ses bras formidables, on est émerveillé de voir le calme, la sincérité de ce martyr.

„Je suis plein de joie dans toutes mes tribulations et je ne me sens condamné ni par celui dont le jugement est juste, ni par ma prodre conscience", écrit-il. C'est à John Brown que s'applique surtout ce beau vers:

„*Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud!*"

C'est à peine si dans notre siècle d'égoïsme grossier, à notre époque malthusienne du chacun chez soi, du

chacun pour soi, où l'on proclame hautement qu'il n'y a pas de place pour tout le monde au banquet de la vie, et où ceux dont le couvert n'est pas mis sont voués à la mort, où la misère, le prolétariat, la guerre, la prostitution, dévorent chaque jour les victimes par milliers; c'est à peine si à notre époque de concurrence illimitéé et d'anarchie sociale, disons-nous, on pourra comprendre toute la sublimité des pensées de John Brown, quand il dit: „*J'ai pourtant joui de la vie,* puisqu'il m'a été donné de découvrir *le secret de Dieu* d'assez bonne heure. Ce secret a consisté à faire de la prospérité et du bonheur d'autrui les miens propres, en sorte que *j'ai eu réellement beaucoup* de *prospérité.*"

N'est-ce pas là le dernier terme du dévouement, l'apogée de l'amour du prochain? Ce condamné à mort, qui s'est sacrifié pour ses semblables, qui a déjà un pied sur l'échafaud, dans un élan de passion sublime pour l'humanité, s'écrie:

„*J'ai pourtant joui de la vie.* J'ai eu réellement beaucoup de prospérité!"

Les Évangiles ne contiennent rien d'aussi beau ni d'aussi profond que ces paroles. John Brown est bien réellement *le Christ des noirs!*

Voici une autre lettre d'un sentiment tout aussi élevé que la précédente dans laquelle il s'élève à une aussi grande hauteur.

„Les hommes ne peuvent ni enchaîner ni emprisonner l'âme", dit-il. „*Je marche avec plaisir au supplice de la mort pour le rachat de millions d'hommes* **qui n'ont pas de droits!**"

La pensée et l'expression de ce paragraphe peuvent-elles être surpassées?

Qu'on fouille toute l'histoire depuis les temps les plus reculés, de Confucius à nos jours on ne trouvera rien de pareil.

Mais citons toute la lettre:

„Charlestown le 17 novembre.

Mon cher et jeune ami.

J'ai reçu votre bonne lettre du quinze courant; mais depuis je n'en ai eu aucune de vous. Je vous ai mille obligations et à votre père, pour toutes vos bontés pour moi, surtout depuis mon désastre. Puissiez-vous trouver en Dieu et en votre conscience, une récompense éternelle! Dites à votre père que je me sens rempli de joie et que je ne me trouve en aucune manière deshonoré par la prison, les fers et la perspective prochaine de la potence. Les hommes ne peuvent ni emprisonner ni enchaîner l'âme. Je marche avec plaisir au supplice de la mort, pour le rachat de millions d'hommes *qui n'ont pas de droits,* et que cette grande et glorieuse république, que cette république chretienne a chargés de respecter. Singulier changement en politique depuis 1776!

J'attends de passer dans l'éternité bienheureuse de Dieu et je suis fermement convaincu *que ce monde doit passer.*

Adieu! Puisse Dieu répandre toutes ses bénédictions sur vous! Votre ami

John Brown."

Terminons ces citations par une dernière lettre de cet homme extraordinaire, dans laquelle nous le verrons allier les pensées les plus profondes aux images les plus gracieuses, les plus douces et les plus calmes en face de la mort.

„Prison Charlestown 18 novembre 1859.

A l'hon. H. A. Tilden.

Cher Monsieur.

J'ai reçu, le 23 du courant, votre bonne et consolante lettre, et je ne trouve point de mots pour exprimer ma reconnaissance du grand interêt que vous me témoignez dans mon malheur.

La majorité des hommes estiment les actions et les *motifs* des autres d'après la somme de leur succès dans la vie. D'après cette règle, j'ai dû être un des plus méchants et un des meilleurs des hommes. Je ne prétends pas avoir été du nombre de ces derniers; c'est à un tribunal impartial à décider si le monde en a été plus mauvais, parce que j'y ai vécu et que j'y mourrai. Toutes mes pensées me portent aujourd'hui à me préparer pour un champ d'action différent de celui où j'ai travaillé jusque ici. Je suis, grâce au ciel, soulagé de la crainte que ma pauvre femme et mes enfants tombassent immédiatement dans le besoin. Puisse Dieu récompenser mille fois tout ce que des âmes généreuses ont fait pour eux!

Depuis ma captivité, je me trouve heureux et calme, et c'est un grand bonheur pour moi que de me sentir assuré, *qu'il m'est permis de mourir pour* **une cause**, et non simplement de payer la dette de la nature ainsi que tous les hommes doivent le faire. Je sens pourtant que je suis bien indigne de *cette grande distinction.* La manière particulière, dont *je dois mourir me donne peu d'inquiétude.* Je voudrais, cher ami, avoir le temps et le talent de vous dire ce qui se passe *journellement,* je pourrais presque dire *à toute heure,* dans cette prison; et si mes amis pouvaient voir les scènes qui y ont lieu dans l'ordre qu'elles sont jouées, je crois qu'ils seraient con-

vaincus que je suis ici réellement dans mon rôle. Toute la partie de ma vie passée ne m'avait pas fourni les occasions que j'ai aujourd'hui de plaider en faveur de la justice. Aussi, j'y trouve beaucoup de choses, qui me réconcilient avec ma position présente et avec la perspective que j'ai devant moi. Quelques personnes peuvent me croire *un insensé.* Si je le suis ma folie m'apparaît sous la forme d'un rêve agréable. Aucune vision ne me trouble, et quant à mon sommeil, il est doux et paisible comme celui d'un joyeux petit enfant.

Je prie Dieu de me maintenir dans ce même calme et charmant rêve jusqu'au moment, où je connaitrai *ces réalités, que les yeux n'ont jamais vues, que les oreilles n'ont jamais entendues.* Je me suis à peine aperçu que je suis dans les fers. Je suis convaincu que de ma vie je n'ai été plus heureux. Je compte prendre la liberté de vous envoyer quelques petits objets pour ceux de ma famille qui se trouvent dans l'Ohio, que vous voudrez bien faire remettre à mon frère Jérémie, quand vous le pourrez, ainsi que cinquante dollards que je l'ai prié d'avancer à ceux qui me sont chers. Pardonnez-moi pour toute la peine que je vous donne. Sous ce pli vous trouverez une lettre pour mon frère Jérémie.

Votre ami dans la vérité.
John Brown.

On le voit l'illustre martyr n'a qu'une préocupation, sa famille. Comme Arnold Winkelried, avant de mourir il recommande sa femme et ses enfants à ses amis, mais depuis qu'il sait qu'ils ne seront pas abandonnés, il est soulagé d'une grande inquiétude.

Sa grande joie, qui lui donne le calme et le bonheur qui font que son sommeil est doux et paisible comme celui d'un joyeux petit enfant, c'est *qu'il lui permis de mourir pour une cause !*

Sublime et simple expression qui renferme tout le dévouement de l'apostolat, toute l'abnégation et la joie du martyre.

Quelques jours avant l'exécution de John Brown, M. Stowe, le frère de Mad. Beecher Stowe, le célèbre auteur de *La Case de l'oncle Tom,* prêcha dans l'église de Plymouth et dit qu'il souhaîtait, dans l'interêt de l'abolition de l'esclavage, que John Brown fût exécuté, car sa mort avancerait beaucoup la cause pour laquelle il avait combattu toute sa vie. Et il envoya son sermon au héros captif, celui-ci, après l'avoir lu très attentivement, écrivit à la suite du passage, où sa mort était desirée le mot anglais: *Well* (bien) et après le paragraphe où le vœu de la prochaine abolition de l'esclavage était manifesté il mit: Amen!

Ce fut seulement la veille du jour de l'exécution de son mari que Mad. Brown put enfin obtenir de ses bourreaux l'autorisation de le voir.

Mais ce ne fut pas sans de grandes difficultés, car le gouverneur Wise, lâche comme tous les gens cruels, était plongé dans une grande frayeur depuis l'affaire de Harper's Ferry, il ne rêvait qu'insurrections ou révoltes d'esclaves, qu'envahissement des hommes du Nord, pour délivrer John Brown et ses compagnons. Ses anxiétés redoublèrent à l'arrivée de la femme de son prisonnier, il tremblait de peur dans sa peau, tant il redoutait que la vue de cette pauvre mère portant déjà le deuil de ses enfants, n'occasionna une grande émotion de compassion dans

l'opinion publique et ne produisît quelque mouvement favorable à ses victimes. Il fit appeler Tallafero, son confident et son complice, sorte de Tristan, qui lui servait de geôlier et de bourreau, et le chargea d'aller prévenir John Brown, qu'il ait à retenir sa femme le moins longtemps possible auprès de lui, parce qu'il fallait qu'elle reprît le soir même le train du chemin de fer pour Harper's Ferry, car il ne voulait absolument pas permettre à cette tendre épouse de coucher à Charlestown.

Tallafero alla donc prévenir John Brown des intentions de son maître. Et demanda au prisonnier combien de temps il pensaît que durerait son entrevue avec son épouse?

„Elle ne sera pas longue", répondit la noble victime, „deux ou trois heures au plus."

„Je suis faché de vous désobliger", dit Tallafero, „mais il faut que Mad. Brown retourne ce soir à Harper's Ferry, je lui permettrais pourtant de rester le plus longtemps possible."

„Exécutez vos ordres, Monsieur", lui répondit John Brown avec mépris. „Je n'ai de faveurs à demander ni au gouverneur Wise, ni à l'État de Virginie."

L'exécuteur des ordres barbares du gouverneur se retira en disant qu'il allait faire introduire Mad. Brown, et qu'il viendrait le prévenir, quand il serait temps *qu'elle se retirât.*

Madame Brown avait eu treize enfants du héros de Harper's Ferry, dont neuf sont encore vivants. Elle était grande et belle, bien conservée, son teint frais, son air grave et résigné, une douce mélancolie répandue sur ses traits, lui donnaient un grand charme.

Il était quatre heures du soir quand elle entra dans

le cachot de son mari; il y avait six mois que cette digne épouse, que cette tendre mère qui pleurait encore la perte récente de ses deux fils tués à Harper's Ferry, n'avait vu l'homme, dont elle avait partagé la lutte et les travaux, dont elle avait été le soutien et le bon ange au milieu des combats continuels, des dangers sans nombre qu'il avait bravés. Dire ce qu'elle avait souffert elle-même d'inquiétudes, d'anxiété, d'incertitude, en l'absence de son mari et de ses enfants, qu'elle savait exposés au plus grand péril. Dire ses tourments et son désespoir, quand elle connut le résultat malheureux de leur dernière expédition, quand elle apprit que l'un de ses chers enfants était tué, que l'autre était mortellement blessé et prisonnier avec son père couvert de plaies, ne pouvant plus ni marcher, ni entendre, ni parler, pendant qu'un troisième de ses fils, échappé miraculeusement, errait à l'aventure, poursuivi par ses ennemis, serait chose impossible, les douleurs de cette noble femme ne peuvent pas se décrire.

Tous ses nombreux enfants étaient plongés comme elle dans la plus profonde désolation. Pendant tout le procès dont les détails imparfaits parvenaient jusqu'à eux, leur anxiété redoubla; ils partageaient de loin avec elle les tortures de leur malheureux père et de son mari. Quand l'arrêt fatal fut rendu, quand il n'y eut plus d'espoir que le grand martyr eût la vie sauve, le désespoir de toute cette intéressante famille redoubla. Et ce qu'il y a de plus cruel, c'est qu'elle ne put obtenir l'autorisation d'aller consoler ce bon père, ce tendre époux. Malgré toutes les démarches qui furent faites, pour obtenir l'autorisation de le visiter dans sa prison, le gouverneur Wise et les juges de John Brown refusèrent impitoyablement. Ces gardiens féroces, jaloux de leur victime, au mépris des droits les

plus sacrés de l'humanité, s'opposèrent obstinément à laisser des enfants embrasser une dernière fois leur père, et refusèrent à leur victime la consolation suprême de les presser une dernière fois sur son sein, de leur dire un éternel adieu et de leur faire ses récommandations suprêmes.

Dans les pays les plus barbares, sous les législations les plus cruelles, on n'a jamais, que nous sachions, refusé aux plus grands criminels la consolation d'embrasser leurs enfants. Eh bien, ce que les sauvages des tribus les plus féroces, qui habitaient autrefois les rives du Potomac n'auraient pas fait envers les envahisseurs de leurs pays, ces voleurs d'hommes et de territoire, comme ils nommaient les descendants des premiers émigrants, les chevaleresques Virginiens l'ont fait contre John Brown, le glorieux martyr, qui selon les propres paroles de son bourreau, le gouverneur Wise :

Était l'homme le plus brave, le plus intègre et le plus véridique qu'il ait jamais rencontré.

Madame Brown seule put, comme nous l'avons dit, obtenir la faveur suprême de voir son mari une seule fois, la veille de sa mort; et on verra avec quelle parcimonie cruelle le temps lui fut mesuré, et toutes les entraves et les vexations qui furent apportées à son entretien avec son époux.

Quand elle put enfin franchir ces grilles, qui la séparaient depuis si longtemps du seul homme qu'elle eût aimé, pour lequel elle avait conservé l'affection la plus profonde, qu'elle admirait comme un héros et qu'elle vénérait comme un martyr, et dont elle avait l'honneur, l'insigne honneur d'être l'épouse; quand elle le vit enfin, pâle, défiguré, chargé de chaînes, couvert de plaies, mais

toujours grand, calme et résigné, une étreinte d'immense douleur serra son tendre cœur; elle se sentit fondre sous cette poignante émotion, ses yeux s'inondèrent de larmes, elle se précipita vers lui, le serra contre son sein, couvrit son front meurtri de ses baisers.

Pendant quelques minutes, ses sanglots l'étouffèrent, elle ne put articuler un seul mot. Quand elle fut parvenue à vaincre cette première émotion, elle contempla de nouveau son mari en s'écriant:

„Oh! mon ami, dans quel état je te retrouve! O mon Dieu! que tu as dû souffrir! et quand je pense que j'étais loin de toi et que c'est aujourd'hui la veille de ta mort, la dernière fois que je te vois, quand je songe que ces hommes ne sont pas encore satisfaits de tes cruelles souffrances et qu'ils veulent encore .... Je deviens folle de douleur et de désespoir!

Après quelques instants de silence, pendant lesquels John Brown, dont l'émotion était grande, et sa courageuse femme reprenaient un peu de calme. Le courageux prisonnier dit à son épouse encore baignée de larmes, en lui prenant la main:

„*Chère Marie, console-toi, que Dieu te bénisse toi et nos chers enfants!* Ne pleure plus. Va, tout est sans doute pour le mieux. Je vais mourir, mais la cause que j'ai embrassée ne mourra pas avec moi.“

Madame Brown, aussi courageuse que son époux, après avoir cédé à ce premier élan de sensibilité si naturel, reprit son calme habituel, sécha ses dernières larmes et continua ses tendres épanchements.

Mais comme cette entrevue avait lieu, ainsi que l'avait expressément recommandé le féroce et soupçonneux Wise, en présence d'un geôlier, Madame Brown, par une

de ces délicatesses pudiques que comprennent si bien les femmes, parlait à voix basse, de façon à ne pas être entendue du gardien.

„Parle haut, Marie, parle haut, lui dit son mari, ne vois-tu pas qu'on a mis cet homme ici pour qu'il entende notre conversation, et qu'il puisse la répéter; facilite-lui sa tâche, nous n'avons, Dieu merci! rien à cacher.“

Elevant alors un peu plus la voix, selon la recommandation de son mari, la malheureuse femme parla longuement de ses enfants, de leur avenir. John Brown lui fit de nombreuses questions sur eux et d'importantes recommandations sur leur éducation, sur leur avenir, il chargea surtout son épouse de leur inspirer la crainte de Dieu, l'amour de l'humanité, l'horreur de l'esclavage. Dis-leur qu'ils suivent l'exemple de leur vieux père, lui dit-il, qu'ils cherchent à l'imiter et non à le venger, les temps sont proches, où les fers des esclaves seront brisés et j'emporterai la consolation, en mourant, d'y avoir contribué pour quelque chose, je ne leur laisserai pas d'autre héritage, que ma réputation d'honnête homme, mais grâce aux promesses de mes amis, il ne leur manquera rien, ni à toi non plus, ma bonne Marie; cette consolation tranquillise beaucoup mes derniers jours, je mourrai un peu rassuré sur votre avenir.“

Madame Brown écouta son mari avec recueillement et admiration, la fraîcheur de son beau visage l'avait abandonnée, elle était pâle d'émotion et immobile, mais calme en apparences. On l'aurait prise pour la statue de la douleur, muette, abandonnée par l'espérance.

John Brown, après cet entretien fit appeler le shériff Campbel, auquel il dicta son testament, en présence de son

épouse assise près de lui, tenant une de ses mains dans les siennes:

„Charlestown, comté de Jefferson,
Virginie le 1er décembre 1859.

Je donne à mon fils John Brown, ma boussole de géomètre et tous mes autres objets de géométrie, si on peut les retrouver, ainsi que mon vieux monument en granit, qui est actuellement à North Elba, dans l'État de New-York, pour qu'il y fasse graver sur les deux faces, une nouvelle inscription, ainsi que je l'indiquerai ailleurs. Ce monument devra néanmoins rester à North Elba, tant qu'un de mes enfants et ma femme habiteront cette localité.

Je donne à mon fils John, ma montre en argent, qui a mon nom gravé dans l'intérieur de la boîte.

Je donne à mon fils Owen Brown, ma lorgnette et ma carabine, si on la retrouve, celle dont il me fut fait présent à Worcester, dans le Massachusetts. Je donne aussi à mon fils Owen cinquante livres en espèces, qui lui seront payées sur le produit de la vente du bien de mon père, en considération de ses terribles souffrances au Kansas et de l'état d'infirmité où il se trouve depuis son enfance.

Je donne à mon fils Salomon Brown, cinquante livres en espèces, qui seront prises sur le produit de la vente du bien de mon père comme équivalent des deux legs déjà mentionnés.

Je donne à ma fille Ruth Thompson Brown, ma vieille Bible, qui contient les mémoranda de la famille.

Je donne à mes fils à chacune de mes autres filles, à mon gendre Henry Thompson, ainsi qu'à chacune de

mes belles filles, une Bible de la plus belle édition qu'on pourra se procurer à New-York ou à Boston, au prix de cinq francs l'exemplaire qui seront payés comptant sur le produit de la vente des biens de mon père.

Je donne à chacun de mes petits-enfants qui seront en vie, lors du règlement de la succession de mon père, une Bible d'une aussi belle édition que possible (ainsi qu'il est dit plus haut, au prix de trois francs l'exemplaire.)

Toutes ces Bibles devront être achetées en même temps, au comptant et aux meilleures conditions.

Je desire qu'il soit payé sur le produit net de la succession de mon père, cinquante dollars à chacune des personnes que je vais désigner: à M. Allen Ammond de Rockville (Konnecticut), ou à M. Georges Kellogg, ancien agent de la compagnie de la nouvelle Angleterre, dans cette localité, *pour le compte et bénéfice de cette compagnie*; cinquante dollars à Silas Havens, autrefois à Lewisburg (Ohio), si on peut le retrouver, et aussi cinquante dollars à un homme, du comté de Stark (Ohio), qui du vivant de mon père lui intenta un procès, par l'intermédiaire du juge Humphrey et de M. Upson, d'Aken.

Cette somme sera payée par J. R. Brown à l'homme en personne, si on peut le découvrir. Je ne puis me rappeler son nom.

Mon père arrangea l'affaire à l'amiable avec cet homme, en prenant notre maison avec l'enclos à Manneville.

Je desire que tout ce qui pourra rester de ma part de la succession de mon père, soit distribué par mon frère et par parts égales à ma femme et à chacun

de mes enfants, ainsi qu'aux veuves de Watson et Owen Brown.

Signé: John Brown.
John Avis, témoin.

John Brown a laissé à sa femme la jouissance de sa propriété de North Elba par un codicille afin de l'aider à élever leurs nombreux enfants. Il lui recommanda beaucoup le vieux monument mentionné dans son testament et lui remit l'épitaphe qu'il desirait qu'elle fît graver dessus après sa mort.

Il lui recommanda aussi expressément de faire en sorte de découvrir les personnes, auxquelles il a fait des legs et de leur remettre elle-même les sommes indiquées dans son testament. Mais de ne les payer à aucune personne, qui viendrait de leur part pour les toucher, surtout à des hommes d'affaires, car il pensait que si cet argent tombait entre les mains de ces sortes de gens, il courait grand risque d'être perdu.

John Brown, fit encore plusieurs récommandations à sa tendre épouse; il lui parla surtout beaucoup de leurs enfants, qu'il lui dit de bien embrasser pour lui puisqu'il était privé de ce bonheur. Je suis bien tranquille sur leur compte, en les confiant à une aussi bonne mère que toi, lui dit-il; leur frère John leur apprendra à marcher sur mes traces. Ne prends jamais pour gendres que des hommes honnêtes et laborieux, l'amour du travail vaut mieux que la fortune; j'espère que mon fils John continuera à poursuivre ma mission, plus heureux que moi, je pense qu'il la verra triompher.

„N'oublie pas non plus mon frère Jérémie à qui je vous recommande tous, ainsi qu'à nos amis.

Leur conversation en était là quand le sinistre Talla-

fero entra dans la cellule du prisonnier et dit à Madame Brown qu'il était temps de faire ses adieux à son mari, que le train qui devait l'emmener allait bientôt partir.

La pauvre femme, à cet ordre fatal, fut tout à coup rappelée à toute la cruelle réalité de sa position. Son âme fut de nouveau navrée de douleur, mais elle parvint à refouler ses larmes devant le valet de leur bourreau.

„O mon Dieu, cher ami! c'est donc la dernière fois que je te vois."

„Du courage, Marie, du courage, dit John Brown, en pressant tendrement la main de son épouse adorée, et en fixant sur elle un regard plein de suave bonté et de tendresse, où se reflétait sa belle âme, il ajouta avec un sourire angélique. Que la volonté de Dieu s'accomplisse, j'entrevois ma fin avec calme; je me soumets à ma destinée sans murmurer. Souviens-toi comme moi que je meurs pour la meilleure des causes, cela ôte toutes les terreurs de la mort."

Puis, pressant tendrement sa femme bien aimée sur son sein, il lui donna un dernier et suprême baiser, en lui répétant: „Du courage, chère amie. Adieu. Vis pour nos chers enfants, nous nous reverrons dans un monde meilleur. Que Dieu vous bénisse tous.....!"

„Qu'il ait pitié de toi!" dit la pauvre femme, qui ne pouvant plus resister à sa douleur, sortit alors tout éplorée, la moitié morte de désespoir.

Elle disparut bientôt avec l'envoyé du gouverneur Wise. John Brown jeta un dernier regard sur la compagne de sa vie, sur la mère de ses enfants qu'il voyait pour la dernière fois et il se prépara à la mort.

Les gardiens de John Brown qui le surveillèrent pendant toute cette dernière nuit qu'il devait passer sur terre,

ainsi qu'ils en avaient reçu l'ordre du cruel Wise qui tremblait que sa proie ne lui échappât, assurèrent que John Brown dormit d'un sommeil calme et profond; *doux et paisible comme celui d'un joyeux petit enfant,* ainsi qu'il l'avait écrit à un de ses amis.

Admirable puissance d'une âme pure, d'une conscience irréprochable, qui donne le calme les plus parfait en face du supplice, tandis que le crime tremble toujours d'inquiètude même dans la plus parfaite sécurité. Dernière consolation, première récompense du martyre, qui mieux que John Brown était digne de vous gouter?

Mais laissons dormir le héros qui demain doit être sacré martyr, et voyons ce que font ses bourreaux.

XII.

Le gouverneur Wise, le juge Parker et l'attorney Hunter.

LA VISION.

Le gouverneur Wise était plongé dans la plus profonde terreur, plusieurs plantations avaient été incendiées, par des mains inconnues, depuis la condamnation de John Brown. On attribuait ces sinistres à la vengeance, mais on n'en avait pas pu decouvrir les auteurs, qui étaient parvenus à s'envelopper d'un profond mystère, et à échapper aux plus actives recherches.

Les bruits les plus lugubres circulaient dans la Virginie. On disait, que le 2 décembre tous les esclaves devaient mettre le feu à toutes les habitations et procéder au massacre des blancs, pendant qu'une troupe nombreuse de conjurés abolitionnistes, à la tête de laquelle était John Brown fils, viendrait leur porter secours et les aider à détruire la colonie.

Les lâches Virginiens tremblaient de frayeur et croyaient voir partout des conspirateurs, les postes étaient doublés, les milices toutes mises sur pied, de nombreuses

patrouilles parcouraient les rues de Charlestown pendant la nuit fatale du 1er au 2 décembre 1859.

Pendant que tous les coupables veillaient, tourmentés par la terreur, un homme seul dormait, *d'un sommeil doux et paisible comme celui d'un joyeux petit enfant.* Cet homme c'était John Brown, celui que le supplice attendait le lendemain matin.

Calme et innocent, le juste dormait, pendant que ses bourreaux en proie au remords tremblaient.

Cette nuit fut pour le premier pleine de repos et de tranquillité, pour les seconds pleine d'augoisses et de terreur.

Au premier, l'auréole du martyre apparaissait dans un songe doré; dans une douce vision, l'ange du sommeil, en versant mollement ses pavots sur ses paupières, murmurait tendrement, de sa voix la plus douce, à son oreille:

„Tu as combattu pour la bonne cause; tu as prêché la justice; tu as souffert l'affliction avec le peuple, pour le rachat de millions d'hommes qui n'ont pas *de droits;* sois donc heureux! Dieu, c'est-à-dire la justice, est avec toi dans tout ce que tu as fait; sois plein de joies dans toutes tes tribulations; il te sera accordé la grande distinction *de mourir pour une cause!*"

Aux autres, aux bourreaux, aux tortionnaires d'esclaves, aux destructeurs d'hommes et de consciences, aux fabricants de cadavres, le remord rongeur, accroupi à leurs chevets, venait chaque nuit leur rappeler leurs crimes!

Le gouverneur Wise ne dormait plus depuis que les héroïques combattants de Harper's Ferry étaient ses prisonniers. Il ne rêve qu'insurrection d'esclaves, massacre des colons, incendie des propriétés, destruction des plantations; cette idée fixe le suit partout; de longues files de nègres

ayant brisé leur chaînes, tenant en main de rouges torches enflammées, dont les reflets fantastiques éclairent ces hordes de noirs conduites par quelques Spartacus noirs, parmi lesquels Green et Coppeland, défilent devant ses yeux, délivrent les autres captifs, qu'elles portent en triomphe, et dansent autour de lui avec leurs noirs fantômes; une nuée de démons sinistres, criant de la voix formidable de la foule aux cent mille échos: Mort au gouverneur Wise, mort au bourreau de John Brown et de ses compagnons. Puis tout à coup il voit apparaître, au milieu de cette multitude déchaînée houleuse, furibonde, aux vagues d'ébènes, enflée de colère, agitée de vengeances, sous le souffle formidable des grandes représailles, ses deux complices le président Parker, l'attorney Hunter, ce Caïphe et ce Pilate de la Virginie, enchaînés, couchés sur une paille humide de sang, fumante d'incendie, derrière eux Tallafero, ce Haynau, ce Radetzki, du nouveau monde, se tenait debout, hurlant de désespoir; la chaîne au cou, les mains étroitement liées derrière le dos, s'avançaient sur une mauvaise charrette trainée par de vigoureux esclaves aux fer brisés, entourée d'une houle humaine de têtes noires, de faces contractées, de yeux blancs égarés par l'ivresse du désespoir, et de la vengeance, de cheveux crépus hérissés par la colère, de dents d'ivoire grinçant sous les contractions de la rage, de poings fermés par la menace, pleins de sang comme des serres d'aigles ou des griffes de noires panthères.

Puis dans le lointain, derrière la première voiture, comme des îlots perdus, sur cette marée montante, d'autres convois de prisonniers hagards, abattus, défaits se tordant les mains de désespoir, grinçant des dents comme des damnés dans les enfers et les noirs démons qui les

entourent, repoussant leurs supplications par la menace. A cette vue horrible, Wise veut fuir, mais un bras aux mille mains d'ébène, aux cent mille doigts, noirs comme la nuit, le retient, le saisit dans l'ombre, le place sur la première charrette, entre les deux coupables éperdus. Et la foule immense, aux clameurs formidables, au tonnerre menaçant, pousse un hourra féroce qui trouble au loin le silence magique de l'Océan et réveille les monstres marins dans leurs antres, déjà ils espèrent un fleuve de sang, une pâtée de cadavres. Wise congelé par la crainte est pétrifié par la peur, ses compagnons de voyage sont de glace, leurs visages sont livides, leurs yeux, immobiles sous leurs paupières, regardaient sans voir, portés par la sombre houle, ils avançaient toujours vers la place de l'exécution, couverte d'une multitude de gibets, semblable à une forêt de mâts dans un port. Alors un frisson étrange inconnu jusqu'à lors parcourt ses membres et ceux de ses compagnons d'infortune et se répercute de charrette en charrette, comme une commotion électrique, à mesure qu'elles arrivent en vue du gibet; la force abandonne alors les prisonniers, ceux qui étaient encore debout tombent gisant sur leur paille.

Tout à coup les noirs démons qui les escortent, les réveillent de leur peur, et leur montrent les échafauds. Leur effroi fut alors au comble; sur le premier, le plus éleve, situé au centre de tous les autres, ils virent John Brown tout couvert de plaies. Le glorieux martyr était calme et mélancolique comme d'habitude, le regard profond de ses yeux bleus était plein de mansuetude; comme un ange de miséricorde, était placée près de lui une jeune fille tenant une branche d'olivier à la main, blanche et pure vision, Mademoiselle Foulk — la compatissante hé-

roïne qui avait voulu sauver Thompson, en qui revivait l'âme de la jeune indienne Pachahontas qui avait délivré Smith.

Dans un cercle, tout autour du gibet principal, Stevens avec ses plaies béantes, pâle et immobile, les pieds dans son sang, se tenait debout sur un échafaud. Azelet, Coppie et Kook étaient chacun sur un autre; et les deux nègres Green et Coppeland étaient aussi montés sur deux échafauds; sur chacun des échafauds formant un deuxième cercle se trouvait placé un cercueil rouge fermé et marqué d'une grande croix blanche.

La foule noire avait envahi la place de toute part, mais elle était muette et silencieuse, plongée dans le recueillement et l'admiration. Les voitures pleines de Virginiens éperdus, étaient aux pieds des potences. A la tête marchait d'abord celle contenant Wise, Parker et Hunter, Tallafero venait ensuite, celle contenant tous les juges et jurés de Charlestown, ensuite d'autres contenant les propriétaires d'esclaves.

Et enfin d'autres encore contenant tous les soldats qui avaient massacré les combattants de Harper's Ferry. Quand la dernière voiture fut arrivée, la jeune fille, debout près de John Brown, étendit sa branche d'olivier. — Aussitôt, à cette muette évocation, les cercueils placés sur les échafauds s'ouvrirent. Du premier sortit un spectre sanglant tout criblé de balles, enveloppé de son suaire blanc que ses plaies constellaient de tâches rouges, il fixait ses yeux de mort vers ses assassins. Un peu plus loin les deux fils Brown avaient surgi sanglants de leurs cercueils et tendaient leurs mains vers leurs massacreurs. Tous les autres couvercles des cercueils se soulevèrent également et tous les héros massacrés par les esclavagistes

dans le combat de Harper's Ferry, se dressèrent debout devant leur bourreaux; leurs plaies sanglantes entr'ouvertes, laissaient tomber une pluie de sang qui mouillait les planchers des estrades fatales. Les prisonniers, garrottés sur leurs charrettes, tremblaient devant leurs victimes; le gluant vampire du désespoir leur suçait le sang, leur rongeait le cœur.

Tous les ressuscités et leurs compagnons s'illuminèrent de l'auréole du martyre. Leurs plaies resplendirent.

John Brown promena ensuite son regard limpide autour de lui et dit, en s'adressant à tous ses disciples:

„Vous avez combattu pour la bonne cause, vous avez prêché la justice, vous avez souffert l'affliction avec le peuple, pour le rachat de millions d'hommes qui n'ont pas de droits, Dieu est avec vous dans tout ce que vous avez fait, soyez pleins de joies dans toutes vos tribulations, il vous sera et il vous a été accordé la grande distinction de mourir pour *une cause.*"

La jeune fille alors s'avança devant le héros martyr sur le bord de la plate-forme et dit, en s'adressant aux Virginiens:

„Lâches oppresseurs qui tremblez devant vos victimes, avant cinq ans, il n'y aura pas un esclave dans l'État de Virginie. Ce délai vous est accordé pour que vous ayez le temps de vous repentir, et de vous préparer à ce changement, mettez-le à profit pour éviter de grandes calamités; souvenez-vous de Saint-Domingue! Avant cinq ans les hommes du Nord prendront cette ville d'assaut, si vous n'avez aboli l'esclavage; ils briseront les fers de vos victimes dans toute la Virginie, si vous ne l'avez pas fait.

Gouverneur Wise, président Parker, juge attorney

Hunter, repentez-vous, pendant qu'il en est temps encore, car je vous le dis, dans cinq ans il sera trop tard!"

Puis se tournant vers les héros elle ajouta:

„John Brown, Stevens, Coppie, Koock, Agelet, Green, Coppeland, glorieux martyrs, restez sur vos échafauds, le Moloch de l'esclavage exige votre mort pour racheter ses victimes.

Christ des noirs, et vous ses courageux *apôtres*, que votre sang sacre le sol virginien, il en naîtra des vengeurs et des destructeurs de l'esclavage.

„Nobles victimes, dit-elle, en s'adressant aux ressuscités, rentrez dans la nuit du tombeau, votre sang fructifie déjà, l'aurore de la liberté éclairera demain vos cercueils!"

A peine ces dernières paroles étaient-elles achevées que la vision fantastique disparaissait, excepté John Brown et ses six compagnons de captivité qui restèrent debout sur la fatale trappe, le nœud coulant passé au cou, et le bourreau s'apprêtant à les lancer dans le vide.

Wise, terrifié par ce qu'il venait de voir en songe, s'écria: „Arrêtez, malheureux, sauvez ces hommes ou nous sommes perdus!"

Puis s'éveillant tout à fait.

Il murmura tout bas: „Je suis fou, il faut que ces hommes meurent, sans cela je verrai toujours l'affreuse vision. Allons vaquer aux apprêts du supplice, car c'est aujourd'hui le jour tant désiré par le *Sud*, qui ce soir sera des millions de fois maudit par le *Nord*, c'est le **deux décembre.** John Brown doit mourir."

XIII.

Dernière journée de la passion du Christ des noirs et de ses disciple.

LETTRE DE VICTOR HUGO SUR JOHN BROWN.

I.

DE CE COTE DE L'OCÉAN.

Il est dans l'histoire des dates fatales, des jours de deuil, dont on ne se souvient qu'avec une horreur mêlée de recueillement, ce sont ceux où de grandes calamités publiques s'accomplissent, ou des nations florissantes retombent dans la barbarie, où les libertés des peuples deviennent la proie de la violence, de la ruse ou de la trahison; où quelques grands martyrs sacrent de leur sang et paient de leur vie leur amour pour la vérité, la justice ou l'humanité.

Tels sont les jours où Armodius, Aristogiton et les Gracques succombèrent, où Socrate but la ciguë, où Caton s'enfonça son épée dans le corps, où Virginie fut poignardée pour effacer son déshonneur, où César franchit le Rubicon, où le Christ mourut en croix, Jean Huss sur un bûcher, Sidney sur un échafaud, Jeanne d'Arc sur des fagots; la Gironde et la Montagne sur la guillotine; la li-

berté sous les coups du despotisme; la lumière sous les ténèbres!

Ces jours-là, l'humanité se voile, la liberté se couvre d'un crêpe, les fronts se courbent ou s'illuminent de colère, la conscience publique s'abaisse ou se révolte, l'histoire a des pages de deuil et de sang, la douleur est universelle.

Les peuples comprennent qu'un flambeau qui les éclairait s'est éteint, qu'un phare lumineux a disparu de l'horizon, qu'un astre rayonnant qui les réchauffait, s'est englouti dans les ténèbres. Ils pleurent alors ces jours néfastes, qu'ils gravent dans leurs souvenirs comme des dates maudites. Ils se demandent comment le soleil a pu les éclairer? Comment de semblables iniquités ont pu s'accomplir?

Ils entendent une voix intérieure, qui leur murmure que le progrès, cette série ascendante, incessante et infinie de l'humanité vers l'avenir, ne peut se maintenir que par une force continuelle, une action perpétuelle, une lutte permanente de l'esprit humain, agissant contre l'ignorance, les préjugés et toutes les infirmités humaines; que c'est cette lutte entre l'avenir et le passé, l'action et la réaction, la liberté et le despotisme, qui produit ces accidents funestes, que l'histoire inscrit avec des lettres de sang dans ses annales, et sur lesquels les générations versent des larmes.

L'histoire de l'humanité, qui n'est que le martyrologe des peuples, est remplie de ces pages effrayantes qui nous attristent. Mais qu'on se console aujourd'hui, les temps sont proches où ces tristes phénomènes deviendront, de plus en plus rares, où ces larges plaies se cicatriseront

de plus en plus, et où l'on ne sera plus obligé de se voiler la face pour pleurer les martyrs de la liberté.

Le 2 décembre 1859 est un de ces jours néfastes, dont nous parlons.

Cette date funèbre a été immortalisée par un des plus grands martyrs que pleure l'humanité.

John Brown, le Christ des noirs, a été condamné par les juges de Charlestown à subir son glorieux supplice le 2 décembre 1859.

Quand cette fatale nouvelle parvint en Europe, elle y souleva une profonde émotion. La conscience universelle protesta contre cette infamie.

Un grand poète fut l'organe de cette réprobation. Voici l'inspiration sublime qui tomba de sa plume, comme une prière et comme une malédiction:

„Quand on pense aux États-Unis d'Amérique, une figure majestueuse se lève dans l'esprit, Washington.

„Or, dans cette patrie de Washington, voici ce qui a lieu en ce moment.

„Il y a des esclaves dans les États du Sud, ce qui indigne, comme le plus monstrueux des contre-sens, la conscience logique et pure des États du Nord. Ces esclaves, ces nègres, un homme blanc, un homme libre, John Brown, a voulu les délivrer. Certes, si l'insurrection est un devoir sacré, c'est contre l'esclavage. John Brown a voulu commencer l'œuvre de salut par la délivrance des esclaves de la Virginie. Puritain, religieux, austère, plein de l'Évangile, *Christus nos liberavit,* il a jeté à ces hommes, à ces frères, le cri d'affranchissement, et les esclaves énervés par la servitude n'ont pas répondu à l'appel. L'esclavage produit la surdité de l'âme. John Brown, abandonné, a

combattu avec une poignée d'hommes héroïques, il a lutté, il a été criblé de balles; ses deux jeunes fils, saints martyrs, sont tombés morts à ses côtes; il a été pris, c'est ce que l'on nomme l'affaire de Harper's Ferry. John Brown, pris, vient d'être jugé, avec quatre des siens [1], Stevens, Cook, Green, Coppeland.

„Quel a été ce procès, disons-le en deux mots.

„John Brown sur un lit de sangle, avec six blessures mal fermées, un coup de feu au bras, un aux reins, deux à la poitrine, deux à la tête, entendant à peine, saignant à travers son matelas, les ombres de ses deux fils morts près de lui, ses quatre co-accusés blessés se traînant à ses côtés, Stevens avec quatre coups de sabre; *la justice* pressée et passant outre, un attorney Hunter qui veut aller vite, un juge Parker qui y consent, les débats tronqués, presque tous délais refusés, production de pièces fausses ou mutilées, les témoins à décharge écartés, la défense entravée, deux canons chargés à mitraille, dans la cour du tribunal, ordre aux geôliers de fusiller les accusés, si l'on tente de les enlever, quarante minutes de délibérations, trois [2] condamnations à mort. J'affirme sur l'honneur que cela ne s'est point passé en Turquie, mais en Amérique.

„On ne fait point de ces choses là impunément, en face du monde civilisé. La conscience universelle est un œil ouvert. Que les juges de Charlestown, que Hunter et Parker, que les jurés possesseurs d'esclaves et toute la

[1] M. V. Hugo s'est trompé, c'est cinq qu'il faut dire il a oublié Coppie.

[2] M. V. Hugo n'avait encore quand il a écrit ces lignes que des renseignements incomplets, il y a eu cinq condamnations à mort la première fois.

population virginienne y songent, on les voit, il y a quelqu'un.

„Le regard de l'Europe est fixé en ce moment sur l'Amérique.

„John Brown condamné devait être pendu le deux décembre (aujourd'hui même), une nouvelle arrive à l'instant. Un sursis est accordé. Il mourra le seize. [1]

„L'intervalle est court. D'ici-là, un cri de miséricorde a-t-il le temps de se faire entendre?

„N'importe; le devoir est d'élever la voix. Un second sursis suivra peut-être le premier. L'Amérique est une noble terre. Le sentiment humain se réveille vite dans un pays libre. Nous espérons que John Brown sera sauvé.

„S'il en était autrement, si John Brown mourrait le 16 décembre sur l'échafaud, quelle chose terrible!

„Le bourreau de Brown, déclarons-le hautement (car les rois s'en vont et les peuples arrivent, on doit la vérité aux peuples), le bourreau de Brown, ce ne serait ni l'attorney Hunter, ni le juge Parker, ni le gouverneur Wyse, ni le petit État de Virginie; ce serait, on frissonne de le penser et de le dire, la grande république américaine tout entière.

„Devant une telle catastrophe, plus on aime cette république, plus on la vénère, plus on l'admire, plus on se sent le cœur serré. Un seul État ne saurait avoir la faculté de déshonorer tous les autres, et ici l'intervention fédérale est evidemment de droit. Sinon en présence

[1] Cette nouvelle était fausse, les journaux du Sud l'avaient repandue à dessein afin d'avoir le temps d'immoler leurs victimes et d'exécuter un crime en attendant que le cri de miséricorde soit entendu et que la réprobation universelle arrache les prisonniers à leurs bourreaux.

d'un forfait à commettre et qu'on peut empêcher, l'Union devient complicité, quelle que soit l'indignation des généreux États du Nord, les États du Sud les associent à l'opprobre d'un tel meurtre; nous tous, qui que nous soyons, qui avons pour patrie commune le symbole démocratique, nous nous sentons atteints et en quelque sorte compromis, si l'échafaud se dressait le 16 décembre. Désormais devant l'histoire incorruptible, l'auguste fédération du Nouveau Monde ajouterait à toutes les solidarités saintes une solidarité sanglante; et le faisceau radieux de cette république splendide aurait pour lien le nœud coulant du gibet de John Brown.

„Ce lien-là tue!

„Lorsque l'on réfléchit à ce que Brown ce libérateur, ce combattant du Christ, a tenté, et quand on pense qu'il va mourir égorgé par la Républipue américaine, l'attentat prend les proportions de la nation qui le commet, et quand on se dit que cette nation est une gloire du genre humain, que comme la France, comme l'Angleterre, comme l'Allemagne, elle est un des organes de la civilisation, que souvent même elle dépasse l'Europe dans de certaines audaces sublimes du progrès, qu'elle est le sommet de tout un monde, qu'elle porte sur son front l'immense lumière libre, on affirme que John Brown ne mourra pas, car on recule épouvanté, devant l'idée d'un si grand crime, commis par un si grand peuple!

„Au point de vue politique, le meurtre de John Brown serait une faute irréparable. Il ferait à l'Union une fissure latente, qui finirait par la disloquer. Il serait possible que le supplice de Brown consolidât l'esclavage en Virginie, mais il est certain qu'il ébranlerait toute la dé-

mocratie américaine. Vous sauvez votre honte, mais vous tuez votre gloire.

„Au point de vue moral, il semble qu'une partie de la lumière humaine s'éclipserait, que la notion même du juste et de l'injuste s'obscurcirait le jour où l'on verrait se consommer l'assassinat de la délivrance par la liberté.

„Quant à moi qui ne suis qu'un atome, mais qui, comme tous les hommes, ai en moi toute la conscience humaine, je m'agenouille avec larmes devant le grand drapeau étoilé du Nouveau Monde, et je supplie à mains jointes, avec un respect profond et filial, cette illustre République américaine, sœur de la République française, d'aviser au salut de la loi morale universelle, de sauver John Brown, de jeter bas le menaçant échafaud du 16 décembre et de ne pas permettre que sous ces yeux, et j'ajoute en frémissant, presque par sa faute, le premier fratricide soit dépassé.

„Que l'Amérique le sache, et y songe, il y a quelque chose de plus effrayant que Caïn tuant Abel, c'est Washington tuant Spartacus.

Victor Hugo.

Hauteville-House, 2 décembre 1859.“

XIV.

Exécution du Christ des noirs.

II.

DE L'AUTRE COTÉ DE L'OCÉAN.

Pendant que Victor Hugo écrivait les pages brûlantes, qui précèdent, voici ce qui se passait en Amérique le même jour à la même heure.

La place des exécutions, à Charlestown, était occupée dès le matin par une masse considérable de troupes. Au centre, on avait conservé un espace vide entouré d'un cordon impénétrable de soldats, au milieu duquel s'élevait un échafaud surmonté d'une potence. C'était là le calvaire préparé pour le Christ des noirs.

Le peuple avait été refoulé au moins à un quart de mille de distance, afin qu'il ne pût entendre aucune des paroles qui seraient prononcées par le condamné; on semblait surtout redouter, d'après ces mesures insolites, la contagion de l'éloquence ardente et passionnée du défenseur énergique de la race africaine.

Les autorités virginiennes avaient pris les mesures les plus rigoureuses, pour empêcher les journalistes favo-

rables à la cause de l'émancipation des nègres, de rendre compte des derniers moments de John Brown. Plusieurs d'entre eux en route pour Charlestown ayant été reconnus pour des adversaires de l'esclavage, ont été violemment jetés hors des waggons à leur entrée dans l'État de Virginie, d'autres écrivains de la presse libérale du Nord ont essuyé à Baltimore un traitement de même nature. On s'est opposé par la force à leur départ pour le théâtre de l'exécution.

Le gouverneur Wise avait donné l'ordre formel de ne laisser approcher du gibet aucun membre du journalisme, il tremblait que sa victime ne protestât une dernière fois, du haut de ce piédestal, qui donne un si grand retentissement à la voix des martyrs et que cette protestation, publiée à la face du monde, par les mille échos de la presse, ne devînt un anathème contre l'esclavage et une malédiction sur l'État de Virginie.

Précautions vaines. John Brown aurait pu répéter à son bourreau Wise ces paroles mémorables de Danton:

„Président d'assassins! crois-tu donc pouvoir étouffer la voix d'un homme libre!"

Cependant MM. Bawlings et Frank Leslie, journalistes, déployèrent une si grande persistance et firent de telles réclamations, que quelques-uns de leurs collègues obtinrent enfin la permission de se placer près de l'état-major.

La plus vive anxiété était peinte sur tous les visages une sombre terreur régnait sur les spectateurs, on sentait, au malaise général, qu'une grande iniquité allait s'accomplir, qu'un grand crime allait être commis.

Le ciel lui-même semblait s'associer au deuil général.

La veille encore, premier décembre, il était d'une

beauté remarquable, et, malgré la saison avancée, la température était tiède et embaumée comme au printemps.

Mais le lendemain, vendredi, deux décembre, ce fut tout le contraire, le soleil se leva au milieu d'épais nuages noirs et menaçants, qui allaient toujours en s'augmentant à mesure qu'il s'élevait sur l'horizon; bientôt ils l'obscurcirent complétement et l'envahirent tout entier. Le vent précurseur de la tempête, se déchaîna, impétueux, et vint mêler sa grande voix formidable aux lugubres apprêts de l'exécution.

Le gibet grinçait sous ses coups redoublés, on aurait dit qu'il voulait déraciner et briser l'instrument fatal, que les éléments courroucés s'opposaient à la mort du juste; que la nature tout entière se voilait et prenait le deuil dans cette journée funeste. La tristesse et l'anxiété redoublaient.

Tout à coup, on entendit un grand mouvement du côté de la prison, dans la cour de laquelle étaient rangés un escadron de cavalerie et six compagnies d'infanterie commandés par le général-geôlier, Tallafero, portant un grand sabre, un chapeau couvert d'une énorme touffe de plumes de coq. Cet illustre guerrier était entouré d'un brillant état-major. Bientôt, on aperçut s'avançant escortée par une double haie de carabiniers en rangs serrés, une charrette sur laquelle on voyait le héros John Brown assis sur son cercueil à côté du geôlier Avis. Il avait encore les mêmes vêtements qu'il portait pendant tout le cours de son procès, sa tête était couverte d'un chapeau noir rabattu, sa contenance était calme et ferme, et il souriait tristement en contemplant ce déploiement considérable de troupes, se pressant aux abords de l'échafaud.

Aucun ministre du culte ne l'accompagnait, à celui

qui s'était présenté pour lui donner les prétendus derniers secours de la religion, John Brown avait dit: „Etes-vous possesseur d'esclaves?“

Sur sa réponse affirmative il lui avait tourné le dos en disant: „Alors merci de vos services.“

A mesure que la voiture avançait, John Brown regardait avec la plus grande attention tout ce qui se passait autour de lui. Quand il arriva sur la place, il jeta ses regards à l'horizon de tous les côtés en disant: „Voilà un bien beau pays, je n'avais jamais eu le plaisir de le voir auparavant.“

Un entrepreneur de gibets, nommé Sadler, qui était à côté de lui, lui repondit: „Capitaine Brown, vous êtes un homme étrange.“

„C'est vrai, répliqua-t-il, mais c'est ainsi que j'ai été élevé. Ma mère m'a donné de bonnes leçons, que j'ai suivies. Il est pourtant dur de se séparer de ses amis, quoiqu'on les ait vus depuis peu de temps.“

Quand il arriva près de l'échafaud, il exprima sa surprise de voir que le public ne pouvait pas s'en approcher.

„Pourquoi, dit-il, ne permet-on qu'à des militaires d'entrer dans l'enceinte? On aurait dû y laisser pénétrer les citoyens.“

Quand il descendit du chariot, il aperçut M. Hunter, attorney, et le maire Green, qu'il salua poliment en leur disant d'une voix calme et assurée: „Messieurs, je vous fais mes adieux.“

Puis il gravit d'un pas ferme les degrés de l'échafaud sur lequel il arriva le premier. Il était onze heures précises.

Le sheriff Campbell et le geôlier Avis, qui le suivaient, se sont placés à ses côtés, il leur a donné alors la

main en leur disant d'une voix où l'on n'apercevait pas la moindre émotion:

„Je vous remercie de la manière dont vous m'avez traité. Adieu, Messieurs."

On lui plaça alors un bonnet sur la tête qui lui couvrait les yeux et on lui passa le chanvre fatal autour du cou. Après quoi, le geôlier Avis lui dit de s'avancer sur la trappe.

„Conduisez moi, répondit le martyr, car je n'y vois pas."

Avis lui prit alors la main et le conduisit sur la dangereuse bascule.

Alors le sheriff Campbell lui a demandé, s'il voulait un mouchoir, qu'il laisserait tomber, pour indiquer qu'il était prêt.

„Non, merci, répondit le patient, je n'en ai pas besoin. Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas me faire attendre plus longtemps qu'il n'est nécessaire."

Le bourreau s'apprêtait à terminer son terrible office, lorsque le commandant des troupes s'est écrié.

„Attendez, tout n'est pas encore prêt."

Et l'illustre général Tallafero se mit à commander et à faire exécuter des nombreuses manœuvres à ses soldats, pendant que le malheureux John Brown, placé sur la fatale bascule, attendait ainsi, entre la vie et la mort, sur une faible planche, le bon plaisir de son bourreau, pour être enfin étranglé.

Le martyr resta immobile dans cette affreuse position sans broncher.

Tout le monde était dans la plus grande anxiété et témoignait le plus vif mécontentement de cette horrible ag-

gravation de supplice. Les soldats eux-mêmes murmuraient.

Le geôlier Avis, qui était resté sur l'échafaud près de John Brow, et que ce retard cruel tourmentait beaucoup, lui demanda s'il n'était pas fatigué?

„Non", répondit le héros, „mais je vous prie d'en finir!"

Ce furent là ses dernières paroles.

Enfin, quand le féroce Tallafero se fut bien convaincu que le martyr indomptable ne faiblirait pas, il cessa ses manœuvres ridicules et cruelles dans un pareil moment et donna d'un air de dépit l'ordre de l'exécution.

Le bourreau poussa alors, à onze heures quinze minutes, un ressort, et cette trappe, qui depuis un quart d'heure tenait John Brown suspendu au-dessus du gouffre de l'inconnu, céda enfin, le malheureux fut lancé dans le vide, le nœud fatal se serra rapidement au tour du cou du patient, dont les mains furent agitées d'un frémissement terrible, suivi d'une courte convulsion, puis le corps se balança sous l'étreinte de la mort. On aurait dit que cet homme extraordinaire, conservant sa force d'âme et de volonté invincible jusque dans cette dernière torture, maitrisait ses convulsions même dans le paroxisme de la douleur et du supplice. Cette nature de fer domptait l'agonie terrible de la strangulation.

Et cependant la mort fut lente à venir, elle ne pouvait vaincre cette organisation si fortement constituée; John Brown, vécut encore trente cinq minutes suspendu aux bout de cette corde; on lui tâta plusieurs fois le pouls, ce ne fut qu'après ce long espace de temps qu'il cessa enfin de battre.

Comprend-on tout ce qu'un pareil phénomène a d'affreux et d'effrayant? Trente cinq minutes d'une pareille agonie au bout d'une potence; qui a jamais pu sonder cet abîme?

Quel mystère de souffrances atroces, incommensurables?

Des hommes qui ont réfléchi à d'aussi atroces supplices oseront-ils encore appliquer la peine de mort?

Juges, jurés, bourreaux de Charlestown, quel que soit le supplice que vous réserve l'avenir, comment expierez-vous ces trente-cinq minutes de suprême agonie du juste, pendu à votre gibet?

Et cependant votre crime ne peut rester impuni. Ce serait une offense à la morale, un déni de la justice éternelle.

Si un pareil forfait restait sans châtiment, l'ordre moral serait troublé, la conscience universelle pervertie, le sentiment du juste serait détruit, la justice imprescriptible n'existerait plus!

Mais consolons-nous, nous verrons plus loin que le châtiment inéxorable est venu frapper les coupables avec la rigoureuse logique des mathématiques infaillibles.

Quand on fut enfin bien convaincu que le patient était mort après cet affreux supplice, qui avait duré cinquante minutes de souffrances indescriptibles et inconnues, quinze d'un supplice moral sur la trappe, entre la vie et la mort, et trente cinq, d'une agonie insondable, d'une lutte atroce de la vie contre la mort par la corde, on détacha le corps de John Brown de la potence, on le plaça dans le cercueil, sur lequel il s'était assis vivant, il y avait moins d'une heure. Ces fabricants de cadavres le conduisirent escorté par un fort détachement de soldats jusqu'au dépôt des suppliciés.

A quatre heures on le transporta au chemin de fer, d'où il partit pour Harper's Ferry, et pour la frontière de la Virginie, où l'attendait la veuve du héros, avec cinq ou six amis dévoués, qui n'avaient pas quitté cette vaillante femme, qui attendait depuis vingt quatre heures que les bourreaux, qui l'avaient séparée la veille de son mari alors vivant, eussent terminé leur horrible mission et en eussent fait un cadavre.

Comprend-on ce qu'une pareille situation a de terrible et d'affreux pour une pauvre femme qui attend à une frontière, que l'on ait étranglé son mari. Quel affreux supplice pour elle que de se dire: „c'est la dernière nuit qu'il reste parmi les vivants, et je n'ai pu obtenir la faveur de la passer près de lui. Ce sera demain son dernier jour, et je ne pourrai le voir encore une fois avant sa mort. Que fait-il maintenant? — Il est dix heures du matin; sans doute qu'il s'apprête pour le supplice? Peut-être est-il en route pour l'échafaud? Que dis-je, peut-être à l'instant même est-il suspendu au bout de la corde fatale, se débattant dans une cruelle agonie, endurant des souffrances atroces? Horreur!!! .... Mon Dieu, délivrez-moi de ces terribles idées, éloignez de moi ce calice d'amertume, car comme celle du Christ, mon âme est triste jusqu'à la mort!

Telles étaient les pensées horribles de Madame Brown.

Mais ces idées affreuses revenaient sans cesse; plus elle faisait d'efforts pour les éloigner, plus elles persistaient; cette torture morale dura plus de vingt-quatre heures.

Et quand enfin elle cessa, ce fut pour être regrettée, car cette incertitude si cruelle qu'elle fût, l'était moins que l'affreuse réalité qui apparut dans toute sa laideur.

Quand la malheureuse veuve ouvrit le cercueil, pour

voir une dernière fois son mari, que la veille elle avait quitté vivant, et qu'elle ne trouva plus qu'un cadavre défiguré par la strangulation, avec une sanglante auréole autour du cou, les membres roidis par l'agonie terrible, et dont toutes les contractions nerveuses annonçaient les souffrances atroces qu'il avait endurées, pauvre femme qui pourra jamais sonder ses douleurs d'épouse et de mère? Quelle grande et pénible tâche que celle d'être la femme d'un héros, d'un martyr de l'humanité!

Le 4. décembre le corps de l'immortel supplicié arriva par un train spécial à New-York, accompagné de Madame Brown et de ses amis, qui n'avaient plus quitté cette précieuse dépouille. On la transporta ensuite à North Elba, où, selon le vœu du supplicié, eut lieu une simple cérémonie funèbre. John Brown repose maintenant sous le modeste mausolée de ses ancêtres, dont il est parlé dans son testament.

Le maire de Boston, gloire à ce digne citoyen, voulait rendre à John Brown les honneurs dus aux morts illustres, mais la veuve du héros refusa en le remerciant. Elle lui fit observer que son mari, avec sa modestie habituelle, lui avait expressément recommandé de s'opposer à ce qu'on lui rendît après sa mort aucun de ces honneurs mondains si peu en harmonie avec son caractère.

XV.

Les trente-cinq minutes d'agonie du Christ des noirs.

Le Christ sur son calvaire, abreuvé de vinaigre et de fiel, a dit: „Mon père, mon âme est triste jusqu'à la mort, éloignez de moi ce calice d'amertume."

John Brown, sur son échafaud, la corde au cou, debout sur la fatale trappe, suspendu entre la vie et la mort pendant quinze longues minutes d'une appréhension cruelle, quand ses bourreaux lui demandèrent s'il était fatigué, répondit simplement:

„Non, mais je vous prie d'en finir."

Ce supplice affreux, causé par l'attente et par l'anxiété, en présence de la mort qui, d'une seconde à l'autre, doit fondre sur lui avec la rapidité du tonnerre et le précipiter dans le gouffre affreux de l'inconnu, John Brown, avec sa volonté de fer, son courage surhumain, l'a supporté avec résignation pendant un quart d'heure. Sa pensée se réportait cependant malgré lui sur toutes les horreurs, sur toutes les agonies effroyables du supplice terrible qui l'attendait.

Quand enfin, sur l'ordre du barbare Tallafero, le bourreau poussa le faible ressort qui retenait la bascule sur laquelle le martyr se tenait debout; quand brusquement, rapide comme l'éclair, le vide effroyable, béant, se creusa sous les pieds du patient, et le fit chanceler, sombrer dans un gouffre effroyable plein d'ombre et de nuit; quand tout à coup, presque instantanément arrêté avec violence dans sa chute rapide, le supplicié éprouva une forte secousse, qui faillit lui briser la colonne vertébrale; quand un collier étroit, souple inextensible lui serra fortement le cou avec l'inflexible puissance d'un lien d'acier; quand la strangulation, rapide comme la pensée, serrée comme une maille forte, comme un étau, terrible et rapide comme la foudre, s'abattit écrasante sur lui, en l'enveloppant de son réseau d'acier; quand la douleur affreuse lui tordant les entrailles, se répercuta à son cerveau, lui congela la moelle des os, quand elle fit briller un nuage de feu, un éblouissement fulgurant d'immenses éclairs de flamme devant ses yeux, dans la sombre nuit où il était plongé sous son noir bandeau; quand cette première seconde d'atroces souffrances battit son tintement lugubre sous son crâne; quand elle lui fit entendre ce bruissement rapide du ressort de la vie qui se détend avec un bruit semblable au grincement d'une scie et aux sifflements stridents de plates vipères rampant dans l'humidité de la tombe; quand elle murmura à ses oreilles tous les râles des agonisants, tous les échos du cercueil, tous les glas funèbres de la mort; quand elle lui fit entendre le murmure monotone et à peine perceptible de larves dévorant un cadavre, de vers grouillants dans la pourriture et la putréfaction; quand il vit ces lueurs, quand il entendit ces bruits étranges, il ressentit au même instant une douleur atroce, indéfinissable, inconnue, in-

nommée, qui s'empara de tout son être, qui comme un frisson électrique parcourut tous ses membres, tendit ses muscles, roidit ses nerfs, dressa ses cheveux, contracta son visage, dilata ses paupières, plissa ses lèvres, serra ses dents, crispa ses pieds et ses mains, tordit ses membres, brula sa moelle, corroda son sang, et l'envahit tout entier dans son paroxisme. La respiration lui manqua, un poids énorme lui comprima la poitrine, une serre puissante lui étreignit le gosier, son sang reflua à la fois avec abondance au cœur et au cerveau. Il sentit alors son palais se dessécher, sa langue se gonfler et s'alonger, une soif ardente inextinguible le dévorer, ses tempes et son cœur battre avec force et les éclairs de ses yeux, les bourdonnements de ses oreilles augmenter d'une façon effrayante. Il entrait de plus en plus dans l'horrible. Des souffrances atroces et des tortures indicibles lui brisaient le cœur. Tout son corps tressaillait, ses membres se contractaient sous la douleur comme ils l'auraient fait sous l'action corrosive du feu, un frisson douloureux agitait ses bras et ses jambes d'un tremblement rapide et nerveux, il faisait des efforts inouïs pour respirer, mais sans pouvoir y parvenir, il éprouvait comme une solution de continuite entre son corps et sa tête, cependant son sang circulait toujours, sa rotation plus rapide était centuplée par la douleur, comme une poulie folle il tournait sur lui même avec une rapidité effrayante dans son cœur et dans son cerveau; ce dernier qui n'a pas été lésé lui conserve toute la lucidité, la communication du fluide nerveux n'ayant pas été interrompue, l'encéphale en reste saturé, et comme il est le centre des facultés morales et intellectuelles il continue de travailler. Le patient voit, perçoit, pense, juge, apprécie, ressent et souffre vivement toutes les immenses tortures de son affreux

supplice. Comprend-on dans quel abîme de douleurs inexprimables et insondables plonge l'âme de cet homme exalté par la souffrance? Les perceptions étranges qui se produisent chez cet être soumis à ce martyre accroissent aussi son supplice. Il voit la terre fuir sous ses pieds dans le scintillement d'un abîme qu'illuminent les éclairs brûlants qui dévorent ses paupières. Cet homme ressent des millions de douleurs aiguës qui se répercutent en larmes de sang, dans la tombe que la mort, trop lente à venir, creuse sous ses pieds, ou dans laquelle il voit scintiller des myriades d'étoiles incandescentes.

Mais sa douleur illimitée grandit encore: l'aigu, comme une flèche acérée, comme un dard pointu, entre toujours plus avant dans son cerveau en combustion, où la lucidité de perception augmente à mesure que les sensations deviennent plus vives et plus douloureuses.

Pendant que dans sa poitrine les poumons privés d'air se flétrissent, cessent peu à peu de fonctionner à mesure que la strangulation s'opère plus complétement, le sang qui ne peut accomplir sa révolution habituelle vers le cerveau, reflue avec impétuosité dans le cœur, qu'il gonfle et qu'il engorge, le supplicié croit être soumis alors à l'action d'une puissante machine, exerçant sur sa poitrine une pression atmosphérique considérable.

La torture est alors élevée à la plus haute puissance. Le délire centuple ses forces, son énergie et son intensité. Dans son imagination si douloureusement excitée, le malheureux torturé se voit suspendu à des distances incommensurables dans un infini fulgurant, au milieu d'un tourbillon d'astres affreux, qui s'entrechoquent et se brisent en milliards d'étincelles et éclairent dans le lointain un horizon d'un rouge de sang, qui l'environne de son cercle

de feu et qui se rétrécit de plus en plus autour de lui, se resserrant toujours davantage, qui bientôt entoure et étreint son cerveau dans un anneau ardent qui le comprime, le torture, le brûle, le fait éclater intérieurement sous cette pression terrible, folle, ardente, son sang bouillonnant, fuit impétueux, mais, arrivé au cou, il rencontre le nœud formidable qui l'emprisonne dans la tête, il reflue alors en arrière, se heurte dans les cavités du crâne et augmente encore le supplice vertigineux du pendu. Et cette agonie indescriptible, fabuleuse, inouïe, revêt mille formes de douleurs fantastiques, qui se répercutent au cœur et dans tout son être.

Dans cette vision horrible, dans ce martyre sans nom, aux confins de la vie et du désespoir, une idée terrible traverse son esprit enflammé et produit d'étranges allucinations dans cette combustion cérébrale.

Il voit alors tous ses malheureux compagnons de combat suspendus aussi à d'affreuses potences, se débattant en contorsions épouvantables sous les étreintes de la mort: Stevens dont les plaies se sont rouvertes, suinte son sang à travers ses blessures; Cook et Coppie se roidissent sous les baisers de la mort; Green et Coppeland luttent avec une fureur insensée contre le fantôme décharné qui l'étouffe dans ses bras osseux, sur sa poitrine de squelette les deux malheureux nègres font des soubresauts terribles dans leur vivace agonie, ils veulent s'arracher des mains de l'affreux vampire qui les enserre avec un cliquetis strident de tibias et d'omoplates, mais le monstre accroupi sur le cou de ses victimes, semblable à une énorme araignée, les enserre de plus en plus, suce leur sang avec ses machoires osseuses et ses lèvres glacées, et bientôt les deux malheureux ne donnent plus d'autre signe de vie que

ce fébrile tremblement de la mouche prise dans la toile quand l'horrible bête qui l'habite lui suce le sang.

Les quatre fils Brown apparaîssent ensuite à leur père, ils sont criblés de leurs blessures saignantes; les malheureux le regardent encore une fois, lui font un dernier adieu, puis, tout à coup, leurs traits se contractent, leurs yeux se ferment, ils pâlissent et s'affaissent sur eux-mêmes et meurent sans avoir pu embrasser une dernière fois leur père qui va bientôt les suivre.

La lucidité à laquelle est en proie le malheureux supplicié augmente encore sous la tension de cette nouvelle douleur, lui découvre les horribles mystères de la décomposition cadavérique, à travers le noir bandeau qui lui couvre les yeux. Au milieu des éclairs incessants que les effluves de son sang rutilant font briller devant ses yeux, son regard divinatoire, sa double vue, sa terrible préscience perce la tombe, fend la terre, traverse les pierres tumulaires, pénètre dans les demeures sépulcrales à travers les suaires sanglants qui lui montrent les restes de ses quatre malheureux fils tués à ses côtés; deux ne sont plus que des squelettes décharnés, que les vers rongeurs ont abandonnés faute de pourriture à dévorer. Les deux autres plus effrayants encore étalent à ses yeux leurs chairs, bleues et vertes de moisissures, pleines des grouillements immondes des pullullements gluants des vers affreux de la tombe, qui, comme d'humides reptiles lilliputiens, accomplissent patiemment leur œuvre de destruction cadavérique. Puis tout à coup, sous l'impression de l'avenir qui l'attend, il se sent lui-même la proie d'affreuses larves, il les voit déjà rongeant ses intestins, se logeant jusque dans son cœur, qu'elles dévorent, il ressent leur froid gluant, leur bave immonde; elles augmentent,

elles pullulent; elles envahissent tout son être avec la fécondité de la vermine. Horreur! il voit tomber tout son corps en putréfaction et en pourriture. Sa figure, ses lèvres, sa bouche, ses yeux, sa langue, deviennent la proie des mille pieds dévorants, il éprouve des douleurs atroces, des larmes de sang coulent des cavités de ses yeux décharnés, des millions de ses êtres gluants et rampants envahissent son crâne, ces cervelles deviennent la proie de ce fourmillement d'insectes affreux et voraces, son supplice devient alors si cruel et si fort, que sa perception se trouble, s'affaiblit et s'éteint bientôt tout à fait, alors seulement le supplice cesse, le pouls du patient ne bat plus. Mais il a fallu, pour en arriver là, trente-cinq minutes qui pour le patient étaient trente-cinq siècles, trente-cinq éternités de cette douleur atroce, incommensurable!

Telle est l'agonie sans pareille, la torture inouïe à laquelle a été soumis John Brown, *le Christ des noirs.*

Après un pareil exemple de tortures morales et physiques, se trouvera-t-il encore des criminalistes, des publicistes, des économistes, des philosophes, des législateurs pour défendre la peine de mort, des procureurs pour la soutenir, des jurés pour voter, des juges pour l'appliquer, des bourreaux pour l'exécuter et des échafauds et des potences pour recevoir les patients!

XVI.

Martyre des disciples du Christ des noirs,

AVANT DERNIERE JOURNÉE.

Nous avons vu avec quel courage le héros de Harper's Ferry est monté sur l'échafaud. Mais le supplice de ce noble martyr n'avait pas assouvi la rage des honnêtes Virginiens ils attendaient avec impatience la mort des victimes qu'ils avaient encore entre les mains.

Un grand nombre de personnes haut placées firent de nombreuses démarches pour arracher ces malheureux au supplice.

Les quakers de Richemond et de Charlestown demandèrent la grâce de Coppie, mais leur demande fut impitoyablement repoussée par le féroce Wise.

M. le sénateur Villard, ancien gouverneur de l'État d'Indiana, beau-frère de Cook, M. Woorhees, procureur-général dans le même État, cousin germain du jeune prisonnier et plusieurs autres fonctionnaires haut placés de l'État de New-York, tous alliés ou parents de Cook, qui comme on le voit, appartenait à une famille fort honorable, firent

les démarches les plus nombreuses et les plus pressantes auprès du gouverneur Wise pour obtenir une commutation de peine en faveur de leur malheureux parent. Mais toutes leurs démarches, toutes leurs sollicitations fnrent vaines; ce fut inutilement qu'ils firent valoir la jeunesse de Cook, qui n'avait que vingt-deux ans, ses qualités, l'entraînement, que, disaient-ils, il avait subi; l'ascendant irresistible que John Brown exerçait sur lui, la position intéressante et à tous points digne d'égards qui lui était faite par sa nombreuse famille, sa jeune femme agée de dix-huit ans à peine, et ses deux pauvres petits enfants, qui allaient être orphelins avant d'avoir connu leur père. Mais aucune de ces considérations ne purent toucher le cruel gouverneur.

La veille du jour de leur supplice Cook et Coppie, à l'aide d'un couteau et d'un clou étaient parvenus à se débarrasser de leurs fers, à ouvrir la porte de leur cabanon et à la franchir. Ils avaient déjà traversé les corridors de leur prison et ils étaient sur le point de franchir le mur extérieur, déjà ils respiraient l'air de la liberté, déjà ils se voyaient en pleins champs, échappant à la mort. Le jeune Cook se croyait de nouveau sur le point de rejoindre sa jeune femme, ses petits enfants, il se réjouissait déjà du bonheur de les revoir, de les presser sur son cœur, de les embrasser. Coppie se voyait déjà libre, livrant de nouveaux combats à l'esclavage; ces deux malheureux prisonniers, que le gibet avec ses bras effrayants attendait, s'encourageaient mutuellement à franchir le dernier obstacle qui les séparait encore de cette liberté tant desirée et qui devait les sauver du dernier supplice; plus qu'une muraille à escalader et de longs jours de vie les attendaient encore. Ceux qui n'ont jamais entendu se fermer sur eux les portes de ces sombres cachots, où sont enterrés

vivants les condamnés à mort, ne peuvent se figurer l'anxiété profonde, la fièvre ardente qui dévorent les malheureux prisonniers, quand, par un hasard inespéré, par un miracle de patience, d'audace, de persévérance et de courage, ils parviennent à briser les chaînes qui les garottent, à franchir la porte épaisse de leur prison, à scier les barreaux, à perforer les muraille de leur cachot; il faut avoir éprouvé les sensations formidables de la vie échappant à la mort pour s'en faire une idée. Cook et Coppie, sous l'action puissante de cette fièvre de conservation, se pressèrent la main, en signe d'encouragement suprême et s'élancèrent sur le mur. Mais hélas! à peine leurs têtes se montrèrent elles au-dessus de la muraille, qu'une sentinelle qui les aperçut et qui les reconnut, fit feu sur eux et donna ainsi l'alarme. Bientôt geôliers, gardiens, soldats, bourgeois virginiens furent à leur poursuite. Les malheureux fugitifs furent immédiatement repris et réintégrés dans leur cachot. On leur riva d'autres fers plus lourds et plus solides; mais cette fois pour prévenir toute autre tentative du même genre, ils furent gardés à vue jour et nuit et la prison fut occupée militairement.

Le gouverneur Wise, qui s'était presque trouvé mal de rage et de désespoir en apprenant l'évasion de deux de ses victimes, fut pris d'une joie folle quand il sut qu'on les avait ratrappés.

Les deux malheureux prisonniers virent ainsi s'évanouir leur rêve heureux de liberté; leur dernière, leur unique espérance, leur fut ravie. Il durent se résigner à leur sort déplorable, car ils n'avaient pas vingt-quatre heures encore à rester dans ce monde. Les héros continuèrent à montrer la plus grande fermeté en présence du sort affreux qui les attendait.

Afin de ne compromettre personne, ils affirmèrent tous les deux de la façon la plus énergique, qu'ils n'avaient eu aucun complice d'evasion, ils signèrent même une déclaration dans ce sens, afin que personne ne fût inquiété pour eux après leur mort.

Quant aux deux malheureux nègres Green et Coppeland, personne, que nous sachions, n'interceda en leur faveur. Le supplice des gens de couleur en Virginie est chose si commune, que l'on n'y regarde pas de si près; on n'oserait même pas demander leur grâce, cela semblerait ridicule, car les gens du Nord, malgré tout le bruit qu'ils font contre l'esclavage, ne professent pas des sympathies bien profondes pour les gens de couleur. Nous citerons dans un autre chapitre des preuves nombreuses à l'appui de notre opinion. Les deux Spartacus noirs attendaient avec le plus grand stoïcisme et un courage égal à celui de leurs compagnons, l'heure qui devait les sacrer martyrs. Ils étaient depuis longtemps résolus à la mort. Ils savaient qu'ils n'avaient de pitié ni de grâce à attendre de personne, ils savaient qu'ils sacrifiaient leur vie pour une bonne cause, pour la liberté de millions de leurs frères qui gémissent, de génération en génération, depuis des siècles, dans l'esclavage le plus pénible, le plus lourd et le plus honteux. Ils comprenaient que leur mort, plus que leur vie, servirait leur cause, qu'il était bon que leur sang se mêlât à celui des blancs pour la liberté des esclaves. Qu'il était utile, nécessaire, indispensable que les nègres par leur exemple, par leur initiative, par leur courage, se montrassent dignes d'être libres, dignes des généreux efforts que des blancs honnêtes, humains, courageux et animés d'un profond esprit de justice comme John Brown faisaient pour leur délivrance.

Le gouverneur Wise et son digne acolyte Tallafero, avaient savamment organisé la quadruple pendaison qu'ils voulaient donner en spectacle à la bonne ville de Charlestown.

En gentlemen bien élevés et soucieux des lois de l'étiquette, ils avaient décidé que les deux nègres seraient pendus seuls dans la matinée, afin d'éviter le scandale pénible qu'occasionnerait, dans la délicate population virginiène, la vue de blancs marchant au supplice avec des nègres. D'un autre côte, cette précaution judicieuse avait en outre l'avantage de faire durer plus longtemps le spectacle qui se préparait, en renvoyant au soir la pendaison des deux condamnés Cook et Coppie. L'exécution des deux nègres serait destinée à mettre M. les chevaleresques virginiens en appétit; elle leur servirait de verre d'absinthe, tandis que celle des deux blancs Cook et Coppie serait la pièce de résistance, la partie confortable de ce divertissement d'animaux féroces. Cela est incroyable, horrible à penser, et pourtant cela est vrai, il n'y a rien dexagéré dans nos appréciations.

XVII.

Le seize décembre 1859.

EXÉCUTION DE QUATRE DISCIPLES DU CHRIST DES NOIRS.

Ce furent les deux malheureux nègres Green et Coppeland qui durent marcher les premiers au supplice.

Dès le matin du 16. décembre 1859, les potences qui avaient été dressées pendant la nuit, s'élevaient triomphalement sur la place de Charlestown, entourées d'une force armée considérable, car il ne fallut pas moins de deux mille hommes de troupes de chevaleresques Virginiens pour assurer le supplice de deux malheureux esclaves révoltés. Quel luxe de force brutale pour assassiner légalement deux hommes, quel honneur pour deux nègres! Les spectateurs furent peu nombreux, c'est chose si commune à Charlestown, que de pendre des nègres, que ses habitants ne se dérangent pas volontiers pour si peu. Ces bons Charlestownois se réservaient pour le second tableau qui aurait lieu le soir et dans lequel ils auront le plaisir de voir pendre deux blancs, spectacle beaucoup plus rare et infiniment plus prisé en Virginie.

Les deux condamnés furent extraits à onze heures du matin de leurs cachots, placés sur une charette et conduits sur l'échafaud. Ils durent à leur qualité de nègres de ne pas être importunés de l'assistance des ministres des cultes, qui tolèrent, approuvent et consacrent l'esclavage. Comme un grand nombre de ces honnêtes industriels ne considèrent pas les nègres comme des hommes, mais comme des êtres intermédiaires, dénués d'âmes immortelles, servant de transition entre l'orang-outang et le blanc, ils ne croient pas nécessaire de les pourvoir de ce que l'on est convenu d'appeler les dernières consolations de la réligion; cependant par décence et par pure formalité, un ministre presbytérien, nommé North, voulut bien faire une courte prière en leur faveur; ce qui est une condescendance extrême dans les bons pays à esclaves.

Les deux courageux martyrs, comme John Brown, dont ils étaient dignes d'être les disciples montrèrent jusqu'au bout la plus grand fermeté, ils gravirent d'un pas ferme, d'un air résolu, les marches de l'échafaud, et se placèrent sur la fatale trappe; on leur passa les nœuds coulants au tour du cou, on leur enfonça les bonnets blancs sur la tête. Le bourreau ayant poussé un ressort, la bascule se déroba rapidement sous leurs pieds, et la secousse fut si violente, quand il tombèrent dans le vide, que Green eut la colonne vertébrale brisée et que la mort sembla instantanée.

Son malheureux compagnon, au contraire, eut des convulsions horribles, il se débattit longtemps avec des soubresants effrayants, dans une agonie terrible qui dura plusieures minutes et pendant laquelle il endura des souffrances atroces.

C'était quelque chose d'effrayant de voir ce nègre

se débattre contre les étreintes de la strangulation, on aurait dit un noir démon luttant contre un ennemi invisible, se tordant comme un noir reptile, ou l'ombre fantastique de quelque enfant de la nuit pendue au bout d'une corde, accrochée à un affreux gibet, dessinant dans l'azur du ciel, les effrayantes convulsions de sa torture atroce.

Ce ne fut qu'à onze heures et demie, que les honorables médecins de Charlestown, déclarèrent que les deux suppliciés étaient réellement morts et qu'on pouvait les détacher du gibet. Cette besogne révoltante accomplie, les deux robustes nègres, dont la justice virginienne avait fait deux affreux cadavres, furent replacés dans la fatale charette qui les avait amenés vivants et qui les reconduisit inanimés à la prison. Les nègres n'ayant pas de famille pour les réclamer, leurs cadavres étaient encore confiés à la garde des geôliers jusqu'au lendemain, pour être ensuite placés dans le charnier qui leur est spécialement destiné, car la distinction des races, les préjugés odieux et barbares contre les gens de couleur, ne disparaissent pas après la mort, les chrétiens blancs possesseurs d'esclaves considéreraient comme une profanation et un sacrilége l'inhumation des nègres à coté d'eux, et croiraient leurs restes souillés, s'ils reposaient auprès de ceux des noirs, aussi leur ont-ils assignés un cimetière séparé afin d'éviter ces graves inconvénients.

Il n'y a rien, du reste, dans ce procédé odieux et ridicule, qui doive nous surprendre beaucoup, quand on voit dans notre Europe, dans les plus grandes villes, chez les nations les plus civilisées, chez celles qui affichent les prétentions religieuses les plus exagérées, la distinction inique des classes et l'inégalité sociale se perpétuer, jusqu'après la mort, et des cimetières être affectés spécialement aux

classes peu fortunées, où elles peuvent trouver, sans trop de frais, une tombe modeste, tandis qu'à coté, des champs de repos magnifiques sont mis, par le prix élevé du terrain, hors la portée du commun des mortels. Là les tombes magnifiques, les mausolées splendides des riches, où le marbre et les sculptures rivalisent d'élégance, de richesse et de fastes, font un contraste navrant avec la modeste croix de bois noir, ou la tombe nue des prolétaires. Dans les grandes cités, un spectacle plus triste encore afflige le cœur, la fosse commune s'ouvre béante pour dévorer dans son calcium, les cadavres des malheureux qui n'ont pas le moyen de payer leur place au cimetière: on les jette dedans pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, et bientôt la combustion calcaire hâte leur decomposition. Pas moyen de conserver la trace des personnes aimées, de distinguer la place où reposent leurs restes; ils sont confondus dans ce grand pandemonium de détritus humains. Aucun nom, aucune inscription ne peuvent conserver le souvenir de ceux qui y sont précipités et rappeler leur mémoire à ceux qui les ont aimés. C'est le gouffre de l'oubli se hâtant de dévorer ses victimes, tandis que le riche, le puissant, pour rendre le contraste plus frappant encore, transmet à la postérité les noms de ses morts dans de fastueuses inscriptions sur le bronze, sur le granit ou sur le marbre, et peut conserver, pendant de nombreuses générations, les cendres de ses aïeux. L'intolérance réligieuse n'est-elle-pas aussi venue jusqu'à notre époque ajouter son cachet odieux à la démarcation inhumaine qui distingue, jusque dans le tombeau, le pauvre ou le réprouvé des heureux de ce monde? A la fin de 1863, les journaux n'ont-ils pas raconté des actes d'intolérance cléricale les plus effrayants? Une jeune fille protestante étant morte près de Gand

(Belgique), les bons prêtres catholiques refusèrent de recevoir son corps dans le cimetière et le laissèrent cinq ou six jours chez ses parents désolés, sans qu'ils pussent obtenir l'ordre d'inhumation; ce ne fut que quand son cadavre tomba en putréfaction, que, par mesure sanitaire, il fut enfin enterré, grâce à l'intervention supérieure de l'autorité civile.

Voici un autre exemple d'intolérance réligieuse s'exerçant sur une tombe, qui ne le cède eu rien au premier, et qui s'est passé à la même époque, et dans le même pays.

On sait que dans leur charité prétendue toute évangélique, les pharisiens catholiques, les princes des prêtres et les lévites, ont imaginé de reserver une partie de leurs cimetières, sur laquelle ils ne font pas les aspersions d'eau benite et ne disent pas les prières destinées, suivant l'usage, à consacrer le sol, car selon eux la terre féconde qui nous porte tous pendant notre vie et qui devient notre dernier asile après notre mort est indigne de nous recevoir, s'ils ne l'ont pas purifiée par leurs pratiques superstitieuses. Cette place non bénite est spécialement consacrée à servir de tombe aux personnes qui meurent en dehors de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a pas de salut, tels que les hérétiques, les schismatiques, les excommuniés et les malheureux suicidés ou ceux qui, frappés par la justice des hommes, ont subi le dernier supplice. Comme si aujourd'hui surtout, que les principes de tolérance réligieuse et de liberté de conscience ont triomphé et sont consacrés dans la législation civile, il n'était pas souverainement odieux et ridicule de vouloir frapper d'un stigmate d'infamie après leur mort les personnes professant une autre réligion que celle de l'Église

de Rome, ou celles qui poussées par le désespoir ou la démence se sont volontairemént donné la mort, ou bien enfin de malheureux condamnés qui ont subi la peine capitale la plus terrible de toutes et à qui la justice et la société n'ont plus rien à réclamer.

Il n'y a plus aujourd'hui que les ministres catholiques capables d'exercer ces persécutions d'outre tombe. Voici un second exemple de leur intolérance, aussi arrivé recemment en Belgique, ce pays catholique par excellence, qui donnera une idée du fanatisme et des prétentions surannées de ces prétendus disciples du Christ.

Un malheureux, poussé par la misère et le désespoir, avait mis fin à ses jours; le clergé catholique voulait qu'il fût inhumé pour ce fait dans la partie réservée aux suppliciés et aux hérétiques, mais par un sentiment d'humanité et un esprit de tolérance, qui l'honorent, M. le bourgmestre fit déposer le corps du suicidé auprès de ceux des personnes non reprouvées par l'Église, dans la partie du cimetière non réservée, malgré les protestations des prêtres, Ces derniers, qui prétendent être seuls chargés de la police des cimetières, poussèrent l'intolérance, l'oubli du respect dû aux morts et la profanation des tombeaux, jusqu'à faire entourer la tombe du malheureux succidé d'un buisson d'épines pour la séparer des autres, et un prêtre en grande pompe, revêtu de ses ornements sacerdotaux et accompagné de ses sacristains, vint officier sur la tombe proscrite et se livrer à des pratiques religieuses, pour la placer en dehors de la terre bénite et la marquer d'un signe de réprobation.

Il fallut que l'autorité civile intérvînt de nouveau pour faire respecter les tombes. Quand on voit des faits pareils se passer dans la seconde moitié du dix-neuvième

siècle, ne serait-on pas tenté de croire que la Belgique est encore placée sous le joug sanglant du duc d'Albe? et doit-on s'étonner que les esclavagistes ne veuillent pas être enterrés dans le même cimetière que les nègres, de peur que leurs cadavres blancs ne soient souillés par les cadavres noirs de leurs esclaves.

D'autres planteurs poussent encore plus loin les préjugés: dans leur sainte horreur pour ces malheureux réprouvés et dans leurs pieuses croyances à un autre monde et à une resurrection, ils se sont imaginé que l'inégalité sociale qui les sépare des noirs se perpétuera dans l'autre monde; et leur appliquant le fameux décret rendu contre les femmes par le concile de Mâcon, ils soutiennent que les nègres ne sont pas des hommes, qu'ils n'ont pas d'âmes, ou que, dans tous les cas, s'ils en ont une, elle n'est pas immortelle, que par conséquent il n'y a aucun danger pour eux de les rencontrer au ciel; ils sont donc parfaitement rassurés de ce côté.

Il en est même, et ce sont les plus pieux, d'excellents catholiques orthodoxes, qui disent: qu'ils préfereraient passer l'éternité en purgatoire avec des blancs, qu'en paradis avec des gens de couleur. Et pourtant tous ces saints personnages, qui poussent si loin le soin de leur salut, trouvent sans doute que les jeunes nègresses leurs esclaves sont des femmes, puisqu'ils daignent les honorer de leurs faveurs et qu'ils leur font faire de nombreux enfants, qui en devenant esclaves à leur tour et étant vendus plus tard, leur rapportent de beaux bénéfices, à moins cependant que s'ils prennent aussi les malheureuses victimes de leur lubricité pour dés animaux, ils ne se rendent coupable sciemment du crime honteux de bestialité et qu'ils ne considèrent les produits de leurs accouplements adul-

tères comme des brutes auxquelles ils dénient aussi le droit de faire partie de l'espèce humaine.

Mais arrêtons-nous dans ces considérations repoussantes, devant les conséquences fatales de l'esclavage, qui dégrade et avilit à la fois le possesseur et le possédé, crime affreux qui n'engendre que crimes!

Comme nous l'avons dit, la pendaison des deux nègres n'avait pas attiré une foule considérable autour de l'échafaud, les bons habitants de Charlestown s'étaient réservés pour la représentation de l'après-diner. A une heure, une foule considérable, au moins dix mille personnes entouraient les deux potences, pour assister au spectacle curieux et surtout plus rare de la strangulation de deux blancs, de deux gentlemen.

A une heure et quelques minutes, les victimes furent extraites de leurs cachots et conduites dans une salle de la prison, afin de les déferrer. Quand cette opération fut terminée, les bourreaux leur lièrent solidement les bras derrière le dos au moyen de cordes minces et fortes, afin de les conduire garrottés au supplice. Au moment du départ, un geôlier jeta sur les épaules de Kook une vielle couverture bleue toute déchirée et mal propre; mais trois honorables quakers, qui étaient venus pour réclamer le corps de Coppie après l'exécution, afin de le conduire, à sa mère désolée, justement peinés de voir l'un des malheureux patients revêtu de cette guenille dégoûtante, l'arrachèrent de dessus ses épaules, et l'un d'eux se dépouilla de son manteau pour en vêtir le condamné. Il y avait alors dans la chambre, où étaient les deux patients, une vingtaine de personnes environ, policemen, geôliers, gardiens, militaires, avocats, ministres et bourreaux. Quand le cortége fut sur le point de se mettre en route pour le

lieu du supplice, le geôlier Avis prévint les condamnés que s'ils avaient quelque chose à dire ils pouvaient le faire.

Cook prit alors la parole et dit:

„Je remercie mes gardiens de leur humanité à mon égard. Quant à ma tentative d'évasion d'hier je désire que personne ne soit inquiété à cause d'elle. Nul au monde ne connaissait mes projets à l'exception de mon ami Coppie. Je suis encore bien jeune, et pourtant je meurs avec joie pour la liberté; je n'ai jamais regretté un seul instant d'être un ardent abolitionniste. Ma grande consolation en quittant ce monde, *c'est ma conviction profonde qu'avant dix ans il ne se trouvera pas un seul esclave dans l'État de Virginie.*"

Voilà quelles ont été les paroles prophétiques de ce jeune martyr.

Coppie après avoir désigné divers petits objets, servant à son usage particulier, pria les geôliers de bien vouloir les faire remettre à sa mère et à ses amis et ajouta:

„Je meurs pour une bonne cause qui ne tardera pas à trompher *et ma mort sera vengée bientôt par les hommes du Nord.*"

Eh bien! il n'y a encore que quatre ans que ces predictions ont été faites et déjà elles sont en partie réalisées, la question de l'esclavage a amené une guerre terrible entre le Nord et le Sud des États-Unis, des flots de sang ont coulé, l'esclavage a déjà été aboli de fait dans un grand nombre d'États et son abolition a été décrétée par le président Lincoln dans les autres États qui luttent encore pour le conserver; bientôt les armées victorieuses du Nord auront brisé les fers des esclaves dans toute l'Amérique, c'en est fait à jamais de l'abominable institution de l'esclavage. Pendant que nous écrivons ces lignes, cette

même ville de Charlestown, où se joua, en 1859, le drame horrible que nous racontons, est assiégée par une armée fédérale qui l'enserre chaque jour plus étroitement dans un cercle de fer et de feu, elle est bloquée par mer et par terre, ses murailles sont criblées de boulets, ses maisons couvertes de bombes et de projectiles sont la proie des flammes, bientôt les troupes abolitionnistes seront maîtresses de cette cité maudite, qui a consommé un crime abominable sur le Christ des noirs et sur ses disciples. Si elle ne disparaît pas de la surface du globe sous le fer et le feu des assaillants, un grand exemple sera donné, sur cette même place de Charlestown, où, il y a quatre ans, mouraient martyrs John Brown et ses compagnons, une juste réparation sera accordée à ses héros, le gouverneur Wise, le juge Hunter, le président Parker, le général Tallafero, expieront leur crime, s'ils sont pris, car cette armée vengeresse qui assiége Chatlestown compte dans ses rangs de nombreux disciples et des fils du père Brown. Malheur aux bourreaux de 1859, ils expieront leur crime, les paroles prophétiques de Kook, de Coppie seront accomplies, „il ne se trouvera plus un seul esclave dans l'État de Virginie, et leur mort n'aura pas tardé à être vengée par les hommes du Nord.“ Sur le lieu de leur supplice s'élèvera bientôt un monument expiatoire, sur lequel seront gravées leurs belles paroles et celles de Stevens et de John Brown.

Telle est la puissance formidable de l'idée juste, telle est la fecondité prodigieuse des souffrances et du sang des martyrs. La mort de ces cinq héros aura haté de plus d'un demi-siècle la délivrance de plus de cinq millions d'esclaves. Quel prodige!

Mais revenons au supplice de Kook et de Coppie.

Le premier détacha ensuite de son cou un petit médaillon renfermant le portrait en miniature et des cheveux de son petit enfant, et les remit au Révérend Littell pour sa jeune femme.

Un des quakers présents touché de pitié à la pensée du sort affreux qui attendait ce jeune père de famille, que l'échafaud et le bourreau allaient ravir à ses petits enfants et à sa tendre épouse, lui dit:

„Il est bien triste de mourir si jeune?“

Le condamné lui répondit:

„La mort n'est rien pour un honnête homme, ce qui est douloureux, c'est de quitter ses amis.“

Les deux martyrs, qui souffraient beaucoup des cordes qui leur serraient très fort les bras derrière le dos, prièrent qu'on les relachât un peu, ce qui fut fait.

Ils se mirent ensuite en route pour le supplice, ils furent placés tous les deux dans un chariot contenant leurs cercueils sur lesquels ils s'assirent, une double haie de soldats les escortaient et devant et derrière leur voiture marchaient, les sheriffs, les geôliers, les policemen et les bourreaux. Les deux patients montrèrent pendant tout le trajet le plus grand calme, le plus grand sang-froid et le plus grand courage, il était impossible de lire sur leurs traits la moindre émotion. Ils adressèrent plusieurs fois la parole à des personnes de leur connaissance qu'ils aperçurent sur leur passage et saluèrent très poliment M. Green, maire de Charlestown, qu'ils rencontrèrent. Arrivés au pied de l'échafaud, ils en gravirent les marches d'un pas ferme et assuré; arrivés sur la plate-forme, d'où ils dominaient la foule ils ont jeté un regard de curiosité autour d'eux. Quand ils furent placés sur la trappe effroyable, qui devait en s'abattant les plonger dans l'in-

connu de la mort, un chirurgien leur ajusta les cordes fatales autour du cou avec tout le talent d'un artiste consommé en strangulation; il parait que M. les chirurgiens Charlestownais remplissent volontiers l'office d'aides du bourreau et qu'ils n'ont pas honte de faire pareil metier.

Quand les bourreaux abattirent les bonnets sur leurs figures, pour épargner au public délicat qui les entourait les grimaces, les contractions horribles que la douleur la plus atroce allait bientôt dessiner sur leurs traits, Cook dit à plusieurs reprises:

„Soyez aussi prompts que possible."

Et Coppie ajouta:

„Attendez un moment; je veux serrer la main de Cook, encore une fois avant de mourir."

On leur délia alors à chacun un bras et aussitôt ils sa serrèrent étroitement la main, d'une façon convulsive dans une étreinte suprême; en se disant mutuellement: „Adieu ami!"

Une seconde après, la trappe sombra sous leurs pieds et ils restèrent suspendus dans le vide; leur agonie fut heureusement très courte. Au bout d'une demi-heure leurs cadavres détachés de la potence furent placés dans les cercueils qui les attendaient.

Cette sanglante représentation terminée, les honnêtes Virginiens se retirèrent fort satisfaits du quadruple meurtre commis en leur présence. Les propriétaires d'esclaves étaient surtout heureux du résultat de la journée, ils pouvaient maintenant dormir tranquilles, les cinq terribles abolitionnistes qui leur avaient causé une si grande terreur n'étaient plus, et les deux qui restaient encore vivants entre leurs mains ne pouvaient leur échapper. Du reste l'un d'eux, Stevens était si malade, qu'il était probable qu'il

succomberait à ses blessures et qu'il les priverait ainsi du plaisir si doux de le pendre.

Le cruel gouverneur Wise et son digne acolyte, le célèbre général Tallafero étaient tout glorieux d'avoir ainsi mené à bien la pendaison de cinq malheureux prisonniers blessés et garottés et d'avoir réussi à assassiner juridiquement cinq de leurs adversaires, désarmés à l'aide de deux mille hommes de troupe et de toute une population cruelle et féroce pour qui le plus affreux des supplices était une réjouissance publique.

Un honnête journal catholique annonça le supplice de ces quatre martyrs en disant:

„*Ces malfaiteurs* marchèrent à la mort avec le courage de John Brown.“ Esperons que la mort de ces nouvelles victimes sera féconde, espérons qu'il leur naîtra des vengeurs, et qu'un avenir prochain suscitera un grand nombre *de pareils malfaiteurs* contre les honnêtes propriétaires d'hommes et les saints prêtres honteux de l'esclavage, leurs associés.

Par les soins des reverends quakers, les restes mortels de Coppie furent envoyés à sa vieille mère dans l'Iown. Ceux de Kook furent expédiés à Williamsbourg, faubourg de New-York.

Les parents de Kook voulaient que les honneurs funèbres rendus à ses dépouilles mortelles fussent dignes de la noble cause pour laquelle il était mort, et qu'ils fussent un public hommage rendu au grand principe de liberté et d'égalité humaines pour lequel il s'était sacrifié. La cérémonie de ses funérailles devait avoir lieu dans une église de la confession d'Augsbourg, à laquelle il appartenait, et un grand nombre de citoyens des plus honorables devaient l'accompagner à sa dernière demeure; le pa-

steur avait même préparé l'oraison funèbre du défunt, qu'il devait prononcer dans cette circonstance solennelle. Mais, chose incroyable, qui prouve combien les sectaires religieux sont intolérants, et combien bon nombre des prétendus disciples du Christ, sont encore éloignés de l'esprit des Évangiles, les membres du consistoire se sont opposés à ce que la cérémonie projetée eût lieu dans leur église, car le corps d'un supplicié ne pouvait, selon eux, entrer dans leur temple sans le souiller. Ces bonnes âmes, ces honnêtes gens proposèrent cependant de laisser officier leur ministre, mais à la condition humiliante, de laisser le corps du défunt à la porte de leur sanctuaire.

On pense bien que les parents de Coppie refusèrent cette condition outrageante.

Ces Chrétiens réformés, qui ont la prétention d'être revenus à la pureté et à la simplicité évangélique, sont cent fois plus intolérants que les juifs qui crucifièrent Jésus, et s'ils avaient vécu du temps du Nazaréen, il est certain que non seulement ils auraient refusé de lui rendre les derniers devoirs, mais encore qu'ils auraient siégé parmi ses bourreaux.

Et cependant ces hypocrites, ces *sépulcres blanchis*, comme les nommait John Brown, se prétendent les disciples de celui qui est mort en croix pour les pauvres, les opprimés et ceux qui sont chargés de chaînes.

Un grand nombre de citoyens justement indignés de la conduite inqualifiable de ces prétendus soldats du *grand capitaine de liberté*, offrirent leurs maisons pour la célébration des derniers honneurs à rendre au corps du martyr de la cause des noirs. Ce fut dans celle de M. Harris, ami intime du gouverneur de l'Indiana, qu'elle eut lieu, en présence de M. le gouverneur Villard, de M. Stanton,

des deux beaux-frères de Kook, du docteur Crowley et d'un grand nombre de citoyens, qui étaient venus de toute part pour rendre les devoirs suprêmes au plus jeune des héros de Harper's Ferry.

Cette cérémonie émouvante s'est accomplie au milieu du plus profond recueillement et de la douleur générale.

Quand le réverend Caldicott, ministre protestant, eut lu le service ordinaire de morts, il prononça d'une façon parfaitement, sentie et avec une touchante éloquence, pleine de grandeur et de simplicité, le panégyrique du défunt, il fit observer tout ce qu'il y avait d'abnégation de courage et de grandeur d'âme, de la part d'un jeune homme, de se sacrifier ainsi, au printemps de la vie, pour la cause des malheureux esclaves, et surtout, tout ce qu'il fallait de désintéressement, de conviction profonde, d'amour de l'humanité et de la liberté pour abandonner une famille chérie, de jeunes enfants, une tendre épouse adorée, pour aller braver mille morts en combattant pour briser les chaînes des esclaves, et subir le dernier supplice. Il donna aussi lecture de plusieurs lettres, pleines de la plus vive affection et de l'amour le plus tendre, que le courageux martyr avait adressées à sa jeune épouse. Cette dernière agée de dix-huit ans à peine, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, plongée dans la plus grande douleur, inondée de larmes, suffoquée de sanglots, a fait son entrée dans la vie de famille, vêtue des noirs habits de veuve. Elle a eu néanmoins le courage d'assister à cette triste cérémonie.

Mais quand le convercle du cercueil fut levé et que les assistants purent contempler la face defigurée, les traits altérés du supplicié; son visage contracté par les souffrances, les tortures de la cruelle agonie de la mort, par

la strangulation, quand ils ne purent même plus reconnaître leur ami dans ce cadavre défiguré par le bourreau, rendu affreux par la potence, sur lequel la douleur atroce avait laissé son empreinte horrible, et l'asphixie son aspect repoussant, quand ils crurent voir, au lieu du corps de leur jeune compatriote, le cadavre effroyable d'un de ces démons terribles, affreux, comme les peignent les poètes ou d'un des damnés du Dante tordu par le remord et la torture. Ils reculèrent effrayés, un frisson glacial parcourut leurs membres, une sueur froide inonda leurs fronts, qui pâlirent, leurs cheveux se dressèrent ou se collèrent à leurs tempes, leurs poings se crispèrent et une terrible malédiction s'éleva contre les bourreaux de Kook. La jeune femme de ce malheureux, à la vue des restes méconnaissables de son époux, fut si profondément navrée d'une douleur immense, qu'elle s'affaissa sous son poids, et tomba sans connaissance dans les bras de son beau-frère le gouverneur Villard. Mais cette scène émouvante devint encore plus terrible quand le public pénétra dans la salle et contempla, la colère au cœur, les restes méconnaissables de Kook, un long murmure d'imprécation se fit entendre et plus d'un serment de vengeance fut fait. Et encore aujourd'hui ils n'attendent qu'une occasion, la prise de Charlestown pour être exécutés. La foule sympathique et courroucée qui vint rendre les derniers honneurs au jeune héros, au glorieux martyr, brava pendant quatre heures une pluie torrentielle pour voir pour la dernière fois l'horrible dépouille. Quand le cercueil fut fermé et qu'il fut porté dans le cimetière des Cypress Hills, plusieurs milliers de citoyens l'accompagnèrent. Cette cérémonie funèbre laissa une impression profonde dans l'esprit des assistants, elle n'est pas encore effacée aujourd'hui et elle a suscité plus

d'un vengeur au jeune martyr, et de nombreux défenseurs à la cause de l'abolition de l'esclavage. Car telle est la loi fatale et la logique inexorable de l'ordre moral, qui font que toute persécution injuste engendre une résistance acharnée, que tout martyr fait naître des vengeurs, que toute iniquité porte en elle son expiation et son châtiment. Quand donc les despotes, les tyrans, les oppresseurs de peuples, les exploiteurs d'hommes, les enchaîneurs d'esclaves comprendront-ils, que la force est impuissante contre le droit que les tortionnaires et les bourreaux, en tuant des hommes, font fructifier les idées que préconisaient les martyrs, que malgré eux et contre eux s'accomplit la loi inexorable du progrès et la marche ascendante de l'humanité, qu'ils ne font que hâter cette dernière par leur résistance aveugle, leurs cruelles persécutions, leurs odieuses, inutiles et nuisibles exécutions?

XVIII.

Le seize Mars 1860.

—

EXÉCUTION DES DEUX DERNIERS DISCIPLES DU CHRIST DES NOIRS.

———

Nous avons vu précédemment qu'il restait encore deux victimes à immoler au Moloch de l'esclavage, le brave Stevens tout couvert de blessures, et l'indomptable Hazlett, ces deux derniers compagnons de John Brown ont, comme leurs amis, été condamnés à être pendus par l'honnête tribunal de Charlestown; l'attorney Hunter a mis le même acharnement à requérir contre eux la peine capitale, les jurés dociles et serviles l'ont votée avec le même ensemble et le même empressement. Le président Parker l'a prononcée avec le même plaisir, et le cruel Wise s'est chargé de son exécution avec le même bonheur, il n'y a pas jusqu'à l'héroïque Tallafero qui n'ait témoigné sa joie en mettant son plus bel habit de grande tenue, et son panache le plus flamboyant pour assister à l'exécution de ces malheureux.

Ces deux *malfaiteurs* (style des journaux catholiques) se sont montrés dignes de leur chef. Stevens l'insurgé héroïque, au corps criblé d'honorables cicatrices, a dit avant de monter à l'échafaud: „Ma conscience ne

me fait aucun reproche. Quand je songe à mes frères massacrés et à mes soeurs outragées, je me sens prêt à tout; je subirai mon sort avec le courage d'un homme."

Hazlett a ajouté avec le plus grand calme: „Quoi qu'il en soit, je suis disposé à mourir."

Et tout les deux, comme John Brown, leur aîné et leur modèle, sont montés au gibet le coeur ferme et le front haut, debout et fiers, dans leur enthousiasme abolitioniste, en contemplant avec courage la mort qu'ils avaient bravée tant de fois et en rendant gloire à la liberté.

Leur héroïsme n'eut d'égale que la bassesse et la lâcheté de leurs meurtriers, ces homme de sac et de corde.

C'est le seize mars que la perpétration de ce double meurtre a été consommée.

Les hommes de proie du Sud sont-ils enfin rassasiés de cadavres?

Il parait que non, puis qu'ils demandent encore d'autres victimes à immoler en place publique, pour assouvir leur soif de sang. Ils réclament encore le dernier fils de Brown, qui est parvenu à s'échapper pendant le combat de l'arsenal.

Stevens et Hazlett, comme John Brown, ont refusé de se prostituer aux mains de ces prétendus ministres de Dieu, de ces sépulcres vivants, qui font la paire avec le bourreau, et qui passent toute leur vie à défendre et à soutenir l'esclavage.

Les journaux du Sud étaient émaillés de récits de meurtres de maîtres par leurs esclaves. Le sang versé par la main des planteurs virginiens a fécondé l'insurrection individuelle; en attendant qu'elle devienne générale la guerre continue! . . . .

Guerre servile! Guerre d'extermination!

Ainsi une poignée d'hommes courageux du Nord, aidés de quelques malheureux nègres, ont essayé une levée de boucliers pour délivrer leurs frères esclaves, leur généreuse entreprise n'a pas réussi, ils ont été vaincus, et ils sont morts presque tous les armes à la main; ceux qui sont tombés en combattant, mais qui survivaient encore à leurs nombreuses blessures, ont été traînés moitié morts devant une assemblée de baurreaux érigée en tribunal de sang, sous la présidence d'un monstre nommé Parker, qui les a tous fait condamner à être pendus, et, sans pitié ni miséricorde le gourverneur virginien Wise, malgré leurs plaies pantelantes les a fait accrocher au gibet aux applaudissements stupides et féroces d'une foule cruelle de planteurs possesseurs d'esclaves. C'est dans la chevaleresque Virginie, à Charlestown, que ce crime atroce a été commis.

Espérons que les hommes du Nord, puniront d'une manière exemplaire et d'une façon éclatante, cette ville maudite, où a siégé, l'infâme tribunal et les jurés iniques, les juges cruels et féroces, qui ont eu la honte de faire mourir sur un gibet le *Christ des noirs*, l'illustre John Brown.

Le cri de guerre poussé par le moderne Spartacus, n'a pas été suffisamment entendu par les ilotes africains qu'il appelait à briser leurs fers, les nègres atteints de cécité morale, de surdité de l'âme, engendrées par l'esclavage, n'ont pas répondu en nombre à l'appel. L'étendard glorieux de la révolte s'est affaissé dans le sang de ceux qui le portaient. John Brown, l'héroïque vieillard, qui avait déjà beaucoup souffert pour la même cause au Kansas, où il avait perdu deux de ses fils, a eu la dou-

leur d'en voir succomber deux autres à ses côtés à Harper's Ferry, mais leur sang a semé dans le sillon de la défaite les germes de la victoire future. Aussi est-ce du plus profond du coeur, que tous les amis de la liberté ont salué l'étendard sacré trempé dans le sang des martyrs, car c'est celui de la justice et du droit, le drapeau de nos rèves et de nos espérances. Toutes les fois qu'il brille à nos yeux, victorieux ou vaincu, debout ou abattu; qu'il provoque les esclaves noirs ou les esclaves blancs à la sainte insurrection; qu'il se déploie sur les barricades de l'ancien ou du nouveau monde, qu'il enveloppe de ses plis Spartacus, Masaniello, les Jacques, les Gueux, les Maillotins, Desmoulins, Maillard, Saint-Just, Lafayette, Kersausie, Ogé, Chavannes, Blanqui, Lagrange, Barbès, Dussonbs, Baudin, Robert Blum, Pisacane, de Flotte, Garibaldi ou John Brown, qu'il soit vaincu comme en 1834, 1839 et 1851, ou qu'il triophe comme en 1830 et en 1848, ce drapeau, c'est celui de tous les soldats de la liberté, et si nous n'avons pas toujours été assez heureux pour combattre sous ses plis, toutes les fois qu'il a brillé au soleil depuis 1848, nous avons du moins conservé l'espérance de mourir en lui restant fidèle.

Ce drapeau magique dont la France a vu briller la rouge auréole, le 24 février 1848, c'est l'étendard des deshérités chez tous les peuples, c'est l'emblème de leurs espérances; c'est le signe qui doit leur annoncer leur délivrance; c'est l'éternel espoir des esclaves et des prolétaires; il flottera à jamais sur le monde, quand le mal aura été vaincu.

Alors il y aura sur la surface du globe deux grandes confédérations de peuples libres; les Etats-Unis d'Europe et les Etats-Unis d'Amérique, les premiers auront aboli

le prolétariat et les seconds l'esclavage. Les rois auront disparu et tous les hommes seront frères. Si l'Asie persiste dans ses gouvernements de despotisme monstrueux, et si l'Afrique nomade ou esclave continue à se montrer réfractaire à la liberté, l'Amérique et l'Europe devront intervenir pour détruire le mandarisme et le tartarisme, pour chasser le pacha et le cheik, le despote du Gange et le tyran du Nil, le Fils du Ciel et le successeur de Mahomet, les bonzes et les califes, pour émanciper le paria, le fellah, le coolie et l'esclave, pour semer partout et faire croître la liberté, du désert de l'Afrique, aux plateaux du Tibet, de la chaîne de l'Atlas à celle d'Hymalaya, il faudra alors comme aujourd'hui, à tout prix, extirper le despotisme.

L'insurrection de Harper's Ferry était l'éclair précurseur de la tempête, qui renfermait dans son sein la guerre terrible qui désole aujourd'hui les Etats-Unis. Depuis la foudre a éclaté, et bien-tôt, comme toujours, tu surgiras du milieu des éclairs, ô liberté!

L'histoire est semée de John Brown, pionniers infatigables qui, toujours et partout, ont combattu pour la justice, et sont morts pour le droit. Spartacus, l'héroïque esclave Thrâce, revendiqua, dix huit cents ans avant John Brown, le droit de l'homme à la liberté, et mourut glorieusement les armes à la main, après avoir vaincu trois armées romaines; son souvenir immortel, son buste héroïque sont restés jusqu'à nos jours les symboles de l'affranchissement et de la délivrance. L'esclave Thrâce avec ses fers brisés rayonne plus grand que César à travers l'histoire, car il combattit pour la justice, aussi nous apparait-il le front entouré de la plus resplandissante auréole du martyre. Mazaniello, le poétique pêcheur

napolitain, brille à côté de lui, car comme lui, il expira martyr de son idée. Robespierre, Saint-Just, Couthon, tous ces héroïques Montagnards sacrèrent de leur sang sur l'échafaud leur amour pour la liberté et pour l'humanité. Marat, l'ami du peuple, tant calomnié, expia sous le couteau d'une fanatique enthousiaste son dévouement sublime à la cause des prolétaires; plus tard le stoïque Gracchus Babeuf et ses compagnons moururent, pour la même cause, en revendiquant avec audace jusque devant la mort les droits des deshérités. Ils voulaient affranchir l'humanité en mettant le premier instrument de travail, la terre, cette mère commune, à la portée de tous, et plus-tard en 1834, les esclaves du capital firent aussi une levée de boucliers aux cris de: „vivre en travaillant ou mourir en combattant," pour briser la lourde chaîne de l'exploitation, ils luttèrent et moururent courageusement pour défendre leurs droits impréscriptibles à l'association, à la vie, à la liberté, comme les insurgés de Harper's Ferry, ils furent d'abord vainqueurs, comme eux ils se conduisirent généreusement envers leurs ennemis vaincus, qui avaient fait cette réponse cruelle à leurs justes réclamations: „Vous dites que vous n'avez pas de pain, eh bien! on vous mettra des baïonnettes dans le ventre," — Mais quand écrasés sous le nombre les héros furent défaits, leurs ennemis furent, comme toujours, sans pitié; comme les accusés de la Virginie, ils furent traînés devant un tribunal composé de leurs ennemis politiques, devant la cour des pairs, qui ne leur permit même pas de se défendre. Lagrange, leur Spartacus, s'immortalisa par ses énergiques protestations devant leurs bourreaux, comme il l'avait dejà fait par son héroïsme pendant le combat; Caussidière, son compagnon courageux,

quand ils furent vaincus, se découvrit intrépidement la poitrine devant les fusils abaissés sur lui par les soldats du despotisme en leur disant: „voici comment savent mourir les défenseurs de la liberté! Vive la république!“ Et il bomba criblé de balles.

Les héroïques barricades du cloître Saint Merry, où combattit l'immortel Jeanne, furent dignes de celles de l'arsenal de Harper's Ferry, leurs défenseurs refusèrent aussi de se rendre, et les vainqueurs ne trouvèrent derrière elles que des cadavres et des hommes criblés des blessures.

Barbès, Blanqui, Martin Bernard recommencèrent, en 1839, l'éternelle lutte des deshérités et des opprimés contre les possesseurs et les oppresseurs, eux aussi furent vaincus, condamnés à mort, mais plus heureux que John Brown, ils n'ont pas été exécutés, et neuf ans plus tard, ils voyaient triompher les idées pour les quelles ils gémissaient sous les verroux; Lagrange, l'ancien combattant de l'insurrection des ouvriers lyonnais, entrait en vainqueur avec le peuple à l'hôtel de ville de Paris, le 24 février 1848, et la république était proclamée, et brisait les chaînes de tous ses défenseurs, qui étaient plongés dans les cachots de la monarchie.

Le trône et l'échafaud, ces deux emblèmes de l'iniquité sociale, étaient brûlés sur la place de Grève par le peuple victorieux, une ère nouvelle de justice, de liberté, d'égalité, et de fraternité se levait pour l'humanité.

Mais hélas! Tout n'était pas fini, la réaction vaincue renoua bientôt sa trame ténébreuse, l'insurrection de juin 1848, la plus formidable levée de boucliers, qui eut jamais lieu, ensanglanta de nouveau la capitale, aux cris de: „du travail ou du plomb;“ la lutte fut terrible, le peuple sans direction, désavoué d'un grand nombre de ses anciens

amis, qui étaient alors au pouvoir, fut enfin vaincu par la force armée, écrasé sous les bombes, les grenades et la mitraille, après des prodiges de courage et des miracles d'héroïsme, deux mille des modernes Spartacus furent condammnés à la déportation sans jugement et peuplèrent les déserts brûlants de l'Afrique, où blanchissent aujourd'hui leurs os. Douze ans plus tard, de Flotte, un de ces héros, mourut dans les Etats de Naples en combattant avec Garibaldi, il fut traîtreusement assassiné par derrière, après la traversée du détroit de Messine, par un coup de feu parti des rangs mêmes de ses compagnons.

En 1851, les revendicateurs du droit, les défenseurs de la liberté se nommaient Schoelcher, le célèbre abolitionniste, Victor Hugo, Baudin etc. . . . ce dernier tombait martyr en défendant la loi et la constitution de la république, ainsi que l'héroïque Dussoubs et tant d'autres. Toute cette longue chaîne de héros et de martyrs, se relie à John Brown et à ses compagnons. Tous ont combattu pour la liberté de l'homme, sans distinction de pays, de race ou de couleur, tous ont travaillé à l'oeuvre sublime d'affranchissement et de régénération universelle.

Mai pendant que la France et l'Amérique combattaient pour la liberté, le reste de l'Europe ne restait pas inactif.

L'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, l'Italie, comptaient leurs martyrs par milliers: Robert Blum, présentait sa poitrine aux balles et mourait pour la liberté, Battiany, Dembinski furent accrochés à la potence pour la même cause; en Italie les compagnons de Mazzini, de Garibaldi, de Manin expirèrent sous les balles de l'étranger, ou dans les tortures des bourreaux de Venise de Rome et de Naples. L'héroïque Pisacane, tomba fusillé

sur cette plage napolitaine, où étaient morts les Bandiera et où quelques années plus tard Garibaldi fit son apparition triomphante.

Malgré ses échecs successifs, la sainte croisade de la liberté gagne chaque jour un peu de terrain sur le despotisme, chaque insurrection comprimée, engendre une révolution victorieuse; aucun effort n'est inutile, pas une goutte du sang des mastyrs n'est perdue pour l'humanité, partout et toujours germe, sous la rosée féconde, la moisson de la liberté, nous marchons à grands pas vers l'affranchissement, vers la délivrance universelle, pendant que le serf s'affranchit à Moscou et à Saint Pétersbourg, l'esclave est délivré en Amérique et le prolétaire s'émancipe en Europe.

Courage donc, les Spartacus, les Babeuf, les John Brown de l'avenir, courage! préparez-vous à la lutte engagez le combat, encore un effort, et le vieux monde sera vaincu et la triple exploitation de l'homme par l'homme: *exclavage, servage*, *prolétariat* aura disparue. Le despotisme finira, les hommes de tous le peuples, de toutes les races, de toutes les langues, de toutes les couleurs, seront libres, égaux et frères, le règne de l'équité et du droit sera établi, le bien être universel succédera à la misère sociale, et le bonheur, au malheur et à la souffrance, les fléaux: guerres, famine, peste, paupérisme, prostitution, corruption, despotisme s'écrouleront; l'humanité aura quitté la mauvaise voie pour entrer dans la bonne, le mal sera vaincu. Voici en quels termes V. Hugo s'exprime sur ces lutteurs: „Grands sont ceux qui se dévouent à cette œuvre sublime, même accablés, même vaincus ils restent sereins jusque dans la douleur, jusque dans l'angoisse, jusque sur l'échafaud, comme John Brown. C'est une bonne rencontre

pour l'homme de cœur, pour l'ami de l'humanité que le devoir, que l'occasion de *mourir pour une cause!* Le devoir est le dernier terme de l'idéal. C'était l'œuvre de Caton, de Socrate, de Jésus, de Galilée, de Savonarole, de Jean Hus, de Saint Just, de Dussoubs, de Baudin. C'est la pierre de touche à laquelle on reconnait les véritables grands hommes. L'exemple, le dévouement, l'enseignement aux foules, le sacrifice, l'amour de la liberté, de la dignité humaine, de la mâle vertu, le respect de la conscience ne sont point à dédaigner, ce sont les attributs des grands cœurs et des grandes âmes. L'attendrissement devant les misères humaines, devant les iniquités sociales, et l'indignation devant l'injustice et la tyrannie sont la même faculté tournée vers les deux faces douloureuses de l'humanité: l'esclavage et le despotisme. Les capables de douleur sont les coupables d'amour. Redresser la balance sociale, équilibrer les plateaux, niveler le tyran et l'esclave, voilà l'effort magnifique du héros et du martyr. Or aujourd'hui encore tout un versant de la société est esclave et tout l'autre côté est tyran, quel magnifique effort il reste encore à accomplir. Il se fera, et bientôt espérons-le, les Antées et les Hercules chargés de ce redressement sublime ne feront pas défaut à notre époque. Tous les penseurs, tous les lutteurs se doivent à ce but, ils seront les exécuteurs de la loi de progrès, de bonheur, et d'harmonie-universelle, les apôtres et les libérateurs de l'humanité.

„Entrer en passion pour le bon, souffrir le martyre pour le juste, mourir pour le bien; saigner dans son cœur de tous les coups frappés par les bourreaux, pleurer dans son âme toutes les larmes des victimes, dévorer leurs sanglots, boire leurs larmes, être flagellé dans le Christ, fouetté dans

le nègre, humilié dans le serf, exploité dans le prolétaire, entasser les monts avec les Titans pour escalader le ciel, et les pavés avec les insurgés pour renverser les trônes, anéantir les tyrannies, porter, comme John Brown, toute sa vie sur son cou le jong des opprimés, s'insurger avec eux, se précipiter dans la mêlée du progrès révolution, comme des avalanches; entraîner avec soi, dans le saint enthousiasme du sublime la multitude sacrée, la foule fulgurante dans l'irrésistible tourbillon de l'idéal, pêle-mêle comme un ouragan peuplé, hommes, femmes, enfants, blancs, noirs, jaunes, cuivrés, esclaves, serfs, fellahs, parias, coolies, prolétaires, indigents, victimes, empereurs, rois, princes, seigneurs, pachas, mandarins, maîtres, riches, puissants, prêtres, imposteurs, idoles, faux dieux, soldats, fonctionnaires, despotes de toute sorte, tyrans de toute espèce, et bourreaux, les précipiter dans l'avenir, abîme pour les derniers, délivrance pour les premiers: Voilà la mission grandiose des libérateurs et des justiciers populaires.

„Les John Brown des deux hémisphères avaient compris que le temps presse, que l'avenir frappe à la porte du présent, que demain ne pouvait pas attendre, que l'humanité saignante n'avait pas une minute à perdre, qu'il faillait se dépêcher, que les malheureux souffrent la faim, le froid, sont mordus par le besoin, dévorés par la misère, l'ignorance, le fanatisme, la corruption, la prostitution, le vice; que lexploitation, monstre aux mille bras, engrenage aux millions de dents a saisi les prolétaires pour leur sucer le sang, leur ronger la moëlle, leur dévorer la chair et les rejeter dénudés et disséqués à la morgue, à l'amphithéâtre et à la fosse commune; que le servage fait mourir, par millions les serfs sur les steppes glacés comme un cheptel humain, destiné à pourir et à engraisser le sillon,

après l'avoir fécondé de ses sueurs et arrosé de ses pleurs; que l'esclave noir gémit sous le fouet des planteurs, sous le soleil des tropiques, qu'il est chargé de chaînes, accablé de labeur, qu'il n'a ni droits, ni famille, ni patrie, qu'il gémit et succombe sous l'iniquité; que partout les torturés, les suppliciés ont les pieds sur le gril, les membres sur la roue, le cou dans le carcan, les chairs tenaillées, dépecées, brûlées, que leurs os craquent, leurs nerfs crient, leur sang coule, et qu' à côté de cette torture terrible du pauvre corps humain, sur cette *géhenne* sanglante, sur cette gémonie pantelante, sur ce charnier de victimes et de martyrs, sur ce fumier humain, croît toute une vigoureuse germination, toute une floraison exubérante de parasites, moisissure sociale qui prospère sur cette humidité de sueurs, de larmes et de sang. Les champignons vénéneux de la croûte sociale y pullulent, comme les pustules d'une lèpre, le lierre y croit comme un laurier, le gui y verdit, le ver solitaire y règne au milieu des larves, c'est la prospérité du ténia, le triomphe de la pourriture. Quelle honte! quelle épouvante!...

„Voilà ce qu'ont vu les penseurs, les héros, les martyrs et les génies, ce qu'ils ont voulu détruire.

„Ils ont compris que les peuples ont de semblables excroissances, une gale sociale qui les ronge, des acarus morbifiques qui les dévorent et qu'engendre la putréfaction du despotisme; que les nations ont au dedans d'elles et sur elles, la mort qui se porte bien, qui vit florissante de leur sève et de leur sang; qu'il y a trop de souffrances, de misère, d'indigence, de dénuement, de maladies, de faim have, de haillons, d'ignorance, de prèjugés, d'obscurités, de fanatisme, de brutalités, d'impudeur, de prostitution, de vices, de crimes, d'opulence, de faste, de puissants, de jouisseurs,

d'oisifs, d'inutiles, de niusibles, d'abrutisseurs et de despotes; qu'il faut à l'humanité plus de lumière, plus d'enseignement, plus d'écoles, plus d'instruction, plus de bien-être, plus de bonheur, plus d'amour; mais qu'il ne lui faut pas de chaînes, pas de prisons, pas de bagnes, pas d'échafauds, pas de lupanars, pas de palais, pas de rois, pas d'empereurs, pas de papes; ni tyrans, ni faux prêtres, ni faux dieux.

„Ils ont vu, qu'une pareille société ne pouvait vivre ainsi, qu'il lui fallait à tout prix l'air, la lumière et le soleil de la liberté. Voilà pourquoi ils se sont insurgés, pourquoi ils ont voulu briser les chaînes, arracher les verroux, enfoncer les grilles et ouvrir du même coup les portes, les intelligences et les âmes, pour délivrer, assainir, aérer, éclairer et vivifier.

„Que tous se mettent à l'œuvre, les poètes, les penseurs, les écrivains, les orateurs, les soldats, les ouvriers, pas un n'est de trop, les porte-plumes et les porte-glaives, les hommes de pensée et les hommes d'action, que tous associent leurs efforts; ce que chacun d'eux isolé ne pourrait accomplir, leurs forces réunies, multipliées, par le coefficient de l'association, le feront sans peine. Qu'ils soutiennent, encouragent les faibles, les malheureux, les ignorants, qu'ils versent à flots l'espérance, le bien l'idéal, qu'ils fassent respirer au genre humain l'amour du bon et du beau; qu'ils avancent toujours, un pas après l'autre, qu'ils agrandissent la voie, où marche l'humanité, qu'ils ouvrent ses horizons, que chaque jour voie s'accomplir une nouvelle conquète, que comme dans la nature chaque matin se lève un éternel soleil, que l'aurore d'aujourd'hui garantisse la venue d'un astre pour demain.

„Que pas un de ceux qui ont la conscience du droit

ne s'abstienne, car il y a urgence, que pas une force ne soit perdue, que pas un effort ne s'isole, que tout le monde se mette à la grande manœuvre, depuis le plus humble, jusqu'au plus célèbre, que les esclaves noirs s'unissent à leurs fréres les prolétaires blancs, et que les serfs de la race slave leur tendent la main, afin de pouvoir émanciper et délivrer les parias, les fellah d'Asie et d'Afrique. Plus de culte du beau pour la forme seulement, plus d'art fainéant; que la poésie, la littérature, la science, soient émancipatrices, que toute strophe se fasse jambe, que tout roman serve l'idée, que toute science enseigne la délivrance, soit une conquète sur la matière, un secret arraché à l'avenir; que le poète soit un artisan de liberté, que l'ouvrier combatte pour ses droits, que le soldat mette son arme au seul service de la liberté, que l'instrument de servitude se fasse agent de délivrance.

„Que partout et toujours toutes les forces soient au service de l'utile, du juste, de l'urgent, de l'indispensable, que le beau soit le serviteur du vrai. Que les hommes soient les valets de leur conscience, les dévoués du droit, qu'ils soient toujours prêts à leurs voix, qu'ils répondent toujours présent, et qu'ils exécutent leurs ordres. Que, quand l'humanité crie sous la force, tous accourent se mettre au service de la justice et rétablissent le droit.

„Encouragons, consolons, secourons, pansons, guérissons, relevons, enseignons, réhabilitons, honorons les accablés, les conspués, les flétris; pour transfomer la charité humiliante en fraternité glorieuse, l'aumone en droit à l'assistance, et le droit à l'assistance en droit au travail; pour faire des esclaves, de la plèbe, de la populace, de la vile multitude (style honnête et modéré) exploitée et tyrannisée à merci, sans liberté et sans droits, de l'aristo-

cratie orgueilleuse et corrompue, improductive et parasite, insolente et despotique; de la bourgeoisie rapace et intéressée, exploiteuse et agioteuse, sans coeur et sans entrailles; d'un sacerdoce État dans l'État, sociétée religieuse dans la société civile, dévoré d'ambition, d'amour, de jouissances et de richesses, pour qui Dieu est un instrument de domination et de fortune; pour faire de tout cela des citoyens égaux, libres et frères; pour faire de toutes les nationalités, de tous les peuples divers, ainsi transformés, une seule grande famille, *l'humanité,* tout en leur laissant à chacuns leur autonomie, leur langue et leur liberté, et en les unissant entre eux par le lien fédératif basé sur les principes primordiaux du droit et de la justice, sur les lois éternelles de l'ordre moral, supérieures à la volanté humaine, inaliénables et imprescriptibles.

„Ouvrons les froutières, supprimons les limites, les douanes, les barrières, les entraves de tout genre, qui divisent les peuples. Unissons-les par des routes, des ponts, des viaducs, des canaux, des chemins de fer, des paquebots, des télégraphes, des fils électriques, des cables sous-marins et transatlantiques, demain par les aérostats; faisons ainsi de la fraternité pratique, établissons l'harmonie par le contact permanent des nations, préparons la fraternité universelle.

„Tous tant que nous sommes, fils du XIXe siècle, soldats de la révolution, petits et grands, faibles et forts, obscurs et illustres, misérables et puissants, dans le recueillement de la solitude, comme dans le tumulte des foules, mettons-nous à la tâche, car voilà l'oeuvre léguée à notre génération.

„Courage donc, héros de l'avenir, levez-vous tous,

quand votre heure sera sonnée pour détruire les violences et les despotismes; les inégalités sociales, les castes et les priviléges, les monopoles et les exploitations, les oppresseurs d'âmes et les possesseurs l'hommes, les sacerdoces et les théocraties, les pagodes des bonzes et les mosquées de Mahomet, le pape et le Grand Turc, les oligarchies et les aristocraties, la légitimité et le droit divin, le trône sur l'autel et l'autel sur le trône, le droit de conquête et celui du plus fort, le sceptre et le glaive, le trône et l'échafaud, l'Église et l'État, l'usurpation et la tyrannie, la royauté et l'empire, le czarisme et les césarisme. Mais heureusement qu'aujourd'hui malgré les efforts rodoublés des réactions, il y a déclin de la guerre, déclin du despotisme, déclin de la théocratie, déclin de l'esclavage, déclin de l'échafaud. Le glaive diminue, la tiare s'éteint, la couronne se simplifie, la pourpre s'efface, le trône baisse, le sceptre perd son prestige, la croix n'est plus qu'une double potence, le coq de Saint Pierre chante faux, l'aigle n'est plus qu'une volaille, les Pharons, les Pharamonds se momifient, les Bourbons s'abâtardissent et sont impuissants, les nouveaux Césars ne sont plus que d'affreuses contrefaçons, les gloires sont les prostituées de la force, les batailles des boucheries, les guerres des dévastations, les conquètes des pillages, les annexions des vols de peuples, l'amour de la bataille du chauvinisme, les expéditions lointaines des affaires commerciales, les royautés des professions, les chartes des conventions aléatoires, le trône un mauvais morceau develours cloué sur quatre échalas avec des clous dorés, et le monarque un porc à l'engrais".

L'antique chaîne qui pèse sur l'humanité a trop durée, il faut la rompre complètement et qu'il ne reste pas un

seul de ses anneaux qui puisse être ressoudé, tous les hommes de bonne volonté doivent se mettre immédiatement à l'oeuvre, reprendre partout et contre toutes les tyrannies l'oeuvre de John Brown, dussent-ils tous encore monter sur son calvaire, car sa cause, qui est celle de la justice, est immortelle, et de leur sang naîtront des vengeurs. La mort de John Brown et de ses compagnons a tué l'esclavage, et selon ses paroles prophétiques: „la cause, qu'il a embrassée, n'est pas morte avec lui"; et comme l'a prédit Cook: „avant dix ans il ne se trouvera pas un seul esclave aux Etats-Unis"

Aujourd'hui, quoique il n'y ait pas encore cinq ans que ces illustres martyrs sont descendus dans la tombe, leurs prévisions se sont déjà réalisées plus que de moitié. Partout où flotte le glorieux drapeau des Etats-Unis les esclaves sont libres, le président Lincoln et le Sénat de Washington ont officiellement décrété l'abolition de l'esclavage dans toute la confédération, et partout où pénètrent les armées du Nord les esclaves sont mis en liberté, les préjugés grossiers et inhumains qui existaient jusque dans les Etats libres du Nord contre ces malheureux, tendent chaque jour à disparaître davantage, aujourd'hui la race noire n'est plus un objet de répulsion générale, les fédéraux, lui on donné des armes, l'ont enrolée, pour combattre avec eux contre les esclavagistes, dernièrement les dames de New-York qui jusqu'à cette époque avaient professé le plus profond mépris pour les Noirs, ont brodé de leurs blanches mains un superbe drapeau, dont elles ont fait présent à de courageux volontaires nègres, qui venaient de s'enroler et qui partaient pour aller rejoindre l'armée des abolitionistes; de charmantes miss leur ont promis d'épouser, quand la guerre sera terminée, ceux

d'entre eux qui seraient assez heureux pour échapper aux balles des esclavagistes, lorsqu'ils reviendront victorieux, aussi tous ces bons africains partent-ils pleins de joie d'espérance et de courage pour leur périlleuse expédition, quoi qu'ils savent bien qu'ils n'ont aucune pitié à attendre des hommes du Sud, leurs ennemis mortels, qui ne leur font pas de quartier ; tous ceux de ces malheureux, qui sont faits prisonniers par eux, sont impitoyablement massacrés. Mais tous combattent avec un courage héroïque, et ne cédent en rien aux Blancs, pour la valeur et la discipline ils leur sont bien supérieurs pour supporter la fatigue.

Le 12 avril 1864, le fort Pillow, situé sur les bords du Mississipi, a été enlevé d'assaut par un corps de Confédérés (esclavagistes du Sud) placé sous les ordres du général Forrest. La garnison qui le défendait était principalement composée de nègres, elle a opposé jusqu'au dernier moment une résistance héroïque, mais elle a été écrasée par des forces supérieures, après avoir perdu presque tous ses officiers.

Les vainqueurs se sont précipités dans le fort en poussant des cris sauvages, leurs chefs les excitaient à ne pas faire de quartier, en criant: à mort! à mort! ces damnés nègres! Le carnage a été affreux, tous les Noirs ont été tués, les blessés eux-même n'ont pas été épargnés.

Sur 350 soldats de couleur qui se trouvaient dans la place 56 seulement sont parvenus à s'échapper. Pas un seul des officiers blancs qui les commandaient n'a été épargné. De tous le officiers qui se trouvaient dans le place quatre seulement ont échappé à la mort. Les soldats fédéraux blessés, qui s'étaient traînés dans les hôpi-

taux et qui demandaient à être traités comme prisonniers de guerre, ont reçu l'ordre de se mettre en ligne et ont été impitoyablement massacrés.

Deux soldats nègres blessés dans l'attaque ont été enterrés vivants par les Confédérés, mais ils sont heureusement parvenus à s'échapper de leurs tombeanx. Trois autres nègres ont été enterrés vifs et sont morts de ce supplice affreux. Un seul entre ces cinq malheureux n'était pas blessé, il a été contraint de creuser les fosses pour ses compagnons et pour lui et d'y descendre vivant ainsi qu'eux, après quoi on les a recouverts de terre tout vifs. Le quartier-maître du treizième régiment de cavalerie du Tenessée, un Blanc, a été cloué tout vivant sur une planche et lancé au milieu des flammes d'un magasin incendié.

Les femmes et les enfants qui s'étaient réfugiés dans le fort à l'approche des Confédérés ont tous été passés par les armes, après que les femmes eurent été préalablement violées. Enfin lors qu'il n'y a plus eu de sang à verser, les bourreaux se sont acharnés sur les cadavres qu'ils ont mutilés, hachés en morceaux et brûlés.

Après quoi le brigand qui commandait cette troupe d'assassins, le général Forrest, s'est retiré quand il eut détruit tout ce qu'il ne pouvait pas emporter. S'étant depuis emparé de la ville de Decatur, ce barbare a fait passer toute la garnison ou fil de l'épée.

Tels sont les exploits de ces féroces soldats du Sud, presque tous mercenaires recrutés parmi tout ce que les nations comptent de plus misérable. L'armée du Sud, comme l'armée du pape, est presque entièrement composée de bandits, d'assassins, de brigands, recrutés sur

toute la surface du globe, pour le soutien de la plus infâme de toutes les causes, de la plus monstreuse des iniquités, pour la défense de l'esclavage. Aussi les excès que commettent ces misérables n'ont-ils pas de pendants dans l'histoire, et faut-il souhaiter avec tous les amis de l'humanité que les abolitionistes aient bientôt raison d'eux et fassent ainsi cesser, en même temps que la plaie honteuse de l'esclavage, les massacres affreux, qui depuis plus de trois ans désolent, ensanglantent et dépeuplent l'Amérique.

Etrange fatalité c'est à cette guerre d'Amérique, conséquence forcée de l'esclavage que l'on doit la guerre du Mexique, qui n'aurait jamais pu être entreprise sans la divison et la lutte terrible survenues aux Etats-Unis.

Mais chose consolante, au milieu de tous ces malheurs, de tous ces désastres, l'idée juste, le principe sublime, pour lequel sont morts John Brown et tous ses amis, fait chaque jour de nouveaux progrès, loin de l'avoir détruit et noyé dans le sang, la persécution et le martyre n'ont fait que lui donner de nouvelles forces et qu'en hâter le triomqhe.

L'abolition de l'esclavage décrétée en principe ne tardera pas à recevoir son application dans toute l'Amérique, il ne restera bientôt plus que les colonies espagnoles, où cette monstruosité règnera encore, à Saint Domaingue, la partie de l'île soumise à une domination inique par la trahison et la perfidie de l'infâme Santana, s'est aussi révoltée, et malgré tous les sacrifices du gouvernement espagnol en hommes et en or, les insurgés nègres ont le dessus; espérons qu'ils chasseront de leur île les féroces et fanatiques péninsulaires, et qu'ils pourront bientôt s'unir à leurs frères les républicains Haïti-

ens.*) L'oeuvre du traître Santana est destinée à disparaître et à être détruite comme celle du tyran Soulouque.

Cette république nègre est utile comme exemple pour la race noire, c'est un encouragement à son émancipation, et la meilleure réponse, qui puisse être faite à ses ennemis les plus cruels, qui prétendent avec une insigne mauvaise foi, qu'elle n'est pas digne de la liberté et qui dénient jusqu'à la qualité d'hommes aux nègres.

La conscience humaine sera déchargée d'un grand poids, quand l'homme ne sera plus la propriété de l'homme. On sera redevable de cet acte de justice à notre dix-neuviéme siècle, si fécond en grandes choses.

Espérons qu'il ne s'achèvera pas sans que les trois grandes iniquités sociales, l'esclavage, le servage et le prolétariat aient disparu.

---

*) On annonce qu'une insurrection vieut d'éclater à Haïti pour forcer le gouvernement à porter secours aux insurgés dominicains; puisse cette nouvelle se confirmer.

XIX.

Indignation soulevée par le supplice de John Brown etde ses compagnons.

Qand la nouvelle de l'exécution du héros Harper's Ferry se répandit en Amérique, elle souleva partout la plus douloureuse sensation et la plus profonde indignation, ce fut un deuil général dans tous les États abolitionistes.

Partout la tristesse publique se manifesta dans de nombreux meetings, jamais s ympathie mieux méritée ne fut plus énergiquement exprimée. Dès le deux décembre 1859, jour de la mort du martyr, la ville de Cleveland se tendit de deuil, pour manifester sa douleur, une immense bannière bordée de noir, sur laquelle on lisait ces nobles paroles de John Brown: *„Je ne crois pas pouvoir mieux honorer la cause que je sers qu'en mourant pour elle,“* flotta dans une de ses rues (Superior Street), presque tous les magasins furent fermés pendant toute la journée.

Le ciel lui-même semblait s'associer à la douleur générale, son azur encore pur la veille, était couvert par un rideau de sombres nuages, une teinte lugubre était répandue sur toute la nature, la neige tombait en épais flocons et couvrait de son blanc linceul cette terre qui devait bientôt recevoir les restes du martyr, la température était brusquement devenue froide et piquante de tiède et tempérée qu'elle était encore la veille, le vent du

nord mêlait sa voix aux lamentations générales; le ciel, l'atmosphère et la terre étaient en harmonie avec la circonstance.

Quand le soir un meeting s'ouvrit à la Mélodian Hall, elle était toute tendue de noir. Audessus de l'estrade toute couverte, ainsi que la galerie, d'une draperie en crêpe noire avec des rosettes blanches, on voyait une belle photographie du Christ des noirs entourée d'une guirlande de fleurs avec cette devise:

Amicus humanis generis *)

De chaque côté de ce portrait on lisait ces paroles du martyr John Brown, le héros de 1859: — „*La fin couronne l'oeuvre. Si j'avais embrassé la cause des grands, des puissants et des riches, personne ne m'eut blamé*“ et cette sentence si pleine de vérité: „*Son noble esprit fait trembler les despotes et triompher la liberté.*“

Plus de 1400 personnes assistaient à cette imposante manifestation, la salle était comble. Ce fut M. Toohey qui ouvrit la séance. Voici les paroles profondément senties, pleines d'une sombre éloquence qu'il prononça:

„Le sujet qui nous rassemble est solennel et significatif au dernier point. Nous sommes en présence de la mort. La mort est toujours une chose triste, car elle sépare les amis et laisse pendant un temps plus ou moins long un grand vide dans le cercle des familles. Pourtant quand on vient à réfléchir, que ceux qu'on pleure jouissent des félicités d'une autre vie, que Dieu dans sa sagesse, jugeant qu'une carrière a été assez longue, y a mis un terme naturel, on finit par essuyer ses pleurs.

„Mais il est aussi des temps, où cette conviction

---

*) Ami du genre humain.

n'apporte aucun soulagement et où l'âme se trouve sous la pression de quelque puissance terrible, dont les ministres s'appellent violence et terreur.

„Voilà ou nous en sommes se soir. Nous nous trouvons en présence de la mort, de la terreur et de la violence. La frayeur s'empare de notre esprit et confond notre jugement. Nous vivons dans un état de trouble réel; c'est pourquoi nous sommes réunis à l'effet d'exprimer notre sympathie pour les malheurenses victimes de l'oppression et pour nous entendre sur l'avenir; car toute oppression systématique telle que celle que le Sud tient tant à maintenir; telle que celle que la Virginie a autorisée et sanctionnée aujourd'hui, rend toute harmonie politique impossible et repousse bien loin ces paroles du Christ: „*Paix sur la terre et bon vouloir parmi les hommes.*"

Après ce préambule plein d'une douloureuse dignité, le grave orateur a mis aux voix les résolutions suivantes:

„Attendu que „l'Institution" *) a manifesté aujourd'hui de la manière la plus déplorable ses funestes effets sur *les droits de l'homme*, en infligeant à Charlestown, en Virginie, la peine de mort à John Brown, en violation de la doctrine de fraternité enseignée par Jésus-Christ, nous adoptons les résolutions suivantes.

„Le système de l'esclavage tel qu'il existe dans quelques Etats de la confédération américaine, n'est que l'expression du despotisme, qui ne vit que de concessions et devient de plus en plus exigeant." „Il se compose, comme a dit John Wesley, de la somme totale de toutes les scélératesses," et on ne pourra y mettre fin, pour

*) Pour l'institution de l'esclavage.

nous servir d'une expression favorite du Sud, „que par la guerre du couteau et du conteau jusqu'au manche."

Par suite de ce qui s'est passé à Harper's Ferry, où un seul homme à tenu tête à mille, et où, après l'affaire, dix mille ont mis un seul homme à mort, les éperons doivent être arrachés des talons des *chevaleresques* Virginiens, les armes de l'état doivent être renversées, et au lieu du despote abattu à terre, qu'elles représentent avec la devise: „*Sic semper tyrannis*"*) leurs armoiries doivent être composées de chaînes, de menottes et d'un fils de la liberté suspendu à un gibet avec cette devise: „*Degeneres animos trinor arquit.*"**)

„Nous sommes porfaitement d'accord avec ces pères de la République, qui avant l'adoption de la constitution et pendant qu'on la discutait s'écrièrent patriotiquement: „*Quelque desirable que puisse être l'union avec les Etats du Sud la conservation de nos libertés est plus desirable encore.*" Les circonstances nous ont de plus en plus convaincu, qu'un conflit est inévitable et de deux choses l'une; il faut, ou que la liberté ou que l'esclavage disparaisse. Nous disons donc: *Périsse l'Union plutôt que la liberté!*

„Nous soutenons que toute secte, qui sanctionne ou qui justifie un gouvernement qui autorise l'esclavage, et rend le meurtre légal, est barbare et renferme le complément de toutes les infamies.

„John Brown, qui pendant sa vie, a été une épine dans le côté de l'oppresseur, est devenu pour celui-ci, par sa mort, plus terrible qu'une armée puissante et son bourreau même, (le gouverneur Wise), a fait son plus bel

*) ainsi toujours pour le tyrans.

**) La peur a courbé leurs esprits dégénérés.

éloge en disant: „C'est l'homme le plus intègre, le plus véridique, le plus courageux, que j'aie jamais rencontré."

„Quoique nous pleurions le trépas de la victime, nous sommes convaincu que sa mort attirera la confusion sur ses ennemis et contribuera plus à renverser les barrières de l'esclavage, qu'une longue vie consarée à la philantropie, et qu'une mort paisible au sein de sa famille. Honneur à sa mémoire! La postérité lui élèvera un monument qui existera aussi longtemps que la liberté".

Ensuite M. Spalding, juge, s'est adressé en termes chaleureux à l'auditoire pour glorifier la mémoire de l'illustre martyr, nous extrayons de son discours les passages suivants:

„John Brown est mort ce matin à onze heures sur un échafaud virginien. Il est mort en héros, fidèle à sa cause, fidèle à sa conscience, fidèle à Dieu.

„Le pouvoir exécutif de la Virginie a-t-il étranglé la liberté en même temps que sa victime?"

Cris nombreux: „non! non!! non!!!

„Non!" poursuit l'orateur, „non! la Virginie n'a pas pu étrangler la liberté. Elle a fait tout le contraire. Dans leur aveuglement les hommes du Sud ont poussé en avant le glorieux char de la liberté, par les mêmes moyens qu'ils avaient employés pour enrayer ses roues.

„Si nous insistons sur l'abolition de l'esclavage nous ne devons point déplorer la mort de John Brown. En donnant sa vie au bourreau, il a fait une oeuvre immense, et son martyre sur l'autel de l'esclavage, donnera un élan prodigieux à la cause de la *liberté universelle.*

„On peut différer d'opinion quant aux moyens employés par John Brown pour faire triompher la cause dans laquelle il s'est engagé; mais nous ne devons considérer

que les motifs qui l'ont fait agir. Son but, il n'en fait ait aucun mystère, était de briser tous le jougs, de secourir tous les opprimés.

„Il a vu que l'esclavage est entièrement une question de force matérielle, et que, sous le point de vue du *droit*, il est tout aussi naturel que les Noirs soient maîtres que serviteurs. Il a vu les plaines du Sud arrosées du sang de ceux qui les cultivent; il a vu le monument de la liberté élevé par ses pères sur le point d'être abattu par un millier de misérables tyrans, qui couvent le despotisme dans leurs plantations.

„Et maintenant, citoyens, croyez-vous que cet homme qui écrivait ces mots six jours avant sa mort:

„C'est une grande consolation pour moi qu'il me soit permis de mourir pour une cause „dut mourir comme un criminel?

„Non! non!! non!!!“ crie l'auditoire en masse.

„Son nom sera immortel“, continue l'orateur, „mais il est fâcheux de voir à côté celui de M. A. Wise.“

Comme on le voit M. Spalding ne considérait pas seulement le héros de Harper's Ferry, comme un abolitoniste, mais encore comme un défenseur du droit et de la justice, un soldat de la *liberté universelle*, son but, il n'en faisait aucun mystère, était de briser tous les jougs, de secourir tous les opprimés, quelle plus noble tâche peut-on s'imposer? Si John Brown eut été en Europe, il eut combattu pour les esclaves blancs, comme il l'a fait en Amérique pour les esclaves noirs, les prolétaires auraient soulevé chez lui les mêmes sympathies que les nègres esclaves, et les exploiteurs Blancs, qui siègent au jury, et qui composent les cours criminelles européennes l'auraient condamné à mort avec le plus grand empressement, s'il

avait fait pour les parias d'Europe ce qu'il a fait pour les enchaînés du nouveau continent. Comme Babeuf, comme les héroïques combattants de juin 1848, il eut été aussi exécuté, la gillotine ou la fusillade eut remplacé la corde; voilà tout ce qu'il aurait gagné; et s'il eut voulu affranchir par la force les prolétaires, ces esclaves blancs, au lieu d'avoir cherché à délivrer les noirs, ceux qui le glorifient en Europe et l'appellent un héros, un martyr, le traiteraient d'insurgé, d'éternel ennemi de l'ordre, de scélérat, de brigand! et ils n'auraient pour lui ni assez d'injures, ni assez de malédictions, les exploiteurs d'hommes sont encore plus apres à la curée, plus égoïstes, plus cruels, que les possesseurs d'esclaves, ils en ont donné plusieurs preuves terribles depuis le commencement du siècle, et principalement depuis la révolution de 1848. La cruelle répression de l'insurrection de juin 1848 restera dans l'histoire comme un monument de la haine profonde qui animait la bourgeoisie contre le peuple réclamant le plus précieux de tous ses droits, celui de vivre en travaillant. La rage furieuse avec laquelle tous les défenseurs des privilèges du capital ont poursuivi tous les réformateurs, qui ont demandé depuis un demi siècle l'affranchissement du travail, qui ont réclamé, qui ont protesté contre les monstreuses iniquités de notre organisation, où le capital est tout et le travail rien, est une soconde preuve de notre assertion.

„Les tempêtes furieuses qu'ont soulevé les projets d'organisation du travail, de la banque d'échange, de la banque du peuple; et les persécutions sans exemple, dont les adeptes de ces réformes, les socialistes, ont été victimes depuis quinze ans, ne démontrent malheureusement que trop de quelle rage, les prétendus défenseurs de l'ordre

sont animés contre eux. Les emprisonnements et les déportations sans jugement sous le soleil brûlant d'Afrique dans les sables fiévreux de Lambessa n'ont pas suffi à la fureur de leurs persécuteurs, ils les ont mis purement et simplement hors la loi en 1848 et en 1851, ils les ont poursuivis et traqués comme des bêtes fauves, fusillés sans jugement, assimilés aux forçats, et traités comme tels par un décret de mars 1852, ils les ont transportés au bagne de Cayenne avec les galériens, rivés à la même chaîne, soumis à la même discipline, au même régime, au même travail, aux mêmes mauvais traitements, en un mot à la même flétrissure, à la même agonie, à la même mort sous le soleil tropical, dans les marais empestés de la Guyane.

Ce ne sont malheureusement pas les martyrs ni les John Brown qui manquent à notre oeuvre d'émancipation sociale.

Et si le vieux père pélerin du Massachusetts eut été sur notre continent il eut certainement compté dans les rangs des plus illustres défenseurs des idées nouvelles.

Mais reprenons le récit des manifestations sympathiques que souleva le martyre du héros de Harper's Ferry.

Après M. Spalding, son collègue M. le juge Linden, prit la parole en ces termes:

„Chers compatriotes: — Je laisse aux autres la tâche de vous parler avec calme et sang-froid, je suis trop agité par ce qui est arrivé aujourd'hui pour vous faire un discours. Je vous dirait simplement quelques mots de ce que j'éprouve.

„J'ai connu John Brown depuis de longues années, nos relations ont été intimes et confidentielles, et je puis dire que dans toute ma carrière, je n'ai jamais connu un homme plus intègre, plus sincère, plus noble de caractère.

J'ai connu bien des hommes vertueux, je n'en ai jamais rencontré un qui méritât mon respect autant que John Brown. Et c'est de cet homme que la Virginie a fait un brigand. Mais la postirité ne le jugera pas ainsi. Elle mettra son nom à côté de ceux d'Algernon, de Sydney, de John Hampden, de Russel, d'Emmett et de cette armée de martyrs qui se sont opposés à la continuation des crimes que leur génération avait légalisés.

„Le moment n'est peut-être pas encore arrivé de bien juger le crime commis par les Virginiens. Parmi ces myriades de martyrs que la hâche, le bûcher et le gibet ont précipités dans la tombe, combien en est-il, dont les nobles actions ont été comprises et appréciées par ceux-là même qui respiraient le même air, qui se chauffaient en même, temps qu'eux aux rayons du même soleil? C'est la postérité qui juge ces actes.

„Comme je diffère avec John Brown sur le moyen de tuer l'esclavage, je me fais cette question: Ne suis-je pas peu-être de cette multitude poltronne qui, dans tous les siècles, a faussement jugé les actes des bienfaiteurs de l'humanité?

„De la sincérité des motifs de John Brown, personne ne peut douter. C'est le désir ardent de remplir le plus saint des devoirs comme chrétien et comme homme, qui l'a conduit au gibet. Il était du petit nombre de ce pays qui osent voir l'esclavage tel qu'il est. Il n'avait aucun parti à soutenir, à plaire à aucune Église qui prêche l'esclavage, à ménager aucun ami commettant cette iniquité sociale, et aucun intérêt personnel ne pouvait lui faire fermer les yeux sur le crime. Il a vu l'esclavage sous un point de vue tel que nous ne l'avons jamais vu; il a vu les horreurs du système qu'aucune langue n'a

jamais pu décrire complétement. Or, il a senti ces choses comme nous ne les avons jamais senties.

„John Brown, possédant ce sentiment de justice, et allant, en vrai soldat du Christ, tout droit à son but, pouvait-il échapper au gibet virginien?

Il n'avait qu'un moyen à sa disposition, celui d'attaquer de front cette scélératesse gigantesque et de périr. C'est ce qu'il a fait. Nous élevons nos enfants de manière à leur faire subir le sort de John Brown, si nous agissons autrement il nous faut renverser notre code moral, oublier tous les dogmes de nos pères sur les droits de l'homme, changer nos enseignements religieux, car il n'y a aucune littérature, aucune philosophie, aucune morale, aucune religion, que cet inexorable despotisme n'ait proscrites de ce pays républicain. Chaque année le Moloch de l'esclavage demande de nouvelles victimes pour son sanglant autel, et il les choisit parmi les meilleurs, les plus vertueux d'entre tous. Qui a oublié le noble martyr Torry qui, poussé par les mêmes motifs que John Brown et son noble fils, fut condamné dans la fleur de son âge à pourrir dans un cachot du Sud. On n'a pas oublié non plus ce noble marin, le capitaine Walker qui, pour avoir écouté le récit des misères d'un pauvre esclave et l'avoir protégé, fut marqué d'un fer chaud à la joue.

„Je n'ai pas le temps de vous raconter les infamies et les outrages que des hommes et des femmes du Nord ont soufferts dans les Etats à esclaves simplement parce qu'ils aimaient la liberté et haïssaient l'oppression.

„On les a fouettés, marqués d'un fer chaud et jetés dans des cachots, et dans ce moment, des centaines de nos compatriotes, dont le seul crime est d'être nés dans les Etats du Nord et d'avoir les idées des gens du Nord,

sont chassés de leurs demeures dans le Sud, comme indignes de faire partie de cette charmante société qui a enfanté l'esclavage. A moins que nous ayons perdu tout sentiment de honte, cet état de chose ne peut durer.

„Je vous dis et vous le savez que dans quinze Etats de l'Union il existe un despotisme plus terrible qu'en Autriche et qu'en Russie et qu'on peut s'exprimer plus librement à Vienne et à St. Pétersbourg que dans ces quinze Etats.

„Avant de finir je vais vous raconter une nouvelle infamie commise par les gens du Sud. Dans une foire de bestiaux, tenue récemment dans la Caroline du Sud, on a offert un prix *à celui qui présenterait deux esclaves nouvellement importés d'Afrique.* Ces esclaves ont été présentés par un individu, et l'Etat de la Caroline a donné pour prix à ce pirate un vase en argent."

Comme on le voit par les paroles chaleureuses que nous venons de citer la mesure des iniquités était pleine tout le monde prévoyait que „cet état de choses ne pouvait plus durer", il ne fallait plus que la goutte fatale pour faire déborder le vase et éclater la guerre entre le Nord et le Sud de l'Amérique; guerre sanglante et terrible qui dure depuis bientôt quatre ans, et qui a déjà coûté des centaines de milliers de victimes.

Voici quelques passages d'un discours éloquent prononcé par le Rev. W. Brewster, qui donera une juste idée de l'admiration et de la vénération profonde qu'inspirait le mémoire de John Brown.

„Il y a des moments, dit l'orateur dont nous parlons, où le silence est beaucoup plus éloquent que les discours les plus approfondis, et où les expressions les mieux choisies et les plus fortes n'expriment que faiblement les

douleurs de l'âme. Nous sommes à un de ces instants fatals.

„Pourquoi cette salle toute tendue de deuil? Pourquoi cette réunion immense? Aujourd'hui tous les yeux ont été dirigés vers le même point, deux hommes ont occupé toutes les pensées, deux hommes bien différents, il est vrai, par le caractère, par la position et par la conduite. L'un est un gouverneur, l'autre était un captif, l'un était le bourreau, l'autre la victime; l'un était sur l'échafaud l'autre dessous, car l'échafaud, sur lequel John Brown s'est si héroïquement tenu, est infiniment plus élevé que la sphère dans laquelle se meut un homme tel que Wise.

„Je sais qu'il y a dans cette cité des hommes assez pervertis pour chercher à jeter du ridicule sur cette assemblée. Comment n'en serait-il pas ainsi? Ne se trouva-t-il pas, il y a dix-huit cents ans, des gens de cette espèce qui insultèrent Jésus allant au calvaire, et qui crièrent ah! ah! en passant au pied de sa croix? Mais que nous importe ce que font ou ce que disent ces hommes. John Brown et ses actes sont trop grands, trop élevés, pour que le venin de ces insulteurs les atteigne. L'homme que nous pleurons aujourd'hui, est le héros immortel qui a dit quatre jours avant sa mort: „Je suis reconnaissant de ce qu'il m'est permis de mourir pour *une cause*, et de ne pas payer simplement à la nature ce que tous les hommes lui doivent."

„Regardez John Brown, lisez ses lettres, écoutez son éloge fait par Wise lui même, et puis rougissez de honte en pensant qu'au milieu du dix-neuvième siècle l'Amérique dresse un échafaud pour cet homme. Mais la postérité lui élevera des statues, et le temps viendra, où le marbre

le plus blanc ne sera pas trouvé assez pur pour recevoir le nom du vieux héros du Kansas."

Après cet éloge mérité du grand martyr et la juste flétrissure infligée à ses bourreaux, un homme de couleur est venu, au nom de sa race maudite, payer sa dette de reconnaissance à celui qui était mort pour sa rédemption. Voici la manière originale, pleine de noblesse, de dignité, de justice, de profondeur d'idée, de hauteur de vue et de la plus grande éloquence, dont il s'est exprimé.

„Messieurs et Mesdames. — Je suis fâché de ne pouvoir vous adresser, comme ceux qui m'ont précédé sur cette estrade, le nom de *chers compatriotes. Ma condition exceptionelle dans ce pays de chaînes et de tortures* m'empêche de vous donner ce nom si doux.

. . . . . .

. . . . . .

„Voyons pour commencer, ce que les hommes les plus éminents de tous les siècles et de tous les pays ont dit de l'esclavage:

„Moïse: — Celui qui dérobera un homme et le vendra sera mis à mort."

„Salomon: — N'envie point l'oppresseur et ne marche point dans ses sentiers."

„Socrate: — L'esclavage est un outrage de la nature."

„Cicéron: — D'après les lois immuables de la nature, les hommes sont nés libres et égaux, et cette loi assujetit tous les hommes."

„Platon: — L'esclavage est la plus complète de toutes les iniquités."

„John Brown à ses juges: — Je suis ici pour avoir voulu débarasser les esclaves de leurs fers. S'il me faut donner ma vie pour les xigences de la loi, s'il faut que

je mêle davantage mon sang avec le sang de mes fils et avec celui de millions d'autres, dans ce pays de l'esclavage, ainsi soit-il."

. . . . . .

. . . . . .

„Je suis tout étonné de me voir ici, je n'aurais jamais cru avoir occasion d'honorer la mémoire d'un *Blanc* américain. Comment pourrai-je pleurer la mort d'aucun homme blanc de ce pays? Comment pourrai-je oublier les maux que les Américains blancs ont infligés à ceux da ma race? Nous avons été, moi et les miens, volés, vendus, achetés, torturés, assassinés; nos mères, nos soeurs, nos femmes, ont été insultées, outragées, dégradées et il faut bien le dire, presque toute la nation américaine a prêté a main à ces infamies.

„Mais John Brown fait exeption. Pour lui tous les hommes blancs et noirs étaient frères, je trouve dans le héros de Harper's Ferry l'ami du genre humain. Il ne connaissait pas lui, des distinctions de peau parmi les créatures de Dieu. Il croyait ce que lui disait la bible, que Dieu a mis le même sang dans les veines de tous les peuples de la terre. Il croyait à l'égalité de tous les hommes, à la fraternité qui doit exister entre eux. Il croyait que tout homme a droit à la liberté, que ce droit est inaliénable, et que nulle loi, nulle constitution, nulle réligion ne peut le ravir même au plus humble de tous les hommes. John Brown a passé sa vie à réaliser cette doctrine, il l'a sacrifiée pour elle. Voilà pour quoi je me trouve ici. Voilà pourquoi j'honore sa mémoire et pleure sa mort cruelle et prématurée. Je dis donc sans crainte d'être démenti, qu'il est le seul citoyen américain qui ait agi strictement selon la déclaration de l'indépendance."

„Un écrivain distingué a dit dernièrement:

„John Brown croyait à la fraternité humaine et au Dieu des armées. Il admirait Nathaniel Turner et Washington.“ „Cet écrivain se trompe. John Brown ne pouvait reconnaître et ne reconnuissait point ce code singulier, au moyen duquel Washington n'a combattu qu'en faveur des droits des Blancs; pendant que le général Turner est mort ignominieusement crucifié, oui crucifié sur un échafaud, puis écartelé pour avoir combattu pour l'affranchissement des Noirs. Entre Washington et Turner il n'y a nul point de comparaison.

„Le héros de Harper's Ferry connaissait bien ces deux hommes et ne partageait point sur le compte du premier, les idées de la masse de ses compatriotes. Voilà pourquoi j'honore sa mémoire.

„J'honore l'héroïque vieillard, parcequ'il a travaillé, vécu, et qu'il est mort pour les malheureux, les opprimés et les pauvres. Il a dit aux bourreaux qui le jugeaient: „La bible m'enseigne que je dois vivre avec ceux qui sont dans les liens. C'est ce que pendant toute ma vie j'ai essayé de faire, je crois qu'en faisant ce que j'ai fait, j'ai travaillé dans l'interêt de l'homme méprisé. Si javais combattu en faveur des riches, des puissants ou de ceux qui s'appellent grands; si j'eusse tenté en sacrifiant ce que j'ai sacrifié de sauver leurs pères, leurs mères, leurs frères, leurs soeurs, leurs femmes, ou leurs enfants, oh alors! je serais presque un Dieu; mais parceque j'ai voulu arracher l'opprimé à la tyrannie, je suis un criminel.“

„Ah! si John Brown eut combattu en pays étranger, en cherchant à arracher un Grec à la tyrannie de la Turquie ou un Hongrois au despotisme de l'Autriche, et s'il fut tombé entre les mains des ennemis de ces peuples

opprimés, on eut tenu des meetings en sa faveur dans toute l'étendue de notre pays *de chaînes et de menottes.* Les journalistes auraient écrit des choses admirables, que la tribune aurait répétées. Nos Eglises abandonnées de Dieu, auraient aussi fait entendre leur voix et adressé au ciel de longues, bruyantes et hypocrites prières pour sa conservation. John Brown eut-il été en pays étranger et fait prisonnier, le Congrès s'en serait mêlé, on aurait envoyé quelques vaisseaux de guerre pour protéger sa vie. Mais John Brown ayant combattu pour l'esclave noir, tout ce que cette république *chrétienne* a pu lui offrir, a été une sanglante capture, un simulacre de jugement et un échafaud!

„J'honore encore John Brown, parcequ'il ne connaissait ni la religion ni les prêtres, ni le Dieu des possesseurs d'esclaves. Lors qu'un de ces ministres soutiens de la tyrannie, lui parlait du salut de son âme, John Brown lui disait: „Vous ne savez pas l' A B C du Christianisme. Allez étudier le code divin, je vous respecte comme gentleman, mais comme gentleman *payen.*

„J'honore John Brown, parcequ'il repoussait *ces hypocrites, ces sépulcres blanchis, cette génération de vipères.*

„Mais hélas! son noble coeur a cessé de battre. Il est mort, *mort assassiné* au jourd'hui. Et qui a commis cet affreux meurtre? Quels sont les coupables? Quelles sont le mains qui dégouttent de son sang? Est-ce le gouverneur Wise et la tremblante bande chevalresque de Virginie, qui a capturé et tué John Brown? Non! C'est votre glorieuse Union qui a versé son sang. C'est pour me servir des paroles de Garrisson, *le résultat de votre convention avec la mort, de votre contrat avec l'enfer.* Votre constitution fédérale s'engage à protéger le Sud contre

toute violence intérieure, contre toute insurrection. Donc, si des philantropes du Nord, volent au secours des opprimés du Sud, vous payez des hommes pour les pendre, afin de renforcer et de maintenir votre union avec l'esclavage.

„N'est-ce point avec les baïonettes et les sabres achetés et payés de votre argent que l'immortel Brown a été capturé? Les carabines, qui ont logé neuf balles dans le corps de Stevens, n'étaient-elles pas placées dans les mains d'hommes auxquels votre gouvernement accorde huit dollars par mois? L'arsenal n'a-t-il point été pris par les soldats de la marine des Etats-Unis? Les héros blessés n'ont-ils point été tout écharpés et ruisselants de sang, traînés en prison par les soldats des Etats-Unis? Vous avez tous aidé à commettre ce crime. Le sang de Brown et de ses nobles fils soit sur vos têtes!

„Je vous dis moi, que l'esclavage aménera la perte des Etats-Unis, s'il ne disparaît pas, vos institutions disparaîtront. Du reste elles disparaîssent et sont étouffées de jour en jour. Je vous dis encore que les conséquences de l'esclavage ne s'arrêteront plus à la population noire de ce pays; la question se rattache même aux Blancs, et tout homme qui pense se demande souvent: Le despotisme n'atteindra-t-il pas bientôt le citoyen comme il a atteint l'esclave? — Les Blancs qui se croient si forts tomberont comme les autres; car ils ne peuvent s'attendre à jouir d'aucune liberté réelle, tant que les Noirs porteront leurs lourdes chaînes. Il faut que la liberté régne d'un bout du pays jusqu'à l'autre, ou bien que tous les habitants blancs comme noirs fléchissent sous le joug de la tyrannie.

„Cet état de choses ne peut durer, il faut que l'esclavage disparaîsse des Etats-Unis, ou que, comme John Brown, la liberté meurt étranglée. La liberté et l'esclavage ne peuvent vivre ensemble, ils sont en antagonisme perpétuel, et de même que certains métaux, ils ne peuvent s'allier. Quand vous pourrez mêler le vice avec la vertu, la lumière avec les ténèbres, réunir le ciel et l'enfer, alors vous pourrez combiner les éléments de la liberté et de l'esclavage."

Ce discours éloquent rempli des plus grandes vérités, contenant les considérations historiques et philosophiques de l'ordre le plus éleve, les principes les plus sublimes de la morale et du droit, est la plus belle et la meilleure réponse qui puisse être faite au préjugé grossier professé par les Blancs sur la prétendu infériorité de gens de couleur. Préjugé aussi absurde que ridicule inventé par l'égoïsme des possesseurs d'esclaves qui, pour excuser leur infâme tyrannie, ont cherché à faire croire que leurs victimes n'étaient pas des hommes.

M. Langston, a prouvé à son auditoire que le sang nègre qui coule dans ses veines était loin de l'avoir dégradé, car aucun des Blancs pur sang, qui l'ont précédé à la tribune, n'avaient fait preuve d'autant de mérite, de savoir, de conviction et d'éloquence.

C'est avec l'intuition lumineuse que donnent seules les convictions profondes, la logique merveilleuse qui découle toujours des principes justes, et la divination transcendente du génie, qu'il prédit avec la plus grande assurance et la plus grande vérité, quel abîme l'esclavage va creuser entre les camps ennemis, qui se font une guerre d'extermination acharnée; des monceaux de victimes ont déjà été sacrifiés sur l'autel de l'esclavage, le monstre a

dévoré les combattants par millions, et la guerre n'est pas prête d'être terminée, chaque jour les champs de batailles se couvrent de cadavres qui se comptent par dix, vingt, quarante, soixante mille morts de chaque côté, sans que la victoire se prononce d'une manière éclatante et décisive pour l'une ou l'autre des parties. On dirait qu'il faut une hécatombe immense pour expier toutes les iniquités et toutes les infamies de l'esclavage, que tous les tourments, toutes les tortures, toutes les larmes et tout le sang des malheureux esclaves, doivent être rachetés par l'extermination réciproque des Blancs; et que par une fatalité inévitable les souffrances engendrent les souffrancs, le sang appelle le sang, et que l'iniquité séculaire accomplie contre toute une race d'hommes exige le châtiment exemplaire, l'expiation mémorable des bourreaux. Tout crime, commis par des particuliers, des races ou des collectivités, contre un individu, ou contre un peuple porte en lui sa peine, qui tôt ou tard vient, frapper les coupables. Aujourd'hui l'Amérique expie l'ésclavage dans des torrents de sang, justice, utile, nécessaire, inévitable et qui venge la consience humaine si longtemps outragée par la plus monstreuse des iniquités sociales. Le Nord comme le Sud devaient être frappés, car il ne faut pas l'oublier ce sont des troupes de la marine fédérale qui ont arrêté John Brown et ses compagnons, c'est au nom de la confédération que son attorney Hunter a requis la peine de mort contre les héros, la corde, qui les a pendus, à été fournie par le Sud et serrée par le Nord, Washington était accroché aux pieds de John Brown et Davys était monté sur ses épaules pour serrer le nœud et l'étrangler. Hier les Bourbons de Naples, les despotes de Modène, de Florence, les bourreaux d'Ancone de Bologne, les oppres-

seurs de Milan recevaient la trop douce punition de leur despotisme; demain les bourreaux de la Pologne-martyr expieront fatalement la déstruction de ce peuple héroïque, et il en sera de même de tous les tyrans et de toutes les oppressions, tous auront leur heure de châtiment et d'expiation; la justice, le droit, la liberté devant forcément, envers et contre tous, avoir le dernier mot et rester seuls debout dans ce combat séculaire du bien contre le mal, du juste contre l'injuste, de l'idée contre la force, de la liberté contre le despotisme, que l'on nomme le progrès.

XX.

DEUIL GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE NÈGRE D'HAITI, A LA NOUVELLE DE L'EXÉCUTION DU CHRIST-DES-NOIRS ET DE SES DISCIPLES.

Si le martyre de John Brown et de ses compagnons a causé la plus profonde sensation dans les Etats-Unis du Nord et dans toute l'Europe. Ce fut surtout dans la république nègre d'Haïti que l'indignation fut à son comble et que le deuil fut général, quand on apprit le supplice du héros et de ses amis.

Les membres de la race noire, qui sont parvenus après tant de vicissitudes à se constituer en république libre et indépendante, ont prouvé une fois de plus dans cette circonstance mémorable qu'ils sont dignes de leur liberté, et ont donné ainsi le plus formel démenti aux égoïstes endurcis, qui prétendent que la race noire est inférieure, et qui vont même jusqu'à affirmer que les nègres ne sont pas des hommes.

Et cependant cette race avait montré dès 1791, que malgré les souffrances et les misères de plusieurs siècles d'esclavage, que malgré tous les soins que ses maîtres les colons, avaient pris pour l'avilir, l'abâtardir, la dégrader, la corrompre et la plonger dans un abîme d'abrutissement, pour la rapprocher le plus possible de la brute et pour détruire en elle tout sentiment humain, afin

pouvoir mieux la maintenir sous le joug de l'esclavage, elle a su, au milieu de toutes ses misères et toutes ses persécutions, conserver l'étincelle précieuse, le feu sacré de la liberté. Aussi quand l'immortelle révolution française illumina le monde, ses éclairs brillants, rapides comme la foudre, traversèrent l'océan, et les malheureux nègres de Saint-Domingue entrevirent alors l'aurore de leur délivrance.

Ce furent les mulâtres, qui les premiers réclamèrent leurs droits, quoique de condition libre ils n'étaient pas citoyens et ils ne jouissaient pas des mêmes droits politiques et civils que les Blancs, le sang nègre qu'ils avaient dans les veines, et le préjugé de couleur les avaient fait placer en dehors de la loi.

Aussi dès que les mulâtres eurent connaissance de la célèbre déclaration *des droits de l'homme et du citoyen* décrétée en août 1789, ils en réclamèrent avec raison les bénéfices, et ils envoyèrent à Paris une députation à l'Assemblée Nationale. Après avoir déposé un don de six millions sur l'autel de la patrie, cette commission exposa d'une façon pressante leurs griefs et leurs réclamations.

L'Assemblée rendit deux premiers décrets par lesquels il fut statué: „que tous les individus agés de vingt-cinq ans, possesseurs d'immeubles, ou à défaut d'une telle propriété, domiciliés depuis deux ans et payant une contribution, se réuniraient pour former une assemblée coloniale".

Comme on le voit les gens de couleur et même les nègres libres devenaient ainsi les égaux des Blancs et pouvaient siéger à côté deux. Mais comme ils n'étaient pas nommés dans le décret, ces derniers l'éludèrent et en refusèrent l'exécution.

Les sang-mêlés levèrent alors l'étendard de la révolte,

leur chef fut un jeune mulâtre, nommé Ogé, né dans la colonie, mais ayant passé la plus grande partie de sa vie en Europe, élevé à Paris, il avait servi en Allemagne, où il avait fréquenté les hommes les plus célébres de ces deux pays, il faisait partie de la société des *Amis des Noirs*, dans laquelle Lafayette et Grégoire, l'avaient fait admettre.

Il vint exprès à Saint-Domigue et débarqua furtivement à la ville du Cap, le 26 octobre 1789, non pas, comme l'ont prétendu certains historiens, pour combattre en faveur de l'abolition de l'esclavage, comme John Brown, mais simplement pour faire reconnaître et appliquer les droits politiques, des mulâtres et des nègres libres, en réclamant leur égalité avec les Blancs et l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale. Mais par une inconséquence fatale et un manque de logique, qui l'ont perdu il répudia la cause des malheureux esclaves, mille fois plus sacrée que celle des mulâtres. Et pour qu'il ne resta pas le moindre équivopue à cet égard, il écrit au commandant général: „qu'il vient réclamer pour sa classe, *et non pour celle des nègres qui vivent dans l'esclavage.*" Et à l'Assemblée provinciale du Nord, dans les termes suivants: „Apprenez à apprécier le mérite d'un homme, dont l'intention est pure. Lorsque j'ai sollicité de l'Assemblée-Nationale un décret, que j'ai obtenu en faveur des colons américains connus au commencement sous l'épithète injurieuse de *sang-mêlés*, je n'avais point compris dans mes réclamations le sort des *nègres qui vivent dans l'esclavage.* Vous et mes adversaires, avez empoisonné mes démarches, pour me faire démériter *des honnêtes gens.*" Ainsi Vincent Ogé ne combattit que pour les priviléges de sa caste, et non pour les principes du droit et de la

justice éternelle. Il le fit cependant avec un grand courage et un dévouement sublime, mais accablé par le nombre sans l'appui des esclaves, dont il s'était volontairement séparé, „*n'ayant point voulu, disait-il, soulever les ateliers, ce moyen étant indigne de lui,*“ il fut vaincu et forcé de se réfugier dans la partie espagnole de l'île, dont le gouverneur eut l'infâmie de le livrer à l'Assemblée nationale du Nord avec treize de ses compagnons et son ami Chavannes; ses infortunés collègues furent condamnés tous aux galères perpétuelles, vingt-deux autres malheureux mulâtres, qui avaient été arrêtés après la lutte furent pendus, et son courageux ami et lui furent rompus vifs. L'Assemblée provinciale entoura l'échafaud, pour se repaître tout à son aise du sang et des tortures de ses victimes. Et comme quelques Blancs avaient pris part à l'insurrection, par la même délicatesse de préjugé, qui inspira soixante-huit ans plus tard les bourreaux virginiens, un échafaud spécial avait été dressé pour les Blancs, afin de bien conserver, même devant le supplice, le respect dû à *l'aristocratie de la peau.*

Le héros de la cause des mulâtres n'en devint pas moins un grand martyr, il montra jusqu'au bout le plus grand courage et le plus sublime dévouement dans les tortures atroces, qui lui furent infligées par les Blancs. „Renoncez, leur dit-il avec une impassible fierté devant la mort, renoncez à l'espoir de m'arracher un seul nom de mes complices; mes complices, ils sont partout, où un cœur d'homme se soulève contre les oppresseurs de l'homme!“ Il prononçait souvent avec un enthousiasme rayonnant les mots sublimes: *Liberté, Égalité,* qui résonnaient comme une menace et un remord aux oreilles de ses persécuteurs. Il marcha le cœur et le front haut au lieu du supplice. Il

entendit avec un sentiment de noble indignation et de fierté révoltée la sentence inique, qui le condamnait à la mort lente et cruelle des plus indignes scélérats. „Eh! quoi,“ s'écria-t-il, „vous me confondez avec les criminels, parceque j'ai voulu restituer à mes semblables ces droits et ce titre d'homme, que je sens en moi! Eh, bien! Voilà mon sang! Versez-le! Mais il en naîtra des vengeurs!“

Telles furent les dernières paroles de ce héros-martyr. Il mourut sur la roue et son corps mutilé, fut jeté à la voirie et laissé sur le bord du chemin.

A toutes les époques de l'histoire et dans toutes les circonstances possibles, les réactionnaires, les souteneurs des privilèges, les exploiteurs d'hommes, les défenseurs de la propriété, de la famille et de la religion, les amis de l'ordre en un mot, comme ils s'appellent eux mêmes, ont toujours été les éternel et implacables ennemis de l'humanité, sous quelque drapeau qu'ils se rangent; soit sous celui de la royanté légitime ou constitutionelle, de la république honnête et modérée ou de l'Empire. Croirait-on qu'il s'est trouvé à l'Assemblée nationale de 1791 tout un parti pour approuver les bourreaux d'Ogé, et qu'un membre de la droite, Malouet, nous vouons son nom à l'exécration de la postérité, a osé s'écrier: „Ogé est un criminel et un assassin!“ — „Si Ogé est coupable,“ lui répondit Grégoire, „nous le sommes tous; si celui, qui a réclamé la liberté pour ses frères, périt justement sur l'échafaud, il faut y faire monter tous les Français, qui nous ressemblent!“ — „Ogé est mort martyr de la liberté,“ s'écria Brissot aux applaudissements enthousiastes d'une bonne partie de l'assemblée, „martyr de la loi, l'infâmie ne flétrit pas son nom, qu'elle flétrisse à jamais celui de ses bourreaux!“

Une seule tache obscurcit la gloire de cet héroïque martyr, c'est le désaveu qu'il a fait de la cause des nègres esclaves, en l'abandonnant et en la séparant de celle des mulâtres. Mais il est à supposer, ainsi que le prétendent certains historiens, qu'Ogé, n'avait pas voulu réclamer d'abord l'abolition de l'esclavage, pour ne pas sortir de la légalité, pensant qu'il était plus prudent de commencer à demander l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale, qui accordaient aux mulâtres et aux nègres libres les droits politiques sur le même pied qu'aux Blancs, persuadé qu'aussitôt que les gens de couleur feraient partie des Assemblées coloniales, ils pourraient faire ensuite triompher la cause des nègres esclaves. Car Ogé faisait partie, comme nous l'avons dit, de *la Société des amis des Noirs* qui avait pour objet l'abolition de la traîte des nègres et de l'esclavage. Il avait été visiter à Londres ses membres les plus dévoués, Clarkson et Wilberforce, ce dernier est un des plus illustres défenseurs de l'humanité, il poursuivit toute sa vie l'abolition de l'infâme *traîte des noirs*, et il eut la gloire de voir triompher son oeuvre. L'illustre Convention Nationale lui avait accordé le titre de *Citoyen Français*, pour le remercier de ses courageux travaux et de son dévouement. Ce furent ces hommes, et l'illustre Grégoire qui cousacra sa vie à la même noble cause qu'il représentait en France, qui furent les premiers apôtres de cette religion de l'humanité, qui doit amener l'affranchissement du dernier esclave, la déstruction de la dernière chaîne. Ce culte sublime avait élevé l'âme d'Ogé, et lui avait inspiré la généreuse résolution, qui le conduisit sur l'échafaud. Il est donc plus que probable, qu'il n'avait abandonné que provisoirement la cause des Noirs,

pour ne pas sortir des dispositions et de l'esprit des décrets de l'Assemblée nationale, et qu'il se réservait de la faire triompher ensuite.

Quoiqu'il en soit, ainsi qu'il l'avait prédit, de son sang naquirent des milliers de vengeurs.

L'Assemblée constituante avait bien décrété les *Droits de l'homme et du Citoyen*, mais elle avait reculé devant leur application aux esclaves nègres des colonies, nous avons vu avec quelle timidité et quelle ambiguïté elle en avait stipulé l'application aux gens de couleur et aux nègres libres. Quand aux malheureux esclaves, au nombre de plus de trois cent mille, ils servaient de bétail humain à quelques milliers de colons. On les achetait, on les vendait, on en trafiquait, comme d'un troupeau de vils pourceaux. On les tenait par spéculation hors la loi civile, politique et religieuse. La propriété, le mariage, la famille, la patrie, la cité, l'instruction, l'éducation leur étaient interdits. On les privait de tous les droits de l'homme, afin de pouvoir les traîter en brutes. On les accouplait à tout hasard pour la reproduction de l'espèce par spéculation et par cupidité.

Il n'y a plus parmi le couple esclave, ni homme ni femme, ni père ni mère, ni époux ni épouse, ni amant ni amante, ni fils ni fille, mais un mâle, une femelle et des petits, appartenant au maître, qui les vend séparément, le mâle à l'un, la femelle à l'autre, et les petits à un troisième, sans aucun égard pour les lois du sang, de la nature et de la famille, en déchirant sans pitié et sans miséricorde tous les liens, tous le sentiments, toutes les affections que la nature a mis dans le cœur de l'homme, et en d'étruisant même les instincts d'attachement, qu'elle a placés chez les animaux pour leurs petits.

Ce crime en masse, cet abruitissement systématique avait ses théoriciens et ses apologistes; on niait chez les Noirs les facultés humaines; on en faisait une race intermédiaire entre l'homme et la brute, se rapprochant plus du singe que de l'être humain; aussi incapable de culture morale, de développement intellectuel, de progrès spirituel, de sociabilité que les orangs-outangs; pouvant être dressée comme l'animal à des travaux grossiers; être attelée comme le cheval; porter des fardeaux comme le chameau; labourer la terre comme le boeuf; exécuter des travaux comme une machine; mais incapable de penser, de raisonner, de concevoir, d'inventer. Et on appelait tutelle nécessaire, direction utile, empire salutaire, l'infâme abus de la force, la tyrannie abominable, qu'on exerçait sur ces malheureux. Les sophistes pas plus que les bourreaux n'ont jamais manqué aux tyrans.

Cependant cette race dégradée, servile, ces brutes, comme l'appelaient les planteurs; dans l'abjection profonde, où on s'efforçait de les tenir, avaient entendu comme un écho à travers l'immensité; les cris de liberté poussés de l'autre côté de l'océan, étaient parvenus jusqu'à elles. Et dans leur misère profonde elles prêtaient une oreille attentive à ces murmures de délivrance, que leur apportait chaque vague qui se brisait sur la côte haïtienne. L'espérance, cet oiseau mélodieux, battait de l'aile à la porte de leur case, et leur chantait ses plus douces mélodies de bonheur et de liberté. Cette race que l'on disait dépourvue de toute faculté humaine, demandait sa liberté; les Noirs se disaient des hommes, ils voulaient prouver qu'ils en étaient, ils réclamaient le droits de l'être humain, ils voulaient être citoyens.

La liberté conquise, proclamée et appliquée à Paris

et en France, devait nécessairement et logiquement se transformer en insurrection à Saint-Domingue, pour vaincre les indécisions, les atermoiements de la métropole et la résistance inexorable des colons. Toute iniquité sociale est un glaive dangereux mis aux mains des opprimés pour le juste châtiment des oppresseurs. Le droit est la plus formidable de toutes les armes, malheur à qui le laisse à ses ennemis; on peut le comprimer, le fouler aux pieds, par la ruse ou par la force, le neutraliser pour un temps, mais on ne peut jamais l'anéantir, le supprimer et le détruire pour toujours. Un peu plus tôt, un peu plus tard il est victorieux. C'est précisement ce qui est arrivé à Saint-Domingue.

Les colons tremblaient pour leurs proprétés, pour leur noir bétail qui Voulait être homme, et pour leurs vies; ils redoublèrent de cruauté, de torture et de terreur, pour intimider les esclaves qui frémissaient sous le joug. D'horribles cruautés furent exercées envers eux, l'orsqu'ils n'étaient encore coupables que d'aspirations vers la liberté, que d'écouter avac empressement les paroles d'émancipation, venues de la métropole, que d'attendre avec impatience l'occasion de rompre leurs fers, et que de commenter secrètement dans leurs cases les *droits de l'homme,* qui devînrent le catéchisme des habitations et le drapeau de l'insurrection. Dans une savane près du Cap, on punissait les malheureux nègres soupçonnés de conspirer pour leur délivrance, en leur faisant creuser leur fosse, sur le bord de laquelle on les faisait agenouiller de manière qu'en les fusillant ils tombassent dedans. Un planteur fit jeter un Noir tout vivant dans un four ardent, et quand il fut rôti, il le fit manger de force à ses esclaves, un autre fit arracher des lambeaux de chair à un malheureux nègre et condamna

ce dernier à manger sa propre substance. Tous ces crimes sollicitaient d'affreuses représailles, il était impossible qu'ils n'attirassent pas la vengeance des Noirs sur leurs auteurs.

Le meurtre d'Ogé et de ses compagnons mit le comble à la mesure des iniquités, il fit déborder le lac de sang, rempli pendant des siècles d'esclavage. L'heure de la vengeance sonna.

Par une nuit sinistre sillonnée d'éclairs, celle du 23 au 24 août 1791, au bruit des formidables grondements de la foudre, une nuée de noirs fantômes échappés secrètement des plantations, s'étaient réunis au fond des forêts épaisses de l'impénétrable Morne-rouge. On aurait dit une troupe de noirs démons ou quelque affreux sabbat illuminé par la tempête. Un magicien nègre, nommé Boukmann, dont l'art surnaturel inspirait la plus grande confiance à ses compagnons, se livra d'abord à ses exercices magiques au milieu de la foule, et aux mugissements de la foudre répercutés d'une façon effrayante par les échos de la forêt, dont la nuit profonde protégeait ses évocations ténébreuses et la foule superstitieuse et impatiente de délivrance, qui l'entourait.

Au plus fort de la tempête, quand ce ciel des tropiques, que couvrait d'épaisses nuées voilant tous les astres de la nuit, s'illumina du scintillement sinistre des éclairs, quand la foudre éclata d'une manière effroyable le devin Boukmann, debout sur un tertre au milieu de l'assemblée, prononça d'une façon inspiré, ces paroles magiques, pleines de simplicité naïve d'inexorable logique et d'excitations térribles aux représailles et à la vengeance:

„Bon Dié qui fait soleil qui éclairé nous en haut,
„Qui soulèvé la mer, qui fait grondé l'orage,
„Bon Dié, la zot tendé, caché dans yout nuage,
„Et là li gardé nous. Il vouai tout ça Blancs fait.
„Bon Dié Blancs mandé crime et par nous vlébenfêts,
„Mais Dié là qui si bon, ordonnin nous vengeance;
„Li va condui bras nous, liba nous assistance,
„;Jeté portrait Dié Blancs qui soif dlo dans giè nous
„Couté la liberté, qui parlé coeur nous tous.*)

Les excitations à la révolte et à la vengeance de Boukmann, eurent leur effet immédiat, dans cette nuit terrible. Cent mille nègres le levèrent en masse, et comme une noire avalanche, comme un torrent dévastateur, comme une trombe formidable ils détruisirent tout sur leur passage; plantations, habitations, colons, tout disparut par le fer et par le feu; l'incendie, la dévastation, le pillage et le meurtre n'épargnèrent rien, les Noirs se ruèrent sur les Blancs. Ils n'ont plus de coeur, plus de sentiment, ce ne sont plus des hommes, ce ne sont plus un peuple, ce sont un élément déstructeur, agissant avec toute la fatalité inconsciente de la nature inorganique, qui passe sur la terre en effaçant tout, comme une lave brûlante ou un torrent destructeur.

---

*) „Le bon Dieu qui a fait le soleil qui nous éclaire d'enhaut
Qui soulève la mer, qui fait gronder l'orage,
Le bon Dieu, entendez-vous, caché dans le nuage,
Est là qu'il nous regarde, il voit tout ce que le Blanc fait.
Le bon Dieu des Blancs leur commande le crime
Mais notre Dieu si bon est là, qui nous ordonne la vengeance;
Il conduira nos bras, il nous assistera,
Renversez le Dieu des Blancs, qui mit tant de larmes dans nos yeux.
Ecoutez la liberté qui parle aux coeurs de nous tous!"

La race nègre extermina la race blanche, il fallait que l'une mourut pour que l'autre vive! Puisque la justice n'a pu se faire entendre entre elles, il n'y avait que la mort pour les accorder.

Un sol de cendres, un fleuve de sang remplacèrent les plantations. Deux cents sucreries; neuf cents caféteries devinrent la proie des flammes; deux mille Blancs furent égorgés, hommes, femmes, enfants, vieillards, rien n'échappa au massacre, et à la fureur longtemps comprimée des Noirs.

L'aristocratie de la peau fut punie par la guerre d'extermination à la couleur, ce fut une race qui se vengea sur une autre de tous les outrages de deux siècles de la plus abominable des iniquités. Les Blancs ont voulu faire des Noirs des bêtes brutes, et ils n'ont réussi qu'à enfaire des bêtes féroces, qui les dévorèrent, et ce fut justice. Les sentiments de la dignité et de l'égalité humaine firent leur formidable exploition dans ces natures asservies la conscience fit iruption dans le sang et dans les flammes, pour la déstruction d'une iniquité deux fois séculaire. Jamais insurrection plus légitime et plus terrible ne s'était encore accomplie dans les temps modernes, et quelques énormes excès qui furent commis, les Blancs les avaient tous légitimés. Quand on place toute une race d'hommes hors le droit, on se met soi-même hors la loi, hors l'humanité, toutes les repressailles sont licites, toutes les vengeances sont des vertus.

Si demain les Noirs des Etats-unie du Sud, fesaient leur nuit du 24 aôut, et leur vêpres siciliennes, s'ils exterminaient tous les propriétaires d'esclaves, et tous les défenseurs de l'esclavage, dans une Saint-Barthelemy des Blancs, ils accompliraient ainsi un grand devoir, car

l'esclavage, ce crime des crimes, cette somme totale, ce produit, cette puissance infinie de toutes les iniquités sociales justifie tout, autorise tout, de la part de ceux qui en sont victimes; non-seulement, en détruisant tous les esclavagistes, bourreaux de John Brown et de plusieurs millions de créatures humaines*), qu'ils ont réduites au rôle de bétail, les esclaves exerceraient un droit inaliénable, impréscriptible, mais encore ils rendraient un grand service à l'humanité toute entière et à la grande république des Etats-Unis en particulier en mettant fin à la guerre, en faisant cesser cette iniquité, qui les deshonore qui ruine la grande démocratie américaine et qui la conduit à sa perte.

Cette éventualité affreuse est même la seule solution possible et désirable à la lutte terrible, qui désole les Etats-Unis.

D'après l'avis de toutes les personnes compétentes, il est impossible, à cause des préjugés absurdes, odieux existants contre les gens de couleur, que jamais les planteurs du Sud des Etats-Unis et les nègres, puissent vivre sur le pied d'égalité, ou que les deux races puissent se mélanger; d'un autre côté les Blancs des pays à esclaves sont incapables de pouvoir jamais cultiver ou faire valoir leurs propriétés sans le secours des nègres esclaves; ces hommes ne pouvant supporter le travail dans ces régions tropicales. Leurs nègres seuls y sont acclimatés, et bravent en travaillant leur soleil meurtrier. Par le fait des Blancs, les nègres ne peuvent y vivre avec eux hors de l'état d'esclavage. Les nègres esclaves y étant dix foix plus nombreux que leurs propriétaires Blancs, puisqu'il faut fatalement de la faute des Blancs, que l'une des deux races disparaisse ou que la race nègre reste éternllement dans l'esclavage, la seule solution désirable,

*) La traîte seule a fait cinquante millions de victimes.

équitable, juste, utile, opportune, indispensable, c'est que la race nègre soit seule en libre possession du sol, qu'elle seule peut cultiver; et que la race blanche, qui ne veut pas la tolérer en liberté, qui est la moins nombreuse, la seule coupable, et qui est impropre à la culture du sol, disparaisse. C'est là, quelque terrible qu'elle soit, la seule solution qu'un ami sincère de l'humanité et de la justice puisse souhaiter.*)

Mais revenons à Saint-Domingue, après la déstruction des plantations les nègres esclaves menacèrent la ville du Cap, où s'étaient réfugiés à la hâte ceux des planteurs, qui avaient pu leur échapper, la lutte continua atroce de part et d'autre. Les nègres pouvaient difficilement tenir la campagne devant les troupes régulières des Blancs, ils essuyèrent des pertes considérables, plus de dix mille d'entre eux, parmi lesquels de devin inspiré Boukmann, périrent dans cette lutte terrible.

Les atrocités continuèrent en sens inverse. Au Cap des échafauds furent dressés et des exécutions innombrables eurent lieu, tous les malheureux nègres soupçonnés de rébellion, qui tombèrent dans les mains des habitants furent mis à mort, après avoir enduré les plus épouvantables tortures.

La tête du malheureux Boukmann fut placée au bout d'une pique, au milieu de la place d'armes du Cap, et on lut sur un écriteau pendu au-dessous de ce sanglant trophé: „*Tête de Boukmann, chef des révoltés.*“ Dans les campagnes; comme les échafauds manquaient, on attachait les prisonniers sur des échellss pour les fusiller plus facilement. Tous les alentours de la ville, tous les chemins furent bordés de piquets portant des têtes de

*) Nous verrons plus loin qu'il était une autre solution si les planteurs du Sud l'eussent voulu.

nègres et des troncs mutilés, toutes les bordures des routes étaient ainsi transformées en charniers, en étaux de boucheries humaines. Les Blancs surpassèrent et décuplèrent encore les masacres des Noirs: Ils n'est sorte de forfaits, dont ils ne se soient rendus coupables. Voici un fait qui donnera une idée de leur infamie. Un esclave, nommé Bartholo, avait caché son maître pendant le masacre des Blancs, il le conduisit déguisé jusqu'aux portes du Cap et lui sauva ainsi la vie au risque de la sienne, car les nègres ne plaisantaient pas; tout nègre coupable d'avoir sauvé un Blanc, était mis à mort. Après avoir accompli cet acte de généreux et dangereux dévouement, cet esclave compatissant et humain retourna rejoindre ses camarades et combattre pour la liberté de sa race. Mais plus tard ce généreux noir fut conduit à la mort comme complice de l'insurrection, et il subit le dernier supplice. Et nous rougissons de l'écrire, ce fut son maître *Mongin*, qu'il avait sauvé si courageusemenl, qui eut l'infamie de le dénoncer et de le livrer à ses bourreaux.

Nous vouons le nom de ce misérable maître à léxécration de la postérité.

Depuis lors cette guerre d'extermination souvent suspendue, souvent reprise déroula ses diverses phases. La première aboutit à une sorte de compromis avec l'insurrection triomphante. La Convention nationale rendit un nouveau décret des plus favorable, le quatre février 1794 ainsi conçu: „La Convention nationale déclare abolir l'esclavage des nègres dans toutes les colonies, en conséquence elle décrète que tous les hommes sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français et jouissent de tous les droits assurés par la constitution.“ Tel fut le décrêt rendu par la grande As-

semblée, la première au monde qui ait proclamé l'égalité des hommes sans distinction de couleur, ainsi que nous le verrons plus tard, aucune législation, aucun culte, quels qu'ils soient, pas même le Christianisme, n'avaient proclamé et mis en pratique les grands principes de la liberté et de l'égalité humaine. Il a fallu l'immortelle Révolution francaise pour s'élever à une pareille hauteur et pour consacrer ces dogmes primordiaux: elle fit plus que de décréter la liberté des Noirs, que de relever toute une race de parias, que d'en faire des hommes libres et des citoyens, elle fit de la patrie et des colonies un sol sacré, elle donna à la terre de France, au sol où flottait son drapeau immortel, aux ponts de ses navires, aux eaux de ses fleuves, aux vagues des océans et des mers qui baignent ses côtes, la propriété miraculeuse, féconde de briser les chaînes, de rompre les fers, comme le diamant coupe le verre, quand un esclave touche le sol de France consacré par la Révolution, ses fers sont brisés comme par miracle, il recouvre sa liberté comme par enchantement. Cette chose humaine dont le despotisme avait fait une propriété devient un homme libre. La Révolution n'au rait-elle apporté que ce bienfait au monde, quelle devrait pour cela seul être vénérée à jamais chez tous les peuples. La Convention envoya trois commissaires dans la colonie, qui eurent pour mission secrète ne prendre les Noirs sous leur protection. C'était la conséquence du triomphe de la Révolution à Paris, la métropole en marchant à grands pas dans la voie de la liberté devait nécessairement protéger, autant qu'il était en son pouvoir, l'affranchissement des esclaves. Car les Montagnards, qui siégeaint à la Convention, dans

leur sublime déclaration *des droits de l'homme et du citoyen,* comprenaient tous les hommes, sans distinction de condition, de race et de couleur, ils ne voulaient pas, comme tous les royalistes constitutionnels de l'Assemblée constituante et de la Législative, conserver l'aristocratie de la peau ainsi que la royauté*). Ce fut en vain que Galbaud, le nouveau gouverneur de Saint-Domingue, voulut résister aux envoyés de la Convention Nationale. Sa résistance ne servit qu'à donner plus de force et plus d'intensité à la guerre d'émancipation. Les nègres finirent par s'emparer de la ville du Cap et massacrèrent tous les Blancs qui ne parvinrent pas à se réfugier sur la flotte. Mais hélas! après s'être délivrés des Français, les Noirs devinrent la proie des Anglais, qui s'emparèrent du Môle Saint-Nicolas, de Jérémie, de Port-au-Prince, et s'y maintinrent pendant plusieurs années.

Mais grâce aux efforts réunis des Blancs, des Noirs et des Mulâtres, à l'insuffisance des forces anglaises, à l'insalubrité du climat et aux maladies, les Anglais furent chassés. Le parti des Noirs, qui sétait constitué pendant l'occupation anglaise, eut bientôt pour chef un homme des plus remarquables, Toussaint-Louverture, ancien esclave de l'habitation Noé, doué d'une grande intelligence et d'une grande activité, à qui on avait appris dans sa jeunesse à lire, à écrire et à calculer, fut d'abord lieutenant du célèbre Biassou, puis général en chef des nègres. Le gouvernement français pensant se l'attacher le confirma dans son grade, mais honnête et sincèrement dévoué à la cause de sa race, il resta toujours avant tout l'ami et le père des Noirs. Nulle ambition personnelle ne

*) La déclaration du 8 Mars 1790, mettait les colonies hors la loi commune et laissait subsister l'abominable institution de l'esclavage.

l'anima jamais, il se sacrifia toujours avec la plus grande générosité pour le service de sa cause. Dès que les Anglais eurent été forcés de quitter l'île de Saint-Domingue, il fit reconnaître et proclamer l'affranchissement des nègres et des hommes de couleur. Puis il dirigea tous ses efforts vers l'agriculture, le commerce et l'industrie, il licencia une partie de son armée, qu'il employa à travailler dans les plantations, et il s'appliqua à ployer l'autre à la discipline et au maniement des armes, afin de constituer ainsi une puissance capable de résister aux attaques du dehors, employant toute son activité et tout son génie à fonder l'indépendance et la prospérité de l'île. Il était parvenu ainsi à accomplir en partie cette tâche importante et civilisatrice; déjà partout le bien-être renaissait, les plantations reprenaient leur prospérité, l'agriculture faisait de nouveaux progrès, les nègres prenaient peu à peu le goût du travail libre, ils s'adonnaient à la culture des terres, à l'industrie et au commerce et se montraient dignes de leur liberté. Il donnaient ainsi le plus formel démenti aux Blancs, qui prétendaient que les nègres n'étaient pas des hommes, et qu'ils étaient incapables de se livrer au travail libre et de profiter de leur affranchissement.

Mais pour leur malheur, comme pour celui de la France et de l'humanité, les hommes héroïques, qui avaient fait triompher *les droits de l'homme et du citoyen*, qui avaient renversé la royauté et proclamé la République, ce gouvernement du droit, de la justice et de la raison, qui avaient rompu ouvertement et d'une façon éclatante et glorieuse avec tous les préjugés, toutes les superstitions et tous les despotismes; ces hommes immortels, qui avaient jeté au monde étonné ces deux cris sublimes:

„Périsse ma renommée et que la liberté soit sauvée! Périssent les colonies plutôt qu'un principe !“

Ces hommes conscience du droit étaient morts, ils avaient sacré de leur sang et payé de leur tête leur amour de la liberté, leur culte du droit. Les intrigants, les corrompus, les hommes tarés du Neuf Thermidor avaient triomphés sur leurs cadavres, et bientôt le coup d'Etat du Dix-huit Brumaire livra le pouvoir au despotisme du sabre, de la force brutale, à la dictature militaire; la liberté morte à Paris ne devait pas tarder à être attaquée à Haïti.

Le premier consul Napoléon Bonaparte,*) l'homme du Dix-huit Brumaire, qui avait renversé en France les institutions républicaines, pour les remplacer par l'institution romaine du consulat que son génie despotique transformât, d'abord en dictature à temps et à vie, puis enfin en empire monarchique héréditaire, voulut aussi détruire la liberté dans notre ancienne colonie, qui tout en reconnaissant le patronage et le protectorat de la France, ne s'était pas moins pour cela affranchie du joug de la métropole, il chargea de cette glorieuse mission son beau-frère le général Leclerc, le mari de l'impudique Pauline, qui parut, le 2 février 1802, à la tête d'une flotte et de forces imposantes, devant la ville du Cap, où commandait le général nègre Christophe. Sommé de se rendre, cet officier supérieur répondit courageusement par un refus, et comme il ne pouvait pas défendre la ville contre les canons de la flotte et contre des forces supérieures, il l'évaqua après y avoir mis le feu. Les envahisseurs

*) C'est le premier consul Bonaparte qui eut la honte, de rétablir l'esclavage et la traîte des nègres par son décret du 19 Mai 1802. Ces deux monstruosités furent aboli de nouveau en 1848, par la République.

n'occupèrent que des ruines et des décombres. La conduite du général nègre Christophe devrait servir de règle de conduite à tous les défenseurs d'une terre libre contre les armées des tyrans. Ils ne devraient jamais, quand ils sont forcés de se retirer devant les forces supérieures du despotisme, laisser à leurs ennemis que des ruines; des villes détruites, des contrées désolées, afin qu'ils ne puissent pas s'y établir et préparer ainsi l'asservissement de tout le pays et celui des générations futures. Les moyens les plus violents, les désastres les plus grands sont des bienfaits, des mesures salutaires, des tactiques humanitaires, à côté des maux et des calamités, qui sont l'essence même du despotisme; mieux vaut cent villes détruites, toute une province ravagée, qu'un peuple courbé sous le joug; la Pologne, l'Italie, la Hongrie, sont aujourd'hui la triste et douloureuse expérience de ce qu'il en coûte pour s'affranchir du joug de la tyrannie, et prouvent combien il est difficile de le briser quand une fois il est bien établi.

Comme toujours le despotisme mit la ruse au rervice de la force quand il vit son impuissance à réussir par la violence, il usa de toutes espèces d'inflences sur Toussaint-Louverture. A bord de la flotte se trouvaient deux de ses fils élevés en France et qui avaient été amenés à Saint-Domingue, afin d'en faire un moyen d'action sur leur père. Ils avaient été dressés à leur rôle et devaient user de leurs larmes et de leurs prières, afin de décider le chef des Noirs à faire sa soumission et à liver l'île à la France. Mais le viel esclave devenu chef d'une nation libre résista aux pleurs et aux supplications de sa famille, plaçant noblement l'intérêt général des hommes qui lui avaient confié leurs destinées au dessus des affections de

famille, il étouffa la voix du père pour n'écouter que celle du citoyen. Napoléon Bonaparte, cet ennemi dangereux de toute liberté et de toute indépendance, lui écrivit une lettre insidieuse et flatteuse, pensant ébranler sa noble résolution et l'entraîner à trahir ses frères: „Nous avons conçu pour vous de l'estime, lui disait-il, nous nous plaisons à reconnaître et à proclamer les services que vous avez rendus au peuple français. Si le drapeau national flotte à Saint-Domingue, c'est à vous et à vos braves Noirs, que nous en sommes redevable . . . . Souvenez-vous, général, que si vous êtes le premier de votre couleur, qui ait atteint un aussi haut degré de puissance, et qui se soit distingué par tant de bravoure et tant de talent, vous êtes aussi devant Dieu et devant les hommes responsable de votre conduite."

Ce langage mielleux et perfide ne séduisit pas non plus le général nègre, il resta inébranlable dans son projet de résistance; entre les offres du Premier-Consul, les larmes de sa famille et l'avenir de son peuple, il n'hésita pas. Il comprit parfaitement que les marques d'estime de Bonaparte n'étaient qu'un leurre, car on n'estime pas un homme à qui on ose proposer une trahison et une lâcheté, il vit bien que, ce que cette belle épitre cachait sous son langage boursouflé, c'était l'asservissement de sa race, et que sur le drapeau d'invasion était écrit: „*Esclavage des Noirs!*" Il ne voulut pas que, lui vivant, cette devise se réalisât, il se prépara résolument à la lutte. Les généraux Christophe, Dessalines et Laplume exécutèrent admirablement ses instructions; ses troupes bien organisées pour la guerre d'embuscades, mirent aux abois la bravoure et l'activité de l'armée française. Le siège seul de la *Crête à Pierrot* l'occupa

presque toute entière. Voyant qu'il était impossible d'obtenir par les armes aucun résultat décisif, le général Leclerc essaya de la diplomatie ou plutôt de la ruse et de la trahison. On promit aux Noirs leur liberté complète et la jouissance de tous leurs droits, et à leurs généraux, officiers et fonctionnaires la conservation de leurs grades et de leurs titres. Christophe, Dessalines et Toussaint-Louverture acceptèrent cette proposition avantageuse, qui garantissait tous les droits de leurs concitoyens, et qui devait mettre un terme à la lutte. La paix fut signée. Mais dès le lendemain Toussaint était traîtreusement enlevé de sa retraite, transféré à bord d'un vaisseau et conduit prissonnier en France, au mépris du droit des gens et du traité qui venait d'être conclu.

Cet odieux manque de foi, cette infâme violation de la parole donnée et de la foi jurée dessillèrent les yeux des généraux nègres signataires de la capitulation, ils coururent aux armes et rouvrirent la campagne. L'armée d'invasion ne fut pas en état d'opposer une résistance sérieuse à l'insurrection générale, que souleva le guet-apens horrible, dont Toussaint-Louverture avait été la victime. Un grand nombre d'officiers généraux français avaient succombés à la fièvre jaune, Leclerc était malade, son armée était décimée par la chaleur, le climat et la maladie, il fallut renoncer à la conquète de l'île. Ne pouvant vaincre les Noirs, on chercha à les effrayer par d'horribles exécutions en masses, par d'épouvantables masacres, on poussa la férocité jusqu'à lâcher contre eux des chiens affamés dressés à la chasse des nègres marrons, et qui causèrent d'affreux ravages et dévorèrent un grand nombre de ces malheureux. Ces moyen atroces, dignes des anciens conquérants espagnols de l'Amérique

du Sud, ne servirent qu'à envenimer la guerre et qu'à provoquer de justes représailles.

Le général Leclerc succomba à sa maladie, et reçut ainsi le châtiment de sa trahison. Son successeur Rochambeau fut assiégé par Dessalines dans la ville du Cap, une rupture étant survenue entre la France et l'Angleterre, qui bloquait le port, il ne put plus recevoir ni vivres, ni secours de France, il fut donc forcé de capituler avec l'armée des nègres, et de se livrer avec ses troupes et sa flotte à la merci des anglais.

Le trente novembre 1803, l'île de Saint-Domingue fut évaquée et appartint de nouveau aux Noirs, elle reprit alors son nom primitif d'Haïti, et Dessalines en devint gouverneur général.

L'attentat affreux commis sur la personne de l'illustre Toussaint-Louverture, les masacres indignes, les cruautés abominables, dont les nègres avaient été les victimes, devaient nécessairement amener d'horribles représailles. Dans les premiers mois de 1804, Haïti eut ses *Vêpres siciliennes.* Tous les Blancs furent égorgés sans distinction d'âge et de sexe; à peine quelques prêtres et quelques médecins amis des Noirs furent-ils épargnés. Cette boucherie affreuse dura plus de six mois, au bout desquels il ne restait dans le pays que des hommes de couleur et quelques citoyens de l'Union américaine, le nombre des victimes s'éleva à un chiffre énorme.

Tels furent les fruits amers que porta la politique injuste, agressive et perfide de Napoléon Bonaparte; ce despote ambitieux et égoïste, qui ne pouvait tolérer la liberté nulle part; fut la cause par sa désastreuse expédition de Saint-Domingue de tous les malheurs, qui

affligèrent cette ancienne colonie, qui fut une seconde fois et irrévocablement perdue pour la France.

Le général nègre victorieux se laissa séduire par l'ambition et le désir de régner. Dessalines, comme tous les despotes, fonda aussi un trône sur des cadavres, ce piédestal de la tyrannie, il fut proclamé empereur la même année que Napoléon I., en 1804, et bientôt la cour de ce monarque noir n'eut rien en envier pour le faste, le cérémonial et l'étiquette à la cour des Tuileries, l'ancien esclave, comme l'ancien sous-lieutenant d'artillerie se fit traîter d'altesse impériale, il eut comme lui ses maréchaux, ses grands dignitaires, ses chambellans, ses maîtres de cérémonies, etc.; il poussa la manie de l'imitation impériale jusque dans ses moindres détails. Ayant appris que le fils du petit assesseur d'Ajaccio se faisait donner par l'acteur Talma des leçons de poses impériales, il prit à son service des danseurs et des comédiens, qui ne lui épargnaient par les conseils de bonne tenue et qui lui enseignaient l'art de se draper en empereur couvert de décorations, de broderies et d'accoutrements semblables à ceux de son modèle. Mais son pouvoir éphémère, comme celui de Napoléon, ne lui permit pas de jouir longtemps de ces vanités ridicules. Après le massacre des Blancs il exerça sa cruauté sur les Noirs, mais ces derniers ne supportèrent pas longtemps sa tyrannie sanglante, il fut assassiné par ses troupes, le 17 octobre 1806.

Christophe, son rival, qui désavouait alors ses cruautés, lui succéda en se contentant d'abord du titre modeste de chef de gouvernement d'Haïti, qu'il ne put du reste exercer que dans le nord de l'île. Le commandant de Port-au-prince, un mulâtre, nommé Pétion, ingénieur habile et officier fort instruit, se refusa à reconnaître son autorité

et réussit pendant cinq ans à le tenir en échec, enfin de guerre lasse les deux rivaux traitèrent de la paix, mirent un texme à la lutte qui désolait le pays. Christophe se couronna roi sous le nom d'Henri I., et Pétion plus modeste et plus sage se contenta du titre de président. De 1811 à 1818, ces deux chefs vécurent en paix, s'appliquant à faire fleurir l'un son royaume et l'autre sa république.

Mais le dernier étant mort, et Boyer lui ayant succédé, Christophe fit la guerre à ce dernier, croyant l'occasion favorable et le moment opportun pour réaliser ses projets ambitieux. Mais le nouveau président de la république était sage, habile et persévérant, il chercha à gagner par sa générosité et par la persuasion tous ceux que ses armes n'avaient pas encore soumis. Son rival au contraire se montrait chaque jour plus injuste, plus cruel et plus despote, il mécontena ainsi son armée, une conjuration se forma contre lui, et il fut réduit à se suicider, le 26 octobre 1820, pour éviter d'être assassiné, comme l'avait était son prédécesseur Dessalines. Dès lors toute la partie française de l'île fut libre sous la présidence du sage Boyer.

Et quelque temps après, en 1822, un coup de main lui ayant livré la partie espagnole, Haïti toute entière ne forma bientôt plus qu'une seule république. La France alors traita avec elle et reconnut son indépendance moyennant une indemnité de cent-cinquante millions de francs payables en cinq termes égaux, qui furent réduits plus tard à soixante millions et hypothéqués sur le revenu des douanes. Boyer fut aussi accusé de tyrannie et expulsé.

Les généraux Hérard, Guerrier, Pierrot, Riché et Sou-

louque furent tour à tour présidents de la république d'Haïti.

Comme Toussaint-Louverture Soulouque avait été esclave, il était, en 1804 à l'âge de dix-huit ans, domestique du général Lamarre, dont il devint plus tard aide-de-camp, il fut nommé lieutenant par Pétion, capitaine par Boyer, chef d'escadron par Hérard, colonel sous Guerrier et général sous Riché, comme on le voit il a succesivement conquis touts ses grades sous les différents chefs de la république haïtienne, il fesait en outre partie de la société secréte des Vandoux, sorte de franc-maçonnerie africaine, qui l'aida puissamment à son élection à la présidence, qui eut lieu le premier mars 1847. Précédant de deux ans Louis Napoléon Bonaparte dans la carrière des coups-d'Etats, et possédé comme lui de la manie impériale, il se fit proclamer empereur, le 26 août 1849, sous le titre pompeux de Faustin I.

Malgré cette analogie entre Soulouque et Napoléon III., on ne pourrait cependant pas pousser trop loin la comparaison sans injustice, car la constitution de l'empire de Faustin I. était très démocratique et des plus libérale, nous ne connaissons en Europe que les constitutions des cantons suisses, qui lui soient supérieures. Nos lecteurs nous permettront de leur en donner un aperçu, car nous tenons à leur prouver que les législateurs négres sont bien supérieurs à ceux de la plupart des Etats de l'Europe, et que même sous l'empire le peuple haïtien avait une constitution qui l'aisse bien loin derrière elle les fameuses libertés anglaises, qui consacrent l'inégalité des classes sociales, la possession du gouvernement et du sol par une aristocratie puissante, et jusqu'au droit

d'aînesse etc. etc. . . . . et autres monstrosités dignes du moyen-âge.

La constitution de l'empire d'Haïti proclame:

La souveraineté nationale, qui réside dans l'universalité des citoyens. Tout Africain ou Indien ou leurs descendants nés à Haïti ou à l'étranger d'un Haïtien sont citoyens, tous Africains ou Indiens sont habiles à le devenir, mais aucun Blanc, quelque soit sa nation ne pourra devenir maître ou propriétaire, cette exception est une précaution contre le retour de l'esclavage, que pourrait provoquer la présence des Blancs.

La division des pouvoirs, en législatif, exécutif et judiciaire.

Tous les citoyens âgés de 21 ans électeurs, tous ceux âgés de 25 élégibles.

Le titre de représentant incompatible avec toute fonction puplique salariée.

L'eslavage à jamais aboli dans l'empire.

Le droit d'asile sacré et inviolable, (avis aux pays prétendus libres du continent européen: La Suisse, la Belgique et le Piémont, qui ont traqué les proscrits politiques comme des bêtes fauves pendant 10 ans, et qui le font encore aujourd'hui.)

Les Haïtiens égaux devant la loi.

La liberté individuelle garantie. Pour que l'acte qui ordonne l'arrestation d'une personne puisse être exécuté, il faut: „1° *qu'il exprime formellement le motif de l'arrestation et la loi en exécution de laquelle elle est ordonnée;* 2° *qu'il émane d'un fonctionnaire à qui la loi ait donné formellemcnt ce pouvoir;* 3° *qu'il soit notifié à la personne arrêtée et qu'il lui en soit laissé copie.* „Ainsi

nul ne peut être distrait des juges que la constitution et la loi lui assignent.

Le domicile un asile inviolable, non seulement pour les citoyens haïtiens, mais encore pour toute personne habitant le territoire.

La propriété inviolable.

La confiscation abolie à jamais.

La peine de mort restreinte à quelques cas déterminés.

La censure abolie à jamais.

La presse libre.

Le droit d'exprimer ses opinions de toute manière, d'écrire, d'imprimer, de publier ses pensées.

La liberté des cultes.

La liberté de l'enseignement.

L'Etablissement du jury en toutes matières criminelles.

Le droit d'association ne pouvant être soumis à aucune mesure préventive.

Le droit de pétition.

L'inviolabilité du secret des lettres.

La responsabilité des agents des postes.

L'indépendance et la liberté du pouvoir judiciaire; nul tribunul, nulle juridiction ne pouvant être établis qu'en vertu d'une loi. Il ne peut être créé de commission ni de tribunaux extraordinaires sous quelque dénomination que ce soit.

L'inamovibilité des juges, qui ne peuvent être déstitués que pour forfaiture légalement jugée.

La défense d'établir des impôts autrement que par une loi.

L'interdiction de tous privilèges en matière d'impôts.

La protection accordée aux personnes et aux biens, de tous les étrangers établis sur le sol de l'empire au même titre que les citoyens.

La défense de proclamer l'état de siège.

L'inviolabilité de la constitution qui ne pourra être révisée qu'à la majorité des deux tiers des suffrages, etc. etc. . . . .

Voilà quelle est la constitution d'un peuple de Noirs, qu'un nombre considérable de Blancs s'obstinent à considérer comme des brutes ou comme des animaux, en leur refusant *la qualité d'hommes*

Nous souhaitons aux citoyens des Etats-Unis du Sud, qui ont la prétention d'être libres, un législateur comme Soulouque. Nous le préférons à M. Jefferson Davys et même à l'illustre, au célébre, à l'immortel Washington, le fondateur de la grande liberté américaine, qui avait conservé l'esclavage et la traîte des nègres.

Nous faisons de tout notre cœur la même voeu pour la France, afin que, le pâle fils de la reine Hortence, l'auteur des *Idées Napoléoniennes,* le héros de Strasbourg et de Boulogne, le législateur de la grande nation depuis 1851, l'auteur du coup d'Etat deux décembre 1851, le futur vengeur de Leipzig et de Waterloo, aujourd'hui empereur sous le nom Napoléon III., donne à la France pour le fameux couronnement de l'édifice depuis si longtemps promis, la constitution. de l'empire d'Haïti, nous sommes persuadé que les contemporains et la postérité béniraient ce monarque imitateur, s'il copiait Soulouque jusqu'au bout, et que ce ne serait qu'un immense concert de louanges sur son libéralisme et sur son esprit sage et éclairé, s'il proclamait une semblable constitution.

Quant à nous, empereur pour empereur, nous préfé-

rons l'ancien esclave au prétendu prince; Soulouque à Bonaparte, Faustin I. à Napoléon III.

Le peuple d'Haïti, malgré lacoustitution démocratique, dont nous venons de parler, fut bientôt las de la parodie impériale, qui se jouait chez lui, il chassa son empereur, et proclama la république, qui existe encore aujourd'hui dans la partie française de l'île, pendant que dans la partie espagnole le sang coule à flot pour la cause de l'indépendance et de la liberté. Le traître Santana l'ayant vendue et livrée aux Espagnols, mais aujourd'hui (en 1864) une insurrection formidable a éclaté, et malgré la cruauté, la férocité et la valeur militaire des farouches péninsulaires nous espérons qu'ils seront forcés d'abandonner l'île, car ils sont décimés par la guerre, le climat, la fièvre et le typhus. Puissent-ils bientôt être obligés de quitter leur conquète et de laisser les malheureux nègres, libres et indépendants. Ces derniers déploient le plus grund courage et la plus grande énergie pour conquérir leur liberté, tous les amis de l'humanité doivent faire des voeux pour que la cause de l'indépendance des peuples et de la liberté humaine triomphe sur le sol dominicain, comme elle a triomphée à Port-au-prince.

La république d'Haïti, dont nous venons de faire l'historique, a donné, ainsi que nous l'avons déjà dit, par les sympathies nombreuses qu'elle a témoignées à la mémoire de John Brown et de ses illustres compagnons, une preuve de plus des qualités éminentes qui distinguent la race noire, malgré les persécutions nombreuses, qu'elle a subies, la longue servitude qu'elle a supportée et l'état d'abaissement et d'abrutissement, dans lequel ses oppresseurs on cherché à la plonger.

Quand on apprit à Port-au-prince l'affreuse nouvelle

de la mort sur l'échafaud du martyr de la cause des Noirs, la ville était à célébrer l'anniversaire de la chute de Soulouque et de la proclamatinon de la république. Les réjouissances cessèrent aussitôt, la joie disparut comme par enchantement et fit place à la tristesse. Chacun comprit tout ce qu'il y avait de sublime dans le dévouement de ce Blanc, qui était mort comme le Christ pour avoir voulu racheter ses frères, les fils noirs de la torride Afrique. Aussi un deuil universel se répandit sur la cité. Le journal „le Progrès" rédigé en français par un écrivain noir d'un grand mérite, d'une haute intelligence et surtout d'un noble cœur, le citoyen. E. Heurtelou, parut encadré de noir, portant ainsi le deuil du héros américain. Voici l'article d'une douleur éloquente, qu'il publia en l'honneur de la mémoire du martyr:

„Plus de réjouissances publiques! que la joie, à la quelle nous nous livrons en commémoration de notre giorieuse révolution, cesse! Que Haïti se voile d'un long crêpe noir! C'est le glas funèbre que nos cloches doivent sonner. Ce ne sont plus les salves de réjouissances que l'écho de nos montagnes doit répercuter; c'est le canon du deuil qui doit se faire entendre.

„Un saint homme, un vieillard vénérable, un chaleureux et héroïque défenseur de la race africaine, John Brown, vient de monter, sublime de courage et de résignation, les marches de l'échafaud. La délivrance de la race nègre tenue sous l'esclavage le plus humiliant, le plus cruel, le plus féroce dans les Etats du Sud de l'Amérique, tel était le but glorieux que se proposait d'atteindre l'illustre abolitioniste. Pour le conquérir il a jeté résolument dans un enjeu fatal, sa vie et celle de ses deux fils. Il pensait, lui Blanc, nourri des saintes doctrines de la

Bible, que la rédemption de cette pauvre race nègre, si injustement et si odieusement maltraitée, valait bien la peine pour l'obtenir, qu'un sang pur et généreux fut donné en expiation.

„Nouveau Christ, pour racheter la liberté, la dignité de cette portion de l'humanité, qu'une sordide et qu'une criminelle cupidité a réduite a un dégradant esclavage, John Brown a consommé le sacrifice jusqu'au gibet.

„Le martyre que vient de subir John Brown aura ses consséquences naturelles. Le sang du juste ne se répand pas pour une grande cause sans en amener le triomphe.

„Pour nous la cause de la liberté, de la réhabilitation de la race nègre en Amérique est gagnée. De même que la religion chrétienne a pris du gibet où l'on croyait l'avoir à tout jamais clouée avec le Christ, l'élan, la vigueur propre à assurer son triomphe, de même la liberté de la race nègre recevra de la potence, où les colons ont eu la barbarie de faire mourir John Brown, l'impulsion nécessaire pour conqérir en sa faveur l'humanité entière.

„Imbéciles colons du Sud, vous croyez avoir triomphé de John Brown; vous croyez avoir par son lâche assassinat cimenté, consolidé le vieil édifice colonial, vous croyez avoir revivifié l'esclavage, cet horrible contre-sens de la raison humaine, que le XIXe siècle est destiné a emporter avec lui. Que votre erreur est grande.

„Vous me savez donc pas que l'idée qui se fait martyr, que l'on sème dans un sang généreux, acquiert une gemination, une fécondité, dont rien ne saurait contrarier, ou retarder l'abondante fructification.

„En plaçant de vos propres mains John Brown sur l'échafaud, qu'avez-vous fait? Je vais vous le dire: Vous

avez ceint sa tête de la couronne du martyr; vous avez éternellement attaché à sa physionomie une sainte et indélébile auréole. Sur l'horizon infini du monde sa silhouette se détache maintenant grande, colossale, rehaussée par l'éclat de l'immortalité. Ce n'est plus l'obscur abolitioniste du petit état de New-York; sa patrie n'est plus circonscrite à l'Amérique. Vous lui en avez fait une bien plus grande, bien plus belle. Il est devenu un des plus illustres, des plus glorieux citoyens de cette cité immense, qu'on nomme l'humanité, qu'aucune frontière n'enserre et ne rétrécit.

„John Brown n'avait que quelques années à vivre, puis à disparaître dans sa bière, sans que le monde le sût, s'en aperçut même. Dans votre ivresse, dans votre rage de vengeance, voilà que croyant le tuer, vous lui donnez une vie aussi longue que celle que Dieu a assignée à la race humaine! N'est-ce pas que vous avez été gauches et maladroits, colons du Sud des Etats-Unis?

„A la nouvelle seulement du jugement de Stevens, de Coppie, de Green, de Coppeland et de la condamnation à mort de John Brown, l'Europe entière a frémi d'horreur et de colère. Victor Hugo, éminemment illustre par le génie et l'exil, a traduit en quelques pages, dans lesquelles il a stéréotypés par la vigeur de son verbe, ce vaste mouvement d'indignation, dont le monde civilisé a été saisi en même temps, comme par l'effet d'un irrésistible courant électrique. Il a pour toujours attaché au pilori de l'infâmie et de la barbarie l'attorney géneral Hunter, le juge Parker, et les jurés possesseurs d'esclaves de Charlestown, que sera-ce quand l'Europe aura connu les horribles détails de l'exécution de John Brown.

„En vérité, vous avez été audacieux colons du Sud

de l'Amérique, d'avoir jeté ainsi en défi à la civilisation du dix-neuvième siècle le cadavre strangulé de John Brown, et de le lui présenter suspendu dans les airs avec ses six glorieuses blessures reçues à Harper's Ferry.

„Cet attentat que l'on ne peut qualifier par sa révoltante barbarie, pensez-vous qu'il puisse rester impuni? Les conséquences de ce crime seront pour vous terribles; nous vous le prédisons. Il vous arrivera, et cela est infaillible, il vous arrivera pour avoir lâchement crucifié John Brown, ce qui est advenu aux colons de Saint-Domingue pour avoir fait subir à Ogé et à Chavannes l'infâmant supplice de la roue et du gibet. Ces biens pour la jouissance desquels vous transgressez toutes les lois humaine et divines, vous les perdrez; comme les colons de Saint-Domingue vous errerez un jour dans le monde traînant après vous les remords, cette flagellation continuelle et sanglante de l'âme; une horreur visible s'attachera à vos pas; vous serez partout où vous irez, conspués et flétris.

„Le Christ venu en ce monde pour le rachat et la délivrance du genre humain, prêchant l'égalité, la fraternité entre tous les hommes, riches et pauvres, noirs, jaunes et blancs, sans distinction aucune, a été crucifié par les Juifs à Jérusalem, et depuis dix-huit cents ans que ce crime a été commis, les Juifs errent encore disséminés dans toutes les contrées du globe, sans espoir de posséder de nouveau Jérusalem, l'éternel objet de leur convoitise.

„Le Christ a sanctifié le gibet, entendez-le bien tyrans de toutes les sortes, de toutes les espèces, quand de cette chaire élevée, sublime, part une parole de liberté, de délivrance, elle acquiert une force d'expansion surna-

turelle. Rien ne peut l'arrêter dans son développement. Il faut qu'elle se fasse réalité et se transforme en acte.

„Ouvrez l'histoire, feuilletez-la arrêtez-vous à la page des horribles exécutions subies pour les idées de liberté et de délivrance: vous verrez que le sang des martyrs les a toujours consacrées, fait fructifier. L'expérience des siècles constate unanimement que plus le supplice souffert pour elle a été grand, terrible, plus prompt, plus assuré a été aussi le succès.

„Haïti, la seule et unique république nègre, doit faire remarquer sa voix dans ces cris de réprobation, que pousse le monde civilisé, contre le meurtre odieux de John Brown. C'est son devoir; c'est une obligation qu'elle ne peut décliner.

„Il est de notre honneur, de notre dignité, à nous Haïtiens, représentants officiels de la race africaine de prendre une large part dans la manifestation qui s'organise et s'effectue en Europe, en faveur de la mémoire de John Brown et de sa famille.

„Au nom de la patrie, au nom de la race nègre, dont la réhabilitation nous incombe, secouons notre apathie, levons-nous! Organisons une vaste souscription nationale, que le pauvre et le riche apportent l'un son obole, l'autre son or. Que chaque citoyen contribue en raison de ses facultés, et nous aurons réuni assez d'argent pour expédier à la veuve et aux enfants de John Brown, une offrande digne de notre pays, digne du sacrifice qui vient de se consommer si noblement, si héroïquement pour la délivrance de nos frères, pour la glorification de notre race.

„Les hommes intelligents et patriotes de chaque ville, de chaque bourg, de chaque bourgade de la république doivent s'adjoindre au Conseil-communal de leur localité,

pour que cette souscription nationale se fasse sur une vaste échelle et obtienne le succès le plus complet.

„Plus de sommolence, plus de tiédeur de notre part. L'heure du réveil a sonné pour nous. Malheur! trois fois malheur à nous, si nous restons sourds à cette grande voix de la providence qui nous crie: „Réveillez-vous, fils de l'Afrique, enfants d'Haïti, prenez hardiment dans vos mains le drapeau de la réhabilitation de la race nègre, déployez-le avec cette foi robuste qu'avaient vos pères, lorsqu'ils volèrent aux armes pour vous conquérir cette patrie; et vous vaincrez et vous triompherez.

„Nous figurons-nous l'influence morale que nous ferrions immédiatement acquérir à notre pays, à notre race auprès des nations civilisées, si en mettant le cœur, l'enthousiasme, qu'il faut pour la réussite de cette souscription nationale, nous arrivions à faire partir de nos eaux un navire chargé de café avec une députation de deux ou trois Haïtiens, à l'adresse de Madame veuve John Brown. L'effet que produirait un pareil acte serait immense, incalculable.

„C'est en agissant de la sorte, c'est en faisant éclater ainsi sa reconnaissance pour les âmes d'élite, qui se dévouent, qui se sacrifient à sa cause, qu'un peuple s'honore, se glorifie et va s'asseoir la tête haute au banquet des nations civilisées. Sa filiation à la grande famille humaine ne peut être alors révoquée en doute par personne. Elle devient incontestable, aussi évidente que le soleil qui luit.

„Américains du Nord, vous qui avez manifesté d'une manière si éclatante votre chaleureuse sympathie en faveur de John Brown, en faveur de la liberté de la race nègre; vous habitants de la noble cité d'Albany, qui, pour con-

sacrer son glorieux trépas, avez *lugubré* l'écho de votre ville de cent et un coups de canons de deuil; vous tous qui vous êtes saintement agenouillés par la pensée au pied du gibet de John Brown, pour le saluer dans vortre âme à cette heure solennelle, nous vous disons: Merci frères.

„A vous notre reconnaissance, notre vénération éternelle, vaillants abolitionistes du Nord. Un dernier et suprême effort de votre part et cette souillure dégoûtante que fait l'esclavage au drapeau étoilé de la démocratie américaine, sera entièrement effacée.

„Sectateurs fervents de la liberté, chrétiens à la foi robuste, recueillez-vous et appliquez l'oreille à cette terre que le Christ a bénie en y imprimant le passage de ses pieds, et vous entendrez un bruit qui vous fera tressaillir de joie et d'allégresse. Ce bruit, c'est celui de la sape travaillant contre les derniers étais qui soutiennent la tyrannie. Encore quelques jours et elle disparaîtra dans un immense fracas. La grande rénovation sociale que le Christ est venu prêcher en ce monde, va s'accomplir. Tous les hommes indistinctement, quelle que soit leur couleur, quelle que soit leur nationalité, s'uniront dans une grande et sainte communion. De même que la patrie céleste est commune à la race humaine, de même sera pour elle la patrie terrestre, L'exploitation, la possession de l'homme par l'homme, ces choses monstrueuses ne révolteront plus la conscience humaine.

„Frères, qui traînez encore à vos pieds le boulet de l'esclavage, dont la tête se courbe vers la terre, appesantie par le joug qu'elle supporte, courage! L'heure de la délivrance approche. Ne dormez plus, veillez! Qu'à son premier son elle vous trouve préparés et debout!“

A la suite de cette invocation généreuse à la mémoire de John Brown et en faveur de l'abolition de l'esclavage, le journal le Progrès d'Haïti contenait l'appel suivant:

„Le journal le Progrès annonce à tous ses abonnés, à tous les Haïtiens dans la poitrine des quels bat un coeur fier et patriote, qu'une souscription est ouverte à son bureau en faveur de Madame veuve John Brown. Le martyre que vient de subir son époux, cet illustre abolitioniste, pour la liberté de nos frères tenus encore sous le joug de l'esclavage en Amérique, le recommande trop à la reconnaissance nationale pour que chaque Haïtien ne se hâte pas, par un concours efficace, de rendre digne de la race nègre l'offrande, qui doit être faite en son nom à la veuve du héros.

„Nous prions les agents du *Progrès* dans toutes les autres villes de la République d'ouvrir dans leurs bureaux une pareille souscription.

„Nous prions aussi nos frères de toutes les Antilles de concourir avec nous, afin que cette manifestation de la race nègre en faveur de John Brown soit assez éclatante pour faire comprendre aux possesseurs d'esclaves que le terme assigné à leurs forfaits va s'accomplir."

Voici quelques lettres qui se trouvent dans les numéros du même journal du 21 au 28 janvier 1860.

La première est de M. J. L. Nicolas, général de division, sénateur, adressée à M. Heurtelou, rédacteur du journal le Progrès.

„Mon cher concitoyen et ami.

„Madame Ignace Nicolas et moi, nous venons de terminer la lecture du troisième numéro du Progrès, relatant la mort glorieuse de l'immortel John

Brown. C'est le cœur ému que je me hâte de vous faire part de l'impression profondément douloureuse, qu'il a fait sur nous.

„Puisse, mon cher concitoyen vos voeux et vos prédictions être entendus du ciel; puisse la vie précieuse de ce vieillard, nouveau martyr de la cause africaine, que des hommes sans cœur ont si cruellement terminée, contribuer à détruire à tout jamais l'hydre infernale de l'esclavage, etc. . . . . .

„En attendant tirez à vue sur moi pour un millier de gourdes que Madame et moi offrons à la veuve Brown.

„Votre ami,

„Nicolas."

Voici une autre lettre adressée au même, ni moins sympathique ni moins généreuse, de M. le lieutenant-colonel, sous-chef des mouvements maritimes de ce port.

„Mon cher Monsieur.

„Hier après avoir lu votre sublime article, sur la fin tragique de l'émule des malheureux Ogé et Chavannes, j'accours pour offrir mon obole à la souscription qui doit être déjà ouverte chez vous en faveur de l'infortunée famille de John Brown, nos moyens étant fort restreints, nous offrons quand à présent trois cents livres de café de l'espèce supérieure ou bien la valeur en espèces au taux du cours du jour dont je ferai, quand il sera nécessaire, le versement soit ici, soit au Port-au-Prince.

„Cent livres sont données par Madame mon épouse née Chavannes, cent livres au nom de mes huit enfants et cent au mien.

„Agréez, Monsieur, pour la famille John Brown,

notre faible contingent à un acte divinement inspiré à vous monsieur, l'ami sincère de l'humanité.

„J'ai l'honneur de vous saleur en la sainte cause.

„Un de vos abonnés,

„D'A Gourgue."

Comme on le voit les Noirs de Saint-Domingue sont animés du plus profond amour de la liberté pour leur race et pour l'humanité, et d'une grande générosité. Monsieur Gourgue est digne d'avoir épousé une parente de l'illustre et infortuné Chavannes, dont nous avons raconté le supplice. On voit que les traditions de ce martyr de la liberté des Noirs se sont transmises dans la nombreuse famille de ce bon citoyen, de pareils hommes honorent la race africaine et la petite république haïtienne et font la honte des orgueilleux planteurs du Sud des Etats-Unis, ils donnent par leur noble conduite et leurs bons exemples le plus formel démenti à toutes les théories inhumaines des colons esclavagistes.

Voici une troisième lettre adressée aussi à M. Heurtelou par le secrétaire d'Etat au département de la police générale, qui prouve que les hauts fonctionnaires de la République nègre, sont animés des sentiments les plus nobles et les plus éclairés, et que leur amour de la liberté et leur patriotisme n'ont d'égale que leur générosité.

„Port-au-Prince, le 18 janvier 1860.

„Citoyen et ami.

„J'ai bien eu l'honneur de recevoir votre invitation pour assister vendredi prochain au service funèbre qui sera célébré en commémoration de John Brown le martyr.

„Cette disposition des actionnaires du Progrès, fait honneur au Pays. Oui monsieur, si des hommes blancs

ont été assez religieux pour reconnaître dans l'acte de John Brown le dévouement à une cause sainte, à la liberté de toute la race humaine, solennellement proclamée par la voix même de Dieu, dans la personne de Jésus-Christ; il est du devoir de chaque chrétien de combattre pour le maintien de ce principe de la foi; or, John Brown doit être sanctifié, parceque son acte participe du Sauveur; sanctifié par qui? — Par nous Haïtiens, membres de la race nègre, dont l'affranchissement fut l'objet de sa plus tendre sollicitude.

„Peut-être osera-t-on établir que nous n'avons rien de commun avec les nègres du Sud de l'Amérique; mais que nos détracteurs ne se méprennent point, la réprobation n'est pas individuelle, elle s'attache à toute la race; et puisque sur toute la terre nous sommes les seuls de cette espèce, qui soyons constitués en un état libre et indépendant, nous en sommes, comme vous le dites, les représentants officiels, et c'est plutôt à nous qu'il appartient de rendre hommage à ceux des philantropes qui sont assez apôtres de la vérité, assez courageux pour braver la passion et la cupidité de ceux-là qui persistent encore à retenir enchaînés des hommes comme eux et qui par la force brutale se regorgent de leurs sueurs et de leur sang!

„L'exécution de John Brown a traversé l'Europe pour aller faire frémir toute l'humanité. Dans tous les temps les possesseurs d'esclaves ont toujours procédé à ces actes de cruauté.

„Dieu les leur suscite exprès pour la vengeance du juste.

„Nous déplorons aujourd'hui une illustre victime, mais le ton ferme et réfléchi de ses réponses à ses inquisiteurs, le pas assuré avec lequel il monta les marches de l'écha-

faud, son air calme et résigné devant le supplice, la comédie militaire jouée pour augmenter ses angoisses, enfin les crispations de ses membres, quand la mort l'a saisi, tout a été combiné par la providence pour porter un grand coup au cœur de l'esclavage. Les 35 minutes de souffrances que John Brown a endurées avant d'expirer, représentent les 3,500,000 enfants de Dieu qui gémissent dans le Sud de l'Amérique; il faut que leur liberté en advienne, parce qu'il n'y a pas d'exemple que le sang du juste ait coulé pour rien.*)

„Je partage l'opinion d'envoyer des secours à la veuve de John Brown; j'y souscrit pour une somme de cinquante piastres que je tiens à la disposition des commissaires haïtiens qui seront nommés à cet effet, c'est un acte de notre reconnaissance qui calmera un peu la douleur de cette famille infortunée.

„Veuillez, concitoyen et ami, agréer nos plus sincères cordialités.

„Jn. Lamothe."

Peut-on exprimer plus éloquemment des sentiments plus généreux? est-il beaucoup de *Blancs* susceptibles d'en faire autant?

Voici l'appel de quatre honorables citoyens noirs, qui ont formé, un comité de souscription à Jacmel pour recueillir des offrandes pour la famille infortunée du héros de Harper's Ferry.

---

*) Chaque minute de souffrance de John Brown doit donc racheter 100,000 (cent mille) esclaves. Ses souffrances ont été atroces, mais elles ne seront pas perdues pour l'humanité, ainsi que M. Lamothe en a la conviction profonde, et ainsi que nous l'espérons et que les événements le font présager. — Note de l'auteur.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE LA VEUVE DE JOHN BROWN.

„La vie d'un peuple pas plus que celle d'un homme n'est exclusivement intérieure: la vie d'un peuple se révèle à l'extérieur par des actes qui lui font honneur; qui lui attirent les éloges, l'admiration ou les blâmes et les reproches, selon qu'ils révèlent de nobles instincts ou de basses préoccupations. Aussi, Messieurs, la pensée exprimée par le journal le *Progrès* d'une *souscription Haïtienne* en faveur de la veuve de John Brown nous a-t-elle profondément émus.

„Ne soyons plus indifférents à la vie du monde, ne nous renfermons plus exclusivement dans notre île, atômes isolés les uns des autres, ne nous préoccupant pas de la place que nous devons faire occuper au tout que nous formons et qui s'appelle une République nègre; si non, nous jetons par cette apathie de la honte à la face de ceux d'une autre race, qui, comme John Brown, se sacrifient pour leurs frères d'autres contrées en plaidant en faveur de notre race. Rappelons-le nous, messieurs, et que ceci nous serve de stimulant; nos bonnes résolutions, nos belles actions avancent chacunes d'un pas l'abolition de l'esclavage, dont souffrent des hommes de la même race que nous; et toutes nos fautes, comme chaque preuve d'indifférence pour des intérêts si sérieux, sont invoquées, par les ennemis communs, comme autant de faits qui déposent contre nous.

„Souscrivez donc, messieurs, en faveur de la veuve de John Brown et inscrivez-vous, pour ce que vous pourrez

donner, chez l'un des soussignés, qui se sont réunis spontanément en comité de souscription.

„Jacmel le 16 janvier 1860.

„E. Lanterre, Roche fils, S. Dubady et F. Modé."

A près les particuliers les magistrats donnent l'exemple du dévouement et de la reconnaissance à la mémoire de John Brown.

Voici la proclamation adressée par le chef de la municipalité aux habitants de l'arrondissement de Jacmel.

„Haïtiens compatriotes.

„L'héroïque dévouement et la fin à jamais déplorable du grand homme mort victime de sa rare vertu, occupe en ce moment les cent voix de la Renommée et ne peut manquer de pénétrer nos cœurs de douleur et de reconnaissance. Un homme dont la mémoire sera toujours chère à toute âme équitable, le vertueux John Brown, un homme blanc, vrai philantrope, de fait et non de parole seulement, vient d'expirer sur un infâme gibet! . . . Dans un pays où l'homme est encore esclave de l'homme, dans le Sud des Etats-Unis, où nos frères gémissent sous le joug des Américains, tristes objets de leur mépris et d'un infâme trafic qui les assimile à la bête de somme. John Brown outré d'indignation à la vue de tant d'iniquités, a osé tenter l'oeuvre de salut pour les esclaves de Virginie, il a appelé sous son drapeau nos malheureux frères de cet Etat, mais ils sont restés sourds à son appel, triste effet d'une longue servitude, déplorable conséquence de cette ignorance profonde, où le maître maintient l'esclave.

„Il a donc dû s'engager dans un combat avec quelques-uns des siens; dans cette lutte glorieuse du droit contre la force, l'intrépide défenseur de la plus sainte des

causes a succombé sous le nombre. Il a vu mourir à ses côtés ses deux fils en combattant vaillamment. Malgré des prodiges de valeur, il est tombé lui-même aux mains de ses ennemis; tout couvert de blessures, et les barbares ennemis de l'humanité ont attaché à leur ignoble potence ce martyr de la liberté.

„Haïtiens compatriotes si nous devons des éloges à tant de courage, si nous devons des regrets à la mémoire de cet illustre martyr, nous lui devons aussi toute notre gratitude, nous, descendants de cette race opprimée, et à la vue d'une pauvre veuve inconsolable, cette reconnaissance si chèrement achetée, pourrait-elle rester stérile? Non généreux Haïtiens, nos cœurs réclament une souscription en notre hôtel communal de Jacmel, comme l'expression de notre hommage et de notre reconnaissance envers la veuve chérie du glorieux martyr de la plus juste des causes.

„Donné à l'hôtel communal de Jacmel, le 23 janvier 1860.

„Le magistrat communal.

„U. Lafontant."

En historien impartial et consciencieux nous devons montrer ici toutes les faces des manifestations qui se sont produites dans la République nègre en l'honneur de la mémoire de John Brown. Nous raconterons donc sous la réserve de notre opinion personelle de libre penseur, les cérémonies religieuses qui eurent lieu à l'occasion de la mort du martyr de la cause des Noirs.

Voici d'abord l'appel éloquent qui fut inséré dans le journal le Progrès aussitôt qu'on apprit la mort de John Brown.

„Les actionnaires du *Progrès* qui se feront toujours un saint devoir de patronner toutes les nobles idées,

toutes les belles actions susceptibles de relever Haïti à ses propres yeux et de le recommander à l'estime et à la considération du monde civilisé, feront chanter une messe vendredi prochain, vingt du courant, à huit heures du matin, en commémoration de l'affreux supplice infligé à l'abolitioniste John Brown par les infâmes bourreaux du Sud de l'Union-américaine.

„Les actionnaires du *Progrès* aiment à penser que tous les Haïtiens, tous les amis de l'humanité, dévoués de cœur et d'âme à la cause africaine, s'imposeront l'obligation d'assister à cette pieuse solennité."

Voici en quels termes les journaux ont raconté cette manifestation religieuse:

„Les nouvelles de Port-au-Prince (Haïti), apportées par la dernière malle des Antilles, vont jusqu'au neuf février.

„Le vingt janvier, par les soins des abonnés du journal le Progrès, a été célébré, dans l'Eglise cathédrale, un service solennel en mémoire de John Brown. La veille, dit la *Revue du commerce et des tribunaux,* comme prélude à la cérémonie funèbre, toutes les maisons avaient arboré de drapeau noir et les sonneries de deuil ont fait vibrer l'atmosphère.

„Quoique la cérémonie n'eut pas un caractère officiel et politique, la femme du président d'Haïti et ses enfants y ont assisté, ainsi que les ministres et toutes les notabilités du Pays. Un cénotaphe élevé au milieu de la nef, recouvert de crêpe, orné de bougies allumées était décoré à la partie supérieure d'un drapeau blanc dans le champ duquel on voyait une plume et une épée croisées sur une Bible avec cette inscription: „*A. John Brown, martyr de la cause des Noirs.*" C'est l'abbé Moussa, un fils de

l'Afrique, qui a consacré l'hostie en cette pieuse cérémonie. Trois prêtres ont successivement monté en chaire pour prononcer l'oraison funèbre du défunt.

„Dans l'après-midi, une grande procession faite à l'extrémité de la ville, au lieu appelé la Croix-des-Martyrs a réuni de nouveau l'assistance du matin."

Enfin voilà en quels termes le journal le Progrès du 28 janvier raconte cette même cérémonie.

„L'office divin, célébré le 20 de ce mois, en l'honneur de John Brown, a été digne de notre cité, digne de la société Haïtienne.

„Jamais avant ce jour qui pour nous constate le réveil du *patriotisme nègre*, qu'une longue et dégradante tyrannie avait par trop assoupi, jamais avant ce jour, disons-nous, une affluence aussi importante par les distinctions de tout genre qui la composaient ne s'était agenouillée plus recueillie sur les pavés de notre vieille église catholique, on voyait bien à la gravité, à l'émotion que reflétait chaque physionomie, qu'une grande idée, qu'un grand sentiment, qu'une sainte cause tenait sous une puissante pression cette foule compacte et l'avait amenée subjuguée aux pieds du Seigneur. C'est qu'il s'agissait d'honorer un noble et sublime martyr qui venait de gravir les marches de l'échafaud, pour la délivrance d'une notable portion de l'humanité, que des hommes féroces et barbares, ont réduite à la plus révoltante bestialité; c'est qu'il s'agissait par une éclatante manifestation de réprouver, comme il mérite de l'être *l'esclavage* cette horrible violation de toutes les lois humaines et divines; c'est qu'il s'agissait, à l'immense distance où nous sommes des colons du Sud des Etats-Unis, de faire comprendre que ce qu'ils font à ces pauvres fils de l'Afrique, issus comme

eux du *même Père, leurs frères en Christ*, a quelque chose d'infâme; et que s'ils ne se hâtent d'y mettre une fin, dans cette réprobation qui se fait contre eux universelle, il y a une tempête qui s'amasse pour les emporter broyés et saccagés, là où vont en définitif les réprouvés de la conscience humaine.

„Les étrangers de toutes les nations qui habitent notre ville, nous ont en cette occurence prêté un concours que nous aimons à constater, par ce que cette fusion de leur part avec nous autres *nègres* d'Haïti, en cette solennité, du 20 janvier, prouve que la fraternité humaine marche à grands pas vers sa complète réalisation.

„Français, Anglais, Allemands, Américains, nous les avons tous vus recueillis comme nous, protestant comme nous contre l'infâme supplice infligé à John Brown, par les possesseurs d'esclaves du Sud de l'Amérique; que ressort-il de cet acte que viennent d'accomplir en commun les nègres et les Blancs appartenant à toutes les nations en relations commerciales avec notre pays? quelles déductions devons-nous en tirer? C'est que les ténèbres qui enveloppaient la vérité s'effacent: c'est que le vent d'iniquité qui faisait trembloter cette grande lumière que le Christianisme est venu faire luire sur le monde s'en va disparaître. Les hommes, quelle que soit leur couleur, quelle que soit leur nationalité, sont *frères*. Leur intérêt bien entendu n'est pas de s'entre-déchirer, d'abuser les uns contre les autres du plus ou moins de force matérielle ou intellectuelle, dont Dieu les a gratifiés momentanément. De tous les préjugés qui affligent l'humanité, y en a-t-il de plus absurde et en même temps de plus injuste que celui de la couleur? Comment pouvez-vous faire un crime, attacher une flétrissure à un homme parce qu'il a plu au

grand peintre de l'univers de le nuancer en noir, en jaune, ou en blanc? quand vous le faites, imbéciles que vous êtes, à qui remonte-t-elle enfin cette réprobation, n'est-ce pas à Dieu lui même? Cette couleur que vous croyez pouvoir stigmatiser en moi me la suis-je donnée moi-même? n'est-ce pas du maître du monde qu'elle vient? Puis-je en être responsable en quoique ce soit?

„Une monstrueuse et infernale cupidité a pu seule donner naissance au préjugé de couleur et l'alimenter jusq'au siècle où nous sommes.

„Notre conviction bien profonde est, que de l'échafaud de Charlestown sur lequel a été sacrifié John Brown, a déjà retenti le premier tocsin qui doit réveiller l'espérance au coeur de l'esclave, et au coeur du colon, cette terreur instinctive qui saisit le criminel lorsqu'arrive le terme marqué pour le châtiment de ses forfaits.

„Nous assisterons au croulement du vieil édifice colonial. Le fracas en sera terrible; maîtres possesseurs d'esclaves, que je vous plains!"

Signè. — „E. Heurtelou."

Voici quelques fragments d'une lettre des plus remarquable, que le rédacteur du Progrès, M. Heurtelou, a adressée à Victor Hugo, pour le remercier des nobles sentiments qu'il a exprimés en faveur de la race nègre et de l'abolition de l'esclavage, dans l'article qu'il a publié dans l'espoir d'arracher John Brown à l'échafaud.

Cette épître du journaliste noir, qui ne le céde en rien à celle du grand poète de Guernesey en béautés littéraires, en pensées sublimes, en sentiments élevés, est une preuve de plus que la race africaine, tout aussi bien que la race européenne, est susceptible de la plus grande

culture intellectuelle et d'atteindre à toutes les sublimités du génie. Mais citons:

„Port au prince, le 6 février 1860,
„au bureau du Progrès.

„Concitoyen et frère.

„Un nègre qui n'a jamais traversé l'océan, qui est resté constamment confiné dans l'île où il a plû à la providence de le faire naître et qui n'a vu les grands foyers de la civilisation, ces centres étincelants de lumière, qu'à travers le prisme de l'imagination; ce nègre ému jusqu'aux larmes de vos saintes et sublimes paroles en faveur de John Brown martyr de la délivrance de la race africaine, vient se prosterner devant vous, en pressant dans ses deux mains noires vos deux mains blanches, et vous dire au nom de sa race: „Merci frère! honneur et gloire à vous! Il appartenait au plus grand génie du dix-neuvième siècle, à l'âme la plus élevée de l'humanité, d'agir comme vous l'avez fait, de prononcer les paroles que vous avez dites.

„L'esclavage ne résistera plus à cette rude secousse que lui a fait votre verbe si puissant, il a chancelé sur sa base. Il faut qu'il croule et disparaisse.

„Grâce à vous, la conscience humaine n'aura plus sur sa poitrine, ce lourd fardeau. Le beau ciel chrétien sera entièrement lavé de cette tache qui lui fait une si dégoutante souillure. La race humaine, grande et vaste famille, dont l'arbre généalogique présente à son sommet une communauté d'origine que l'on ne peut révoquer en doute, entendra enfin ce cri du sang qui se révolte contre des frères issus d'un même père, abusant d'une force momentanée, dont ils sont pourvus, pour subjuguer inhumainement leurs frères.

„Quand une voix aussi éloquente, aussi inspirée que

la vôtre lance l'anathème contre l'esclavage; quand l'Antée de la raison, de la pensée, le tient enserré, est-ce que tous ceux qui souffrent, gémissent de ses tortures, ne doivent pas tressaillir de joie? l'agonie du monstre a commencé.

. . . . . .

„Esclavage, servage, privilèges de toutes les espèces, il y a contre eux une répulsion invincible de la part des nations.

„L'idée qui distingue spécialement notre siècle c'est l'unité. Le monde dans toutes ses parties y tend avec une force une résolution que rien ne saurait entraver. La fusion des peuples et des races par la fraternité; leur réunion pour arriver par l'ensemble de leurs forces à l'obtention assurée des grandes réformes que réclame notre société encore payenne sous bien des rapports, n'est-ce pas là le mot d'ordre, le cri de ralliement que se communiquent entre eux les divers pays? L'humanité toute entière, le flambeau du Christianisme à la main, se presse compacte serrée dans la grande voie de la liberté; elle accélère et précipite ses pas, elle a hâte d'arriver à la dernière borne de la route, pour se reposer de ses fatigues, dans cette grande félicité qu'au lointain elle entrevoit et dont le mirage l'éblouit à l'avance et l'enivre de joie. Qui pourrait la contrarier dans cette marche qu'elle accomplit avec une ardeur aussi grande et aussi soutenue?

„Du haut de cet îlot, où votre esquif balotté par la tempête révolutionnaire est venu s'ancrer et s'abriter contre les vagues déchaînées, quand vous jetez, avec cette vigueur de conviction qui vous caractérise, un mot de liberté; quand contre une grande injustice, une grande

souffrance, vous laissez tomber de vos lèvres un mot qui fait espérer, une forte et vaste commotion se produit à l'instant dans le monde.

. . . . . .

La grande idée que depuis dix-huit cents ans, les siècles se transmettent et dont le nôtre semble destiné à marquer la réalisation, s'est incarnée en vous. Vous étiez à l'étroit, distrait dans cette France, si peuplée et d'une si grande activité. Il vous fallait pour l'accomplissement d'un si grand apostolat, la solitude dans l'immensité de l'infini. Au milieu de ce bourdonnement de la multitude, se croisant et s'entrecroisant à vos côtés, l'écho de vortre voix pouvait être alourdi et affaibli dans son expression. Aujourd'hui quand de votre chaire de Guernesey, vous prononcez une parole, les vagues et les vents la transportent à l'instant aux quatre coins du monde. Rien ne peut arrêter dans sa course électrique l'idée que vous émettez.

„Ce que vous avez dit contre l'esclavage a remué l'Amérique entière; le viel édifice colonial craque partout en ce moment. Il nous semble déjà entendre le bruit des chaînes qui se brisent avec fracas. Maheureux colons! si vous ne vous hâtez pas de rendre vous même la liberté aux fils de l'Afrique, par quelles terribles catastrophes vous allez passer, vous, vos femmes, vos enfants! Mon cœur se déchire de douleur à la vue du drame sanglant dont mon âme à soulevé un coin du rideau qui en cache encore les horreurs au monde. Comment! Pour épargner à l'Amérique cette grande et effroyable inondation de sang humain, les colons ne reconnaîtront-ils point et ne feront-ils pas cesser d'eux-mêmes cette révoltante iniquité qu'ils font subir aux fils de l'Afrique? Faudra-t-il qu'une

affreuse mêlée s'engage entre les esclaves et leurs prétendus maîtres, et que comme à Saint-Domingue, les nègres ivres de la victoire, entassent les cadavres de leurs oppresseurs sur les ruines fumantes de leurs propriétés?

„Recevez, illustre concitoyen, mes salutations les plus respectueuses et les plus empressées

„E. Heurtelou.“

Qu'ajouter à ces belles paroles, si ce n'est que la petite République Nègre d'Haïti fournit un écrivain et un citoyen noir digne d'être comparé aux plus grands écrivains et aux meilleurs citoyens de la France, et qu'elle donne un bel exemple au monde.

XX.

ACCOMPLISSEMENT DES PROPHÉTIES DU CHRIST DES NOIRS ET DE SES DISCIPLES.

LA GUERRE D'AMERIQUE.

La conviction profonde des héros de Harper's Ferry, des martyrs de Charlestown, était que leur lutte et leur mort ne seraient pas perdues pour la cause des Noirs et qu'elles améneraient bientôt l'abolition de l'esclavage.

John Brown disait en effet dans une de ses lettres adressées pendant sa captivité au révérend Waill: „Je suis fermement convaincu que mes travaux ne seront pas tout-à-fait perdus.“ Plus loin dans la même lettre il ajoutait ces paroles sublimes: „Aussi vrai que je crois fermement au règne de Dieu, je ne puis croire qu'aucune des choses que j'ai souffertes ou que je suis appelé à souffrir encore soit perdue pour la cause de Dieu et de l'humanité. Avant de commencer mon oeuvre à Harper's Ferry, j'avais l'assurance que même au milieu de la plus mauvaise fortune, elle porterait des fruits. J'ai souvent exprimé cette croyance, et même aujourd'hui je ne puis imaginer aucune cause probable qui puisse me faire abandonner mon espoir.“

Voici les tendres paroles pleines d'espérance qu'il

adressa à sa pauvre femme pour la consoler quand elle vint le voir dans sa prison la veille de son supplice: „Ne pleure pas, va, tout est sans doute pour le mieux. Je meurs; mais la cause que j'ai embrassée ne mourra pas avec moi.“

Quand à Stevens, il est tellement convaincu de la justice et du prochain triomphe de la cause pour laquelle il va mourir qu'il s'écrie: „Je suis heureux, je donnerais mille années, je mourrais mille fois pour la cause que nous avons défendue.“

Cook est plus précis, plus convaincu encore, quand on le conduit au supplice il prophétise la chute prochaine de l'esclavage: „Je suis bien jeune encore,“ dit-il, (il n'avait que vingt et quelques années) „et pourtant je meurs avec joie pour la liberté; et je n'ai jamais regretté un seul instant d'être un ardent abolitioniste. Ma grande consolation en quittant ce monde, c'est ma conviction profonde qu'avant dix ans il ne se trouvera pas un seul esclave dans l'Etat de Virginie.

Il n'y a encore que quatre ans que ces nobles et prophétiques paroles ont été prononcées, et voila bientôt trois ans que la guerre a éclatée entre le sud et le nord de l'Union américaine; les esclaves des Etats qui se sont séparés de la confédération ont été déclarés libres, et toutes les fois qu'une partie de ces territoires tombe entre les mains du Nord, les esclaves qui s'y trouvent sont mis en liberté. Les armées fédérales les délivrent partout où elles les rencontrent. Le Sénat a en outre décrété l'abolition complet de l'esclavage et il ne s'en est fallu que de quelques voix pour que cette mesure humanitaire soit sanctionnée par la chambre des représentants à Washington.

Aujourd'hui les esclaves de Virginie sont libres les dernières paroles des martyrs étaient véritablement inspirées.

La guerre au couteau et au couteau jusqu'au manche, selon les expressions de M. Toohey de Cléveland que nous avons déjà citées, a éclatée, la lutte est formidable et terrible, elle dure depuis bientôt quatre ans des millions d'hommes ont été tués et des milliards de capitaux ont été engloutis dans cette guerre terrible d'extermination, dans cette lutte impie soulevée par les esclavagistes. Depuis le commencement de la guerre le Nord seul à levé 2,539,758 hommes, et le président Lincoln vient d'ordonner un nouvel appel de 500,000 hommes, ce qui fera en tout plus de trois millions d'hommes en quatre ans, sans compter les enrôlements pour la marine, on peut juger par ces chiffres des pertes incalculables qu'occasionne la révolte du Sud, et cependant elle est loin de toucher à sa fin, on ne peut encore prévoir aujourd'hui quand elle se terminera. L'esclavage, „cette somme totale de toutes les scélératesses," comme a dit Wesley, porte aujourd'hui des fruits bien amers, autant de Blancs sont déjà morts depuis le commencement de la lutte qu'il y a d'esclaves dans le Sud, et elle a coûté cinq milliards de francs, plus qu'il n'en faudrait pour racheter tous les esclaves. Et cependant rien ne fait encore présager sa fin.

La responsabilité du désastre qui désole, ruine et dépeuple les Etats-Unis ne doit être attribuée qu'aux Etats du Sud, car non-seulement c'est la fatale institution de l'esclavage qui en a été la cause, mais encore ce sont les planteurs du Sud qui ont provoqué la lutte, en se séparant violemment et illégalement de l'Union, sans provocation aucune, simplement parceque le parti républicain voulait conformément à la constitution fédérale de 1787,

que l'esclavage restât une institution locale et fut circonscrit dans les Etats où il existait déjà, *) au lieu de devenir de droit général dans tous les Etats, ainsi que le demandaient les planteurs du Sud.

Ils exigeaient que la constitution fédérale fut révisée dans un sens favorable à l'esclavage; ils demandaient en premier lieu que la perpétuité de cette institution funeste leur fut garantie, que l'esclavage ne fut jamais aboli. Ils réclamaient en-outre protection dans les Etats libres, pour leur propriété en hommes, durant leurs voyages et leurs séjours, on établirait dans le Nord des plantations qu'il suffirait d'appeler temporaires, pour y perpétuer l'esclavage, les Noirs attachés à ces établissements ne pourraient s'en éloigner sans tomber sous la loi des esclaves fugitifs; ils seraient ramenés par la police fédérale aux mains de leurs maîtres, et l'institution odieuse de la propriété de l'homme par l'homme se trouverait ainsi amenée à fonctionner régulièrement dans tous les Etats libres. Mais il y avait plus, on voulait encore que la constitution fédérale acceptât le *Code Noir*,**) que la législation particulière de chaque Etat l'inscrivit dans ses lois. Car toutes les fois qu'une discussion s'élèverait entre un maître et un esclave de la compétence du juge, si le *Code Noir* n'était pas adopté dans tous les Etats, le juge de paix ne trouverait dans son code que des lois stipulant entre patrons et ouvriers, le nègre serait en droit de

---

*) La constitution des *Etats-Unis* a évité de reconnaître la propriété en hommes avec une insistance intentionnelle, elle appelle les esclaves non des choses, mais „des personnes tenues, en vertu de loi locales, à un service ou à un travial."

**) On appelle *Code Noir*, la législation exceptionellement atroce qui régit l'esclavage.

réclamer son salaire, sa liberté et la punition de son maître pour la séquestration de sa personne. Le juge ne pourrait lui refuser la juste application de la loi qui protège les personnes et le travail, son patron serait condamné et l'esclave serait libre si le code noir n'avait pas été promulgué, car nulle loi dans les Etats libres n'autorise la propriété de l'homme par l'homme, ni ne stipule le fouet, la bastonnade et la mort pour refus de travail ou insubordination. Ainsi, ces trois petits amendements à la constitution: la reconnaissance, de la perpétuité de l'esclavage, du droit de propriété des personnes, et de la protection pour les propriétés en hommes dans toute la Confédération, auraient pour conséquences d'établir la perpétuité de l'esclavage dans tous les Etats libres, de faire adopter, par chaque constitution des Etats, cette monstruosité qui se nomme *le Code Noir*.

Mais là ne se bornent pas les exigences iniques des esclavagistes. Ils réclament en outre des Etats du Nord qu'ils retirent à leurs citoyens de couleur les droits civils et politiques, tels que ceux de voter et de pouvoir remplir les fonctions publiques.

Ainsi il faudrait que dans l'Etat libre de Massachusetts où il n'y a jamais eu d'esclaves, on put en introduire aujourd'hui; et que le *Code Noir* fut adopté par les descendants des austères Pères-Pélerins, ces rigides puritains, ancêtres de John Brown, qui étaient venus en Amérique „pour jouir en paix et sureté des libertés de l'Evangile," qui avaient pour devise les paroles du Christ, leur maître: „Liberté. Paix sur la terre; bon vouloir entre tous les hommes!" Et en-outre que les nègres citoyens libres de cet Etat dont les pères ont combattu aux côtés de Washington et de Lafayette pour la liberté

dans l'armée de l'Indépendance et qui depuis quatre vingts ans jouissent de leurs droits civils et politiques, en soient privés aujourd'hui.

On comprend tout ce que ces exigences ont d'inadmissible et d'impossible, et qu'il était de toute nécessité pour les Etats libres de les repousser.

Nous avons oublié de mentionner que les esclavagistes demandaient aussi des lois de restriction, et des entraves contre la liberté de la presse et de la tribune, afin qu'elles ne troublassent pas la libre jouissance de la *propriété en hommes* des planteurs.

Voici un fragment du discours de M. Wigfall, représentant du Texas au Sénat des Etats-Unis, qu'il a prononcé le 12 décembre 1860, et qui, mieux que nous ne pourrions le faire, peindra les exigences des esclavagistes: „ . . . . . Il faudrait *déclarer les esclaves propriétés*, ordonner la restitution des fugitifs, supprimer les sociétés d'émancipation, abolir la presse abolitioniste, défendre les discours excitateurs . . . . . quand vous en viendrez là sincèrement, nous pourrons daigner vous entendre. . . . . „Gardez vos missionnaires, vos propagandistes, qui chantent les louanges de John Brown, ... Ne tolérez pas davantage qu'on nous appelle des pécheurs du haut de la chaire. Ne publiez point des journaux et des pamphlets qui excitent l'esclave à l'insurrection. Ne publiez point des brochures qui animent le non-possesseur d'esclaves contre le planteur. Si vous ne nous offrez pas la paix nous sortirons de l'Union et nous établirons notre gouvernement à nous, ... et lorsque vous souriez de ces efforts soi-disant impuissants, je vous réponds que le coton est roi.

„Oui, le coton est le roi du monde, et il agite son

sceptre non-seulement sur nos trente-trois Etats, mais sur l'île de la Grande-Bretagne et sur le continent de l'Europe. Soit dans cette île, soit sur le continent européen, il n'y a pas de personnage couronné qui ne plie devant lui un genou craintif et qui ne paie allégence à sa puissance."

Voilà quel est le langage plein d'orgueil et d'arrogance des planteurs du Sud. Voilà quelles sont leurs prétentions exorbitantes; que l'on juge s'il était possible aux Etats démocratiques du Nord de les accepter.

A côté des exigences des esclavagistes hâtons-nous de citer le programme plein de modération du parti républicain, afin que le lecteur puisse juger de quel côté est le droit, la sagesse, l'humanité, la liberté; les délégués des Etats libres adoptèrent pour programme: „Le maintien inviolable des droits des Etats, et spécialement le droit de tout Etat de régler et de contrôler ses institutions domestiques, au mieux de son propre jugement et exclusivement, qui est essentiel à cet équilibre du pouvoir dans la perfection et la continuité duquel repose notre foi politique. Nous dénonçons comme le plus grave des crimes, toute invasion illégale d'un Etat ou territoire, par une force armée sous quelque prétexte que ce soit."

Ainsi, comme on le voit, le parti républicain qui est le plus avancé de ceux des Etats-Unis, qui a pour devise les droits de l'homme et du citoyen proclamés dès 1776, qui est un parti philosophique et religieux autant que politique, au lieu de réclamer de suite l'abolition de l'esclavage dans toute l'Union, ainsi que l'exigeaient les *républicains noirs*, a fait preuve de la plus grande modération pour éviter la guerre civile, il s'est contenté, ainsi que nous l'avons vu, de s'opposer à toute nouvelle mesure

favorable à l'esclavage, qu'il veut que l'on abandonne à lui-même, dans les Etats où il existe, et sous la responsabilité de ces Etats, jusqu'au jour où des circonstances inévitables en améneront la fin.

Pour bien caractériser l'esprit du parti républicain et pour ne laisser aucune obscurité sur son programme, nous allons citer encore ici quelques parties du discours de son homme d'Etat le plus éminent, que l'on regarde avec raison comme son créateur, le sénateur Seward, voici en quels termes il sexprimait à Chicago, dans une des plus grandes réunions publiques qui ait jamais été tenue dans aucun pays: „Nous sommes à édifier un grand Empire. Les catacombes de Rome, de Paris et de Naples sont remplies de fers et d'instruments de torture ou de servage, qui montrent l'ignorance et la barbarie de leurs anciens maîtres, élevons un empire qui ne laisse point de pareils monuments. Qu'on ne trouve point de trace dans nos tombeaux, point de souvenir dans notre histoire, qui nous réprésentent comme infidèles aux grands intérêts de l'humanité. L'humanité doit avoir quelque part ses foyers sur la terre. Une nation au moins doit être fidèle à sa cause, doit la représenter, la défendre et la venger."

Nobles paroles, qui peuvent être considérées comme le préambule du programme du parti républicain, que le grand orateur développa avec non moins de talent à Detroit, le quatre septembre 1860, dans les termes suivants: „En 1820 nous avons quitté la route du développement progressif et régulier des sociétés humaines; nous avons commencé à perdre de vue l'esprit des principes de la constitution. De nouveaux territoires avaient été ajoutés à l'empire; l'époque de *l'expansion* était arrivée, au lieu de circonscrire l'esclavage, devenu dès lors une pomme de dis-

corde, dans le terrain borné qu'il occupait, le compromis du Missouri partagea les contrées nouvelles entre les deux institutions opposées, et pour la première fois nous jetâmes un voile sur l'une des pages de notre pacte fondamental, celle où se trouve inscrite la liberté du travail.

„Retournons à la politique originelle de la nation; et tenons à l'avenir, comme nous le faisions autrefois, que l'esclavage est, et doit être simplement local, temporaire, exceptionnel, limité aux Etats où il existe à cette heure. Proclamons que dans la juridiction et sous l'autorité de la constitution des Etats-Unis, c'est la liberté qui est la condition normale et permanente."

Ainsi, comme on le voit, un abîme sépare le parti républicain du parti esclavagiste ou *Know-Nothing* (qui ne croit à rien), le premier veut que la liberté soit la condition normale et permanente de la grande République américaine, tandis que le second veut au contraire que ce soit l'esclavage, on comprend donc, que par la conséquence fatale de l'inconciliabilité de ces deux principes diamétralement opposés, la guerre devait nécessairement en résulter; car, comme le prêchait du haut de la chaire évangélique le pasteur Becher, frère de l'illustre auteur de *l'Oncle Tom*; „Deux grands pouvoirs qui ne peuvent exister ensemble, sont au milieu de nous à se pendre à la gorge. Ils reviendront aux prises, lors même que vous les aurez séparés un millier de fois. Et si, par un aveuglement insensé, vous parvenez à étouffer la lutte et à renvoyer la question à vos enfants, sans l'avoir résolue, elle ira gagnant à chaque pas en force et en volume pour dévaster et désoler leur héritage."

Entre ces deux partis se place un troisième, le parti démocratique, le plus important de tous par le nombre

jusqu'à l'élection de Lincoln à la présidence. Les démocrates veulent laisser à chaque Etat, à chaque ville, à chaque individu, la sphère la plus large de liberté, ne posant pour limite que les droits des autres et les besoins généraux du corps fédéral. On comprend que ce programme respecte l'esclavage partout où la majorité locale lui conserve son appui, c'est le parti *du laisser faire*, *du laisser passer*, *du chacun pour soi chacun chez soi*, qui malheureusement n'a aucun principe humanitaire, c'est à son scepticisme et à son égoïsme que les Etats-Unis doivent les concessions qui furent faites aux esclavagistes dans les nouveaux territoires de l'Ouest. Mais on doit cependant lui rendre la justice, que jusqu'à ce jour, il n'a jamais voulu admettre le code de servitude, ni reconaître l'esclavage comme propriété, ni lui accorder le caractère de permanence, de généralité et d'universalité qu'il réclame.

Nous ne pouvons donner une meilleure idée du programme du parti démocratique qu'en citant quelques fragments des discours de M. Douglas, son orateur le plus influent et le plus éloquent, et son candidat à la présidence, en 1860.

. . . . . .

„Nos pères, disait-il alors, à Charlestown, ont fait la révolution en défense du grand principe du *Self-gouvernement* local. Puissent leurs fils rester fidèles à ce principe et ne jamais permettre qu'il soit violé dans un Etat ou territoire, ni dans une province ou colonie.

„Vous avez des institutions dans le Massachusetts qui vous sont particulières, des institutions qui diffèrent des nôtres dans l'Illinois, qui diffèrent de celles des Etats du Sud et de celles des Etats du Pacifique. Quand j'arrive au milieu de vous, vous m'accueillez, vous me

fêtez, vous me faites voir ce qui est digne d'intérêt ou de respect, dans l'histoire de notre pays, et je puis dire qu'en revanche je rends à vos autorités constitutionnelles le respect qui leur est dû et que j'obéis à vos lois; mais si je me plains de ne pas les aimer, ni vos institutions, ni votre organisation domestique, vous me direz: „Nous en sommes fâchés, mais nos lois ont été faites pour nous et non pour vous et si vous ne les aimez pas retournez dans votre Illinois.“ . . . . . .

. . . . . .

„Il en est de même pour tous les Etats de l'Union, si vous du Massachusetts ou bien nous d'Illinois allons à Charleston ou à New-Orléans, il ne nous appartient pas de censurer les habitants, en disant qu'ils ont ou de mauvaises lois ou de mauvaises institutions et que nous ne les aimons pas. Ce sont leurs institutions; sont-elles bonnes qu'ils jouissent de leurs bienfaits; sont-elles vicieuses qu'ils en supportent le fardeau et les maux qu'elles entraînent, jusqu'à ce qu'ils deviennent assez sages pour les changer et en faire des meilleures. . . . . .

. . . . . .

„Qu'ils travaillent à leur propre salut, qu'ils fassent leurs propres lois, qu'ils établissent leurs institutions particulières, qu'ils dirigent leurs affaires à leur propre manière, et soient responsables à la postérité et au Très-Haut, mais à nulle puissance sur la terre.“

On lui demanda à Norfolk, si l'élection de Lincoln, auquel on prétait des intentions hostiles à l'esclavage serait une cause suffisante pour rompre l'Union américaine? — „Jamais! jamais! répondit-il, avec la plus grande véhémence. Si Lincoln est élu, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'il soit installé dans ses hautes fonctions conformément

à la constitution et aux lois de son pays. Et moi, son plus ferme, son plus énergique, son plus irréconciliable opposant, je le soutiendrai dans l'exercice de tous ses pouvoirs constitutionnels. Mais ceci fait, s'il tente de renverser la Constitution ou d'en violer les dispositions ou d'ouvrir une guerre contre les droits et les intérêts d'une partie de cette Union, j'aiderai de tous mes moyens, dans les formes légales, à le pendre plus haut que les Virginiens n'ont pendu John Brown."

On peut parfaitemement juger par ces fragments de discours de la politique des trois partis les plus importants des Etats-Unis d'Amérique.

Maintenant examinons-les dans la pratique.

Les esclavagistes qui constituent une oligarchie puissante dans le Sud de l'Union, tenaient depuis longtemps le pouvoir fédéral dans leur dépendance; eux et leurs créatures remplissaient tous les postes; ils avaient pour eux le parquet, les douanes, la marine, tous les fonctionnaires publics. Le ministre des finances, M. Cobb (de Géorgie); celui de la guerre, M. Floyd, (de Virginie); et M. Compson (de Mississippi) étaient leurs serviteurs tout dévoués et leurs compères; les administrations publiques les servaient dans leurs intérêts et les favorisaient dans leurs prétentions; des planteurs étaient aux ministères, aux comités permanents des chambres; ils avaient envahi le gouvernement, et jusqu'au président Buchanan leur était tout dévoué; aussi comme toutes les aristocraties les planteurs du Sud étaient-ils disposés à défendre pied à pied et par tous les moyens leurs privilèges, et surtout par la révolte. Ce sera la première fois que l'on aura vu un peuple se soulever pour défendre le despotisme; jusqu'à ce jour la sainte insurrection n'avait été mise qu'au service de la

liberté. Il appartenait aux propriétaires de chair humaine de donner un pareil exemple au monde. Mais plusieurs motifs d'intérêt les poussaient à la rébellion. Ils pensaient que le Nord, ami de la paix et du dollar, n'oserait pas soutenir la lutte, qu'il ne mettrait pas une armée sur pied pour défendre l'unité de la Confédération, et que dans le cas où il oserait le faire, le Sud n'aurait qu'à retenir ses balles de coton pour affamer d'un seul coup tous les marchés de l'Europe, et pour soulever, contre les Iankees fanatiques de l'Union, toutes les villes manufacturières de l'étranger, toutes les bobines et toutes les broches de Manchester et de Mulhouse, de Lille et de Birmingham, et qu'alors l'Angleterre et la France, dont les populations ouvrières, seraient sur le pavé, seraient forcées d'intervenir en leur faveur pour sauver leur industrie cotonnière.

Et si elles hésitaient, si elles reculaient devant cette nécessité, que feraient-elles de leurs légions d'ouvriers filateurs sans travail et sans pain? Les laisseraient-elles errer comme des ombres pâles de faim, autour des fourneaux éteints, des machines muettes des ateliers fermés et déserts, jusqu'à ce que poussées par le besoin et le dénuement elles aient recours à l'insurrection et se fassent tuer par les baïonnettes.

La France et l'Angleterre préféreront certainement rouvrir à coups de canons le marché du Sud pour s'alimenter de coton, et la cause des séparatistes sera gagnée. Tel était le calcul égoïste et impie des planteurs. Pour assurer la perpétuité et l'universalité de l'esclavage aux Etats-Unis, ils ont condamné les prolétaires de France et d'Angleterre à mourir de faim. Etrange dilemme qu'ils ont posé au dix-neuvième siècle que celui-ci: Où il sanc-

tionnera et approuvera l'esclavage en Amérique, le défendra et le soutiendra, où les prolétaires d'Europe seront condamnés à mourir de faim. Pas d'esclavage en Amérique, pas de coton et pas de pain pour les prolétaires en Europe. Les deshérités de l'ancien et du nouveau-monde sont solidaires, ils ne peuvent pas être émancipés les uns sans les autres. Si on brise les chaînes de nos esclaves noirs, qu'on fasse des rentes à vos esclaves blancs; les deux exploitations ne peuvent vivre l'une sans l'autre, le planteur est lié au capitaliste, au commerçant, on ne peut jeter à la mer la cargaison du premier sans ruiner les seconds. C'est à l'Europe à voir, si elle veut protéger, défendre, perpétuer, universaliser la *propriété en hommes*, *l'institution particulière* ou l'esclavage, ou si elle préfère perdre, elle aussi, son *institution spéciale*, *sa jouissance en hommes*, ou le prolétariat.

Un parti, une caste, une classe, un Etat, une société qui tient un pareil langage, qui veut soutenir une iniquité par une infâmie, ne mérite-t-il pas d'être au moins exproprié pour cause d'utilité et de sécurité publique?

N'était-il pas du devoir de l'Europe d'aider les Etats du Nord à accomplir cet acte de haute justice, et de mettre ainsi fin à cette sanglante et désastreuse lutte, qui ruine à la fois l'Amérique et l'Europe.

Que ceux qui douteraient de l'espérance perfides des Confédérés sécessionnistes lisent les paroles de M. Wigfall du Texas, au Congrès des Etats-Unis, deja citées, et ils verront que le Sud nourrit encore cette espérance, perfide, qui lui fait seule continuer la lutte désespérée qu'il soutient depuis bientôt quatre ans, et dans laquelle il sacrifie tous ses capitaux et le plus pur de son sang, mais malgré son entêtement son courage et quelques succès ephémères

il succombera devant les forces des abolitionistes persévérants. Le Nord a pour lui le nombre, la justice et le droit. Le Sud au contraire combat pour une iniquité abominable, pour soutenir, etendre et propager le plus odieux de tous les crimes. C'est pour cela qu'il a levé l'étendard de la révolte. Les esclavagistes ont tort dans la forme tout comme dans le fond ainsi qu'ils l'ont avoué publiquement quand ils ont osé dire par la bouche de M. Wigfall. „Nous ne rendrons jamais le pouvoir, nous n'accepterons jamais un président qui ne sera pas à nous.“ Ils pensaient qu'il leur serait facile de se perpétuer au pouvoir dans un pays où l'action publique se fait à peine sentir. Voici la conjuration qu'ils avaient organisée pour atteindre leur but: Les Etats du Sud devaient, si le candidat républicain triomphait aux élections de 1860, se retirer solennellement et officiellement de l'Union, et comme la capitale fédérale, Washington, se trouve enclavée dans les Etats esclavagistes du Maryland et de la Virginie, qui en ont cédé le territoire à l'Union, on profiterait de son isolement pour s'en rendre maître par un coup de main habile et audacieux; l'on conserverait la même constitution fédérale en y ajoutant simplement de petits amendements consacrant la perpétuité de l'esclavage et le *Code-Noir* pour toute l'Union. Les esclavagistes pensaient bien que les Etats du Nord n'accepteraient pas tout d'abord ces faits accomplis, mais ils espéraient que trouvant bientôt toutes les choses à leur place, excepté le président et deux ou trois amendements à la consitution, ils seraient heureux de se railler et de rendre à l'Union son intégrité et sa puissance.

Mais la première partie de ce plan a échoué, le coup de main, qui devait être exécuté sur Washington,

capitale fédérale, n'a pas réussi. L'Etat de Virginie dont la législature était en session hésita à accomplir le programme convenu. Le Maryland qui devait plus spécialement occuper le terrain neutre sur lequel sont bâtis le Capitole et l'hôtel de la Présidence, a glissé dans les mains des planteurs; il s'agita avec les Etats de Delaware et du Missouri pour demander la suppression immédiate de l'esclavage. Cela ne découragea pas les esclavagistes, et dès que la nomination de Lincoln, le candidat du parti républicain fut connue, ils accomplirent la scission funeste dont ils menaçaient depuis longtemps la Confédération.

C'est le six Novembre 1860, que le président démocrate a été nommé, et dès le vingt Décembre la Caroline du Sud a proclamé sa séparation de l'Union; la Floride l'a imité le sept janvier, le Mississipi le neuf; l'Alabama le onze; la Georgie le vingt-trois; le Texas le deux février; les délégués communs de tous ces Etats se sont assemblés à Montgomery (Alabama), où ils ont installé le gouvernement provisoire des Etats séparatistes du Sud. N'ayant pu ainsi qu'ils l'espéraient le transporter à Washington, ils ont choisi Richemont pour capitale de la Confédération du Sud.

Depuis dix ans ces Etats préparaient la guerre civile en silence, ils avaient jeté sur le Sud l'immense filet d'une redoutable association secrète, la Camora des trois cercles d'or, enfermés l'un dans l'autre avec toute l'habileté chinoise qui a servi à confectionner ces trois boules d'ivoire tournées les unes dans les autres, sans qu'on puisse comprendre comment la chose a pu se faire. Ces trois cercles concentriques s'ignoraient réciproquement tout en se prêtant un mutuel appui, les mots d'ordres passaient de l'un à l'autre sans qu'on put savoir qui

les avait donnés. Cette formidable machine de guerre fut d'un grand secours pour le Sud.

En-outre le moment avait été bien choisi, les trois mois d'interval laissés par la constitution entre l'élection du nouveau président et son entrée en fonction ont été très bien employés.

L'ancien président Buchanan favorisa de tout son pouvoir les entreprises criminelles du Sud auquel il était tout dévoué, il laissa dévaliser la Confédération par les fonctionnaires, tous esclavagistes, et poussa la trahison jusqu'à envoyer l'armée fédérale dans les déserts de l'Ouest, sous prétexte de combattre de malheureux Indiens qui, à ce qu'il prétendait, menaçaient la Confédération. De façon que quand la révolte du Sud éclata, le Nord n'avait pas un soldat à lui opposer et que les esclavagistes le tenaient au bout de leurs carabines. Cette conduite n'a du reste rien qui doive étonner de la part des planteurs, qui comme tous les aristocrates, commencèrent les hostilités par des actes de trahison et de pillage.

Au moyen de tous les chefs des administrations et des hauts fonctionnaires publics, qui comme nous l'avons vu appartenaient à leur parti, ils firent donner l'ordre aux agences du trésor situées dans le Nord, de transférer leurs fonds dans celles du Sud et aux arsenanx et magasins militaires du Nord, de transporter leurs armes, leurs munitions, leur matériel et leurs vivres dans les arsenaux et dans les magasins de la zone esclavagiste, de manière à mettre ainsi dans les mains des planteurs toutes les ressources, tout l'argent, toutes les armes et tous les approvisionnements de la Confédération. C'est grâce à la trahison du président Buchanan, que cette spoliation put s'accomplir.

Mais les esclavagistes ne s'arrêtèrent pas en si beau chemin, dès que cette première opération dont nous venons de parler fut effectuée des compagnies de gardes bourgeoises d'hommes du Sud, s'emparèrent de tous les forts et de tous les arsenaux fédéraux, ce qui ne leur fut pas difficile, car la plupart n'étaient gardés que par un concierge, il suffit aux volontaires de s'y présenter avec les autorités locales à leur tête pour qu'ils ne rencontrassent aucune résistance. C'est ainsi que l'arsenal et l'agence du trésor de Charleston; les forts et l'arsenal de Mobile; les forts de Wilmington; ceux de Savannah, des bouches du Mississipi, sont successivement tombés au pouvoir des scissionnaires. Quand à ceux qui renfermaient des garnisons, on commença par les bloquer.

Les fonctionnaires publics, presque tous esclavagistes, au moment de quitter le pouvoir commirent toutes sortes de dilapidations, ils se livrèrent au pillage le plus audacieux des propriétés de la Confédération. Tous les régistres et les papiers disparurent, pas un seul compte des receveurs des deniers publics n'a pu être établi pour les six derniers mois de leur gestion. Ils ont enlevé même jusqu'au mobilier, et quand le nouveau président des Etats-Unis est entré en fonction, le trois mars 1861, il n'a trouvé que les quatre murs, tout avait disparu. Ce qui ne fut pas volé par les agents supérieurs, fut vendu à vil prix par les subalternes, qui s'en approprièrent le montant. Dans beaucoup de circonscriptions le nouveau pouvoir trouva l'armée sans chevaux, sans matériel, sans vivres, sans armes, tout avait été pillé par les hommes du Sud. Après la confiscation des établissements militaires vint celle des caisses publiques et des entrepôts. La monnaie et l'agence du trésor de la Nouvelle-Orléans

furent confisquées; les planteurs s'approprièrent ainsi un million et demi en monnaie d'or et neuf tonnes de lingots d'argent valant au total 2,840,800 francs, les dépôts des particuliers du Nord furent aussi confisqués sans miséricorde.

Les établissements de charité publique ne furent pas même épargnés dans ces mesures de spoliation. L'hôpital fédéral de la Nouvelle-Orléans fut aussi saisi et confisqué, 216 malades qu'il renfermait furent expulsés inhumainement et jetés sur le pavé, les moribonds furent seuls exceptés de la mesure, sur les réclamations et les protestations courageuses et énergiques des médecins. Les planteurs se sont ainsi emparé frauduleusement de: 2 hôtels des monnaies, 3 agences du trésor, 7 arsenaux de l'armée de terre, 1 arsenal et 1 chantier de marine, 16 forts armés, 1124 canons; 23 entrepôts de douanes, plusieurs hôpitaux, et d'une grande quantité de vivres, de provisions et de numéraire contenus dans ces dépôts évalués à plus de quarante millions de francs.

Les receveurs des douanes ont refusé de solder les traites tirées sur eux par le gouvernement de Washington, pour le solde de leurs recettes effectuées avant la séparation. Les députés scissionnaires en quittant le Congrès ont mis la bibliothèque fédérale au pillage. Un seul député de la Caroline du Sud a dépouillé la bibliothèque de plus de quarante volumes incunables.

Enfin pour couronner cette œuvre de rapine et de brigandage, ils volèrent au ministère de l'intérieur, des titres de fonds publics de diverses natures, appartenant aux tribus indiennes et confiés à la loyauté du ministre, montant à plus de dix-huit millions de francs, ils les vendirent froduleusement. Il n'y a jamais eu d'exemple d'un

vol semblable dans les annales d'aucun pays civilisé. Voilà la moralité du gouvernement du dollar, qui, à la honte de l'Europe, rencontre de chaudes sympathies chez certains gouvernements de notre continent, et qui est soutenu par la presse conservatrice et surtout par les journaux catholiques et bonapartistes.

Cependant ces actes de piraterie ne suffirent pas aux honnêtes défenseurs du *Slave power*, ainsi que l'on appelle l'oligarchie des planteurs, ils décrétèrent encore dans différents Etats, la suspension du recouvrement judiciaire des créances dûes aux citoyens du Nord, et autorisèrent la répudiation des dettes contractées envers ces derniers. Les négociants du Sud s'empressèrent de profiter des bénéfices de cette spoliation, plus des quatre cinquièmes des traites sur le Sud, échues au premier janvier 1861, furent refusées et restèrent impayées.

Les esclavagistes décrétèrent ensuite:

La loi des suspects autorisant l'expulsion des personnes venant des Etats libres.

La défense d'affranchir les esclaves.

L'obligation pour les nègres libres d'avoir à choisir entre l'exil et l'esclavage.

La défense aux citoyens du Nord de pouvoir ester en justice dans les Etats du Sud.

La proposition de réduire en esclavage tous les Blancs non propriétaires.

La substitution de l'esclavage à la contrainte par corps pour le paiement des dettes.

L'obligation pour les prêtres et les ministres des cultes de refuser leur assistance aux condamnés pour faits contraires à l'esclavage, qui sont qualifiés de trahison.

L'imposition d'une taxe de 2 francs pour cent sur toutes les marchandises venant du Nord.

La suspension, pour les citoyens des Etats qui ont voté des lois de *liberté personnelle,* (lois contraires à l'esclavage) de toutes les dispositions du code pénal et du code civil protègeant leur personne, leurs propriétés, leur liberté et leur vie. C'est-à-dire la mise hors la loi de tous les citoyens du Nord. Ce qui a fourni aux cent mille planteurs du Sud débiteurs du Nord, hypothéqués par lui, l'occasion facile et déloyale de payer leurs dettes à coups de fusil et de purger leurs hypothéques au moyen des lois de prosription.

Nous ne parlons que pour mémoire, du terrorisme incommensurable à l'aide duquel les propriétaires d'esclaves sont parvenus à étouffer la voix de la majorité des citoyens du Sud qui étaient favorables à l'Union et qu'on a intimidés par une terreur sans exemple, et des proclamations à la Gengis-Kan dans lesquelles le gouvernement confédéré menaça tous les généraux du Nord de leur faire *tendre la corde* s'il les attrappait, et de fusiller tous les soldats nègres qui seront faits prisonniers, ainsi que la chose a été pratiquée dans maintes circonstances.

Nous pourrions aussi passer sous silence toutes les pirateries de l'Alabama dont le Kerseage a fait justice en le coulant dans un combat naval qui restera célèbre. Ce corsaire qui a causé de si grandes pertes à la marine marchande des Etats du Nord, qui a pillé et coulé plus de cinquante navires après avoir soigneusement vidé leurs caisses et leurs magasins, et après avoir volé jusqu'à leurs chronomètres, dont le capitaine forban de l'Alabama faisait une collection à son bord. Nous n'en parlons ici que pour rappeler toutes les simpathies qui ont été témoignées à l'équipage de cet écumeur de mer en France et en Angleterre, dans cette dernière nation des officiers de

marine ont oublié toute dignité et tout sentiment de délicatesse jusqu'à proposer d'organiser une souscription pour offrir une épée d'honneur au pirate qui commandait ce navire. L'Alabama du reste était un produit anglais sorti des chantiers de Liverpool, où il avait été fabriqué pour le compte du gouvernement confédéré au mépris du droit des gens, aussi comme pour constater, d'une manière non équivoque, les sympathies de la marine anglaise pour la piraterie du Sud, un yacht de sa majesté britannique assistait au combat du Kerseage et de l'Alabama, et servait en quelque sorte de second à ce dernier navire dont il sauva l'équipage, qui trouva ainsi que nous l'avons dit le meilleur accueil en France et en Angleterre, au lieu d'être traité ainsi qu'il le méritait en forban et en pirate. Mais au contraire toute la presse gouvernementale s'extasia à l'envie sur le courage et la bravoure de cet honnête écumeur de mer, qui avant d'aller combattre le Kerseage avait pris la prévoyante précaution de placer chez un banquier le fruit de ses nombreuses rapines, de ses brigandages et de ses meurtres, y compris les fameux cinquante et quelques chronomètres volés à bord de ses victimes. Sa majesté l'Empereur Napoléon, dans son admiration pour les hauts faits de cet écumeur de mer, a daigné envoyer un de ses aides-de-camp pour lui faire un rapport détaillé sur le combat de ce héros de pleine mer ; quel touchant et unanime accord d'admiration pour un corsaire dont les fédéraux ne prononcaient depuis longtemps le nom qu'avec indignation et horreur, et pour qui tous les honnêtes gens professaient le plus profond mépris.

Nous ne comprenons pas que des pays qui se disent libres et civilisés accordent le droit d'asile à l'équipage d'un pirate et soustraient, à la justice américaine des for-

bans avérés. Nous engageons les Etats-Unis à user de représailles et à refuser l'extradition des malfaiteurs anglais et français tant qu'il n'aura pas été fait justice des écumeurs de mer de l'Alabama. Depuis que ce navire a été coulé, les journaux racontent des merveilles d'un autre pirate confédéré, la *Florida*, qui vient de piller l'Etincelle-Electrique à destination de la Nouvelle-Orléans, contenant une cargaison estimée trois millions de francs, c'est la vingt-huitième prise de ce digne émule de l'Alabama. Espérons qu'un croiseur fédéral en fera bientôt justice, et que son équipage n'aura pas un yacht anglais pour le sauver, et qu'il sera pendu haut et court. Mais en attendant il fait bonne chair: huîtres, volailles, vins fins, tous les mets recherchés enlevés aux prises alimentent le garde-manger du bord, et le dernier des matelots en s'asseyant à ses tables somptueuses, ne se sert que de magnifiques couverts d'argent. La moitié des rapines du pirate appartient à l'équipage, l'autre à l'honnête gouvernement des insurgés du Sud.

On voit qu'il fait bon de combattre pour la morale *institution particulière*, comme on appelle l'esclavage, et que comme Dieu, elle prodigue ses biens, à qui fait vœu d'être sien.

On peut juger par ce qu'éxécutent aujourd'hui les planteurs, à quel diapason élevé ils porteraient l'art de la flibusterie, si la victoire pouvait couronner leur révolte impie.

Ils ont l'âme tellement endurcie contre les scrupules de la conscience, qu'ils sont insensibles à toute espèce de remords, ils ont laissé se développer chez eux de telles habitudes de spoliation et d'avarice, que l'amour du lucre est devenu leur loi toute-puissante; aussi professent-ils journellement avec le plus grand égoïsme cette maxime immorale: „Je fais tout pour l'argent (I do every thing

for money),“ ils n'ont pas plus de respect pour la vérité que pour la probité, ils ne croient qu'à une chose, à la souveraineté du but, mais du plus vil et du plus bas de tous, car ils n'ont pas d'autre idéal que celui de senrichir et de gagner de l'argent de toutes les façons, fussent par les plus abjectes. Et ce qu'il y a de plus honteux c'est que loin de dissimuler leurs passions égoïstes, ils en tirent au contraire vanité et les affichent ciniquement: „Comme homme du Sud, a dit M. Harris, (du Maryland), j'avoue franchement à la face du pays, que la scission est née presque toute entière des passions et de l'ambition impie des méridionaux.“

Ils ont tellement perdu la conscience du juste et de l'injuste, qu'ils en sont venus à croire de bonne foi que leur tyrannie monstreuse est un gouvernement basé sur la justice, la liberté et l'égalité.

Ils croient si peu que les nègres soient des hommes, qu'ils en sont venus à prétendre que chez eux: „quoique les hommes soient créés inégaux en qualités mentales, en valeur morale et en force physique, ils sont tous égaux en droits, ils ont tous le même droit à la protection pleine et entière de leur liberté, de leurs vies, de leurs personnes et de leurs propriétés; protection qui est le seul but du gouvernement institué parmi eux, et qui ne tire ses pouvoirs que du consentement des gouvernés.“*)

Pour oser élever de pareilles prétentions dans un pays où il y a quatre millions d'esclaves noirs, il faut absolument ne pas les considérer comme des hommes, car dans le cas contraire, il est évident qu'une pareille décla-

---

*) Projet de la Déclaration de l'indépendance du Sud, du 11 novembre 1860.

ration de principes ne serait qu'une dérision amère et ridicule.

Ces principes sont pourtant la condamnation la plus formelle de l'esclavage, mais ces malheureux planteurs semblent l'ignorer, et ne pas même s'apercevoir de l'antagonisme qui existe entre leur théorie et leur pratique. Ils vont même jusqu'à affirmer, ainsi que l'a fait M. Calhoun en plein Sénat: „que l'esclavage est la base la plus sûre et la plus solide qu'il y ait dans le monde pour des institutions libres ou comme l'a dit dernièrement, le 5 février 1861, M. Dejarnette, réprésentant de la Virginie, au sein du Congrès: „que l'esclavage des Noirs est *la seule base* sur laquelle la liberté puisse se perpétuer.“ Il parlait sans s'en douter de cette monstruosité qui existait dans l'antiquité, à Sparte et à Rome où flourissait l'esclavage et l'ilotisme, que les païens appelaient improprement la liberté mais qui n'était que le plus affreux despotisme d'une classe sur une autre, et la plus abominable des tyrannies.

C'est sans doute à l'école des défenseurs de l'esclavage que Napoléon III a puisé pendant son séjour en Amérique ses maximes de despotisme, et qu'il a appris cette belle sentence: „*Rien de durable ne sefonde sur la liberté*“, dont il a enrichi plusieurs de ses proclamations. Il ne laisse du reste échapper aucune occasion de témoigner ses sympathies en faveur de la cause du Sud, et, chaque fois que les fédéraux éprouvent un échec militaire, il s'empresse de faire des propositions de paix et d'arbitrage en faveur de ses bons amis du Sud. Quelques journaux ont même parlé de pourparlers qui seraient engagés entre la France et l'Angleterre dans le but d'arriver à une médiation entre les Etats du Nord et du

Sud. Le fait est exact, en tant qu'on le limite à de simples conversations entre M. Drouyn de Lhuys et lord Cowley et lord Russell et le prince de la Tour d'Auvergne. En outre, un agent du gouvernement impérial est parti pour New-York et Washington avec des pouvoirs assez étendus pour avertir sérieusement le président Lincoln que la France est décidée à ne pas tolérer les menées des Américains et des juaristes sur la frontière mexicaine. On soumet même à M. Lincoln une série de faits sur lesquels on lui demande une réponse catégorique. Cet agent se rendra ensuite sur l'extrême frontiere du Mexique, dans le but de surveiller en personne ce qui se passe de ce côté. Deux capitaines d'état-major sont également partis, il y a quinze jours: l'un se rend auprès du général Grant, l'autre auprès du général Lee. Ils correspondront directement avec l'empereur, et l'on ajoute que M. Sandfort, qui était précédemment accrédité à Bruxelles, et qui est à Washington aujourd'hui, revient en France chargé d'une mission pour le cabinet des Tuileries qu'il remplira avant de reprendre son poste. Quant à la reconnaissance des Etats du Sud par la France, elle continue à être discutée dans le sein du gouvernement, mais sans qu'on soit encore arrivé à une solution. On veut pour cela attendre la fin de la lutte qui vient de s'engager autour de Richemond.

Ces sympathies sont du reste toutes naturelles et dans la logique des principes. Le fauteur du coup d'Etat du Deux Décembre devait tout naturellement patronner la patrie adoptive du général Monk, ce traître galonné qui vendit à prix d'argent la liberté de son pays, et qui plus tard fut le premier gouverneur de la Caroline, qui eut

ainsi pour parrain le roi de la débauche, et pour marraine l'écume de l'armée jacobite.

Le but que poursuivent les hommes du Sud des Etats-Unis, n'est-il pas la conséquence extrême de celui que veulent atteindre les bonapartistes. Et *l'esclavage universel et perpétuel* n'est-il pas la plus haute puissance de *l'Idée napoléonienne.*

Ces considérations sont si vraies, qu'elles ont suggéré au gouvernement Français l'idée de la funeste expédition du Mexique. Pour l'exécuteur testamentaire du prisonnier de Sainte Hélène, ce qu'il s'agit d'établir en Amérique comme en Europe, c'est le despotisme basé dans le nouveau continent sur l'asservissement de la race nègre et dans l'ancien sur des institutions du Bas-Empire. Pour atteindre ce double résultat il fallait d'abord chercher à détruire et à anéantir la forte démocratie des Etats-Unis du Nord, susciter et encourager la révolte du Sud. C'est en effet ce qui a eu lieu, longtemps avant la révolte, des émissaires français furent envoyés dans les Etats esclavagistes pour étudier le terrain et encourager la scission, et ce ne fut que quand on fut assuré de leur rébellion que l'expédition du Méxique fut décidée.

Abaisser ou extirper la démocratie des Etats-Unis fut donc la première nécessité, le besoin principal, l'âme du projet que proposait l'homme qui s'est emparé du pouvoir et des destinées de la France.

Pour que les *Idées Napoléoniennes* se réalisent dans les deux mondes, il est absolument indispensable que la vaste république des Etats-Unis disparaisse, car tant qu'elle existe, tant qu'elle rayonne à travers l'Océan, elle est un exemple dangereux, elle entretient les espérances,

elle anime les courages de tous ceux qui ont conservé l'idée de reconquérir la liberté. Elle est la condamnation permanente de ce gouvernement byzantin, qui s'intitule menteusement et pompeusement *Démocratie Napoléonienne*, *Empire constitutionnel* etc. . . . Elle perce à jour son hypocrisie, elle fait voir que la démocratie, les principes de 1789 en Europe, pas plus que ceux de 1776 en Amérique, n'ont rien de commun avec les trop fameuses institutions impériales. Que la première est tout le contraire du Césarisme et du Bonapartisme. Qu'elle en est la négation la contradiction absolue et la condamnation flagrante. Tant que le monde aura sous les yeux la grande et véritable démocratie des Etats-Unis, il ne prendra pas au sérieux ce despotisme de caserne et de sacristie, tenant d'une main l'ensensoir et de l'autre le goupillon, et qui élève la prétention aussi ridicule qu'outrecuidente d'être un gouvernement de souveraineté populaire. La vraie liberté démocratique empêche que l'on soit trompé par la fausse qui met sa gloire dans la servilité. La réalité sur une si grande échelle empêche d'être dupe de la grossière contrefaçon que l'empire sert au public, on aperçoit trop facilement le despotisme sous le masque de la démocratie. L'illusion est impossible.

Pour que le mensonge règne, il faut que la vérité disparaisse, pour que la démocratie esclave s'enracine en Europe, il faut que la démocratie véritable soit détruite en Amérique, car sans cela, tôt ou tard, comme elle l'a déjà fait en 1789, la liberté du nouveau monde tuerait le despotisme dans l'ancien. Washington renverserait Bonaparte, l'idée de l'un de ces deux hommes est de trop sur la terre. Spartacus et John Davis, Cromwel et Monk ne peuvent exister ensemble et triompher en même temps.

Le monde byzantin et le monde démocratique américain ne peuvent se partager notre globe et en occuper chacun un hémisphère.

L'Empire fondé le Deux Décembre ne peut avoir aucune sécurité tant qu'il y aura un phare brillant de liberté sur l'autre rive de l'océan, sa nuit en sera éclairée et son sommeil troublé, il ne sera qu'un succès éphémère et toujours contesté. Toutes ses maximes absurdes se briseront comme verre fragile contre les principes proclamés par les pères de l'Union-Américaine. Le fantôme de Washington, plus que le spectre de Brutus trouble le repos du nouveau César, en lui donnant à chaque minute un démenti superbe de l'autre côté de l'Océan, il faut donc qu'il sévanouisse sous les fulgurants éclairs de l'épée glorieuse brisée à Leipzig et à Waterloo, ressoudée pour le seconde fois au Deux Décembre 1851, et trempée dans un bain de sang du peuple. Mais tant que l'ombre de la liberté égorgée en Europe se promènera sur la rive américaine, quelque nouvel Hamlet jurera de la venger. Elle sera un danger pour *l'ordre.* Un scandale et une menace pour l'Empire bonapartiste. Ce fantôme comme l'ombre d'Armodius est une provocation à la justice, une menace à la tyrannie, il rappelle à un grand peuple qu'il a été libre, qu'il s'était constitué aussi en véritable démocratie, il lui fait surtout souvenir de quelle manière déloyale, traîtresse et nocturne on lui a ravi le trésor de ses libertés, à l'aide de quel piège on lui a rivé ses fers, et par quel attentat infâme on l'a deshonoré; il lui fait monter au front la rougeur de la honte, et entrer dans le cœur l'indignation et la colère. Mais comme ces symptomes sont très-dangereux pour l'édifice napoléonien

dont ils menacent la sécurité, il faut absolument qu'ils disparaissent.

Périsse l'avenir! Périsse le droit! Périsse le monde de Washington, de Lafayette, de Franklin, de Jefferson! mais que l'asservissement universel, le monde des Césars, de la papauté, du jésuitisme, de Charles V, de Philippe II, de Bonaparte et des propriétaires d'esclaves soit sauvé.

Voilà le but que poursuivent les armées impériales au Méxique, et celles des esclavagistes dans les Etats du Sud. Elles ont pour mission de tuer l'avenir, de décoller la liberté,, de lui trancher la tête d'un seul coup, afin d'assurer à jamais le triomphe de la mort et de *l'Esclavage universel.*

Ainsi l'expédition du Méxique était une mine chargée contre les Etats-Unis, une machine de guerre destinée à faire éclater en pièce l'Union américaine. On devait en y mettant le feu faire sauter et détruire complètement la démocratie américaine, qui ne devait pas pouvoir résister à ce premier choc. Une fois qu'un gouvernement despotique solide sera établi au Mexique il lui sera facile de tendre la main par le Texas à ses bons amis les esclavagistes du Sud, dont on a encouragé la rébellion par milles moyens; en parlant à tous propos de reconnaître leur gouvernement, en excitant des sympathies en leur faveur, en les appuyant par des voeux ardents, en dissimulant leurs échecs, en exagérant leurs victoires, pour exciter l'intérêt de l'Europe en leur faveur. La restauration de l'esclavage fait partie du programme napoléonien, c'est une des faces la plus curieuse des grands principes de 1789, découverte par les bonapartistes, qui comme les planteurs du Sud, prétendent que l'esclavage est la base la plus solide de la liberté, et que rien de durable ne se

fonde sur cette dernière. N'est-ce pas Napoléon I, qui a eu la honte de rétablir la traite des nègres et l'esclavage dans les colonies françaises, par son décret, du 19 Mai 1802. Le gouvernement du second empire n'a donc fait qu'appliquer *l'Idée-napoléonienne*, en restaurant de fait cette double iniquité, en attendant que le triomphe de la révolte du sud des Etats-Unis lui permette de la proclamer en principe. Il a eu la gloire de rétablir d'une façon indirecte la traite des nègres condamnée par toutes les nations civilisées, et qui a déja coûté cinquante millions de Noirs à l'Afrique; Napoléon III a fait prendre sur la côte de la Nigritie des cargaisons de Noirs, qu'il a étiquetées du titre menteur de *travailleurs-libres;* il a fait ensuite expédier ces malheureux dans les Antilles, où on les fait travailler avec toute la liberté et l'aménité du *Code-Noir.* On appelle ce trafic honteux *l'immigration.* C'est ainsi que le bonapartisme au moyen de deux étiquettes trompeuses a rétabli la traite des nègres et l'esclavage clandestin dans nos colonies, pendant qu'il poursuit secrètement leur établissement officiel et universel aux Etats-Unis, à l'aide de la guerre qu'il a allumée entre le Sud et le Nord, et de l'expédition du Mexique.

Les Etats esclavagistes, quand ils ont levé l'étendard de la révolte, avaient l'arrière pensée d'opposer une barrière infranchissable à l'esprit de leur siècle, à l'aide des institutions monarchiques, soit en fondant chez eux un empire, soit en s'alliant, soit en s'unissant à celui du Mexique en voie d'établissement; leur société de caste, d'oligarchie se prête admirablement à cette spéculation, c'est cette idée toute *napoléonienne* qui les a encouragé dans leur tentative de révolte, et qui a été d'un grand poids dans les raisons qui ont décidé de la conquête

du Mexique. Si ce projet peut jamais se réaliser, c'en est fait de la démocratie du nord des Etats-Unis. L'esclavage universel y sera fondé, car s'il est en dissonnance incompatible avec la démocratie, il cadre admirablement et s'harmonise parfaitement avec l'Empire. Et les petites républiques du nord de l'Amérique ne pourraient résister à l'envahissement d'un grand empire fondé ainsi dans le Sud.

Maintenant que nous avons montré la connexité qui existe entre l'expédition du Méxique et la révolte du Sud, et l'unité du but poursuivi en Europe par *l'Idée-napoléonienne* et en Amérique par *l'Idée-esclavagiste;* continuons l'étude de l'insurrection des planteurs, elle mettra encore plus en lumière la vérité de nos appréciations.

M. Davis, le président de la confédération des Etats sécessionnistes du Sud, affirme non-seulement que l'esclavage est la base de la liberté, mais encore qu'il a la propriété étrange d'être la sauve-garde de l'égalité; voici ses propres paroles officielles: „*L'égalité politique ne sera pas assurée*, tant que *la propriété en hommes* ne sera pas admise explicitement dans la constitution.“ Et faisant mentir impudemment l'histoire; il s'écrie: „Voilà les principes, pour lesquels nos pères on versé leur sang, dans la lutte mémorable de la Révolution.*) Affreux blasphème, abominable mensonge, qui devrait lui faire craindre de soulever contre lui les mânes de ces austères Pères Pélerins et de ces vénérables Quakers, qui ont fondé l'Union et qui étaient venus en Amérique „pour jouir en

---

*) Discours de M. Davis, prononcé au balcon de son hôtel, à Montgoméry, le 17 février 1861.

paix et liberté des vérités de l'Evangile," et qui n'ont jamais permis que l'esclavage souilla le sol du Rhode-Island et du Connéticut.

D'autres transforment l'esclavage en *Droit-divin.*

L'Examiner de Richemont, du 30 mars 1861, l'un des principaux organes, et des plus sérieux, des propriétaires d'esclaves écrivait que: „le petit nombre de fous, de vaniteux et d'imbéciles, qui s'opposaient à la scission, s'attaquaient à la providence et trouvaient faute dans les desseins de Dieu."

Et malheureusement les Ecritures-saintes, la Bible et les Evangiles, les Pères de l'Eglise et les conciles ne prêtent que trop à cette prétendue origine de l'esclavage; car, à côté des admirables maximes de fraternité, d'égalité et de liberté invoquées par John Brown, pour la délivrance des esclaves, et qu'il puisait dans l'Ancien-Testament, nous devons ajouter que des textes nombreux des livres saints leur sont diamétralement opposés, et que la conduite des papes, des prélats et des prêtres depuis l'avènement du christianisme jusqu'à nos jours, a toujours été favorable à l'esclavage; et que l'avènement du christianisme loin d'avoir contribué à briser les chaînes des esclaves, n'a fait au contraire que leur en forger de nouvelles. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les Ecritures et sur l'état de la société chrétienne, et surtout d'examiner la conduite des clercs pour se convaincre de la vérité de notre assertion.

Outre le Chapitre XXV, v. 44—46 du Lévitique, qui permet aux Juifs de tenir des étrangers dans un esclavage perpétuel; l'Exode Chapitre XXVI, v. 2—6, n'autorise-t-il pas l'esclavage temporaire des Juifs? Au Chapitre XXIX, v. 19, du livre des *Proverbes,* il est dit:

„*que ce n'est pas avec des paroles que l'on corrige un esclave.*“ Car les paroles expression du sentiment et de la pensée s'adressent aux personnes, c'est donc par d'autres moyens plus énergiques que l'on doit s'adresser aux esclaves qui ne sont pas des personnes, mais quelque chose comme des bêtes de somme, ainsi que l'explique *l'Ecclésiastique chapitre XXXIII, v. 25, 30*, de la manière suivante: „A l'esclave il faut comme à l'âne, ni plus ni moins, de la pâture, des coups et du travail. Toutefois, comme il ne pourrait être astreint à manger au ratelier de l'âne, il reçoit *du pain.* L'âne ne connaît que *le joug et la courroie,* lorsque sa peau est devenue calleuse et qu'il a fourni sa tâche, il peut reposer en paix. L'esclave ayant une tendance perpétuelle à vouloir être libre, on ne doit point lui lâcher la main, mais il faut l'assouplir par un travail continu; il faut s'il a un mauvais vouloir, s'il n'obéit pas, le dompter par *la torture et par les fers aux pieds.*“

Comme on le voit le *Code-Noir* est tout entier dans la Bible, et les propriétaires d'esclaves peuvent *l'Ancien-Testament* à la main répondre qu'ils ne font que mettre en pratique les préceptes du livre divin.

Voyons maintenant ce que le Nouveau-Testament dit de l'esclavage.

Dans une de ses paraboles Jésus dit, sans aucune expression de blâme: „que l'esclave qui a connu la volonté de son maître et qui ne s'y est pas conformé recevra force coups, tandis que celui qui n'a pas connu cette volonté ne recevra qu'un petit nombre de coups (Luc. Chapitre XII, v. 47 et 48). Ce qui implique non seulement la reconnaissance de l'esclavage, mais encore celle du droit du maître de corriger son esclave avec force,

quand il lui aura désobéi, et faiblement, quand il aura ignoré sa volonté.

Les princes des apôtres Pierre et Paul, ces disciples de prédilection du Divin-Maître, ont-ils du moins condamné l'esclavage? Hélas non! Paul dans *l'Epître aux Ephésiens*, recommande aux esclaves *d'obéir à leurs maîtres avec crainte et tremblement comme au Christ. Dans la première Epître à Timothée* il veut que les esclaves regardent leurs maîtres comme *dignes de tout honneur;* à ceux qui ont des maîtres chrétiens il recommande de *servir encore mieux*, il ajoute que telle est *la saine doctrine de Jésus-Christ*, et que cette doctrine est selon *la piété* et il appelle *orgueilleux et ignorant* quiconque en enseigne une autre. Enfin, dans *l'Epître à Tite,* il recommande encore aux esclaves de *plaire en toute chose à leurs maîtres,* afin *d'honorer la doctrine du Sauveur.*

Pierre dans sa premiére épître recommande également aux esclaves *d'être soumis à leurs maîtres.*

Ainsi comme on le voit selon les apôtres Pierre et Paul, les esclaves doivent *obéir avec crainte et tremblement à leurs maîtres*, car telle est *la saine doctrine de Jésus-Christ.* On ne peut pas mieux approuver l'esclavage ni affirmer d'une façon plus formelle que cette institution abominable fait partie de la doctrine du Christ.

On voit donc que c'est une grande hérésie historique que de dire que l'Ancien et le Nouveau Testament contiennent la condamnation formelle de l'esclavage et que le Christianisme l'a aboli. Nous allons voir en effet que l'esprit des Evangiles et de la Bible, sur cette institution, a depuis le commencement de notre ère jusqu'à nos jours, inspiré l'Eglise, et que nulle part elle n'a

brisé les fers des esclaves. Et que c'est à la *Révolution-française seule* que l'on doit cet acte d'humanité.

Saint Ambroise trouve très bien l'asservissement d'Esaii par son père Isaac, et il prétend que le premier devait être l'esclave d'un père plus prudent que lui. Nous recommandons, ce grand saint aux esclavagistes qui asservissent leurs propres enfants, il peut leur servir de patron.

Saint Isidore, comme le fait la loi des planteurs que nous avons citée, défend aux abbés de donner la liberté aux esclaves, qu'il appelle la chose des monastères.

Saint Bernard écrit à l'abbé de Molênes qu'il lui appartient de corriger les esclaves que l'Eglise a confiés à ses soins.

Saint Thomas d'Anquin soutient que la nature a destiné certains hommes à être esclaves.

Nous pourrions citer encore une grande quantité de saints personnages, et jusqu'aux écrivains chrétiens de nos jours, pour prouver qu'aucun d'eux n'a enseigné l'abolition de l'esclavage. M. Biot un chrétien zéle dit, dans un livre sur l'abolition de l'esclavage, que „pendant les trois premiers siècles, époque de persécution et de tolérance pour le Christianisme, *nul parmi ses défenseurs ou ses ennemis ne parle de la suppression de l'esclavage, comme conséquence de la doctrine nouvelle. . . . .*

Les Pères de l'Eglise comme les Apôtres prescrivent la soumission même aux maîtres infidèles.“

. . . . . .

„Le Christianisme ne pouvait inscrire, ajoute-t-il, la nécessité de l'abolition de l'esclavage au nombre des lois et troubler ainsi tout l'ordre social.“

Examinons maintenant si la religion chrétienne a

aboli de fait l'esclavage, ainsi que le prétendent un grand nombre d'ignorants ou de gens de mauvaise foi.

Au deuxième siècle, Athénagoras repousse les accusations lancées contre les chrétiens en invoquant le témoignage de leurs esclaves, ce qui prouve qu'ils en avaient. En 310, le premier empereur chrétien, Constantin, permet aux maîtres chrétiens de frapper leurs esclaves avec des verges ou des courroies, et de les charger de chaînes dût la mort s'en suivre; il leur défend seulement de les tuer d'un seul coup. On voit que la conversion au christianisme du grand empereur n'avait pas modifié ses opinions sur l'esclavage. Constantin a du reste édicté toute une législation sur l'esclavage empreinte du même esprit de rigueur. Théodose, Honorius empereurs chrétiens imitent son exemple; Saint Jerôme, qui avait des troupeaux d'esclaves, se plaint de la perte de l'un d'eux dans une invasion des barbares. Le 7e concile de Carthage interdit aux esclaves la faculté d'accuser les clercs. Le premier concile d'Orange, en 441, escommunie ceux qui prennent les esclaves des clercs; ainsi, comme on le voit le clergé possédait des esclaves. Salvien nous apprend au Ve siècle, que les chrétiens possédaient des esclaves, et qu'ils leur faisaient endurer les plus indignes traitements; qu'ils les mettaient à mort ou s'en servaient pour assouvir leur brutale impudicité. En 589, le troisième concile de Tolède ordonna aux évêques de réduire en esclavage et de vendre les femmes qui auraient vécu en concubinage avec des ecclésiastiques.

Saint Grégoire Ier, Pape écrit à Janarius évêque de Sardaigne pour qu'il fasse fustiger et mettre à la torture les esclaves qui ne veulent pas se convertir. Le premier concile de Reims en 630 défend de vendre les esclaves

chrétiens à d'autres qu'à des chrétiens. Celui de Tolède ordonne de réduire en esclavage en faveur de l'Eglise tous les enfants des ecclésiastiques. Saint Eloi donne à l'abbaye de Solignac une terre avec les esclaves et les quadrupèdes. Une charte, de 799, contient une donation en faveur du monastère de Saint-Denis, d'un grand nombre d'esclaves désignés nominativement avec leurs enfants.

Les rois de France, Louis Ier, Charles II, Charles III, Charles le Simple, font tous des donations de terres et d'esclaves en faveur du clergé. Hugues Capet imite ce pieux exemple. En 1086, sous Guillaume le Conquérant, il fut dressé un inventaire des esclaves des évêques et des monastères qui en constate un nombre considérable appartenant aux gens d'église.

En 1145, le pape Eugène III confirme l'abbaye de Saint-Remi dans la possession de ses esclaves ou serfs. Les peuples du Nord, après leurs invasions, ayant transformé l'sclavage en servage dès le 6e siécle, il a fallu jusqu'au dozuième pour que le clergé accepta cette amélioration, il y avait déjà plusieurs siècles que les laics avaient transformé l'esclavage en servage, quand les clercs se décidèrent à les imiter. L'Eglise fut la dernière à conserver ses esclaves. Quand un peu plus tard l'affranchissement des communes se produisit, l'archevêque de Reims, dit Marie de Nogent, qualifie publiquement „d'exécrable cette institution par laquelle les serfs se soustraient contre tout droit et violemment au domaine de leurs maîtres.“ Aux treizième et quatorzième siècles, le clergé renouvela son opposition à l'affranchissement des serfs, il conserva les siens jusqu'à la Révolution-française qui le surprit encore en pleine possession de ces malheureux.

Pendant qu'en Europe, malgré les papes, les évêques les conciles et tout le clergé, la civilisation poursuit son œuvre d'affranchissement, un nouveau champ s'ouvre pour la satisfaction de son ambition, Christophe Colomb découvre l'Amérique. Ferdinand le Catholique, Charles Quint, ce Flamand fanatique qui fit brûler les Anabaptistes en Hollande, massacrer les Maures et les Juifs d'Espagne, qui devint général des jésuites et mourut dans un couvent, animé d'un saint zèle catholique; établirent l'esclavage en Amérique et réduisirent en servitude un grand nombre d'habitants de ce nouveau pays. Les Portugais, aussi très catholiques, firent la traîte des nègres au XVIIe siècle. Ce fut un homme d'Eglise, le cardinal de Richelieu qui établit l'esclavage dans nos colonies. La chrétienne Angleterre, en 1650, vendit aux Américains 8000 Ecossais, et cinq ans plus tard 1000 jeunes filles Irlandaises.

Les Lettres-édifiantes sur les missions de la Guyane du Pérou, de la Californie, du Chili et du Paraguay, prouvent jusqu'à la superfluité l'existence de l'esclavage des Noirs sur les habitations, les couvents et les colléges des religieux et auprès des moines eux-mêmes. Bonaparte rétablit en France la religion chrétienne par son décret du 7 avril 1802, et l'esclavage par celui du 19 mai de la même année, c'est-à-dire 42 jours après, il était de toute justice que ces deux institutions se suivissent de près, car elles ont toujours, ainsi qu'on l'a vu, été parfaitement ensemble. Aujourd'hui les ministres chrétiens des Etats-Unis du sud sont tous possesseurs d'esclaves et partisants fanatiques de l'esclavage, ils prêchent journellement en faveur de cette institution divine.

Le révérend Palmer, ministre presbytérien, de la

Nouvelle-Orléans prêchait, le 29 novembre 1860, que dans la guerre actuelle des Etats-Unis les esclavagistes „*défendent la cause de Dieu et de la religion.*“ Et que *l'abolitionisme est un esprit d'athéisme.*“ Et il ajoutait encore, pour mieux préciser sa pensée: .... „*nous que Dieu a choisis pour être les défenseurs de l'esclavage, son développement seul peut nous satisfaire ....*“

Le 22 novembre 1862, les évêques de l'Eglise protestante du Sud déclarèrent publiquement et conjointement, que *l'Eglise du Sud est unanime en faveur de l'esclavage ....*“

Plus récemment encore, un manifeste signé par une centaine de ministres presbytériens, épiscopaux, baptistes, méthodistes, etc. a été adressé aux chrétiens du monde entier, les révérends serviteurs de Dieu, qui l'ont publié, disent entre autre chose: „*qu'ils témoignent solennellement devant Dieu*, que la relation entre maître et esclave, ainsi qu'elle existe dans leur pays, *n'est point incompatible avec le christianisme sacré ..... L'abolitionisme* est selon eux un obstacle *aux plans de Dieu.* Il n'a point sur lui le sceau de la *grâce du Seigneur.* C'est un *fanatisme* qui ne porte *aucun fruit de bénédiction.*“

Le révérend docteur Thorn-Well, un des théologiens les plus distingués de la Caroline du Sud est convaincu, que la traite est la plus belle de toutes les sociétés des missions.

Ainsi on voit que l'Ancien comme le Nouveau Testament contiennent des paragraphes justificatifs de l'esclavage, que les Pères de l'Eglise, les conciles, les papes, les évêques et tous les clercs l'ont ordonné, justifié, défendu; que le Christ, Saint-Pierre, Saint-Paul, jusqu'au révérend Palmer, à la Nouvelle-Orléans, et jusqu'aux évêques

protestants de l'Eglise du Sud des Etats-Unis, ainsi que; les fondateurs et les ministres du christianisme, ont prêché l'esclavage. Nous avons vu également avec quel zèle et qu'elle persistance ils l'ont pratiqué depuis le commencement de notre ère jusqu'à nos jours, car aujourd'hui encore, en 1864, les ministres protestants des Etats à esclaves et des colonies hollandaises, et les prêtres catholiques des colonies espagnoles, portugaises, et du Brésil possédent tous des esclaves.

Il y a encore, aujourd'hui dans les colonies des nations dont nous venons de parler, dans les établissements européens de la côte d'Afrique, et dans le Sud des Etats-Unis d'Amérique, 7,583,000 esclaves, qui appartiennent tous à des Chrétiens la plupart catholiques. Voilà comment le christianisme a aboli l'esclavage.

On sait, ainsi que nous l'avons déja dit, que cet honneur immortel revient à la Révolution-française. C'est sous la *République*, que la grande *Convention-Nationale* a rendu son décret célèbre, du 4 février 1794: „La Convention-nationale, déclare abolir l'esclavage dans toutes les colonies; en conséquence, elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies sont citoyens français, et j'ouissent de tous les droits assurés par la Constitution. „Voilà, qui est plus explicite que tous les versets de l'Ancien et du Nouveau Testament. Napoléon Ier ayant rétabli l'esclavage huit ans plus tard, comme nous l'avons vu, il a fallu une nouvelle révolution et la proclamation de la République, pour rayer définitivement cette iniquité des lois de la France, *le 4 mars 1848*. Date glorieuse!

L'Angleterre avait donné à l'Europe, de 1833 à 1838, le généreux exemple de l'abolition de l'Esclavage dans ses

colonies des Antilles. Mais malheureusement elle n'en a pas fait autant dans l'Inde, où en 1843, on vendait encore des esclaves. Le gouvernement anglais a depuis défendu des actes semblables, ainsi que toute action en justice pour l'eslavage, tout en le laissant subsister de fait.

En 1846, un musulman Ahmed, bey de Tunis en affranchissant les esclaves dans ses Etats, a donné un grand exemple aux monarques très chrétiens d'Espagne, de Portugal, de France, de Hollande, de Brésil, mais inutilement.

Christian VIII, roi de Danemark, par un rescrit du 28 juillet 1847, a affranchi les enfants des esclaves qui naîtront dans ses possessions, et a décidé que l'esclavage serait aboli dans un délai de douze ans, ainsi que la chose a eu lieu en juillet 1848.

Le Czar de Russie a émancipé trente millions de serfs et brisé la chaîne qui les attachait à la glèbe et à la corvée. Mais pendant que la liberté marche à grands pas sur les neiges et dans les steppes glacés de la Russie, elle recule sous les tropiques, étrange oscillation du progrès se produisant du pôle à l'équateur. Pendant que les peuples barbares venus de l'Asie en Europe progressent, ceux civilisés venus d'Europe en Amérique reculent. Est-ce l'effet d'une loi naturelle, des migrations et des transformations des peuples, qui fait que leurs progrès moreaux sont en raison inverse de la hauteur des latitudes vers lesquelles ils gravitent; ou bien est-ce le résultat désastreux de l'influence de l'esclavage. Nous admettons plus volontiers cette dernière opinion et nous croyons, comme Bernardin de Saint-Pierre „que quand la politique humaine attache la chaîne au pied d'un esclave, la justice inexorable en rive l'autre bout au cou du tyran.“ Mais reve-

nons aux Etats-Unis du Sud, dont nous a écarté notre digression sur la prétention mal fondée du christianisme d'avoir aboli l'esclavage.

C'est le spectacle permanent de l'esclavage qui a produit chez les planteurs leur démoralisation et leur dégradation, et qui leur a suggéré les doctrines aussi monstrueuses qu'absurdes, qu'ils osent soutenir au milieu des lumières de notre époque, et qu'ils ont la prétention impie de vouloir faire triompher et régner. Et c'est pourtant pour obtenir un pareil résultat qu'ils se sont séparés de l'Union.

Mais pendant que les Etats à esclaves donnent un tel exemple de perversion, et qu'ils envoient des commissaires en Europe chercher auprès des gouvernements despotiques un appui pour leur odieux régimes, les Etats du Nord présentent un spectacle plus digne, plus consolant et plus moral. Toutes les divisions de partis avaient disparu devant le danger que courait l'Union. Lincoln, le modeste faucheur et fendeur de bois de l'Illinois, qui venait d'être nommé président de la Confédération américaine, partait, le 11 février 1861, de sa modeste habitation, pour se rendre au poste périlleux, où l'appelait la confiance de ses concitoyens. Partout sur son passage il fut accueilli avec le plus grand enthousiasme, et les ovations se succédèrent sans interruption tout le long de sa route. A Indianapolis il rencontra deux paysans, Dubois et Peck, qui avaient été ses compagnons de travaux au milieu des champs, dans sa jeunesse, leur reconnaissance fut touchante et pleine de cordialité, ces hommes austères, après lui avoir serré affectueusement la main, lui adressèrent pour dernier adieu ces paroles pleines d'une grande simplicité antique: „Lincoln, Lincoln," lui dirent-ils, „continuez à vous conduire en homme juste." Admirables

recommandations, nobles conseils, qui font le plus grand contraste avec les doctrines pleines de dépravation des hommes du Sud qui ne rougissent pas de déclarer, „qu'ils sont prêts à tout pour de l'argent, que le coton est roi du monde, que le dollar est seul juste et tout puissant.*)

M. Abraham Lincoln est un homme de cinquante-deux ans environ, haut de six pieds, les yeux et les cheveux noirs, la figure bronzée par le soleil des plaines, les muscle fortement développés par le travail des champs, d'une grande simplicité, et d'une bonhomie apparente, qui laissent cependant deviner une résolution ferme et énergique, et un grand courage, mis souvent à l'épreuve dans une vie de rudes labeurs et de dangers. M. Lincoln est un véritable type *de l'homme des prairies, de l'homme de frontière,* il a été pionnier, faucheur de maïs, faiseur de clôtures dans les champs, il a travaillé longtemps chez les autres à la campagne comme ouvrier, il a défriché des ses mains son premier champ, dans la *Petite-Egypte*, contrée alors sauvage, qu'il disputait aux Indiens; il a vu tuer son père par ces derniers, qu'il combattit à outrance comme officier élu des Corps-francs. Il fut plusieurs fois nommé membre du Congrès; quand il a été élu président, il donnait de ville en ville des conférences publiques sur les sciences sociales et politiques, et sur le droit naturel, il était ce que l'on appelle en Amérique *lecturer,* lecteur, donneur de conférences payantes de lecture. Depuis sa nomination à la présidence des Etats-Unis, un settler de l'Indiana, lui a fait cadeau d'une canne de chêne blanc en lui disant: „Lincoln je vous donne cette

---

*) Discours de M. Wigfall du Texas, prononcé au Sénat des Etats-Unis, le 12 décembre 1860.

canne, je l'ai prise dans la cloture de ma ferme, c'est une de ces traverses, que vous avez fendues et clouées pour moi, en 1829, je vous la donne en souvenir des travaux de vos premières années.“ Comme on le voit c'est à son travail, à son courage et à son intelligence, que *le Grand-Géant de l'Illinois*, ainsi qu'on appelle M. Lincoln, en opposition à M. Douglas, *le Petit Géant*, a dû la haute mission qui lui a été confiée.“

Dans les loisirs de son travail manuel il cultivait son intelligence, et à force de persévérance et de labeur, le fendeur de bois est devenu littérateur, professeur public de droit et de politique, membre du Congrès, puis président de la grande République américaine. La courageuse lutte qu'il soutient depuis plus de trois ans pour sopposer à l'extension et à l'envahissement de l'esclavage, sa constance énergique, sa persévérance infatigable, sa noble conduite sans ostentation, pleine de simplicité, de modestie et de loyauté, ses décrêts consciencieux pour l'abolition de l'esclavage, ses efforts continuels, pour accomplir la grande mission qui lui a été confiée et amener la fin de cette iniquité sociale, qui est la cause de la guerre terrible qu'il soutient avec tant de calme et de stoïcisme, lui ont mérité l'estime de ses contemporains et l'admiration de la postérité.

Son élection, en 1860, a été un grand hommage rendu par le peuple américain; au principe de l'égalité il est le premier président de l'Union qui ait travaillé manuellement, comme ouvrier prolétaire, en le nommant on a honoré non seulement son caractère et son mérite, mais encore le travail libre, cette base de toute grande et véritable démocratie, dans laquelle l'homme doit être le fils de ses œuvres.

Par une heureuse coïncidence le président Lincoln se trouvait à Philadelphie le 22 février, jour anniversaire de la naissance de Washington, l'illustre fondateur de l'Union américaine, que l'on célèbrait dans toute la Confédération. Les magistrats de la cité républicaine vinrent le chercher de bon matin à son hôtel, et le conduisirent à la Salle de l'Indépendance, arrivé sous le portique, un coup de canon retentit et le nouveau président hissa le pavillon national au même mât, où Washington avait déployé pour la première fois cet étendard il y a trois quarts de siècle.

Et, le 4 mars à midi, Lincoln fut installé Président des Etats-Unis, et jura de maintenir et d'exercer la Constitution américaine.

Comme nous l'avons dit, grâce à la trahison de Buchanan et des agents fédéraux, il trouva le gouvernement dans le plus grand désordre et dans la plus grande pénurie; mais grâce au patriotisme et au dévouement des banques et des gouvernements du Nord, qui mirent à sa disposition des sommes considérables, et lui ouvrirent tous les crédits dont il avait besoin, il put bientôt soutenir la lutte contre les Etats sécessionnistes.

Tout le monde connaît les péripéties de la guerre impie, atroce, barbare, dénaturée que les passions égoïstes et féroces des planteurs du Sud ont amenées aux Etats-Unis. Il n'entre pas dans notre cadre de faire ici l'histoire de cette longue suite de combats et de batailles, qui ruinent et dépeuplent ce malheureux pays depuis bientôt quatre ans, nous voulons seulement montrer ce qu'est ce parti de l'esclavage, et toutes les infamies et toutes les iniquités dont il s'est redu coupable, qu'il commet encore chaque jour, et quel est le but abominable qu'il poursuit.

Nous avons vu quelles honteuses théories ont adopté les hommes du Sud; nous allons assister maintenant à leur mise en pratique.

M. Charles Anderson, frère du général commandant du fort Sunter, qui le premier essuya le feu des séparatistes, habitait le Texas quand éclata la révolte du Sud; comme ses opinions abolitionistes étaient bien connues, il reçu l'ordre de quitter le pays dans le délai de dix jours.

Forcé de se conformer à cette sommation arbitraire, il dut vendre immédiatement et presque pour rien tout ce qu'il possédait, troupeaux, terres, habitations. Seulement il ne voulut pas vendre ses esclaves, il préféra leur donner la liberté; mais dans cet honnête pays du Sud, nous avons vu qu'il n'est pas permis à un maître de libérer les Noirs, il lui est interdit, sous les peines les plus sévères d'être bon, humain, généreux, compatissant envers ces malheureux, il peut les rouer de coups, les faire succomber sous les mauvais traitements ou dans les supplices, mais il lui est défendu de briser leurs chaînes de les rendre à la liberté, de leur restituer leur dignité, d'en faire des hommes.

Aussi quand on eut connaissance de sa généreuse résolution, un cri de fureur s'éleva contre lui, parmi les planteurs, le juge refusa de légaliser l'acte de mise en liberté et ordonna la vente à la criée au profit de l'Etat des malheureux nègres et l'arrestation de leur honorable propriétaire, qui fut détenu, à deux lieues de son habitation, dans le camp des *rangers,* farouches volontaires défenseurs de l'esclavage, qui sément la terreur et le massacre dans les Etats du Sud, il parvint heureusement par la fuite à éviter d'être pendu, de *tendre la corde* suivant l'énergique expression des esclavagistes.

Non seulement il était défendu d'affranchir les esclaves, mais bientôt les législateurs des Etats du Sud décrétèrent que les gens de couleur et les nègres libres aient à choisir entre l'exil et l'esclavage, leur liberté étant considérée comme une anomalie, un mauvais exemple et un danger.

On comprend facilement que le choix de ces malheureux ne fut pas douteux un seul instant, et que tous choisirent l'exil. Ils furent donc tous contraints de quitter cette terre marâtre, de réaliser leur petit avoir, leurs faibles ressources, d'abandonner leurs moyens d'existence; leurs professions, leur petit commerce, leur clientelle, pour aller errer à l'aventure. Il y avait parmi ces pauvres proscrits des gens de toutes professions, des gardeurs de bétail, des barbiers, des tailleurs, des blanchisseuses, des lingères, et quelques familles bien établies, tous durent partir, beaucoup sans ressources, et tous sans que rien dans leur conduite méritât un pareil traîtement, tous étaient des gens laborieux, honnêtes, économes on ne pouvait rien leur reprocher, ils n'étaient coupables que d'avoir du brun sur la peau, et quelques uns à peine quelques gouttes de sang nègre dans les veines.

Grâce au dévouement de quelques généreux citoyens étrangers et de quelques habitants non propriétaires d'esclaves, qui firent mystérieusement une souscription, malgré les *rangers* qui parcouraient le pays, on organisa un train pour Monterey dans la province de Nuew-Léon (Mexique).

Et, le 18 janvier 1861, tous ces malheureux proscrits quittèrent le Texas, plongés pour la plupart dans la plus grande tristesse, dans le plus profond désespoir, quelques rares amis étaient venus leur faire furtive-

ment leurs adieux et leur presser une dernière fois la main, car il était sévèrement interdit de témoigner la moindre sympathie à ces parias des Etats du Sud.

Un passant qui avait fait preuve d'amitié et de dévouement aux nègres libres, fut signalé aux volontaires esclavagistes, ces féroces sicaires du plus affreux des despotismes, le poursuivirent de rue en rue, à San Antonio à coups de fusils jusqu'à ce qu'il tomba mort sur la Place du marché. Les planteurs du Sud ont une telle horreur pour tout ce qui touche à l'esclavage, et pour tous les principes de liberté qu'un journal de Virginie le *Southside Democrat* écrivait dans ses colonnes: „Nous en sommes venus à haïr tout ce qui porte l'épithète de libre, à partir du nègre libre, nous détestons toute la kyrielle; culture libre, travail libre, société libre, volonté libre, pensée libre, école libre. Mais la pire de toutes ces abominations c'est l'école libre!"

Ils ont poussé leur haine pour l'enseignement jusqu'à écrire dans le Code-noir: „Quiconque tentera d'enseigner à épeler, à lire ou à écrire à une personne de couleur libre ou à un esclave, sera s'il est convaincu de ce fait condamné à une amende qui ne pourra être moindre de deux cent cinquante dollars ni excéder cinq cents.

Voilà à l'aide de quelle l'égislation les propriétaires d'esclaves entretiennent les gens de couleur et les nègres dans l'ignorance, pour pouvoir mieux les opprimer et avoir le droit de les accuser d'infériorité et de dégradation. A côté de la nuit de l'intelligence ils font l'isolement le plus complet pour mettre leur bétail humain à l'abri de tout contact avec une personne libre.

Les frontières des Etats scissionnaires sont toutes fermées non seulement aux citoyens du Nord, mais encore

à tous les nègres libres et gens de couleur de quelque pays qu'ils viennent, cette terre du Sud ne doit plus porter maintenant que des maîtres et des esclaves.

En 1860, un mulâtre très clair d'origine libre étant débarqué à Galveston, fut arrêté, retenu dans les fers et vendu publiquement pour six mois à un planteur de la campagne; „pour le produit, dit l'arrêt, être consacré, à l'expiration du terme, à payer les frais du procès et de l'expulsion.“ Dans six mois s'il n'a pas succombé sous les coups, il devra s'estimer très heureux s'il est rendu à la liberté et expulsé.

On a même été jusqu'à substituer dans certains Etats l'esclavage temporaire à la contrainte par corps. Le débiteur quelque soit sa qualité, homme ou femme, blanc, mulâtre, noir ou peau-rouge, américain, ou étranger, est réduit en esclavage pour tout le temps jugé nécessaire à l'acquittement de sa dette, il est ainsi contraint de donner non seulement son travail, mais sa liberté, toute sa personne, la libre disposition de lui-même, de se soumettre à tout l'affreux régime, à tous les mauvais traitements de la servitude la plus rigoureuse, afin d'acquitter lentement, péniblement sa dette. Le créancier devenu le maître de son débiteur le tient au bout de son fouet, et peut lui faire payer chaque jour, sur ses épaules, les retards qu'il lui a occasionnés dans le recouvrement de sa créance.

Un malheureux Allemand, qui avait été ainsi réduit en servitude, y serait probablement resté toute sa vie, tant était lent le remboursement de sa dette par ce procédé inique; heureusement pour lui que ses compatriotes se sont cotisés pour payer son impitoyable créancier, et briser ses fers. Cet infortuné, quand il a recouvré

la liberté, avait les épaules et les reins tout déchirés par les coups de fouet qu'on lui avait administrés.

On discute aussi, dans les Etats à esclaves, le projet de réduire en servitude tous les Blancs qui ne possédent pas de terres. En vertu de ce principe de l'organisation sociale des planteurs, „que le capital posséde le travail.“ L'homme, qui n'a que ses bras, que son labeur, le prolétaire, ne peut selon ces honnêtes, propriétaires de chair humaine, avoir d'existence indépendante ni jouir d'aucun droit civil ni de sa liberté individuelle; il faut qu'il soit la propriété, la chose de celui pour qui il travaille. A-t-on jamais imaginé pareille monstruosité, pareille négation de la personnalité humaine? Comprend-on tout ce qu'a d'odieux un régime qui veut appliquer de pareilles doctrines? Voit-on enfin quelles seront les dernières conséquences de ces théories anti-sociales, anti-humanitaires et qu'il n'y aura bientôt plus de sécurité pour personne aux Etats-Unis, si les planteurs venaient à faire triompher leurs doctrines monstrueuses, car ils veulent non-seulement étendre et perpétuer l'esclavage des Noirs dans toute l'Union, mais encore réduire les Blancs en servitude.

Voici en quels termes s'exprime à cet égard M Fitzhugh de la Virginie dans son livre sur la *sociologie du Sud*: „Restreindre la justification de l'esclavage à celle de l'esclavage des Noirs, *serait affaiblir l'autorité des Saintes-Ecritures*, et renoncer aux bénéfices des exemples que nous donne l'antiquité profane; car nous ne lisons nulle part que dans les temps anciens il existât des nègres esclaves. L'esclavage est nécessaire, que les esclaves soient blancs ou noirs.“

Le *Richmond Enquirer* ajoutait encore, les défenseurs de l'esclavage restaient à moitié chemin, ils ne

légitimaient que la servitude des Noirs. C'était abandonner le principe, c'était admettre que la servitude appliquée à d'autres que les africains est mauvaise. Aujourd'hui nous affirmons que l'esclavage est juste, naturel et nécessaire. Il saute aux yeux que les Noirs doivent être plutôt esclaves que les Blancs; car par nature ils sont capables seulement de travailler et non pas de commander, mais il n'en reste pas moins vrai qu'en lui même le principe de l'esclavage est absolument indifférent à la couleur de la peau. Plût à Dieu, que chacun de nous comprit pleinement et prit à cœur notre mission, notre destinée et notre responsabilité. L'établissement de notre confédération est en opposition directe avec la fausse tendance de notre civilisation moderne tout entière. Telle est la vraie raison pour laquelle nous avons dû nous passer de la sympathie générale, jusqu'à ce que nous l'ayons conquise à la pointe de l'épée.

„A la devise: *Liberté, égalité, fraternité,* nous avons délibérément substitué celle-ci: *Subordination, esclavage, gouvernement.* Ces problèmes politiques et sociaux qui font la torture et le désespoir des nations modernes, nous avons entrepris de les résoudre à notre manière, avec nos propres principes et pour notre avantage particulier. Il est des races esclaves, nées pour servir, et des races maîtresses, nées pour commander. Tels sont les principes fondamentaux que nous a légués le monde antique et que nous maintenons en face d'une génération perverse, oublieuse de la sagesse de ses pères. Ces principes sont notre vie et pour les défendre nous avons montré que nous étions prêts à mourir. Nous avons confiance que notre confédération est instituée par Dieu pour prêcher aux nations de grandes vérités.“

„Que notre législature rende une loi par laquelle celui qui se chargera des nécessiteux et de leurs enfants“ ajoute un autre journal, „les logera, les habillera et les nourrira malades et en santé, pourra exiger en retour de ses bienfaits que ces indigents le servent et lui obéissent.“

Nous ne réfuterons pas toutes les énormités contenues dans ces assertions, car il suffit de les citer pour en faire justice. On voit que les esclavagistes considèrent *l'institution particulière* (c'est ainsi qu'ils appellent modestement l'esclavage), comme émanant des Saintes Ecritures et par conséquent comme étant d'origine divine, mais à leurs yeux il paraît que cette justification n'est pas suffisante et ils jugent utile de corroborer cette autorité sacrée de l'appui de la tradition profane. Et parceque l'antiquité avait adopté l'esclavage, ils l'invoquent comme une autorité incontestable, pour justifier leurs coupaples institutions qu'ils érigent en principes immuables, et en dogmes sacrés. N'est-ce pas une abérration mentale? Quoi parce que l'antiquité a consacré à côté de l'esclavage la polygamie, l'inceste, l'adoration des idoles, les sacrifices humains etc. etc., est-ce une raison suffisante pour dire avec une jactance qui n'a d'égale que son absurdité: „Tels sont les principes fondamentaux que nous a légués le monde antique et que nous maintenons en face d'une génération perverse, oublieuse de la sagesse de ses pères.“ Avec une pareille manière de raisonner il est facile de justifier tous les crimes.

Mais leurs prétentions ne s'arrêtent pas à vouloir établir l'esclavage dans tous les Etats de l'Union et à soumettre les Blancs pauvres comme les Noirs à cet odieux régime, ils espèrent aussi le faire rayonner dans les Etats voisins, et surtout au Mexique, ils ont déjà

attaqué et ruiné Matamoros dans ce but, et cette malheureuse ville n'a échappé à leur domination que par la résistance la plus héroïque.

Les Américains ne sont pas les seuls qui aient à redouter le triomphe des esclavagistes, toute l'Europe, tout le monde en serait la victime, les malheureux voyageurs, les marins aventureux que le hasard ou la tempête jetteraient sur ces côtes de servitude, de chaînes et de misère seraient immédiatement réduits en esclavage par ces marchands de chair humaine. Ne seraient-ils pas après leur naufrage des prolétaires sans ressources; du reste, qui réclamerait pour eux la sauvegarde des traités ou du droit des gens? qui serait informé de leurs funestes destinées dans ce pays muré comme une Chine, où de nouveaux Mantchouriens les tiendraient enchaînés en dehors de toutes communications, au milieu de leurs immenses campagnes dans leurs plantations isolées.

Il serait défendu sous peine de mort d'en parler, et les farouches *rangers* seraient chargés de surveiller l'éxécution de cette consigne.

Les émigrants, les colons européens qui sont actuellement en Amérique, s'ils venaient à être ruinés par la guerre, à éprouver des pertes, des banqueroutes, seraient aussi déclarés „des Blancs sans ressources," et vendus, comme tels, au profit du trésor public, à la criée du tribunal, au plus offrant et dernier enchérisseur, sans respect pour leur éducation, leur ancienne position, leur nationalité; ils seraient adjugés eux, leurs femmes, leurs enfants, comme un troupeau de vil bétail; le père à l'un, le fils à l'autre, la fille à celui-là, la mère à celui-ci, ces deux dernières devraient subir tous les caprices grossiers de leurs maîtres successifs, de leurs intendants, de leurs

conducteurs d'esclaves, qui les emploieraient à satisfaire leurs caprices, leurs passions grossières, leurs obscénités, qui les croiseraient, les accoupleraient avec qui bon leur semblerait pour la reproduction de l'espèce, afin de vendre leurs produits et de réaliser ainsi de beaux bénéfices Si ces pauvres victimes poussées par un noble sentiment de dignité, de pudeur se refusaient à la satisfaction volontaire de ces infamies, leurs maîtres auraient le droit de les contraindre à l'obéissance par la force, ils pourraient à toute heure de la nuit ou du jour, en plein soleil, sous le ciel bleu, en face des splendeurs de la nature, aux yeux de tous, ou dans quelques réduits obscurs, dans quelques cachots infects, les faire dépouiller de leurs vêtements, les faire garrotter, les violer ou les faire violer par tous leurs esclaves et leurs serviteurs, et après, leur faire administrer une bonne correction sur leurs chairs nues jusqu'à ce que couvertes de sang elles succombassent sous les coups, ils pourraient encore les laisser souffrir la faim pour dernier châtiment, les faire expirer ainsi dans la honte, les mauvais traitements, les supplices et les privations, sans qu'une puissance humaine puisse leur demander compte de leurs forfaits. Tous les voisins, de cette confédération abominable d'esclavagistes, seront exposés aux mêmes dangers; il n'y aura plus de sécurité pour personne ces propriétaires de chair humaine pourront faire la guerre sous le prétexte le plus futile, pour réduire les populations vaincues en esclavage, ou exercer dans le même but des actes de brigandage ou de piraterie chez leurs voisins. Quelle est la puissance européenne qui pourra intervenir efficacement à une pareille distance contre cette puissante oligarchie ayant la royauté du dollar et une armée de plusieurs centaines de mille

hommes, surtout si elle parvenait à s'emparer par la victoire de toutes les ressources des Etats-Unis ; quel serait alors le terme de ses prétentions, de son ambition et de ses forfaits ?

L'Europe a-t-elle réfléchi à tout cela? Ne serait-il pas temps qu'elle fasse entendre la voix de la justice et de l'humanité, non pas comme le demandent une presse vendue, (voir le bulletin quotidien de l'Etoile-belge, dont la partie relative à la guerre d'Amérique est rédigée de la façon la plus infâme.) et des hommes d'Etat qui sont la honte de notre époque et de la civilisation, pour amener un arrangement qui sauve l'esclavage et lui assure la perpétuité, mais pour aider à détruire cette plaie sociale qui aménera la perte de l'Amérique et qui compromet si gravement les intérêts européens.

Si on veut la paix, si on la veut rapidement il faut mettre les défenseurs de l'esclavage et les Etats du Sud au ban de l'opinion publique, il faut faire autour d'eux le blocus de la morale, établir le cordon sanitaire de la conscience publique révoltée. Il faut détourner la tête avec horreur de ce gouvernement de forbans, de pilliards d'assassins, d'incendiaires, d'enchaîneurs de nègres, de massacreurs de Blancs, qui vendent jusqu'à leurs femmes, leurs frères, leurs propres enfants pour s'enrichir. Il faut leur dire : on vous connait trop, on vous méprise, on vous haït, on vous a en horreur et en aversion !

Vous pouvez gagner des batailles avec votre armée de mercenaires recrutés dans la lie du monde entier, avec vos généraux de grands chemins, et vos soldats de coupe-gorge, qui fusillent tous leurs prisonniers qui pendent les fidèles citoyens de la Confédération, qui enterrent les nègres tout vivants, qui égorgent les malades, qui violent

et tuent les femmes après avoir éventré leurs enfants, qui pillent tout un pays, et se sauvent comme des larrons devant l'ennemi pour emporter leur butin. Vous pouvez solder une presse vénale, acheter des écrivains éhontés, des ministres corrompus, des gouvernements corrupteurs, des empereurs coutumiers de guet-apens et admirateurs de brigandage, qui préfèrent, et pour cause, Lacenaire, Schinderhannes, à Caton et à Brutus; vous pouvez vous livrer à tous les dévergondages de la force à toutes les orgies de la puissance, vous pouvez tout, excepté une chose: mériter la sympathie d'un honnête homme.

Cette atmosphère de réprobation, ce sentiment de répulsion les forceront de cesser la lutte, et les possesseurs d'esclaves qui sont en minorité se verront abandonnés de la majorité de la population blanche des Etats-confédérés, et ils seront forcés de cesser la révolte. Si l'Europe avait pris une attitude digne dès le premier jour, si elle avait répudié et caractérisé comme elle le méritait la rébéllion du Sud, si elle lui avait refusé tout crédit, tout appui, tout asile, tous secours, toutes fournitures d'armes et de munitions, il y a longtemps que le Sud, épuisé et découragé dans son isolement, aurait demandé grâce et merci; c'est l'Europe qui est coupable de la prolongation et des désastres de la guerre.

La question d'humanité seule aurait dû suffire depuis longtemps, pour faire répudier ouvertement la cause du Sud, en dehors de toutes espèces de considérations économiques et politiques. Qui pourra jamais sonder tous les maux immenses que la possession de l'homme par l'homme a enfantés. Plus on arrête sa pensée sur cet abîme sans fond, sur cette iniquité incommensurable, plus on est effrayé, plus le vertige vous saisit. D'un autre côté quand

une fois l'homme a gouté le poison énivrant qu'il puise dans la propriété de son semblable, quand une fois il s'est repus de domination, quand il a savouré la jouissance amère que procure le pouvoir absolu sur la créature humaine, qui fait que l'homme se croit au-dessus de l'homme, il perd dans son orgueil toute notion de justice, tout sens moral, il considère sa domination injuste, son despotisme odieux, comme choses justes et équitables, il s'y attache de plus en plus comme à un besion indispensable, sans la satisfaction duquel il lui serait impossible de vivre.

Il faut ensuite placer à côté des jouissances d'amour-propre que procure la possession de l'homme, les bénéfices énormes qui en résultent pour le propriétaire, véritable sybarite, vivant dans le luxe et le faste, au sein de tous les plaisirs et de toutes les voluptés, pendant que les malheureux esclaves, plongés dans le dénuement et la dégradation, travaillent pour lui, et augmentent chaque jour son capital en même temps qu'ils agrandissent le cercle de la servitude de leur race et chargent le poids de leurs chaînes.

Mais l'attrait le plus séduisant et peut-être le plus puissant que l'esclavage exerce sur le planteur, c'est le nouveau *droit du seigneur*, car à côté de la propriété de l'homme par l'homme, il y a la possession de la femme par l'homme, c'est-à-dire toutes les voluptés du monde oriental, tous les plaisirs du harem; chaque plantation renferme un immense sérail, où une grande quantité de femmes se disputent les faveurs du maître, depuis la robuste africaine toute de marbre noire, aux durs appas, jusqu'à la voluptueuse et charmante quarteronne presque blanche, qui n'a dans les veines que quelques gouttes du

sang des enfants des tropiques, qui lui en donnent toutes les ardeurs.

Le planteur peut donc se livrer à toutes les voluptés de la chair avec ses nombreuses esclaves, qui toutes sont soumises à ses moindres caprices, car si une de ces malheureuses s'avise de lui résister, n'a-t-il pas mille moyens de la contraindre, les menaces, les privations, le fouet, les supplices? Ne peut-il pas employer la force quand il veut, la faire dépouiller de ses vêtements, la faire lier aux quatre membres, et assouvir sur le corps de cette malheureuse enchaînée toute sa brutale passion, ne peut-il pas, s'il le veut, requérir, appeler à son aide le shérif et ses aides pour réduire son esclave à l'obéissance? N'est-ce pas son droit parfaitement légal? Puis pour punir la coupable de désobéissance à ses caprices, s'il trouve le fouet trop doux, ne peut-il pas la livrer aux magistrats pour qu'ils la punissent plus rigoureusement. L'opinion publique avait banni ces coutumes barbares sans les effacer de la loi, le sentiment public protégeait, quoique faiblement les femmes esclaves contre les brutalités obscènes de leurs maîtres, quand les pays à esclaves étaient ouverts, quand la presse libre pouvait clouer au ban de l'opinion, et dévoiler les forfaits des planteurs; mais aujourd'hui que le cordon sanitaire des *rangers* les tient isolés du monde entier, que pas une plainte, pas un bruit, pas même l'écho d'un soupir ne peuvent s'en échapper, quelles garanties, quelles digues existent encore contre les mauvaises passions de ces hommes violents et cruels? Aucunes, ils peuvent à la fois se plonger dans la triple ivresse des alcools, du sang et de la volupté.

C'est pour conserver ces odieux priviléges ou plutôt ces abus infâmes, qu'ils demandent la perpétuité et l'uni-

versalité de l'esclavage aux Etats-Unis. C'est pour cela qu'ils ont entrpris cette guerre injuste et dévastatrice qui a déjà plongé dans la tombe plusieurs millions d'hommes et englouti des capitaux par milliards. N'y a-t-il pas de quoi frémir d'indignation et d'horreur rien qu'en y songeant? Et chose atroce, conséquence fatale de cette abominable fléau, non-seulement les maîtres trouvent un grand attrait dans cette possession charnelle des femmes noires et mulâtresses, qui de leur propre et cynique aveu, leur procure des jouissances beaucoup plus vives que celle des blanches, car les quarteronnes sont de très jolies femmes et des plus voluptueuses, mais encore il en résulte pour eux un très grand bénéfice, car leurs enfants viennent, comme esclaves augmenter la propriété des planteurs leurs pères, qui accroissent par leurs accouplements avec leurs esclaves leur cheptel humain; et les produits mulâtres ou quarterons qui en résultent ont une bien plus grande valeur que ceux des nègres. Ces bons pères, ces honnêtes citoyens, ces excellents chrétiens, vendent plus tard leurs propres enfants;*) ils leur font donner le fouet ou les font

---

*) La loi déclare que les enfants des esclaves doivent suivre la destinée de leur mère; de là l'haditude des planteurs de vendre et de léguer par testament leurs propres enfants. (De la société américaine par Miss Martineau, Bruxelles, société belge de librairie.)

Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les planteurs du Sud n'ont pas l'honneur de l'invention de cette coutume inique, c'est à des évêques chrétiens, au clergé catholique, à une réunion de vénérables prélats que nous devons en attribuer toute la gloire. Le neuvième concile de Tolède, en 655, ordonne que les enfants que les ecclésiastiques, depuis le sous-diacre jusqu'à l'évêque, auraient eus de femmes soit esclaves, soit libres, deviendraient à perpétuité esclaves de l'église de leur père; en sorte que ces enfants n'étaient pas seulement punis pour une faute dont ils étaient innocents, mais se voyaient réduits en

pendre pour la moindre faute; s'ils ont des filles, aussitôt qu'elles ont quatorze ou quinze ans, ils les déflorent, toujours pour tirer bénéfice de leur fécondité; car dans cette zone tropicale la femme est précoce, elle est pubère à 12 ou 13 ans, et „il est généralement admis qu'elle doit engendrer à quatorze ou quinze ans.“ Si elle ne le fait pas, comme elle frustre son maître, elle est rigoureusement fustigée.

Ainsi on le voit, l'esclavage est bien la plus haute puissance de tous les vices, de tous les crimes, il résume en lui: le vol, le brigandage, l'adultère, la polygamie, la promiscuité, le viol, l'inceste, l'infanticide, le meurtre et la plus grande de toutes les barbaries, celle qui fait qu'un père créé et élève des enfants pour les vendre. Quel gouffre d'iniquités!

Nous exagérons, nous dirons les âmes pieuses, qui font de l'esclavage une institution divine. Hélas! nous le voudrions de grand coeur, mais malheureusement il n'en est pas ainsi, nous sommes encore au-dessous de la vérité en dénonçant toutes ces horreurs. Un père d'esclaves voudrait-il, délivrer ses enfants du sort affreux qui les attend, il ne le pourrait pas, les planteurs du Sud en

---

servitude au profit des auteurs mêmes de cette faute, de manière que la fornication des ecclésiastiques contribuait à enrichir l'Eglise et ses honorables ministres. Les colons du Sud peuvent donc invoquer l'autorité de l'Eglise et les décisions des conciles pour j'ustifier leurs infâmies.

Mais le concile de Rome de 1051, tenu par Léon IX, contre Grégoire évêque de Verceil, qui vivait en concubinage avec la veuve de son oncle, va encore plus loin, il décide que les femmes qui auront vécu avec des prêtres de Rome seront adjugées au palais de Latran, qui fut ainsi transformé en sérail, et qui fournit de nombreux bâtards pour augmenter le nombre des esclaves des ecclésiastiques.

législateurs prévoyants, en esclavagistes logiques ont prévu le cas; ils craignaient les accès de tendresse de leurs faibles cœurs de pères, depuis leur révolte contre la Confédération ils ont voté partout chez eux des lois qui interdissent au maître la faculté d'affranchir son esclave, et comme d'un autre côté il lui est aussi défendu dépouser une femme de couleur, tous ses enfants avec des personnes de cette catégorie seront donc nécessairement et forcément voués à l'esclavage à perpétuité. La loi des pays à esclaves défend aux pères de racheter ou d'affranchir leurs enfants. Ce seul trait devrait suffire pour faire juger de l'iniquité des mœurs et de la législation des Etats esclavagistes.

Comme nous l'avons déjà dit, les planteurs pour la satisfaction de leurs passions dépravées, et souvent dans un but d'intérêt pécunier ont commerce avec leurs esclaves du sexe féminin, et leur font faire le plus d'enfants possible, dont ils sont les pères naturels. Eh bien, si quelques-uns de ces êtres sans cœur, un peu moins pervertis que les autres voulaient affranchir leurs enfants nés dans l'esclavage, ils ne le pourraient pas, la loi s'y oppose, elle condamne les malheureux fruits de leurs amours et leur postérité à rester éternellement dans l'esclavage; d'un autre côté la loi leur défendant aussi dépouser des femmes de couleur, ils ne pourront jamais légitimer les enfants qu'ils peuvent avoir avec ces malheureuses, qui resteront toujours esclaves ainsi que leurs enfants, quelqu'-affection que leurs maîtres puissent avoir pour elles. Aussi ces lois barbares amènent-elles souvent de profondes perturbations et de terribles catastrophes dans les familles des planteurs. Nous allons citer deux exemples bien connus, parmi des milliers de semblables, des conséquences affreuses de ces lois barbares.

M. de Tocqueville raconte dans son excellent ouvrage: De la Démocratie en Amérique, „qu'il a rencontré au Sud de l'Union, un vieillard qui jadis avait vécu dans un commerce illégitime avec une de ses négresses.*) Il en avait eu plusieurs enfants, qui en venant au monde étaient devenus les esclaves de leur père. Plusieurs fois celui-ci avait songé à leur léguer au moins la liberté, mais les années s'étaient écoulées avant qu'il put lever les obstacles mis à l'affranchissement par le législateur. Pendant ce temps la vieillesse était venue et il allait mourir. Il se représentait alors ses fils traînés de marché en marché, et passant de l'autorité paternelle sous la verge d'un étranger. Ces horribles images jetaient dans le délire son imagination expirante, je le vis en proie aux angoisses du désespoir, et je compris alors comment la nature savait se venger des blessures que lui fesaient les lois."

Voici un autre exemple plus triste encore des conséquences terribles de l'esclavage.

Un habitant de la Louisiane propriétaire d'esclaves avait pris pour femme, selon les habitudes du pays, une *quarteronne.* Mais il n'avait pu ni l'affranchir ni l'épouser, la législation ne permettant ni l'un ni l'autre de ces actes. De sorte qu'aux yeux de la loi ce n'était pas sa femme, mais une esclave dont la descendance était vouée à la servitude; tandis que devant la nature et la raison c'était sa femme et son égale. Cette dame de couleur était du reste digne en tous points de l'estime et de la considération générale, elle était honnête, vertueuse, aimable et bien élevée, elle n'avait du reste aucune trace de sang

---

*) Le mariage des Blancs avec les négresses est défendu dans les Etats du Sud.

nègre qui put autoriser à la considérer comme une personne de couleur et à lui appliquer l'indigne préjugé qui frappe ces dernières. Elle était bonne et douce, et elle avait fait le bonheur du planteur son mari, dont elle avait eu trois filles charmantes, d'une grande beauté et sans la moindre trace de sang mêlé. Ces demoiselles avaient reçu la plus brillante éducation et mené de bonheur une existence pleine de délicatesse, de petits soins, d'égards. Aussi fesaient-elles l'adoration de leur père, qui aurait bien voulu les affranchir et les légitimer en épousant leur mère, mais ces deux choses étaient interdites par la loi. Il lui fallut donc se résigner à laisser ses filles bien-aimées à l'état de bâtardes et d'esclaves. Ce malheureux père, que l'affreuse position de sa femme et de ses filles tourmentait beaucoup, et qui cependant était dans l'impossibilité d'y remédier, tomba dangereusement malade; l'idée qu'il laisserait en mourant sa femme et ses enfants, qu'il aimait beaucoup, esclaves de ses héritiers ou de ses créanciers, hâta safin, il mourut bientôt plongé dans le plus profond désespoir en songeant au sort affreux qui attendait sa famille.

Quand il fut mort, son frère vint pour recueillir sa succession, puisque ses enfants et sa femme ne pouvaient pas le faire étant esclaves et impropres à hériter de lui; mais son héritier s'aperçut que le défunt était mort à peu près insolvable. Il dressa dans l'intérêt des créanciers, l'inventaire de l'avoir de son frére décédé et il constata ainsi que le déficit serait assez considérable. Il se consolait du reste facilement de la déception que lui avait causé l'état de la fortune du défunt, car il était enchanté de ses trois nièces qu'il trouvait charmantes, et auxquelles il promit de les emmener chez lui dans le New-Hamp-

shire, où il les présenterait à ses parents et à ses amis dans la meilleure société, dont elles étaient dignes en tous points par leur naissance, leur éducation, leurs vertus et leur beauté, car elles étaient des personnes accomplies, parfaitement blanches et très belles. Ces demoiselles se réjouissaient déjà avec leur mère de cette heureuse perspective.

Mais hélas! quand les créanciers du père eurent examiné l'inventaire de la succession de celui-ci, ils déclarèrent tout d'abord que l'actif n'était pas complet, qu'on avait fait une dissimulation de quatre esclaves, c'est-à-dire de la femme du défunt et de ses trois demoiselles, à cette cruelle révélation à laquelle elles ne s'attendaient pas, car on leur avait toujours caché leur triste position, ces infortunées tombèrent dans le plus profond désespoir, et supplièrent à mains jointes leur oncle de les sauver de la honte en les rachetant, celui-ci était atterré, car il était loin de s'attendre à ce funeste dénouement, quoiqu'il eut de la famille, six enfants, il offrit aussitôt tout ce qu'il possédait pour racheter ses nièces et leur mère, afin de désintéresser les créanciers de son frère, en leur disant: que c'était beaucoup plus qu'ils ne pouvaient espérer de tirer de ces demoiselles en les vendant, car elles étaient impropres au travail des champs, mais ces offres furent repoussées avec mépris, on lui répondit en souriant ironiquement que ces demoiselles étant très belles et très bien élevées, il était d'autres emplois beaucoup plus lucratifs auxquels on les destinait, ce qui leur donnait une valeur considérable, quand ce malheureux vit ses offres ainsi repoussées et qu'il connut le sort affreux qui attendait ses nièces, il devint presque fou de désespoir, il fut sur le point de les tuer pour les sauver du dés-

honneur. Quand à ces demoiselles et à leur pauvre mère elles furent prises d'un si profond chagrin, d'un tel dégoût de la vie, qu'elles ne mangèrent plus, ne dormirent plus, jusqu'au jour où elles furent impitoyablement conduites avec leur mère, au marché à esclaves de la Nouvelle-Orléans, et vendues séparément comme un vil bétail, pour servir à la destination la plus infâme et être livrées en pature aux caprices grossiers et obscènes des planteurs. Depuis on n'a plus entendu parler d'elles, elles ont disparues dans ce gouffre d'iniquités et d'abominations qu'on appelle les Etats esclavagistes de l'Amérique du Sud.

A côté des faits effrayants que nous venons de citer, on en observe de plus horribles encore. La corruption est si grande, qu'elle s'étend jusqu'aux enfants des planteurs, qui respirent dès l'âge le plus tendre la corruption par tous des pores. Que peut-on espérer de petits garçons à qui on n'enseigne que l'orgueil, à qui on fait considérer le travail comme la chose la plus humiliante et la plus honteuse, que l'on habitue à regarder toute une race d'hommes, comme un troupeau de vil bétail, né tout exprès pour leur satisfaction, leurs plaisirs et leurs besoins, dont ils peuvent user et abuser en toute propriété, qu'ils peuvent impunément soumettre à tous leurs caprices, à toutes leurs exigences et maltraiter selon leur bon plaisir; à qui l'on explique que l'esclavage est la base de la liberté; qu'il est utile, indispensable à toute bonne organisation sociale; qu'il est de droit divin; que vouloir y toucher est un grand crime, un horrible sacrilége; que l'égalité, la fraternité, sont des utopies dangereuses et nuisibles; que le signe distinctif de la supériorité ne réside, ni dans l'intelligence, ni dans la grandeur d'âme, ni dans le talent, ni dans le génie, mais seulement dans

la couleur de la peau; que le dernier crétin parce qu'il a l'épiderme couleur de chair est un phénix à côté du plus instruit et du plus capable des nègres: tels que Toussaint-Louverture, M.M. Geffard et Heurteloup, et même auprès d'un mulâtre comme le célèbre Alexandre Dumas qui, s'il eut été soumis à l'excellent régime des Etats-Unis du Sud, eut été considéré comme esclave parce qu'il a quelques gouttes de sang nègre dans les veines. Telles sont les absurdités qu'on leur fait croire.

Que penser de petites filles à qui on enseigne systématiquement la paresse, une vanité et un orgueil effrénés, l'amour du luxe, de la parure, de la domination, que l'on habitue de bonne heure à la cruauté par le spectacle des mauvais traitements auxquels les nègres sont en butte; à qui on endurcit le cœur par la vue des supplices horribles, des tortures barbares infligés aux esclaves; à qui on pervertit la conscience et on fausse le sens moral en leur apprenant à mépriser, chez toute une classe d'hommes, tous les sentiments les plus nobles et les plus purs, et en leur donnant pour principale éducation le spectacle permanent de la plus grande des iniquités sociales, de la pire de toutes les infamies, de la somme de tous les avilissements, de l'affreux esclavage en un mot, qui a la propriété de corrompre encore plus celui qui tient la chaîne que celui qui la porte.

Aussi les enfants dans les pays à esclaves sont-ils plongés dans la plus grande dégradation morale; quand à eurs mœurs elles ne valent pas mieux. Mis en contact souvent avec les êtres les plus dégradés, ils en subissent presque toujours la fatale influence, vivant continuellement dans une grande promiscuité avec des esclaves corrompus par la servitude et par l'ignorance, et qui souvent sont

aussi grossiers que doit le faire présumer l'état dans lequel on les tient à dessein, et l'absence de toute pudeur, qui font qu'ils se livrent devant les enfants à toutes les grossièretés des passions les plus honteuses, qu'ils n'ont devant eux aucune retenue, et qu'ils sont heureux de se venger sur les enfants de leurs maîtres de leur Etat de dégradation. Ils s'empressent alors de leur inoculer tous leurs vices, et de lenr apprendre les obscénités les plus crapuleuses, les habitudes les plus honteuses, qui usent et détruisent à la fois l'intelligence et la santé de ces malheureux enfants, qui leur corrompent l'esprit, le cœur et le corps. On comprendra facilement quels ravages il en résulte pour ces jeunes créatures qui vivent au sein d'un cloaque d'iniquités de perversités et d'obscénités.

Pendant qu'ils reçoivent ces exemples affreux des esclaves, leurs parents leur apprennent à considérer les unions entre les gens de couleur, comme de grossiers accouplements, qu'il est loisible au maître de faire cesser quand il lui plait, il peut vendre le mâle d'un côté, la femelle de l'autre et séparer ainsi sans respect aucun le mari de la femme et même de leurs enfants. Ils entendent journellement raconter les choses les plus honteuses par leurs parents, qui ne se doutent pas même de l'odieux de leurs discours, tant les mœurs de leur pays ont perverti leur intelligence. Quand les jeunes planteurs sont grands ils imitent leur père, ils font leurs maîtresses de toutes les esclaves de la plantation, ils ont ainsi des relations sexuelles avec leurs sœurs du côté paternel et souvent avec les concubines de leur père, dont ils deviennent les rivaux; les fils et le père contribuent ainsi à la procréation des produits du harem. Quel abîme de promiscuité adultère, incestueuse et obscène!

Une femme très bien élevée, une excellente mère de famille racontera facilement devant ses enfants, sans penser à mal et sans se douter du scandale qu'elle cause, les détails les plus révoltants sur les relations entre ses esclaves de sexes différents; elle a l'habitude de les considérer comme des animaux et parle d'eux en conséquence, et en leur présence. Ainsi une dame du Sud renommée pour son esprit et ses talents racontait comme une chose très ordinaire devant une nombreuse société, parmi laquelle quelques étrangers et tous ses enfants: qu'elle avait eu en sa possession une très jolie mulâtresse, et qu'un jeune homme qui demeurait chez elle en devint amoureux fou, mais que cette jeune esclave animée de sentiments très délicats ne voulant pas répondre à sa passion, il chercha à employer la violence, mais, comme la jeune fille se défendit vigoureusement, elle parvint à lui échapper et elle se réfugia près de sa maîtresse en lui demandant sa protection contre son persécuteur, cette dernière la lui accorda d'abord, mais l'amoureux la supplia tellement de lui vendre cette fille pour laquelle il avait un violent caprice, il en offrit un si bon prix, que malgré les pleurs de la jeune mulâtresse, cette dame la lui livra pour 1500 dollars. Cette femme, qui racontait cela, n'avait pas même conscience du rôle honteux d'entremetteuse qu'elle avait joué.

Une autre disait qu'elle possédait une négresse qui avait eu quatre enfants avec un de ses esclaves, qu'il y a cinq ans, qu'ils la tourmentent pour avoir l'autorisation de s'épouser, mais qu'elle n'a pas encore consenti à leur mariage, parce qu'elle a l'intention de vendre le père et de se débarasser des enfants, et de garder seulement la mère, et qu'il lui répugnerait de les séparer s'ils étaient

mariés légitimement tandis que dans la situation où ils étaient cela ne lui fait rien.

Ne faut il pas être dépourvue de tout sentiment humain, être profondément pervertie, ne rien comprendre et ne rien sentir pour raisonner de la sorte. Pour cette femme, les liens sacrés de la nature, du sang, toutes les affections les plus tendres de l'amour filial de la maternité, de la paternité, tous les sentiments si tendres du cœur, l'amour de la femme pour l'époux, de celui-ci pour sa femme, l'amour filial, si doux, des enfants pour les auteurs de leurs jours, ne sont rien, elle brise tout cela, négligemment, le sourire sur les lèvres, elle aurait bien eu un scrupule, s'ils avaient été unis par une cérémonie devant un maire ou un curé, mais puisque cette pratique n'a pas été accomplie, elle va séparer de gaité de cœur la femme du mari, elle va arracher les enfants au père et à la mère qui ne les reverront jamais, pour les vendre à quelques marchands de chair humaine qui, malgré leurs pleurs et leurs cris, leur mettront un carcan au cou les attacheront derrière leurs voitures ou à la queue de leurs chevaux et les traîneront ainsi sur quelques marchés d'esclaves où ils seront vendus de nouveau.

Telle est la moralité des planteurs.

Nous pourrions varier ces exemples à l'infini pour démontrer la cruauté et l'absence de tout bon sentiment chez les colons du Sud de l'Amérique. Mais nous croyons la chose inutile après ce que nous avons dit, et à cause des actes de barbarie sauvage qui nous restent encore à raconter. Nous avons dejà montré quel abîme d'iniquité l'esclavage et surtout la possession de la femme par l'homme creuse sous les pas des planteurs. La plupart des crimes qui se commettent dans le Sud des Etats-Unis

ont pour origine les excès des maîtres avec les femmes des esclaves.

Les nègres sont exaspérés, soit en se voyant séparer de leurs enfants et de leur femme, qui sont vendus sans les moindres égards pour les liens du sang, et pour les plus tendres affections du cœur; soit en voyant leurs maîtres, aussi corrompus que cruels, assouvir devant eux, sur leurs femmes ou sur leurs filles, leurs passions brutales et se rire de leurs tortures morales, ils veulent se venger, et sont presque toujours punis de leurs tentatives par le dernier supplice, les Blancs les font brûler vifs, ou leur font arracher le cœur avec un couteau pendant qu'ils respirent encore. Miss Martineau raconte que, pendant les treize mois de sa résidence aux Etats-Unis, elle a appris la mort d'une grande quantité de nègres esclaves brûlés vifs, le nombre de ces exécutions sommaires est considérable, mais on ne peut toutes les connaître dans un pays où le mutisme le plus absolu est recommandé à la presse.

Près de Seguin, (Texas), en 1861, un maître a été frappé par un esclave, pour avoir fait dépouiller sa femme de tous ses vêtements et l'avoir violée devant lui; il est inutile de dire que le mari outragé a été pendu, c'est la justice du Sud.

Depuis que la guerre d'Amérique a éclaté, les planteurs du Sud ont établi un véritable cordon sanitaire sur leurs frontières, qui sont complétement fermées à toutes communications extérieures. Comme tout ce qui se passe dans ce pays de crimes est soigneusement caché aux monde entier, les esclavagistes donnent une libre carrière à toute leur férocité, et se souillent dans l'isolement et le silence de toutes les infamies. Cependant il transpire toujours de temps en temps quelques récits de leurs hor-

ribles excès, il arrive toujours que les soupirs, les cris de torture arrachés à leurs victimes rencontrent quelques échos qui les répercutent à l'extérieur. M. Houzeau, qui a publié dans la *Revue-trimestrielle*, à Bruxelles, des lettres très remarquables sur les Etats-Unis, raconte que pendant son séjour dans le Texas, il a vu infliger aux esclaves les supplices les plus barbares et les plus atroces.

Une pauvre femme enceinte était tellement malade qu'elle pouvait à peine se tenir debout, et parconséquent ne pouvait se rendre au travail des champs, son maître, qui peut-être était le père de l'enfant qu'elle portait dans ses flancs, pour la guérir, la fit attacher sur une échelle, dont on retira un barreau pour faire place au flanc sacré de cette malheureuse dans lequel vagissait le germe d'une créature humaine, et on lui administra une forte correction. Après elle fut renvoyée à son travail, malgré ses souffrances. La malheureuse, les reins tout ensanglantés par les coups de lanières, obéit et se traîna comme elle put jusqu'au milieu des champs, mais arrivée là, n'en pouvant plus, en proie aux cruelles douleurs de l'enfantement elle se laissa tomber sur le sol. Son maître furieux de ce que sa victime ne travaillait pas, la fit dépouiller de ses vêtements, et lui infligea une nouvelle correction encore plus forte que la première, et tellement brutale, que chaque coup de fouet enlevait non seulement la peau, mais encore des lambeaux de chair, qui firent ainsi le jour entre les côtes, à travers lesquelles on vit bientôt les poumons, elle accoucha ainsi d'un enfant mort, et succomba elle même peu après dans d'affreuses tortures. Ce double crime, cet infanticide suivi de meurtre, commis avec sang froid et préméditation, est chose commune dans les Etats du Sud et y excite plutôt l'admiration que la

réprobation. Dans une grande rue de San Antonio, une jeune Blanche, esclave sans doute parce qu'elle avait quelques gouttes de sang africain dans les veines, est morte de maternité anticipée. Son maître, un grand de l'endroit, avait employé la force pour s'assurer la possession de ses jeunes charmes encore vierges, il avait lié sa victime, qui refusait de céder à sa brutalité, à un arbre de son jardin qui n'était séparé de la route que par un clayonnage à claire voie, et il l'avait violée aux yeux de tous malgré ses cris de désespoir. Cette malheureuse, trop jeune, a succombé en couche, par suite des mauvais traitements, qui accompagnèrent et suivirent cette violence.

Les esclaves fugitifs sont aussi traités avec une grande barbarie, un de ces malheureux que son maître était parvenu à rattraper, fut comme d'habitude enchaîné derrière sa voiture, qu'il était forcé de suivre en courant, quand il ne put plus le faire son propriétaire le traîna impitoyablement sur les cailloux de la route, et quand il arriva tout ensanglanté à la plantation, il le fit jeter tout vivant dans un four ardent, d'où il ne le fit retirer que quand il fut entièrement calciné.

Un autre fugitif fut pendu par les mains, et condamné à mourir de faim dans cette affreuse position; par un rafinement de cruauté son maître faisait placer, à l'heure de chaque repas, un plat de viandes fumantes près de lui, afin que son odeur et sa vue aiguisassent encore son appétit; il vécut ainsi plusieurs jours condamné à cet affreux supplice renouvelé de celui de Tantale, et expira dans toutes les horreurs de la faim et du désespoir, ses derniers mots furent: „*à manger, à manger!* . . . . .“

A-t-on jamais imaginé rien d'aussi affreux; et de pareilles atrocités ne réclament-elles pas une éclatante justice?

Nous venons de voir comment les planteurs traitent les esclaves fugitifs, nous allons examiner si le sort de leurs serviteurs fidèles et dévoués est préférable; quand la Nouvelle-Orléans fut sur le point d'être prise par les troupes fédérales, les planteurs se livrèrent aux actes de la plus sauvage dévastation; ils détruisirent toutes les marchandises, tous leurs magasins, ils brûlèrent leur coton, ils jetèrent leur sucre, leur café à la mer, ils brisèrent leurs presses à coton, leurs machines à vapeur, et détruisirent tout ce qu'ils possédaient dans la crainte que cela ne tomba dans les mains des hommes du Nord. Si là s'étaient arrêtés leurs excès, nous ne les accuserions pas, tant nous sommes habitués à leur en voir commettre de plus grands. Mais, ô honte! Il y en a qui ont brûlé leurs esclaves, sans que ces malheureux se soient rendus coupables d'aucune faute, simplement dans la crainte de les voir rendre à la liberté.

Que l'on juge par là du degré de démence et de furie où sont arrivés les hommes du Sud. Ils ont enfermé leurs victimes innocentes dans leurs ateliers et dans leurs magasins, sans les prévenir de leurs affreux projets et sans que ces malheureux se doutassent du sort terrible qui les attendait, ils ont mis ensuite le feu de tous les côtés à la fois, puis, armés de fusils et de revolvers, ils attendirent ceux de leurs esclaves qui parvinrent à échapper aux flammes et les tuèrent sans pitié ni miséricorde, hommes, femmes et enfants, sans aucune distinction et rejetèrent leurs cadavres dans les flammes.

Ces scènes de cruelle sauvagerie s'accomplirent au

milieu de la ville aux approbations de toute la population et aux applaudissements d'une populace corrompue ignorante et féroce. Quand les armées du Nord entrèrent dans la place elles trouvèrent les décombres, les ruines et les cadavres calcinés. N'auraient-elles pas été en droit d'exercer de justes mais sévères représailles, n'auraient-elles pas dû pendre haut et court tous ces féroces esclavagistes? Elles ne l'ont pas fait, honneur leur en soit rendu! Mais malheureusement ce bel exemple de modération sera perdu pour les féroces et incorrigibles défenseurs de l'esclavage, qui ont depuis continué leurs excès avec un redoublement de fureur, ainsi que nous l'avons vu au fort Pilow, où ils ont enterré des hommes vivants.

Nous signalons toutes ces horreurs non seulement pour vouer leurs auteurs à l'exécration universelle, mais encore pour clouer au pilori de l'infamie, tous les hommes de lettres, tous les journalistes, tous les publicistes, tous les ministres, tous les hommes d'Etat, tous les gouvernements et tous les souverains, qui poussent la perversité jusqu'à approuver, à défendre et à protéger la cause du Sud, par un esprit de grossier mercantilisme, de coupable machiavélisme, d'ambition effrénée, d'égoïsme honteux et d'intérêt personnel des plus criminel.

Car ils servent ainsi la cause la plus injuste, la plus inique, la plus monstrueuse, la plus abominable, que l'on puisse imaginer. Car ce que le Sud défend avec une rage poussée jusqu'aux dernières limites du vertige et du crime, c'est tout ce qu'il y a de plus injuste, d'impossible, d'inhumain, d'absurde, de réprouvé, de jugé, de condamné par la religion, la morale, la philosophie, la législation, dans tous les pays civilisés, excepté dans ces infâmes *Etats du Sud*, qui ont poussé l'immoralité, et l'aberration men-

tale jusqu'à oser demander l'établissement de *l'esclavage universel et perpétuel*, aux Etats-Unis d'abord, pour l'étendre ensuite dans toute l'Amérique et même dans les autres parties du monde si la chose est possible. En Europe on rève *l'empire ou le despotisme universel*, et en Amérique *l'esclavage universel et perpétuel* quelle perspective!

Mais espérons que la liberté triomphera de ces deux monstruosités.

XXI.

LA QUESTION DE L'ESCLAVAGE.

Nous avons vu dans le chapitre précédent toutes les horreurs produites par l'esclavage aux Etat-Unis du Sud, toutes les calamités qu'il a amenées en déchirant en deux l'Union-américaine en allumant la guerre affreuse et impie qui désole, ruine et dépeuple la patrie de Washington, ce tableau seul devrait suffire pour faire, condamner à tout jamais l'esclavage et désirer son abolition immédiate. Eh bien, malgrè tout cela, et au milieu du spectacle repoussant de tous ces maux, en présence du drame épouvantable qui se joue aux Etats-Unis, l'institution funeste de l'esclavage a rencontré un nombre considérable de défenseurs, non seulement en Amérique, dans les Etats-Unis du Sud, mais encore en Europe.

La puissance des intérêts est si formidable aujourd'hui, qu'il s'est élevé une clameur considérable en faveur de cette institution horrible. Et nous le constatons à la honte de notre époque, ce sont les propriétaires de chair humaine du Sud qui ont la majorité des sympathies. Ce n'est pas sans un profond sentiment d'indignation que

nous voyons chaque jour dans la presse périodique l'expression des vœux les moins dissimulés en faveur du triomphe des Etats esclavagistes. Les échecs du parti scissionnaire sont adroitement, dissimulés et ceux du parti fédéral augmentés, exagérés à plaisir; au moindre mouvement agressif des armées du Sud on crie au succès, au triomphe, le Nord est toujours sur le point de succomber, et la capitale fédérale prête à être prise. Et si par malheur les défenseurs de l'esclavage remportent un succès éphémère, tout le camp de la presse servile, chante victoire, entonne le hosanna, et célèbre comme un triomphe la défaite du droit et la victoire de l'iniquité.

Cependant, s'il est une chose injuste au monde, c'est l'esclavage. Discuter encore aujourd'hui, au milieu des lumières et des progrès de l'esprit humain, le droit affreux d'acheter des hommes noirs, de les vendre, comme on le ferait du plus vil bétail pour en faire sa chose, sa bête de somme, le jouet de ses caprices les plus grossiers, la victime de ses vices les plus infâmes, nous semblerait une injure au bon sens, encore plus qu'à l'humanité, si nous ne voyons journellement formuler les voeux les moins dissimulés pour cette cause injuste. Demander si un homme a le droit de réduire un autre homme en esclavage, devrait paraître tout aussi odieux que de demander s'il est bien de voler, de torturer et de tuer.

Le sens moral est encore tellement obscur, et tellement perverti chez certains individus, qu'un grand nombre tout en condamnant les seconds cas répondent affirmativement quand il s'agit du premier. D'autres, et c'est la grande majorité, veulent bien reconnaître ce que l'esclavage a de contraire au droit, mais il n'en soutiennent pas moins cette mauvaise institution, comme étant un mal

nécessaire, dont il serait du reste impossible de se débarasser. Selon eux c'est une plaie du corps social absolument n'écessaire à la santé, indispensable à son bien-être; ce qui revient à dire que pour que la société se porte bien il faut qu'elle ait un furongle, un ulcère ou un cancer, qui supure et qui la ronge, ou en d'autres termes qu'elle soit bien malade.

N'est-il pas absurde de faire une pareille supposition et de dire qu'il faut que la société soit en danger de périr pour qu'elle se porte bien et que la maladie doit être un signe de prospérité; signaler de pareilles aberrations, devrait suffire pour en faire justice. Mais comme malheureusement il n'en est pas ainsi, et que beaucoup de gens par ignorance, préjugé ou égoïsme s'obstinent à soutenir la légitimité et l'utilité de l'esclavage, on est bien forcé de démontrer la nullité des raisons qu'on accumule pour le soutenir, des arguments absurdes que l'on entasse pour le défendre, et de prouver l'utilité et l'urgence de son abolition. Surtout quand on voit les planteurs les plus endurcis soutenir que les nègres ne sont pas des hommes, et les considérer comme une race intermediaire entre l'homme et l'animal, comme une espèce de singe, se rapprochant plus de l'orang-outang que de l'espèce humaine, ayant la partie cérébrale d'un dixième moindre que la nôtre, le front déprimé, le nez écrasé, le museau saillant comme les sapajous; comme un être stupide, incapable de progrès, denué de tout esprit de perfectionnement et de découverte, dont les générations stationnaires ont vécu dans toute la dégradation sauvage de la brute, sans se civiliser et sans progresser, et pour qui l'esclavage est un bienfait et le seul état qui lui convienne et le que sauve un peu de sa dégradation naturelle.

En tenant ce langage grossier et inhumain, les propriétaires d'sclaves mentent sciemment, car ils ont remarqué et constaté eux-mêmes un grand mouvement civilisateur parmi les esclaves des Etats-Unis du Sud, depuis l'interdiction de la traite et la cessation des arrivages d'Afrique. Dans le Nord de l'Union où la race nègre jouit de la liberté civile les progrès sont encore plus sensibles, un grand nombre de nègres pratiquent des états honorables et rendent des services à la société.

M. le colonel Hamilton a publié un ouvrage sur les Etats-Unis intitulé *Les hommes et les mœrs*, dans lequel il rend pleinement justice aux aptitudes très développées des nègres, et démontre le peu de foi que l'on doit ajouter aux calomnies intéressées que leurs oppresseurs répandent sur leur compte.

Voici en quels termes réservés mais convaincus il s'exprime: „Depuis mon arrivée aux Etats-Unis, j'ai souvent entendu des hommes graves et intelligents soutenir que le nègre est d'une race inférieure et forme l'anneau intermédiaire entre l'homme de la brute, j'étais heureux de me trouver à même d'ajouter de nouvelles observations à celles que j'avais déjà faites en Angleterre. J'allais visiter une pension destinée aux enfants de couleur, dans laquelle se trouvaient réunis une centaine de jeunes gens sur les traits desquels je pouvais suivre toutes les diverses gradations de couleur qui séparent l'Ethiopien de l'homme de l'Europe. Quelques-uns étaient si blancs qu'il m'eut été difficile de retrouver les traces du sang africain. Leur personne était propre et bien tenue et quoique appartenant aux classes les plus pauvres leurs habits n'indiquaient pas la misère. L'intelligence et la bienveillance du maître me frappèrent. Il répondit franchement à

toutes mes questions et semblait orgueilleux du progrès de ses élèves. Je le priais donc de me dire si les remarques qu'il avait faites confirmaient l'opinion que les enfants noirs apprenaient moins facilement que les blancs. Il m'assura le contraire, il me dit que pour la sagacité, l'aptitude et l'intelligence des sciences, ces malheureux enfants ne le cédaient en rien aux blancs. Mais hélas! s'écria-t-il, à quoi leur serviront ces connaissances, puisque les préjugés de la société leur défendent d'en faire usage? Quels que soient ses talents, le nègre sera toujours un être voué à la dégradation et privé de tout ce qui peut satisfaire l'ambition des autres hommes."

„Je croyais, lui répondis-je, que cette ligne de démarcation n'existait pas dans les Etats où l'esclavage est aboli. Dans celui de New-York par exemple, les hommes de couleur ne sont-ils pas appelés à exercer tous les emplois?"

„Votre question me prouve, répliqua-t-il, que vous n'êtes pas Américain, cette exclusion n'est commandée par aucune loi, mais la force tyrannique du préjugé a seule fondé l'opinion généralement admise sur l'infériorité des malheureux nègres."

Je n'avais rien à répondre; ces observations s'accordaient trop avec celles que j'avais déjà faites à cet égard, pour que je ne fusse pas convaincu de leur vérité.

Après avoir expliqué sa méthode d'éducation; le maître me donna les preuves les plus satisfaisantes des progrès de ses élèves. J'assistais à la classe de navigation et je fus témoins de l'intelligence et de la rapidité avec lesquelles plusieurs de ces jeunes gens parvinrent à résoudre quelques problèmes difficiles. La plupart étaient déjà forts sur l'arithmétique, d'autres se distinguaient

même dans létude des hautes mathématiques. On en vient ensuite à un long et sérieux examen sur la géographie: ces enfants répondirent sans peine à des questions qui m'auraient fort embarassé moi-même."

Ainsi malgré les préjugés nombreux qui existent contre les hommes de couleur dans les Etats libres, les nègres progressent et font preuve d'une grande intelligence et d'une grande capacité, aussi personne ne songe plus aujourd'hui dans ces derniers Etats à leur contester la qualité d'hommes.

Le nègre avait du reste depuis longtemps donné des preuves nombreuses de ses progrès et de son aptitude à la civilisation sur le sol même d'Afrique.

En comparant les récits des voyageurs anciens à ceux des modernes on remarque sans peine un progrès très sensible parmi les populations de race nègre. Des peuples très nombreux au centre de l'Afrique ont depuis quelque temps marché d'un pas sûr dans la voie de la civilisation. Des nomades, comme les Gallas, se sont fixés et adonnés à l'agriculture et forment maintenant des Etats. Tous les géographes savent qu'il existe dans le Soudan de grandes villes qui témoignent d'une civilisation avancée et dont la population indigène appartient à la race nègre ou du moins y appartenait lors de l'établissement de ces villes, et des grandes invasions des Fellatas. On objectera sans doute à ces faits historiques incontestables, que les peuples progressifs et civilisés de l'Afrique ne sont pas de vrais nègres; mais une connaissance approfondie de l'ethnographie africaine démontre qu'il est difficile d'établir une ligne de démarcation entre la race noire et la race brune d'Afrique, et que l'on rencontre toutes les transitions du noir d'ébène le plus foncé jus-

qu'au brun clair et cela chez le même peuple type, en allant des régions basses marécageuses et insalubres qui avoisinent les côtes et les embouchures des fleuves jusqu'aux plateaux plus sains, plus tempérés et plus susceptibles de culture. La couleur et la forme varient souvent chez le même peuple, chez la même famille qui parlent le même langage. Du reste souvent la couleur la plus noire est alliée à des traits nobles chez un peuple très susceptible de civilisation et dans un état de progrès marqué, tandis que la couleur brun-clair recouvre des traits les plus affreux du type nègre, qui pour cela n'en est pas moins civilisé.*)

Toutes les races africaines supérieures se ralient, par des chaînons successifs perceptibles, par la forme du corps et le langage, à des races que l'on considère comme de véritables nègres ; et les marchands d'esclaves, le sort de la guerre ou des enlèvements ne se montrent certes pas plus scrupuleux, que la nature dans les distinctions que celle-ci fait entre les races nobles et les races inférieures.

Les nègres esclaves ont du reste donné de nombreuses preuves de leurs aptitudes pour la civilisation.

La société de colonisatiou des Noirs a fondé en 1820, snr la côte de Guinée en Afrique, vers le 7e degré de latitude Nord, un établissement auquel elle a donné le nomde Libéria destiné à recevoir les esclaves affranchis ou fugitifs, qui compte maintenaut 12,000 habitants. Une preuve des qualités civilisatrices des nègres, c'est que ces anciens esclaves noirs, au lieu de reprendre leur vie barbare, ont transporté dans leur nouvelle patrie les institutions,

---

*) Voir ce que M. Mungo Parc a dit des Joloffes, des Kattes et des Gallas.

l'industrie, les coutumes et les mœurs de la société américaine. Ils ont organisé un gouvernement représentatif, des jurés, des magistrats et des prêtres nègres, une presse libre, et toutes les garanties constitutionnelles. Ils se sont livrés à l'agriculture, à l'industrie, au travail libre, et ont fait preuve d'aptitude et de bonne volonté.

N'est-ee pas une réponse péremptoire à ceux qui prétendent que les nègres n'étant pas susceptibles de civilisation ne sont pas des hommes.

Toutes ces preuves ne démontrent-elles pas surabondamment que les noirs d'Afrique sont amplement doués de toutes les qualités qui distingnent l'homme des animaux, c'est-à-dire de l'intelligence, de l'esprit de progrès, de découverte, d'invention et de civilisation supérieure, du génie en un mot. Faut-il citer encore en exemple: la société nègre d'Haïti dont nous avons déjà parlé, qui a chassé il y a à peine quelques années son tyran Souloque, pour se constituer de nouveau en République démocratique, faut-il citer M Heurtelou, l'éloquent et habile rédacteur du *Progrès*, faut-il renvoyer le lecteur aux admirables articles de son journal, à la lettre sublime qu'il a adressée à Victor Hugo, pour le remercier d'avoir élevé la voix en faveur du grand martyr John Brown. Croit-on que celui qui a pensé et écrit de pareils chefs-d'œuvre d'éloquence et de sentiment est un être incapable de culture, de progrès, inapte à la vie sociale, une brute grossière en un mot, douée d'instinct seulement mais non de raison, tenant le milieu entre l'homme et le singe. Croit-on que tous les honorables Haïtiens, qui ont fait preuve de si nobles sentiments, de tant de générosité et de grandeur d'âme quand ils ont appris le martyre de John Brown, soient des êtres grossiers, qui n'ont aucune des qualités

qui distinguent l'homme? Ou ne pense-t-on pas au contraire que tous les nègres libres sont bien supérieurs à tous ces féroces planteurs du Sud qui professent de si monstreuses théories et dont nous anvons cité les actes de cruauté et de barbarie, et que ces républicains noirs vivent dans une sphère beaucoup plus élevée, que le milieu de honteuse perversité dans lequel grouillent les colons dégradés des Etats à esclaves.

L'illustre Toussaint-Louverture, un grand homme, un nègre de génie, qui écrivait à Bonaparte avec cette suscription: „Le premier des Noirs au premier des Blancs." Et qui fonda par son talent, son courage, sa persévérance et son devouement la liberté et l'indépendance de son pays et des hommes de sa race qui l'habitaient, n'est-il pas aussi une preuve éclatante des qualités éminentes de la race nègre. D'autres hommes noirs supérieurs ont fait preuve aussi de grandes qualités; nous pourrions encore citer les généraux nègres: Christophe, Dessalines, Maurepas, Laplumeret, Sablinet, Boyer, Herard, Guerrier, Pierrot, Riché et Geffard; ce dernier président actuel de la République Haïtienne.

Les lois physiques qui règlent la reproduction de l'espèce viennent aussi démontrer la justesse de notre thèse, nous ne nous en servons ici que parceque les malheureux nègres les ont souvent invoquées vis-à-vis des Blancs en leur disant:

„Vous dites que nous ne sommes pas des hommes, vous n'avez qu'à nous donner vos femmes et nous vous prouverons facilement le contraire."

En effet, il est un principe absolu en histoire naturelle, dont la pratique des siècles et de nombreuses expériences ont démontré la vérité, c'est que les animaux

d'espèces différentes, s'ils parviennent à s'accoupler ne produiront que des monstres ou des êtres incapables de contribuer à la reproduction de leur espèce, comme le mulet par exemple. Or le croisement de la race blanche avec la race nègre produit le mulâtre, qui à son tour engendre le quarteron. Or si le nègre n'appartenait pas à l'espèce humaine, il est certain qu'il ne pourrait reproduire avec la race blanche, et que si l'accouplement était possible, dans tous les cas son produit, le mulâtre, serait un être impuissant, tandis qu'au contraire les mulâtres et les mulâtresses sont extraordinairement propres à la génération et très prolifiques.

On voit donc dans cette grave question, commes dans toutes les propositions vraies, les preuves de l'ordre moral et du domaine physique s'accorder pour en démontrer la certitude.

Nous avons réellement honte d'en être réduit à produire de pareilles preuves, et nous considérons cette nécessité comme injurieuse pour l'humanité; nous en demandons humblement pardon au lecteur, mais nous avons été forcé de le faire par la mauvaise foi et la perversité des esclavagistes. Le nègre ne diffère absolument du Blanc que par la couleur de la peau, il a le même sang, les mêmes organes, la même conformation physique. Pourquoi donc n'aurait-il pas les mêmes facultés morales? Est-ce parceque certains naturalistes prétendent qu'il a le cerveau d'un dixième moins développé que les Blancs? D'abord ce phénomène est très contestable, on rencontre chez les nègres comme chez les Blancs une infinité de variations dans la grandeur du cerveau, selon les races, les peuples, les tribus, les individus; il ne manque pas de Blancs qui ont le cerveau beaucoup plus petit que les nègres. Et il

n'est pas prouvé par l'expérience que ce soient les individus qui ont le cerveau le plus grand qui soient toujours les plus intelligents, ni qu'avec un dixième de moins dans le développement du crâne ou du cervelet un individu ne soit plus un homme. C'est le contraire qui est vrai, car il y a un nombre considérable d'hommes qui ont plus d'un dixième de moins dans le développement de ces organes, et qui sont beaucoup plus intelligents que d'autres, du reste le cerveau, comme tous les organes, se développe par la culture.

Le nègre n'est-il pas comme le Blanc doué de la parole, n'apprend-il pas avec la même facilité que lui l'anglais, l'allemand, le français, l'espagnol etc.? Est-ce que la faculté de la parole n'est pas une marque distinctive de l'humanité? Est-ce que les animaux en sont doués? Est-ce qu'ils parlent et apprennent les langues? Est-ce que la parole, ce signe seul, ne devrait pas suffire pour prouver que les nègres sont des hommes.

Il faut réellement que l'égoïsme des esclavagistes, leur amour du lucre, leur dureté de cœur soient poussés bien loin pour oser nier ainsi la qualité humaine à toute une race.

Il n'est pas plus juste d'accuser d'infériorité la race noire, que de dire que les nègres ne sont pas des hommes. Les esclaves noirs d'Amérique sont inférieurs aux Blancs leurs maîtres seulement par l'éducation et le manque de culture, à cause du milieu de misère, d'ignorance et de souffrance dans lequel on les tient plongés à dessein, afin de pouvoir mieux les asservir. Les planteurs ne défendent-ils pas sous les peines les plus sévères de leur apprendre à lire. Qu'on donne aux nègres la même éducation qu'aux Blancs, et l'on pourra juger alors de leur aptitude, les

jeunes enfants nègres de New-York, qui vont aux écoles, ne font-ils pas de l'aveu de leurs instituteurs des progrès plus rapides que les Blancs, ainsi qne nous l'avons prouvé précédemment; mais malheureusement le préjugé de la peau leur ferme toutes les carrières. N'a-t-on pas vu à Paris, aux écoles de droit ou de médecine, les jeunes nègres qui les fréquentaient, faire preuve des plus grandes capacités.

Nous ne rappellerons ici que pour mémoire la prétendue malédiction divine datant du temps de Noé, que Dieu lança sur toute la descendance de l'irrespectueux Cham, qui peupla l'Afrique, et duquel est issue la race nègre; car nous ne pouvons croire que toute une postérité ait été vouée irrévocablement à l'esclavage, pour une faute toute accidentelle commise sans préméditation et dans des conditions qui sollicitent en sa faveur au moins le bénéfice des circonstances atténuantes.

Et si les esclavagistes n'ont pas d'arguments plus sérieux que celui là pour défendre leur mauvaise cause, ils l'auront bientôt perdue.

Le grand obstacle à l'abolition de l'esclavage, ce n'est pas cette théorie absurde et ridicule que nous venons de citer; c'est un grossier préjugé, *le préjugé de la peau* si fortement enraciné dans tous les Etats-Unis, au nord comme au midi, qui a toujours opposé une barrière infranchissable à l'établissement sur le pied d'égalité de la race nègre dans la grande république. Car si dans le nord où les esclaves ont été affranchis, la barrière légale qui séparait les deux races s'est abaisée, celle des mœurs et des préjugés est restée la même, il n'y a que depuis quelque temps seulement, depuis que l'on a été forcé d'enrôler les nègres dans les armées fédérales que la ligne

de démarcation entre les Noirs et les Blancs s'est un peu effacée, car chose triste à dire, c'est peut être dans les Etats abolitionistes que le préjugé contre les gens de couleur est le plus fort. Car s'il est vrai, que dans ces Etats la loi permette aux nègres et aux Blancs de contracter des alliances légitimes, en accordont aussi aux premiers les droits de citoyens, ceux de voter, de faire partie du jury etc., il faut dire pour être juste, qu'un préjugé inhumain note d'infamie l'homme blanc qui s'unirait à une nègresse, qu'il exclut du scrutin et des bancs des jurés les nègres qui légalement ont le droit de voter et de siéger aujury, ceux-ci courraient risque de la vie, s'ils voulaient braver cette injuste et absurde exclusion. Dans les hôpitaux, les écoles, les théâtres, les temples, les cimetières ils ont leur place marquée à part, comme des êtres dégradés ou infâmes.

Ainsi le nègre qui dans les Etats du Nord est libre, ne peut quoique légalement il y soit autorisé partager ni les droits, ni les plaisirs, ni les travaux, ni les douleurs, ni même le lieu du repos de ceux dont il est déclaré l'égal, il ne saurait se rencontrer avec lui ni dans la vie, ni dans la mort. Le préjugé indélébile de la peau est là qui le frappe.

Voilà quel est l'obstacle puissant, jusqu'à ce jour invincible, qui empêche l'affranchissement de tous les esclaves.

Si le Nord depuis qu'il a affranchi les siens était entré franchement dans la voie de la justice, s'il avait traité les Noirs sur le pied d'égalité, s'il s'était montré équitable, s'il avait accompli son devoir jusqu'au bout, en réparant par de bons procédés l'injustice séculaire commise contre les malheureux esclaves, s'il avait aidé ceux-

ci à s'élever, à se civiliser, en leur tendant une main amie et fraternelle, au lieu de les repousser dans l'isolement et dans la misère, de les marquer d'un anathème et d'une flétrissure, ils auraient plus fait pour la déstruction de l'esclavage dans le Sud, que tous les efforts des abolitionistes depuis un demi siècle, et ils auraient peut-être évité ainsi la guerre terrible qui désole aujoud'hui leur patrie.

Deux fautes énormes ont été commises depuis que les Etats-Unis ont proclamé leur indépendance; la première par les fondateurs de l'Union qui ont conservé l'esclavage, cette plaie honteuse, qui s'est développée depuis d'une façon si effrayante. Si Washington et ses collègues avaient eu le courage et la loyauté d'appliquer à la race nègre les principes immortels de liberté et d'égalité qu'ils ont proclamés pour la race blanche, les esclaves alors comparativement peu nombreux, puisqu'ils ne s'élevaient qu'à quelques centaines de mille, moins du dixième de ce qu'ils sont aujourd'hui, où on les compte par quatre ou cinq millions, auraient facilement pu être rachetés.

Ou bien, s'ils avaient écouté les paroles prophétiques de l'llustre Jefferson, un des plus beaux génies dont s'honore la démocratie américaine, quand il disait avec une mélancolie profonde: „Rien n'est plus clairement écrit dans le livre des destinées que l'affranchissement de cette classe d'hommes (les Noirs). . . . . Il dépend encore de nous d'établir un mode d'émancipation et de transportation progressives, de manière que le mal s'efface paisiblement, suivant une gradation lente et insensible et que les esclaves soient remplacés par des travailleurs bres et de la race blanche. Si au contraire, on attend

que la force des choses amène une catastrophe la nature humaine frémit à l'aspect des maux qui se préparent."

Si, disons-nous, les pères de l'Union eussent écouté ces nobles paroles inspirées par les prévisions de l'avenir, ils n'auraient pas légué à leur postérité la honte de l'esclavage, la guerre civile, et les maux qui fondent aujourd'hui sur les Etats-Unis auraient été évités.

L'autre faute commise plus récemment, c'est le maintien parmi les populations du Nord de l'odieux préjugé de race et de peau, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours contre les malheureux nègres, et qui a porté un préjudice considérable à la cause de l'émancipation. Préjugé funeste qu'il est de l'intérêt des peuples des Etats du Nord de détruire au plus tôt.

Chose étrange, cette question de l'abolition de l'esclavage combattue avec tant d'acharnement par les Etats du Sud, qui rencontre dans la pratique de si grandes résistances et de si énormes difficultés, est pourtant encore plus dans l'intérêt des planteurs que des esclaves.

D'abord l'emploi des nègres exclaves est beaucoup plus onéreux, que celui des travailleurs libres, car il est prouvé, d'après les recherches les plus consciencieuses qu'un bon ouvrier blanc, non gâté par le contact de l'esclavage, fait en moyenne le travail de quatre esclaves; mais comme d'un autre côté dans une plantation, en tenant compte des enfants, des femmes, des vieillards et des malades, il faut aussi avoir trois esclaves pour obtenir le travail complet d'un seul, il s'en suit, qu'il faut douze esclaves pour faire le travail d'un seul bon ouvrier blanc. On comprend donc tout ce qu'a de dispendieux le système de l'esclavage, car il est certain que quelque économique que puissent être la nourriture, l'entretien, le

logement, et les frais de maladie de douze esclaves, ils sont plus chers que le prix de la journée d'un Blanc quelque élevé qu'il puisse être, en bonne économie on doit aussi tenir compte du prix que ces douze esclaves ont coûté, c'est-à-dire d'une somme de quarante mille francs environ, dont l'intérêt à cinq pour cent seulement ferait deux mille francs par an, mais en Amérique, le taux de l'argent est beaucoup plus élevé et ce ne serait pas exagérer que de le fixer à dix pour cent, ce qui ferait quatre mille francs par an. C'est-à-dire de quoi au moins payer deux travailleurs blancs à 7 ou 8 francs par jour chacun. On voit donc par ce calcul que le travail libre substitué au travail des esclaves donnerait pour bénéfice énorme aux planteurs tous les frais de logement d'entretien et de nourriture de leurs nombreux esclaves, c'est-à-dire dans l'Amérique du Sud, ceux de près de cinq millions de nègres. Chose extraordinaire quatre cent mille Blancs feraient le travail de près de cinq millions d'esclaves nègres. On reste stupéfait devant un pareil résultat, qui n'a cependant rien d'exagéré.*) Posée en ces termes la question de l'abolition de l'esclavage se simplifie beaucoup.

Il ne s'agit plus que de trouver des ouvriers blancs pour remplacer les nègres, et de savoir si le climat leur permettrait de pouvoir supporter le travail en plein air, sous le soleil ardent et dans les régions marécageuses de l'embouchure du Mississipi. Examinons d'abord la seconde hypothèse qui est la plus difficile à résoudre. Voici à cet égard l'opinion d'un homme des plus com-

---

*) Voyez Atravers l'Amérique, par J. Frœbel, tome I, page 111.

pétent, M de Tocqueville qui a publié sur ce sujet un livre très estimé. *De la Démocratie en Amérique.*

„De nos jours dit cet éminent écrivain, on peut attaquer l'esclavage au nom du maître, sur ce point l'intérêt et la morale sont d'accord. . . . . .

. . . . . .

„Il est certain qu'à proportion pue les Européens s'approchent des tropiques, le travail devient plus difficile pour eux. Beaucoup d'Américains prétendent même que sous une certaine latitude il finit par leur être mortel, tandis que le nègre s'y soumet sans danger; mais je ne pense pas que cette idée si favorable à la paresse de l'homme du midi soit fondée sur l'expérience. Il ne fait pas plus chaud dans le Sud de l'Union que dans le Sud de l'Espagne et de l'Italie. Pourquoi l'Européen n'y pourrait-il exécuter les mêmes travaux? Et si l'esclavage a été aboli en Espagne et en Italie sans que les maîtres périssent, pourquoi n'en arriverait-il pas de même dans l'Union? Je ne crois donc pas que la nature ait interdit sous peine de mort aux Européens de la Géorgie ou des Florides de tirer eux mêmes leurs subsistances du sol. . . ."

Ainsi d'après M. de Tocqueville même dans les Etats du Sud les plus rapprochés des tropiques, les Blancs pourraient se livrer à la culture. Car si ces contrées, ainsi qu'il le fait encore observer dans un renvoi, sont plus près de l'équateur que l'Italie, et l'Espagne elles ne sont cependant pas plus chaudes, le continent de l'Amérique étant infiniment plus froid à la même latitude que celui de l'Europe. D'un autre côté, ainsi qu'il le fait observer dans un second renvoi, dans les endroits où l'on cultive le riz, la chose deviendrait plus difficile, car il est vrai que les rizières qui sont malsaines en tous pays, sont parti-

culièrement dangereuses dans les pays brûlants que le soleil des tropiques vient frapper. Les Européens auraient donc bien de la peine à cultiver les terres dans cette partie du nouveau monde, s'ils voulaient s'obstiner à lui faire produire du riz. Mais ne pourrait-on pas transformer les rizières, ou les faire cultiver par des des nègres ou bien des mulâtres libres? Et trouver ainsi un moyen pour obvier à cette difficulté qui ne se produit que sur une portion relativement restreinte de territoire, près des bouches du Mississipi, et qui n'atteint ni la production du tabac ni celle du sucre, ni surtout celle du coton; cette dernière étant considérée en Europe comme la plus indispensable.

D'autres auteurs, tels que Frœbel, Dulieu, Miss Martineau, etc. . . . . sont du même avis. Ainsi il reste acquis, qu'à la rigueur le travailleur blanc peut cultiver les Etats du Sud, sauf peut-être une zone très restreinte; d'ailleurs on pourra encore introduire la culture du coton dans une grande partie de l'ouest, telle qu'au Kansas et au Nébraska dont le climat est on ne peut plus favorable aux Européens, là il ne sera pas besoin d'esclaves pour le cultiver sur une très grande échelle, les ouvriers blancs seront infiniment supérieurs, le travail des esclaves ne pourrait certainement pas soutenir la concurrence et y deviendrait bien-tôt impossible. D'un autre côté l'introduction des découvertes importantes faites en agriculture, l'application des machines à la culture du coton, négligée jusqu'à ce jour par les planteurs du Sud, diminueraient beaucoup l'emploi de la main d'œuvre de l'homme en augmentant considérablement la production. Dans le Maryland et dans la Virginie on a déjà reconnu l'infériorité du travail des esclaves pour la culture du tabac

et des céréales on préfère le travail libre des Blancs qui lui est substitué avec avantage, il en adviendra certainement de même pour le coton ainsi que nous l'avons déjà montré; l'expérience condamnera bientôt partout le travail de l'esclave, il ne s'agit plus que de hâter ce mouvement réformateur. Car toutes les raisons économiques, historiques, géographiques, politiques, et humanitaires se réunissent contre le maintien de l'esclavage aux Etats-Unis.

Il ne s'agirait donc plus que de le remplacer et de trouver des travailleurs blancs et libres pour mettre à la place des nègres esclaves. Il ne faudrait pour s'en procurer qu'encourager l'émigration européenne, et l'on en aurait bientôt un nombre considérable. L'Irlande affamée envoit chaque année en moyenne plus de cent mille de ses enfants en Amérique, les villes du Nord et de l'Ouest en sont encombrées au point qu'ils ont déjà fait baisser les salaires, ne pourrait-on pas encourager leur émigration vers le Sud, en leur offrant quelques avantages, et augmenter ainsi considérablement leur nombre. La forte et robuste race allemande, qui elle aussi a établi son courant vers le Nouveau Monde, ne fournirait-elle pas également un contingent considérable, si elle y était sollicitée par la perspective du bien-être. La France, la Belgique si peuplée, certains Cantons de la Suisse allemande ne manqueraient pas de suivre le courant général et il ne serait pas bien difficile d'obtenir en quelques années un contingent de quatre cent mille émigrés travailleurs libres, qui viendraient remplacer les nègres esclaves par un travail beaucoup plus productif et mieux rétribué, ce qui permettrait de libérer annuellement s'il était nécessaire jusqu'à concurrence d'un million de Noirs, à qui on assignerait un nouveau territoire dans l'Ouest, ainsi que M.

Lincoln l'a proposé, où ils organiseraient un Etat libre, qui ferait partie de la Confédération. On pourrait aussi favoriser leur émigration, soit au Mexique, soit à Haïti, soit dans les Etats les plus limitrophes de l'Amérique du Sud, en laissant toute fois à ceux qui voudraient rester comme travailleurs libres dans les Etats de l'Union le pouvoir de le faire, on favoriserait autant que possible leur établissement dans les Etats de la Louisiane, du Mississipi, de la Floride, du Texas, où le séjour des Européens est le plus dangereux; enfin on prendrait les mesures les plus convenables pour accomplir cette grande transformation, en ménageant à la fois l'intérêt de la production et celui des esclaves. On devrait d'abord déclarer l'esclavage aboli en principe de manière que le maître n'aurait plus sur l'esclave, qui deviendrait apprenti, aucun de ses anciens droits, tels que ceux de le vendre ou de le maltraiter.

Une indemnité serait allouée à l'ancien propriétaire dont il lui serait remis le titre, payable par annuités de un dixième, négociable et transmissible par simple endossement.

Il serait alors fait trois catégories des esclaves sur leurs déclarations et suivant leur volonté.

1°. Celle de ceux qui voudraient quitter les Etats-Unis pour ne plus y revenir, à qui on fournirait les moyens de transport nécessaires pour cela, et une somme égale à un mois de vivres une fois arrivés à destination. Néanmoins les nègres libérés devraient, pour avoir le temps de murir leur décision et donner celui nécessaire pour préparer leur libération, rester encore un an comme apprentis chez un maître choisi par eux; au bout

de ce temps il leur serait fourni les moyens nécessaires pour l'exécution de leur projet s'ils y persistaient.

2°. La catégorie de ceux qui, sans vouloir quitter le territoire des Etats-Unis, consentiraient à être conduits dans un nouveau territoire qui serait spécialement destiné aux anciens esclaves, et qui, aussitôt qu'il serait assez peuplé, ferait partie de la Confédération comme Etat libre et indépendant composé exclusivement de Noirs.

Il leur serait adjugé à chacun un lot de terrain largement suffisant à leur entretien et à celui de leur famille.

Mais avant ils devraient encore rester cinq ans comme apprentis, chez leur ancien maître ou chez un autre à leur choix, au prix de cinquante francs plus la nourriture, le logement et l'entretien pour la première année. Ces cinquante francs seraient déposés à la caisse de l'Etat et porteraient intérêt au taux habituel, il leur en serait remis un livret. La seconde année de leur apprentissage ils auraient soixante quinze francs de gages, qui seraient, déposés dans la même caisse et couchés sur leurs livrets; la troisième année cent francs; la qutrième année cent vingt cinq francs; la cinquième cent cinquante francs. Ce qui leur ferait à chacun au bout de leur apprentissage une somme de cinq cents francs plus les intérêts à toucher, dont le tiers leur serait remis en instruments aratoires, le tiers en matériaux, bétail, graines, semis, légumes, etc., et l'autre liers en argent, une fois arrivé à destination.

Les jeunes gens au dessous de douze à dix-huit ans ne toucheraient que le tiers, les jeunes filles que le quart, des gages ci-dessus stipulés; de dix-huit à cinquante ans, les hommes auraient le droit au gage complet et les femmes aux deux tiers, et passé cinquante ans, les

hommes valides auraient droit aux trois quarts et les femmes à la moitié.

Pendant le temps de maladie de leurs apprentis les maîtres devraient les faire soigner mais ne leur paieraient pas de gages.

La troisième catégorie se composerait des anciens esclaves qui déclareraient vouloir rester dans les anciens Etats de l'Union américaine, ils seraient comme ceux de la seconde catégorie soumis à un apprentissage, aux mêmes conditions que les précédents, seulement au bout de trois ans ils seraient libres de travailler à la journée ou au mois, et de se nourrir et de se loger comme les ouvriers blancs, ils pourraient toucher la moitié de leur livret pour les frais de leur établissement, un quart un an plus tard et l'autre quart encore un an plus tard. Au bout de cinq ans à dater du décret d'affranchissement, ceux qui justifieraient de l'accomplissement de tous leurs engagements, de moyens d'existence par leur travail, et qui n'auraient encouru aucune condamnation infâmante ou les privant de leurs droits, seraient déclarés citoyens des Etats-Unis et de l'Etat particulier où ils auraient rempli les conditions de résidence. Ils jouiraient alors de tous les droits civils, politiques et sociaux des citoyens américains blancs sans aucune distinction ni restriction. Ceux qui pendant leur apprentissage auraient encouru une condamnation infâmante devraient quitter les Etats-Unis à l'expiration de leur peine aux conditions de ceux de la première catégorie.

Les enfants nés depuis le décret d'abolition suivront la condition de leurs parents qui les auront reconnus. Ceux qui ne le seront pas par leur père suivront la con-

dition de leur mère. Ceux abandonnés seront recueillis par la Confédération qui les fera élever.

Les enfants sans parents nés dans l'esclavage devront rester comme apprentis chez un maître choisi par eux ou par le juge jusqu'à l'âge de dix-huit ans, aux conditions indiquées plus haut pour les apprentis, il ne pourront pas être astreints à un travail régulier avant l'âge de treize ans, jusqu'à cet âge ils ne pourront être employés qu'à faire des commissions et à rendre des services temporaires. Leurs maîtres seront dans l'obligation de leur apprendre à lire ou à écrire, ou de leur payer cent dollars de dommages intérêts à leur libération s'ils ne le savaient pas à dix-huit ans ils seront libres de rester dans l'Etat où ils auront fait leur apprentissage comme travailleurs libres, ou d'aller dans l'Etat destiné aux nègres.

Le travail des hommes de dix-huit à cinquante ans ne pourra dépasser dix heures par jour, celui des enfants : six heures, de treize à seize ans, et huit heures de seize à dix-huit. Le travail des vieillards de cinquante à soixante ans sera an maximum de huit heures, et de soixante à soixante dix de six heures, il leur sera facultatif de ne plus travailler passé cinquante ans, mais alors leur gage cessera, leur ancien maître sera tenu de les nourir jusqu'à leur dernier jour ou de payer leur entretien à l'Etat qui s'en chargera, s'ils sont mal chez leur ancien propriétaire.

La même clause s'applique aux femmes de plus de cinquante ans.

Les apprentis pourront toujours être dispensés de leur travail en cas de maladie sur le certificat d'un médecin ou à la réquisition du juge, ainsi que les femmes pendant les trois derniers mois de leur grossesse.

Tout apprenti qui se rendra coupable d'insubordination ou de refus de travail sans un motif légitime, sera traduit devant le juge, qui le condamnera à l'amende (payable sur son livret) et même à la prison, s'il y a lieu, selon la loi applicable aux Blancs dans cette matière pour insubordination envers leurs maîtres d'apperentissage. Mais on ne pourra leur infliger aucun mauvais traitement ou châtiment corporel autre que la prison. Le maître, qui frapperait son apprenti ou lui infligerait une correction ou une privation de nourriture ou un mauvais traitement, serait condamné à lui payer une amende de 100 dollars plus cinquante à l'Etat, et privé du droit d'avoir des apprentis, les siens seraient placés chez un autre maître.

On comprend facilement que cette solution de la question de l'esclavage si imparfaite qu'elle soit lèverait bien des difficultés et qu'elle parerait à bien des dangers.

Son seul mérite c'est d'être praticable, nous ne la proposons du reste qu'avec la conviction qu'elle renferme de nombreuses défectuosités et de grandes imperfections que la pratique révèlerait et auxquelles on devrait remédier.

Si, dans des prévisions qui peuvent être envisagées, quoiqu'elles ne soient pas désirables, le Nord des Etats-Unis était malheureusement obligé de traiter de la paix avec le Sud, il devrait lui imposer une solution analogue pour mettre fin à la plaie dangereuse de l'esclavage.

Car ce qu'a prévu Jefferson, il y a trois quarts de siècle, est encore vrai aujourd'hui et le sera bien davantage dans l'avenir :

„L'esclavage amènera la perte des Etats-Unis."

Il faut donc absolument se hâter d'en finir, plus encore dans l'intérêt des planteurs que dans celui des esclaves.

Une des principales objections qui sera faite à notre projet d'abolition de l'esclavage sera sans doute la prétendue impossibilité où serait l'Union américaine d'indemniser les propriétaires d'esclaves. Voyons donc ce qu'elle a de fondé.

Il y a aujourd'hui dans le Sud moins de trois millions et demi d'esclaves, car depuis la guerre beaucoup ont été affranchis, enlevés, ou délivrés par les armées du Nord.

Mais raisonnons dans l'hypothése de 3500,000 esclaves à racheter, que nous classerons et estimerons de la manière suivante.

500,000 esclaves valides	à 2000 fr.	soit	1,000,000,000 fr.
500,000 id. vieillards et inv^es^.	à 1000 „	„	500,000,000 „
1,000,000 femmes	à 1000 „	„	1,000,000,000 „
1,500,000 enfants	à 500 „	„	750,000,000 „
3,500,000 d'esclaves	qui font au total		3,250,000,000 „

Ainsi, d'après ce calcul approximatif l'Union aurait à payer aux propriétaires d'esclaves trois milliards deux cent cinquante millions de francs en dix ans, ou trois cent vingt cinq millions par an, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de ce que coûte chaque année à la France l'entretien de son armée et de sa marine, un peu plus au bout de dix ans, que la moitié de ce qu'a coûté depuis moins de quatre ans seulement aux Etats du Nord la guerre actuelle d'Amérique. Et le septième environ de la dette que l'Angleterre a contractée pour soutenir la guerre contre le premier Empire. Est-ce donc trop demander au patriotisme des Américains pour qu'ils se d'ébarassent de la plaie honteuse qui les ruine et les déshonore.

Si le Sud au lieu de recourir aux armes; et d'engager la lutte insensée qui ne peut quoiqu'il arrive aboutir au

triomphe de ses prétentions, *l'esclavage universel et perpétuel*, avait proposé à la confédération un mode convenable d'amener l'estinction progressive de l'esclavage, les milliards de capitaux et les millions d'hommes engloutis par la guerre ne seraient pas perdus aujourd'hui et la question qui divise l'Union serait bien prête d'être résolue.

Mais dans leur aberration insensée les esclavagistes ont préféré la ruine de leur patrie.

Une autre objection faite encore à l'affranchissement des esclaves, c'est que les nègres libres deviendraient un danger pour les Blancs dans les Etats du Sud où ils seraint très nombreux. Cette objection n'a pas la moindre valeur, car il est certain qu'une partie des esclaves libérés émigreraient et seraient remplacés par des ouvriers libres de race européenne, ce qui serait une double sécurité pour les propriétaires du sol. D'un autre côté la population blanche de l'Union jouit d'une trop grande supériorité numérique, intellectuelle et physique, et elle est trop bien armée pour avoir à redouter les insurrections des nègres libres.

Nous ne crompenons pas pourquoi une fois que les esclaves seraient affranchis, ils déviendraient plus redoutables; car alors ils auraient moins de sujets de mécontentement, et ils seraient moins nombreux.

On voit donc que toutes les objections qu'un égoïsme aveugle soulève contre le projet de l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis, sont dénuées de toute valeur sérieuse; que le travail libre des Blancs pourrait être subsitué progressivement en totalité ou en partie, et avec un immense avantage dans le Sud à celui des esclaves; que l'émigration européenne fournirait très rapidement les ouvriers nécessaires à cette transformation; que les Etats-

Unis pourraient facilement désintéresser les planteurs de la valeur de leurs esclaves; que la sécurité des colons loin d'être mise en péril par la mesure d'affranchissement y gagnerait beaucoup, que les nègres loin de tomber dans une position plus misérable en passant à l'état d'ouvriers libres seraient au contraire beaucoup plus heureux, puisqu'on leur fournirait le moyen d'arriver à la propriété dans un nouvel Etat confédéré, ou d'améliorer leur sort en travaillant comme salariés à l'égal des Blancs; que la production loin de perdre par cette transformation gagnerait beaucoup par une culture plus intelligente, ainsi que cela a déjà été confirmé par l'expérience dans les Etats du Nord et dans ceux du centre; que par suite la consommation augmenterait d'autant ainsi que la prospérité publique et particulière, et que la richesse nationale suivant le merveilleux enchaînement de la souveraine logique des lois économiques, qui font que l'application d'un principe de justice est toujours fécond en améliorations et en bien-être.

Si tous ceux qui ont écrit contre l'abolition de l'esclavage, en prédisant le cataclysme de calamités imaginaires qui doivent en résulter, s'étaient donné la peine d'étudier les grandes lois d'ordre supérieur qui régissent les sociétés au lieu de se livrer à d'interminables discussions sur la prétendue infériorité des races, nègres sur l'anathème qui frappe le travail, sur la divinité de l'esclavage base de la liberté, et sur d'autres semblables absurdités, ils auraient recconnu que le travail de l'esclave était contraire à toute saine morale comme à toute bonne économie politique et sociale, et qu'il ne pouvait résulter qu'un grand bien de sa suppression.

Comme on le voit cette solution très pratiquable au-

rait certainement pu être mise ce exécution si les planteurs du Sud n'avaient de gaîté de cœur précipité l'Union dans la plus affreuse des guerres civiles. Aujourd'hui il est trop tard pour l'appliquer, ce sera probablement la force qui décidera la question. Malgré les dithyrambes de la presse européenne vendue aux esclavagistes, qui chante leurs prétendus triomphes et leurs grandes victoires chaque fois qu'une partie de leur armée de maraudeurs et de pillards réussit à opérer quelque razzia au Maryland ou en Virginie, et à se sauver avec le butin qu'elle a volé chez des cultivateurs isolés, nous espérons encore que le Sud sera vaincu et que subissant les lois de la guerre il perdra ses esclaves qui seront mis en liberté. Le seul cas où le projet pour l'abolition de l'esclavage que nous proposons pourrait être appliqué, c'est celui où une transaction amiable surviendrait entre le Nord et le Sud pour éviter une plus grande effusion de sang, et où les abolitionistes pourraient encore accorder des concessions, des ménagements, du temps et une indemnité aux propriétaires d'esclaves. Dans le cas d'une défaite du Sud il est clair que le Nord n'aurait aucun ménagement à garder et qu'il pourrait appliquer les principes abolitionistes dans toute leur pureté, et il aurait pour lui la justice, la raison et le droit de la guerre.

Cette grande question de l'abolition de l'esclavage, si pratiquable et si juste, n'est pas seulement une question de justice et d'humanité, elle est surtout et avant tout une question de progrès social, elle renferme en elle la grande solution de notre époque, celle du travail, c'est à dire le grand problème social sur lequel pivotent toutes les évolutions progressives dont l'enchaînement forme l'histoire de l'humanité, et qui tant qu'il ne sera pas résolu

d'une manière satisfaisante engendrera la guerre et les discordes civiles.

Il faut absolument faire disparaître des codes, des constitutions, des dogmes et de toutes les institutions des sociétés modernes, le vieil anathème lancé par des théocraties ineptes contre le travail, depuis Brahma, Moïse, jusqu'aux divinités de l'Olympe grec ou romain et qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, où nous avons entendu un ministre constitutionnel, M. Guizot, s'écrier: „*le travail est un frein!*

Il faut désormais rayer de nos enseignements cette définition fausse et impie du travail. Il faut montrer qu'il n'est pas un châtiment, ainsi qu'on nous l'a appris qu'il est au contraire le signe distinctif de la grandeur de l'homme, le caractère visible qui le différentie des animaux, l'instrument de son élévation et de ses progrès. „*Tu travailleras à la sueur de tont front,*“ loin d'être une malédiction est la formule de l'avenir et signifie: „tu vaincras la matière par ton labeur, tu découvriras ses lois, tu en armeras ta puissance, tu détruiras la pesanteur, tu annuleras les distances, tu soumettras les éléments. tu régneras sur l'univers. Voilà ce que renferme la loi du travail.

Mais pour que le principe régénérateur du travail porte ses fruits; il faut relever ce *maudit* du préjugé antique, effacer toutes les souillures que la barbarie, l'ignorance et la superstion lui ont infligées; il faut que l'esclavage, le servage et le prolétariat disparaissent: il faut absolument briser les fers et les entraves des Noirs, des Blancs, des Jaunes des Rouges; il faut que les travailleurs, après avoir été esclaves, comme en Amérique, serfs comme en Russie et prolétaires comme un peu par-

tout, deviennent tous associés. Voilà l'avenir, voilà le bien-être, le bonheur-universel, la grande solution que poursuit l'humanité depuis des milliers d'années.

L'atteindra-t-elle bientôt? Tout le fait espérer. Elle a plus fait de progrès depuis le commencement du siècle que pendant toute la longue période historique qui l'avait précédé. Un grand nombre d'associations ouvrières ont été fondées depuis quinze ans en France, en Angleterre, en Allemagne; et partout, où elles n'ont pas été entravées ou détruites par les gouvernements, elles ont produit les meilleurs résultats, on peut dès à présent, grâce à cette brillante aurore, prédire les plus grands succès au travail libre et associé.

Pendant que l'Europe se prépare à donner ce grand spectacle, il faut que l'Amérique, instruite par l'expérience du passé et par l'enseignement du présent, reconnaisse que non seulement l'humanité, mais encore son propre intérêt sollicitent d'elle l'abolition complète, absolue, irrévoquable de l'esclavage? Car non seulement le travail libre est beaucoup plus productif et moins onéreux que celui des esclaves, ainsi que nous l'avons démontré mais encore, il est seul capable de produire les miracles d'industrie, les chefs-d'œuvre de production, les découvertes étonnantes qui ont placé l'humanité sur la voie si rapide du progrès. L'antiquité, comme les pays de l'époque présente où on a conservé la funeste institution de l'esclavage, nous ont prouvé, que le travail des esclaves est incapable de réaliser les immenses progrès qui ont signalé les temps modernes. L'Egypte ancienne pouvait faire entasser des pieeres par ses fellahs pour bâtir ses pyramides, mais où sont ses découvertes, qu'on nous montre les prodiges de sa civilisation, les traces de son industrie

autres que ses momies et ses monolithes. La Grèce et Rome aussi ont produit deux civilisations basées sur l'esclavage, elles ont brillé au plus haut point dans l'histoire de l'humanité. Pendant que les ilotes grecs travaillaient leurs maîtres cultivaient, il est vrai, la philosophie et les beaux arts, mais où sont leurs découvertes dans l'industrie, dans la physique, dans la mécanique? Elles se réduisent aux notions les plus élémentaires, et dignes tout au plus des peuples dans l'enfance. Les fiers Romains aussi avaient organisé l'esclavage; ces vainqueurs du monde, à qui l'univers connu payait tribut, dont les légions avaient porté la gloire des bords du Gange à ceux de la Tamise, peuvent-ils revendiquer une plus grande gloire que la Grèce, dans les découverts de l'industrie? Non leur science se borne à la guerre, à une navigation des plus élémentaire, à la culture des lettres, des arts et aux spéculations de la philosophie, mais les mathématiques, mais la mécanique, mais l'astronomie, etc. . . . . sont aussi chez eux à l'état rudimentaire. Il faut que la corruption engendrée dans le grand Empire par les esclaves et les affranchis prépare sa chute, que la grande invasion des barbares vienne le renverser, et transformer l'esclavage en servage, et que les communes commencent à s'affranchir, pour que les grandes découvertes qui ont préparé la voie de l'avenir s'accomplissent. C'est quand le monde ancien basé sur l'esclavage a disparu, que nous voyons successivement découvrir, le chronomètre, la boussole, la poudre à canon, le mouvement de la terre, le système solaire, l'imprimerie, les lois de l'électricité, du pendule, de la gravitation, etc., etc. . . . . Puis plus tard vient l'application de la vapeur, qui produit à elle seule une immense révolution dans l'industrie et dans la société, celle de l'électricité, qui met

en contact l'Amérique avec l'Europe, et fait communiquer entre eux, avec la rapidité de la foudre, tous les peuples du monde; une multitude infinie de machines viennent accélérer, perfectionner, multiplier le travail, et apporter un concours puissant à la production, cette richesse des nations; la question des voyages aériens est à l'étude, demain le grand problème de l'aérostatique, qui supprimera d'un seul coup les frontières, sera peut-être résolu. Qui a accompli tous ces prodiges, tous ces miracles? *Le travail libre!* Sans lui l'homme ramperait encore sur la terre, et prendrait encore pour la colère de Jupiter le bruit de l'électricité, et n'aurait d'autres moyens de transmettre sa pensée que l'écriture manuscrite. C'est pourtant cette société antique, aggravée par la cruauté et les mauvais traitements envers les esclaves noirs, que les Etats-Unis du Sud veulent restaurer, étendre et perpétuer.

L'Europe, qui demande, à corps et à cris, la restauration de cette iniquité en conseillant au nord de l'Amérique de traiter de la paix, doit comprendre ce qu'elle propose de conserver, et voir s'il est de l'intérêt de l'humanité et de l'avenir, qu'une pareille société s'établisse en Amérique d'un façon définitive, et s'il est nécessaire de donner en permanence à l'humanité un pareil exemple de la violation de toutes les lois de l'ordre supérieur, en laissant ainsi fouler aux pieds tous les principes de morale et de justice. Car, d'après les lois immuables de l'ordre moral, tous les hommes naissent égaux, libres et frères, il n'y a que les gens de mauvaise fois et les ignorants qui le nient ou qui ne le savent pas. Ces principes immortels sont la base du droit public chez les nations les plus civilisées de l'Europe, la Révolution française les a fait triompher, en 1789 et en 1792, et la République, de 1848,

les avait inscrits en gros caractères au frontispice de ses monuments et en tête de sa Constitution et de ses lois. Si depuis ils ont été effacés par un gouvernement despotique issu du parjure, de la trahison et du massacre, pour lequel ils étaient une condamnation permanente et un danger continuel, ils n'en sont pas moins restés profondément gravés dans le cœur de l'élite de la nation française, et espérons-le, ils seront bientôt inscrits de nouveau dans sa Constitution, et appliqués dans toute leur sincérité et dans toute leur étendue.

La liberté est un droit primordial inaliénable imprescriptible, antérieur et supérieur à la volonté humaine et aux conventions sociales, et contre lequel il n'y a aucune loi qui doive prévaloir. En effet, la liberté humaine a été donnée à l'homme par la nature elle-même, elle est d'essence naturelle. Dès qu'un homme n'ait c'est un être libre, car sans cela que deviendrait le libre arbitre, la responsabilité, le progrès qui sont des conditions mêmes de la nature humaine. Si l'homme naissait esclave, ce ne serait pas un homme, ce serait une propriété, un être inconscient, soumis à la volonté et au caprice d'un maître, dénué des attributs assignés à l'homme par la nature. Ce droit de liberté appartient à tous les êtres humains sans aucune distinction de race, de nationalité, d'individualité, de peau, de couleur, de condition sociale, de fortune, de talent, d'instruction, etc. „Je suis homme, donc je suis libre.“

Voilà la règle absolue, immuable et sacrée, contre laquelle aucun sophisme ne prévaudra en dernier ressort. Donc sous aucune raison, sous aucun prétexte personne n'a le droit de s'approprier la liberté d'un homme, de gêner, d'entraver, de restreindre, de diminuer l'exercice de

son droit, et à plus forte raison, de le réduire en esclavage, de le vendre, de l'acheter, d'en faire un animal, un bétail humain, une chose, une propriété, une monstruosité sociale; de le traquer comme une bête fauve, de le conduire comme un vil troupeau à un travail de seize heures par jour, avec le fouet pour salaire et les insultes pour remerciments, de le condamner au concubinage le plus brutal, à la promiscuité la plus dégoutante, de lui ravir ses enfants, sa femme, de vendre les premiers à un maître, la seconde à un autre, et lui même à un troisième, des profaner son âme, en même temps qu'on martyrise son corps, qu'on dégrade son intelligence et qu'on atrophie son esprit en défendant de le cultiver, en le privant systématiquement de toute instruction, même de la plus élémentaire en lui refusant jusqu'au droit d'apprendre à lire, en un mot d'étouffer chez l'homme toute dignité, tout sentiment humain, toute sociabilité, toute intuition du droit, toute notion du juste et de l'injuste; et en en faisant le pire des êtres, la plus dégradée de toutes les brutes, on viole toutes les lois naturelles d'éternelle justice, on détruit l'ordre harmoique de la nature, on créé l'anarchie sociale, on engendre tous les maux, on donne carrière à tous les abus, on fait règner tous les vices, on commet tous les crimes. Nous avons le droit d'abolir de telles atrocités sociales. La liberté doit être inviolable et sacrée, quand un seul individu est opprimé, l'harmonie est détruite, tout le corps social en souffre, la liberté de tous est en péril, il n'y a plus de sécurité pour personne. Ainsi non seulement aucun homme n'a le droit d'en réduire un autre en esclavage ou d'en acheter ou d'en vendre un, mais encore aucun homme n'a le droit de se donner ou de se vendre, car la liberté et la dignilé humaine ne lui appartiennent

pas, elles sont la propriété indivisible et inaliénable de l'humanité toute entière. Aucune loi sociale ne peut reconnaître cet avilissement de l'humanité, cette violation de la loi naturelle, cette destruction du droit. Il n'y a pas de loi contre le droit. Les principes du droit universel et naturel sont aussi rigoureux, aussi exacts que les règles des mathématiques; ils sont immuables. Du reste si on pouvait se vendre soi-même, il en résulterait cette conséquence atroce, c'est qu'en se vendant, en devenant propriété l'homme aurait en même temps vendu ses descendants, c'est-à-dire ses enfants et toutes les générations futures, qu'il aurait ainsi vouées à un esclavage perpétuel et éternel.

Qui oserait soutenir qu'une telle monstruosité est dans les lois naturelles? C'est cependant ce qui à lieu dans les Etats-Unis du Sud, où l'homme est la propriété de l'homme. Aussi la nature se révolte-t-elle contre une pareille iniquité. Qui peut réfléchir de sang froid à toutes les atroces souffrances morales qu'éprouve un pauvre père en voyant vendre ses enfants et sa femme à des propriétaires différents? quelles tortures affreuses il doit éprouver à ce cruel supplice? comme son cœur doit saigner quand il voit les êtres qui lui sont chers arrachés de ses bras, séparés brutalement les uns des autres, enchaînés comme des criminels, le carcan au cou attachés derrière la voiture ou à la queue du cheval de leur nouveau maître, marcher sous le fouet, vers un avenir de dégradation, de servitude et de mauvais traitements? Quelle mère peut voir, sans que son âme vienne triste jusqu'à la mort, sourire sont pauvre enfant destiné à lui être un jour arraché par l'esclavage? laquelle, si elle a un cœur, peut sentir sans regrêt et sans horreur, palpiter dans son sein

un être vendu d'avance au fouet des Blancs? quel époux peut sans engoisses mortelles presser sur son sein une épouse adorée, que le caprice de son maître peut lui arracher à chaque instant, qu'il peut soumettre aux plus indignes traitements, rendre victime de sa lubricité, deshonorer, violer sous ses yeux, ou vendre au dernier des misérables pour qu'il en fasse autant? Un régime qui autorise, qui pratique journellement de pareilles infamies, qui veut les universaliser et les perpétuer, n'est-il pas jugé et mille fois condamné.

C'est en vain que pour pallier ces actes criminels les intéréssés dans ces infamies prétendent que les esclaves ne pourraient pas supporter la liberté, qu'ils appartiennent à une race imparfaite, qu'il faut élever à l'humanité par la servitude.

Est-ce que l'esclavage est l'initiation de la liberté? Est-ce en détruisant l'âme qu'on l'élève? Est-ce en tuant l'intelligence qu'on la cultive? Est-ce en écrasant le cœur qu'on développe les sentiments? Est-ce en mutilant le corps qu'on accroit ses forces? Est-ce en faisant la nuit dans un homme qu'on l'éclaire? Est-ce par l'abrutissement, par la castration morale et par l'énervement physique qu'on élève une race à la liberté? Non! un million de fois non!! C'est par la liberté seule que l'on peut faire l'éducation de l'individu comme de la race. L'esclavage n'enseigne que la servitude à celui qui le subit et la tyrannie au maître qui inflige.

Il y a l'infini entre l'esclave et l'homme libre. Il n'y a pas de transition de l'un à l'autre. On est possédé ou on ne l'est pas, on est un chose ou on est un homme. Si les maîtres préparaient les esclaves à la liberté ils n'auraient plus de prétexte pour les retenir en servitude.

Ils ne pourraient les préparer sans qu'ils leur échappent, sans qu'ils soient libres. La préparation du nègre à la liberté par l'esclavage, n'est donc que: monstrueux prétexte, mauvaise foi insigne, hypocrisie honteuse, qui prouve l'abaissement de la conscience, la dégradation du sens moral, la barbarie de la société du Sud des Etats-Unis, la corruption de la raison, la dépravation des mœurs, et l'aberration des planteurs. Les esclaves ne pourraient supporter la liberté, dit-on. La liberté est donc plus lourde à supporter qne la servitude? Les chaînes sont donc des allégements? Quelle aberration! Et cependant c'est ainsi que les esprits égoïstes et stupides cherchent des raisons dans leurs vices pour excuser leurs infamies, tromper la bonne foi et la conscience publique. Il faudrait pour entrer dans la logique monstreuse de l'esclavage, croire à la nécessité des crimes sociaux, les considérer comme un bienfait pour ceux qui en sont les victimes; il faudrait à ce compte remercier les fléaux qui désolent l'humanité, la peste et le choléra, sous prétexte que ceux qu'ils ont frappés étaient incapables de vivre et que ces calamités sont les exécuteurs des arrêts du destin, les agents de la providence. C'est ainsi que les intérêts implacables, les institutions corrompues, les législations criminelles, se font des raisons de leurs vices et de leurs forfaits pour se légitimer.

Mais la raison publique, la conscience universelle ne croiront jamais à ces prétendues nécessités des crimes sociaux, à ces calomnies sacriléges lancées contre certaines races humaines, pour les empêcher d'arriver à la possession de leurs droits, pour les priver éternellement de leur facultés et de leur liberté. Non, on ne persuadera jamais aux hommes de cœur et d'intelligence, que la prospérité

d'un pays et d'un peuple soit nécessairement fondée sur la dégradation et l'abrutissement d'une autre nation et de ses habitants; et que les lois qui régissent la nature sont ainsi faites, qu'il faille que la moitié de la race humaine soit dans les fers, pour que l'autre soit libre et dans le bien être, ou, comme le disent si élégamment les plantenrs du sud des Etats-Unis, que l'esclavage est la base la plus solide de la liberté et l'instrument indispensable au bonheur et à la prospérité publique. Sublimité du cœur humain, qui crie, qui proteste contre le mensonge, l'hypocrisie et l'égoïme, et qui ne leur laisse ni trève ni repos, que quand ils ont satisfait à ses nobles aspirations de justice, et qu'elle les a fait triompher; car c'est le sentiment du droit que l'on ne parviendra jamais à détruire. Non, on ne croira pas plus aux bienfaits de l'esclavage qu'à la prétendue impossibilité de cultiver certaines plantes sans enchaîner, asservir, dégrader toute une grande partie du genre humain; on ne fera jamais admettre que l'harmonie générale qui régit l'univers exige pour que l'on récolte du coton, que cinq millions de nègres cessent d'être des hommes et deviennent une *propriété*, que l'ordre admirable de la nature serait détruit si chaque balle de coton ne coutait pas la vie d'un esclave, que l'anarchie morale et sociale existeraient s'il n'y avait pas des esclaves noirs en Amérique et des prolétaires blancs en Europe; que la terre serait un séjour de misère et de dégradation, si les nègres étaient libres, et si les ouvriers associés travaillaient à leur compte; que notre planète serait inhabitable si on n'entendait plus dans le sud des Etats-Unis le bruit des chaînes, les cris de douleur des nègres dont les chairs volent en lambeaux sous le fouet des planteurs; si on n'assistait plus aux scènes de luxure, de débauche, de

viol, de torture et d'assassinat dont les colons se rendent journellement coupables; qn'il serait impossible de respirer si le parfum des fleurs, la senteur énivrante des rosiers, des citronniers et des orangers n'étaient pas mélangés des puanteurs qui s'échappent des cases des esclaves, de l'odeur acre que suinte la débauche des maîtres avec leurs esclaves *femelles*, et du goût nauséabond des cadavres carbonisés de ceux des malheureux nègres qui ont voulu venger leurs femmes ou leurs filles outragées, ou qui ont cherché à recouvrer leur liberté.

Non! nous ne croyons pas plus cela, que nous ne croyons qu'il est de l'intérêt général de la société, qu'il faille que des centaines de millions de prolétaires, qui produisent tout, ne jouissent de rien, qu'ils manquent des choses les plus indispensables à la vie, qu'ils passent leur existence dans le dénuement, dans le labeur exorbitant, dans les privations continuelles, dans la misère, dans la souffrance, dans le dénuement, dans l'ignorance, dans l'inanition et qu'ils meurent de faim et d'excès de travail; que leurs femmes, que leurs filles soient la proie de la prostitution et que leurs pauvres petits enfants meurent, soixante-quinze sur cent de rachitisme, de misère, de travail forcé, de mauvais traitements et de faim avant l'âge. Non, mille fois non! nous ne croyons pas que toutes ces injustices, ces iniquités et ces infamies soient nécessaires dans une société bien organisée. Et tous les honorables planteurs, les honnêtes gens, les bons pères de famille, les excellents propriétaires, les vertueux contribuables, les respectables magistrats, les saints ministres de Dieu, du Sud, dussent-ils en être scandalisés, nous sommes convaincus, persuadés du contraire. Nous croyons, malgré eux et contre eux, qu'il y à place pour tout le monde au grand banquet de la

vie, que tous les hommes doivent s'y asseoir en frères libres et égaux, que le bonheur peut régner sur la terre, que le bien-être doit être général; qu'enfin, l'esclavage, le prolétariat et tous les maux qu'ils entrainent: misère, ignorance, fanatisme, superstition, paupérisme, mendicité, vagabondage, crimes, prostitution du corps, de l'intelligence et de l'âme, viol, adultère, célibat, castration, infanticide, homicide, parricide doivent disparaître. Oui! nous croyons tout cela, malgré la morale, la religion, et la justice des honnêtes gens du sud des Etats-Unis.

Mais, dirons ces derniers, propriétaires d'esclaves, les nègres sont notre *propriété*, nous les avons achetés légalement, loyalement, et nous les avons payés en bonnes espèces sonnantes ayant cours, donc ils sont bien légitimement à nous, ils sont notre *propriété sacrée*, trois fois sainte, personne n'a le droit d'y toucher.

Et les exploiteurs de Blancs ajouteront: Le prolétariat est aussi utile, aussi indispensable que l'esclavage, il est la base de l'ordre social chez les peuples civilisés, y toucher c'est attaquer la société, menacer la propriété, compromettre la religion, troubler la famille et détruire l'ordre.

Nous avons, pour sauvegarder l'intérêt des exploiteurs, échafaudé toute une bonne petite législation, qu'on nomme le Code-civil, et qui, sous prétexte d'égalité devant la loi, rive solidement la chaîne aux pieds des prolétaires, leur visse les menottes et leur cadenasse le carcan, sauf ces petites précautions, les lois sur les livrets, sur les coalitions, sur les associations, sur les réunions, etc., etc., les prolétaires sont libres. Et quand ils ne sont pas contents, quand ils réclament, quand ils se plaignent de n'avoir que la liberté de travailler toute leur vie comme

des forçats, sans pouvoir gagner assez pour eux et leur famille, et de mourir de faim ou à l'hôpital, nous leur mettons charitablement, s'ils se fâchent trop fort, des baïonnettes dans le ventre pour calmer leur appétit. Surtout qu'ils ne nous parlent pas d'organisation du travail, d'association, de crédit, de banque du peuple, de banque d'échange, d'abolition du prolétariat, de la misère, du paupérisme, etc., etc. Que devriendrions-nous, grand Dieu! s'il n'y avait plus de malheureux, plus de prolétaires? Qui donc travaillerait pour nous? Qui donc nous servirait? Qui donc nous nourrirait? Où donc prendrions-nous des prostituées si les femmes pouvaient vivre en travaillant? Plus de prolétaires, quel blasphème.? Autant vaudrait dire, qu'il n'y aura plus d'esclaves!

Mais que deviendrions-nous? nous ne pouvons pas plus vivre sans prolétaires, que les planteurs du sud de l'Amérique sans esclaves. Le prolétariat est la base de la société bourgeoise, tout comme l'esclavage est la base de l'oligarchie du sud des Etats-Unis. Aussi nous défendrons la première de ces institutions salutaires, avec le même acharnement que les esclavagistes mettent à défendre leur *propriété en hommes*, nous recommencerons plutôt les massacres de juin 1848, et ceux de Décembre 1851, que de permettre l'émancipation des prolétaires, qui sont nos *nègres* à nous, *nos esclaves blancs*, beaucoup plus productifs que les esclaves noirs, aussi y sommes-nous plus attachés qu'à la vie. Périsse la société plutôt que le grand principe de l'exploitation de l'homme par l'homme, cette pierre angulaire de l'ordre moderne.

Voilà quelles sont les théories professées par les propriétaires, les possesseurs et les exploiteurs d'hommes, s'ils ne les avouent pas tonjours hautement, ils mettent

continuellement en pratique. On voit quelle est leur valeur, et qu'elles ne peuvent soutenir la discussion.

La revendication contre le bien volé est éternelle, en bonne moralité, comme en bonne législation et en bonne justice, et surtout quand ce bien est un droit inaliénable, imprescriptible, et le plus précieux de tous. Quand un planteur achète un esclave, il sait bien que la liberté a été volée à cet homme; que lui ou ses ancêtres sont nés libres et ont été libres, et que c'est par la force, la ruse, la violence ou la corruption qu'on lui a ravi la liberté, ce qui est défendu par la loi naturelle, comme par la loi sociale et civile, et que nul n'a le droit d'acheter le bien volé, surtout quand il connaît son origine, et que ceux qui se rendent coupables de ce crime doivent non-seulement être condamnés à restituer le bien volé, mais encore être poursuivis comme receleurs. Cela est élémentaire, clair comme le jour, saute aux yeux des moins clairvoyants. Ainsi, quand les planteurs viennent dire: Ces esclaves sont à nous, nous les avons achetés et payés, ils sont notre propriété aussi légitime, aussi inviolable que notre champs ou notre maison; nous pouvons leur répondre hardiment: vous mentez! Ces hommes ne sont pas à vous, les eussiez-vous payés mille fois, car leur liberté leur a été ravie par la force ou par la ruse, en les achetant vous ne l'ignoriez pas, vous avez commis un crime, et non-seulement vous devez leur restituer leur liberté, mais encore, vous méritez un châtiment sévère pour avoir acheté des hommes. „Celui qui achètera un homme“, dit la loi de Moïse, „mérite la mort.“

Si ces êtres dégradés, ces trafiquants de chair humaine, prétendent que dans leur pays il y a une législation, une *institution particulière*, qu'ils ont faite, et

qui leur permet d'acheter leurs semblables, nous leur répondront que leur prétendue loi n'est qu'une iniquité légale, que loin de les garantir elle les condamne, qu'elle est une preuve de leur perversion et de leur criminalité. Qu'il n'y a point de loi contre le droit. Que la loi ne doit être que la sanction de la justice. Que toutes les fois qu'elle viole cette règle primordiale, comme par exemple dans le cas de l'esclavage, elle est nulle de plein droit, et qu'ils sont mal fondés à l'invoquer.

La condition fondamentale de l'ordre social est d'être établi sur le droit, aussi est-il de son devoir et de sa nécessité déxistence d'abolir tous les abus, les iniquités, les monstruosités, les vices et les crimes qui existent dans les lois, il doit donc donner la liberté aux esclaves, les affranchir, les libérer, briser leurs chaînes pour cause de justice et de moralité publique.

XXII.

EPILOGUE.

L'ÂME DE JOHN BROWN ET LA MARSEILLAISE DES NOIRS.

Il ne s'était pas écoulé un an et demi, depuis que le héros de Harper's Ferry était mort martyr sur le gibet de Charlestown, que les volontaires du Massachusetts, ses compatriotes, étaient campés sur les bords du Missouri et dans le Kansas, anciens théâtres de ses exploits, pour continuer son oeuvre, en combattant intrépidement à la façon des puritains, leurs ancêtres, résoulus de vaincre ou de mourir. Ils ne se battaient pas, comme la plupart des militaires, pour l'amour de l'avancement et des grades, c'était un mobile plus noble qui les guidait, ils voulaient faire triompher les droits de l'homme, la liberté, l'égalité, la fraternité entre tous les individus, tous les peuples, toutes les races et dans l'humanité toute entière. Ils voulaient comme John Brown détruire l'esclavage, cette plaie hideuse qui ronge et deshonore les Etats-Unis.

Soldats du droit et du devoir, ils furent les premiers qui eurent l'honneur de verser leur sang pour la République. Animés du plus grand enthousiasme politique et religieux ils se battaient pour la plus sainte des causes. Leur chef, à eux, n'était ni Jennieson, ni Lane, ni même le général Frémont, c'était un héros, un martyr, John Brown, le pendu de Charlestown, sa grande âme les animait;

son noble exemple les guidait, son souvenir les inspirait. John Brown, revivant tout entier dans son fils héroïque échappé par miracle au combat de Harper's Ferry, marchait à leur tête.

Aussi les esclavagistes disparaissaient à leur approche, comme des feuilles mortes chassées par le vent.

Rien ne pouvait résister à l'ardeur et à l'élan de ces héros animés du saint enthousiasme de la liberté.

A leur voix les planteurs tremblaient, les esclaves brisaient leurs chaînes et étaient rendus à la liberté.

Quand leur hymne de guerre, la *Marseillaise des Nègres*, vibrait sur les bords du Missouri, un frisson de terreur pétrifiait les oppresseurs, et la plus vive espérance faisait battre le coeur des opprimés. Quand brûlant d'une ardeur héroïque les preux combattants entonnaient en choeur leur chant guerrier *la Marseillaise des Noirs*, la victoire fidèle accourait se ranger sous leurs drapeaux, et les échos des solitudes répétaient au loin:

Là bas, couché dans la prairie,
Repose un martyr, un héros,
Que recouvre l'herbe fleurie.
L'esclave pousse des sanglots;
Brown est mort pour sa délivrance,
Sans avoir pu l'émanciper;
Reprenons sa sainte espérance,
Ne nous lassons pas de frapper.
Son âme est avec nous et dirige nos bras.
Gloire! Gloire à John Brown! célébrons son trépas!

Son sang a coulé pour l'esclave
Près de ses fils qu'il vit mourir,
L'écho sait le nom de ce brave,
Soldat du droit et saint martyr!

Jurons d'imiter son courage,
Brisons les fers et les liens,
C'est notre tâche et notre ouvrage,
Des Noirs, soyons les soutiens!
Son âme est avec nous et dirige nos bras.
Gloire! Gloire à John Brown! célébrons son trépas!

Héros de la guerre servile,
Pour la justice et pour ses droits,
Il a lutté un contre mille;
Harper's Ferry vit ses exploits.
Il est mort, paix à sa mémoire,
Que le laurier ceigne son front,
Et qu'il nous guide à la victoire
Venger sa mort comme un affront!
Son âme est avec nous, elle guide nos pas.
Gloire! Gloire à John Brown! bravons mille trépas!

Après une longue agonie,
Brown, le Christ de l'esclave noir,
Est mort, comme un nouveau messie.
Nous espérons tous le revoir,
Quand nous aurons brisé les chaînes,
Détruit les jougs, rompu les fers,
Les carcans et toutes les gênes;
Emancipé tout l'univers!
Son âme est avec nous, elle guide nos bras.
Gloire! Gloire à John Brown! Et vengeons son trépas!

Frappons tous les esclavagistes,
Ennemis de l'humanité;
Tuons les tyrans égoïstes,
Et proclamons la liberté!
John Brown nous a montré l'aurore
Du jour brillant qui dès demain
Comme un astre viendra s'éclore,
Et briller sur le genre humain!

Son âme est avec nous, elle guide nos bras.
Gloire! Gloire à John Brown! à son fécond trépas! *)

Comme on le voit la mort du vieux martyr portait ses fruits, les prédictions de John Brown et de ses disciples s'accomplissaient. Malgré les ordres du gouvernement fédéral, qui ordonnaient de restituer aux propriétaires esclavagistes restés fidèles à l'Union les nègres fugitifs, et qui défendaient de les recevoir dans les lignes fédérales, ces vaillants abolitionistes continuaient leur œuvre d'émancipation. A la fin de 1861, les deux brigades du Kansas, composées de 2000 hommes à peine, avaient délivré plus de 3000 esclaves, qu'elles avaient conduits en lieu sur.

---

*) Voici la traduction littérale de la *Marseillaise des Nègres*, que nous avons reproduite, sur l'air de la Marseillaise de Rouget de Lisle, en nous écartant le moins possible du texte:

„Le corps de John Brown pourrit dans la fosse — Et les captifs qu'il essaya de sauver pleurent encore. — Il a perdu la vie en luttant pour l'esclavage. — Mais son âme marche devant nous. — Gloire! Gloire! Alleluiah! Son âme marche devant nous!

„John Brown était un héros indomptable et sincère — Le Kansas le vit à l'œuvre pour défendre nos droits — Aujourd'huit l'herbe verdoie sur sa fosse. — Mais son âme marche devant nous. — Gloire! etc.

„Il prit Harper's Ferry avec ses dix-neuf braves; — il épouventa la vieille Virginie et la fit trembler jusqu'en ses fondements, — Puis une bande de traîtres lui fit subir la mort d'un traître. — Mais son âme marche devant nous. — Gloire! etc.

„John Brown était le Jean-Baptiste du Christ qui nous viendra. — Du Christ qui fera tomber les chaînes des captifs. — Bientôt sous le soleil du Sud, tous les Noirs seront libres. — Car son âme marche devant nous. — Gloire! etc.

„Vous, soldats de la liberté, frappez, c'est le moment. — Portez à l'oppression le coup de mort, que le héros essaya de frapper. — L'aurore du vieux John Brown éclate en un beau jour. — Et son âme marche devant nous. Gloire! Gloire! Alleluiah! — Et son âme marche devant nous!"

En outre un grand nombre d'esclaves n'avaient pas attendu leurs libérateurs pour fuir à la faveur des ténèbres et passer la frontière. Les volontaires Allemands, qui occupaient la ville de Saint-Louis, tous partisants des idées européennes contre l'esclavage, et que les ennemis de l'Union appellaient des terroristes, faisaient aussi tous leurs efforts pour faire évader les esclaves qui recevaient dans leur camp le meilleur accueil. Le général Frémont, qui les commandait, était un abolitioniste décidé, un *républicain-noir*, qui ne connaissait d'autre loi que celle de la justice, et qui ne tenait aucun compte des préscriptions légales favorables à l'esclavage. Un jour qu'un planteur lui réclamait l'extradition de trois de ses esclaves, qui étaient venus se réfugier dans son camp, il lui répondit: „Allez-vous-en, il se peut que vos esclaves soient ici; mais-aussi longtemps que je garderai mon nom, je ne tromperai jamais la confiance que ces hommes ont mise en moi.“

Comme la guerre prenait dans le Missouri un grand acharnement, le général Frémont proclama la loi martiale, et le premier des généraux américains il osa parler d'émancipation des esclaves. Il proclama de son autorité privée, la liberté de tous les nègres dont les maîtres étaient en état de rébellion contre la Confédération. Et joignant la pratique à la théorie, il fit mettre en liberté à Saint-Louis les esclaves des planteurs ennemis de la Confédération.

Cet acte d'équité souleva dans toute l'Union, un immense frémissement d'indignation, tant le sens moral est perverti par le mercantilisme chez la majorité de cette race anglo-saxonne. On considéra l'édifice de la propriété comme fortement ébranlé.

L'institution sacro-sainte, l'esclavage, que les pères de

la patrie, les Washington, le Jefferson, les Madisson, etc., avaient maintenue scrupuleusement comme une base sociale, était outrageusement foulée aux pieds par un soldat, en violation des arrêtés du président qui ordonnait de se conformer à la légalité et de respecter la propriété humaine des planteurs. Aussi le général Frémont fut bientôt révoqué de son commandement.

Le général Halleck le remplaça et s'empressa de défendre à ses soldats de recevoir les nègres fugitifs dans leur camp et de leur donner asile. Mais les volontaires du Kansas ne tirent avec raison aucun compte de ses défenses à cet égard.

Mais si les pauvres esclaves avaient trouvé d'ardents défenseurs das les puritains du Nord et dans les émigrants européens de Saint-Louis. Messieurs les planteurs du Sud avaient en revanche trouvé des auxiliaires ardents et bien dignes d'eux, dans les féroces tribus indiennes des Creeks, des Cherokées et des Choctaws, qui sous prétexte de civilisation sont devenues propriétaires d'esclaves, elles possédaient, en 1860, sur 1,154 propriétaires, 7,369 Noirs, un planteur Creek avait 227 esclaves à lui seul.

N'y a-t-il pas de quoi faire frémir d'horreur, quand on songe que des êtres encore à demi-sauvages, grossiers, barbares et féroces possèdent d'autres hommes à titre de propriété, qu'ils ont sur eux le droit de vie et de mort; qu'ils peuvent commettre impunément envers eux tous les excès, les maltraiter, les torturer, les tuer même et leur faire subir toutes espèces de brutalités dégoutantes et honteuses.

Ces esclavagistes *Peaux-rouges* devaient naturellement tendre une main fraternelle à leurs aristocratiques collègues, les planteurs *Peaux-blanches* du Sud. Aussi, c'est ce

qui arriva. *Des Coureurs-de-prairies*, espèce de maraudeurs très dangereux, des *Petits-blancs*, artisans libres des Etats à esclaves, pervertis par les planteurs et tout dévoués à ces derniers dont ils sont les clients; des brigands, organisés en associations par actions comme des compagnies industrielles pour l'exploitation du pays par le vol, le meurtre et l'incendie, s'étaient unis aux Indiens, pour faire la guerre aux abolitionistes. Ils avaient à leur tête le terrrible Texien Bosse-de-Bison, guerrier légendaire, qui se disait petit-fils de Fra-Diavolo, et qui portait toujours avec lui une Bible reliée avec la peau d'un homme du Nord tué et écorché vif de sa main. On voit que dans tous les pays du monde, dans les civilisations les plus avancées, dans les plaines du Missouri comme dans les Calabres et la Basilicate, les défenseurs des iniquités sociales sont tous les mêmes, ceux de l'esclavage comme ceux da la papauté et de la légitimité; les brigands des plaines de l'Amérique, les féroces *Peaux-rouges*, tout comme les brigands soudoyés par la papauté et par François II, dans les Etats de Naples. Leurs moyens sont les mêmes, le vol, l'assassinat et la dévastion. En Amérique comme en Europe, ils poursuivent le même but par les mêmes moyens, le triomphe de l'iniquité civile, religieuse, politique et sociale.

On comprend qu'en face de pareils adversaires les chefs des brigades unionistes étaient obligés de déployer une grand énergie. Le sénateur fédéral Lane, qui depuis la révolte du Sud, avait embrassé les principes du parti républicain le plus avancé déployait la plus grande vigueur envers les fauteurs de la révolte et envers les bandes de brigands et de pillards qui infestaient le Missouri et le Kansas: „Les rebelles," disait-il avec raison, „sont hors la loi. Nous les traiterons partout comme des ennemis

de Dieu et des hommes, comme des gens trop vils pour qu'ils puissent rien posséder en propre, comme des êtres n'ayant aucune espèce de droits que les hommes loyaux soient tenus de respecter.“ Partout sur son passage il donnait des armes et la liberté aux esclaves.

Chose étrange les planteurs du Sud se voyaient appliquer la doctrine qu'ils avaient fait proclamer par la cour suprême, d'après laquelle „le nègre n'a aucune espèce de droit que le Blanc soit tenu de respecter.“ Ce qui prouve que les lois iniques sont des armes dangereuses à deux tranchants qui finissent toujours par blesser ceux qui s'en servent.

Chaque jour qui s'écoulait depuis que le Sud s'était separé de *l'Union* augmentait l'ardeur des défenseurs de la Confédération. Le sénateur Lane priait „Le Tout-Puissant d'endurcir les cœurs des rebelles comme celui de Pharaon et de les faire persister dans leur crime, afin qu'on put envahir leur territoire et faire tomber les chaînes de tous les esclaves.“ Aussi, en moins de six moins, les soldats de cet ardent sénateur, au nombre de 1200, libérèrent plus de 2,000 Noirs.*) M. Lane leurs donna des armes, les fit organiser militairement et les exerça à combattre leurs ennemis, leurs anciens maîtres. Ceux qui ne pouvaient pas combattre étaient employés comme ouvriers libres aux travaux du camp à raison de cinq à dix dollars par mois. Mais après chaque expédition de délivrance, quand la troupe libératrice revenait près de la frontière de l'Etat libre du Kansas, les affranchis la franchissaient sous la conduite d'un chapelain en poussant des acclamations en l'honneur du vieux John

*) Aujourd'hui, en 1864, plus de 2,000,000 d'esclaves ont été rendus à la liberté pas les soldats du Nord.

Brown et un chantant la *Marseillaise des Noirs*. Et dès lors assurés de leur liberté ils se divisaient par famille ou par groupes d'amis, et allaient offrir leurs services comme ouvriers libres aux fermiers du Kansas. Dès la première semaine ils étaient tous engagés suivant des contrats réguliers qui assuraient leur liberté et leur indépendance et le titre inappréciables de travailleurs libres. Des agents spéciaux furent institués par les soins des abolitionistes pour veiller à la fidèle exécution de leurs engagements pour les protéger et les instruire. Plus de deux années se sont écoulées depuis que ces hommes ont été faits libres, et tous les témoignages s'accordent pour dire qu'ils déploient autant d'ardeur pour travailler pour leur compte, qu'ils mettaient autrefois de nonchalance et de répugnance à travailler pour le compte de leurs ex-propriétaires. Grâce à eux, la prospérité croissante du Kansas, qui contraste si fortement avec la désolation du Missouri et de tous les Etats du Sud, prouve combien ses énergiques habitants avaient raison de défendre la liberté de leur sol, au péril de leur vie, contre les envahissements coupables des colons du Sud, et démontre une fois de plus la supériorité du travail libre sur celui des esclaves. Le Missouri, qui en avait 114,931 lors de recensement de 1860, n'en comptait plus un an plus tard que 60 mille.

D'un autre côté la valeur réprésantive des esclaves avait encore décru d'une façon plus rapide. Ainsi un nègre valide et vigoureux qui, avant la rupture de l'Union, avait été payé 1200 dollars était vendu, en 1861, 200. Aussi après une année de guerre les révoltés du Missouri comprirent enfin que l'esclavage était une mauvais spéculation, qui ne valait pas la peine d'être défendue, et ils le prohibèrent et firent leur soumission, dès lors le pays, se pacifia les bandes de guérillas l'abandonnèrent, et les troupes

unionistes s'établirent sur la frontière de l'Arkansas. Comme on le voit, les évènements prouvèrent que l'esclavage fut au fond la seule cause de la séparation, et le premier résultat de la lutte a été de faciliter l'émancipation des Noirs par la double décroissance du nombre des esclaves et de la valeur du capital humain des planteurs. Les conséquences logiques du droit se montrent ici dans toute leur clarté.

Tous ces faits et toutes ces circonstances portèrent leurs fruits, les armées fédérales comprirent enfin qu'il fallait attaquer leur ennemis en détruisant la cause même de la guerre l'esclavage. Ils se dirent alors que les planteurs ayant eux mêmes déchiré le pacte fédéral de propos délibérés et sans motifs sérieux et raisonnables n'étaient plus dignes de sa protection et n'avaient plus le droit d'en bénéficier, qu'il était par conséquent légal et licite de détruire chez eux l'eselavage, source de la guerre. Les paroles de Frémont et celles de Lane qui avaient été accueillies avec tant de stupeur et d'effroi furent bientôt la règle de conduite de toute l'armée. Tant la contagion du bon exemple est puissante.

Le général Butler, commandant de la forteresse de Monroe, à l'entrée de la Chesapeake, imita l'exemple de Frémont, et refusa de rendre les esclaves qui s'étaient réfugiés près de lui, sous prétexte qu'ils étaient de bonne prise comme contrebande de guerre; le secrétaire d'Etat au département de la guerre approuva la conduite du général en faisant cependant la réserve d'indemniser plus tard les colons qui seraient restés fidèles à l'Union. Mais quoiqu'il en fut les esclaves fuent à jamais libérés, une partie d'entre eux fut employée, comme ouvriers libres moyennant salaire, aux travaux du port; d'autres furent occupés à la construction d'un chemin de fer ciculaire en

la même qualité, et enfin la plus grande partie d'entre eux s'engagèrent comme marins à bord de la marine de guerre, où ils touchèrent dès le premier mois une paie de huit dollars, non compris les rations, et ils furent toujours traités sur le pied d'égalité par les matelots blancs, avec lesquels ils travaillent vivent et s'amusent fraternellement, sans aucune distinction de race ou de couleur.

Dans la cession de 1861, les chambres fédérales consacrèrent la plus grande partie de leur temps à discuter et à voter des bills, qui tout en restant dans les limites de la Constitution, affaiblissaient le principe de l'esclavage. Il fut défendu aux officiers fédéraux, sous peine de renvoi et de la perte de leurs grades, de faire poursuivre les nègres fugitifs. Les bills de confiscation furent aggravés et peut s'en fallut qu'on adopta la loi qui ordonne l'émancipation pure et simple des nègres esclaves des rebels, qui comme nous l'avons déjà dit fut pronulguée depuis.

Le président Lincoln, n'écoutant que ses sentiments, et se départant de la prudence que lui imposait son caractère officiel, déclarait solennellement que les *„contrebands“* confisqués ne seraient jamais réduits à une nouvelle servitude, et qu'il était prêt à abdiquer plutôt que de tolérer une pareille infamie. „Le secretaire d'Etat de la guerre imitant le noble exemple du président Lincoln, applaudissait le beau discours du général Cochrane, dans lequel ce dernier disait à ses soldats:

„Prenez l'esclave par la main, donnez lui un fusil, et demandez lui au nom de Dieu de s'en servir pour la liberté de la race humaine. „Nobles paroles qui contrastent admirablement avec les excitations sauvages des planteurs avec leurs blasphêmes contre la justice et l'humanité. La plupart des généraux suivirent les généreux exemples de

Frémont, de Lane, de Butler et de Cochrane, accueillirent tous les fugitifs sans exception et leur firent desuite procurer du travail salarié. Les soldats imitant la belle conduite de leurs chefs menaçaient de leurs armes les chasseurs d'esclaves marrons. Et quand ils se mettaient en marche, musique en tête, ils plaçaient les Noirs au milieu d'eux afin que personne ne s'avisât de les toucher. Les magistrats ou les juges se déclaraient incompétents quand on leur soumettait une réclamation de nègres fugitifs. Aussi le nombre de ces derniers s'accroissait-il considérablement dans toutes les parties du territoire occupées par les armées fédérales. On fonda partout, à Saint-Louis, au Caire, à Washington, à Monroe et à Port Royal etc., des colonies libres de nègres fugitifs. De toutes ces colonies la dernière est la plus importante. et mérite une mention particulière, nous y reviendrons tout à l'heure. Il nous reste avant à tracer l'ombre du consolant tableau que nous venons de faire, car malheureusement toute médaille, quelque belle qu'elle soit, a son revers.

Comme légalement la loi sur l'extradition des esclaves fugitifs existait toujours, chaque chef de l'armée fédérale l'interprétait à sa guise suivent son opinion particulière, son caprice, son intérêt ou les besoins de sa politique et de sa situation. Dans l'Ouest le général Halleck, le successeur de Frémont s'obstinait, ainsi que beaucoup de ses subordonnés à renvoyer impitoyablement tous les esclaves fugitifs qui réclamaient leur protection. Le général Kelly, dans la Virginie occidentale renchérissait encore sur ces rigueurs en faisant incarcérer les esclaves fugitifs en attendant qu'ils fussent réclamés par leurs maîtres. Dans le Kentucky, des officiers fédéraux poussèrent l'infamie jusqu'à se faire marchands de chair humaine en vendant aux

esclavagistes les malheureux nègres qui étaient venus se placer sous leur protection. Dans l'Etat libre d'Ohio, les planteurs du Sud faits prisonniers furent autorisés à garder leurs esclaves, et un honnête pasteur protestant, gloire à ce saint ministre, eut l'honneur d'être condammné à six mois de prison pour avoir favorisé l'évasion d'un esclave. A Washington même, à côté du Capitole, où siège le gouvernement, des esclaves fugitifs: hommes, femmes, enfants, furent à l'insu du président enfermés dans d'affreux cachots, où on les abandonna pendant des mois entiers, sans vêtements et presque sans nourriture. Un pauvre nègre esclave fugitif, qui servait dans l'armée fédérale sur les bords du Potomac, fut rendu par un officier à son ancien maître qui dans sa rage le fit mourir sous le fouet. Le jury chargé de punir ce meurtre abominable rendit le verdict suivant: „Esclave Jack agé de soixante ans mort de fatigue et d'épuisement.“ Telle fut l'oraison funèbre de ce martyr obscur de la liberté, que l'iniquité des jurés pervers aura sauvé de l'oubli.

Tous ces faits odieux atristent la conscience, mais ils sont la conséquence des vices d'une société profondément pervertie par l'esclavage et l'amour effréné du dollar. Puisse tout le sang versé depuis trois ans ne pas être perdu pour elle, et la prémunir contre les dangers inouis que l'esclavage lui fait courir. Mais revenons à des tableaux moins navrants.

Le 7 novembre 1861, la flotte fédérale après un bombardement de quelques heures des deux forts qui gardaient la baie de Port-Royal, en prenait possession ainsi que de tout l'archipel, le mouillage le plus important de l'Union américaine, compris entre la Chesapeake et le détroit des Florides, et Situé dans la Caroline du Sud, entre Charleston

et Savannah, les deux plus grandes Villes de la Confédération du Sud sur les rives de l'Océan atlantique.

Les îles de Beaufort ou de Port-Royal et celles qui se prolongent au Sud vers Savannah et au nord vers Charlestown sont les fameuses *îles de la mer,* célèbres par leur coton à longues fibres, si recherché pour la fabrication des étoffes délicates et soignées ; elles produisent aussi en abondance de très beau riz, aussi leurs propriétaires étaient-ils les plus riches de la Caroline du Sud. Sur les 40,000 habitants qui les peuplaient, il y avait 33,000 esclaves. A l'approche des unionistes, les planteurs de l'archipel de Port-Royal, s'empressèrent de réunir leurs objets les plus précieux, leurs propriétés vivantes, leurs, bestiaux et leurs meilleurs esclaves, puis après avoir brûlé leur coton et leurs denrées qu'ils ne pouvaient pas emporter et ravagé eux-mêmes leurs splendides et luxeuses habitations, ils les quittèrent et se réfugièrent sur le continent abandonnant leurs récoltes de coton pendantes par racines, leurs nègres infirmes, les vieillards, les femmes, les enfants et tous leurs esclaves des champs qui étaient parvenus à se cacher pour éviter d'être emmenés par eux. On évalue à environ huit mille le nombre des nègres qui restèrent dans l'archipel après le départ des planteurs. Ces malheureux avaient été tenus dans un tel état d'abrutissement et d'ignorance par leurs maîtres, qui leur avaient en outre dépeint les soldats fédéraux sous des aspects si effrayants, qu'à leur approche beaucoup de ces malheureux s'enfuirent se cacher dans des champs de cotonniers, dans des bosquets de chênes verts ou au milieu des joncs des bayous marécageux, et même sur les îlots déserts de l'archipel. On leur avait fait croire que les fédéraux massacreraient les vieillards et les infirmes impropres au travail

et qu'ils vendraient les hommes, les femmes et les enfants aux planteurs de Cuba. Il ne fallut rien moins que les sollicitations de ceux d'entre eux qui étaient restés dans les plantations, leurs assurances formelles qu'ils seraient bien traités et sourtout la faim qui les tourmentait, pour les décider de revenir. Quand ils furent de retour, et qu'on leur demanda ce qu'ils préféraient de la liberté ou de l'esclavage, ces malheureux, surtout les nègres des champs, étaient tellement peu préparés à une pareille question, ils avaient si peu conscience de leur position, ils ignoraient tellement ce que c'était que la liberté, qu'ils ne leur était pas même venu à l'idée qu'ils puissent jamais être dans un autre état que celui de servitude, ils répondirent machinalement ainsi qu'on le leur avait appris: „que l'homme blanc pouvait disposer de leur sort à sa guise, que s'ils tombaient dans les mains d'un bon maître, ils ne tiendraient pas à être libres; ou qu'ils accepteraient volontiers la liberté, si ou leur donnait un protecteur blanc.“ Quaud ou leur demandait s'ils sauraiant se défendre les armes à la main contre leurs anciens maîtres s'ils revenaient pour les replonger en esclavage, ils déclaraient naïvement: „que l'homme noir si lontemps traité comme un chien n'oserait pas résister au Blanc et qu'il s'enfuirait devant lui.“ Telles étaient les conséquences fatales de l'ignorance et de la servitude dans lesquelles on les avait tenus plongés. Cependant nous devons dire que les esclaves des champs, tenus en dehors de toutes communications et de tout contact avec les Blancs, étaient les seuls qui fissent ces réponses, que les esclaves qui travaillaient dans les habitations, et qui exerçaient des professions manuelles qui se rattachaient à l'industrie et au commerce, tenaient un tout autre langage et réclamaient

énergiquement leur liberté. Dans l'île des Dames, que leurs maîtres avaient abandonnée, et que les troupes fédérales n'avaient pas encore occupée, ils s'armèrent tous et firent bonne garde pour empêcher le retour de leurs oppresseurs. Dans une autre île, celle de North-Edisto les esclaves armés resistèrent courageusement contre une compagnie des planteurs leurs anciens maîtres et parvinrent à la mettre en fuite.

Quand une fois les forces fédérales furent maîtresses de l'archipel de Port-Royal, le général Sherman dut forcément s'occuper du sort de ces malheureux esclaves abandonnés que personne ne réclamait.

Il ne fut d'abord pris aucune décision définitive à leur égard, le général Sherman préfera attendre les évènements avant de fixer leur sort. Il se contenta de faire engager comme travailleurs, ceux qui se présentèrent devant les officiers fédéraux, à raison de dix dollars par mois. savoir: huit dollars en marchandises et deux dollars en argent. Mais ils furent indignement volés par les fournisseurs qui ne leur donnaient que des marchandises avariées et à des prix exorbitants, de sorte que leur modique salaire fut ainsi réduit de moitié ou des deux tiers. Quelques uns d'entre eux furent même entièrement dépouillés par les coureurs et les maraudeurs de l'armée. Quand aux travailleurs des champs, ils furent encore plus maltraités, on leur promit le centième du coton qu'ils recueilleraient, ce qui était très peu; or, les trois milles balles de la récolte qu'ils firent valaient quatre millions de francs, c'était donc d'après la promesse qu'on leur avait faite 40,000 francs qui leur revenaient. Eh bien, cette faible somme, qu'ils avaient pourtant bien gagnée, ne leur fut même pas payée

on voit que les fédéraux avaient une singulière façon d'encourager le travail libre des Noirs.

Malgré toutes ces décéptions et l'impéritie que l'on déployait à leur égard, les nègres ne s'en trouvaient pas moins comparativement très heureux. C'est une si belle et une si bonne chose que la liberté. Ils s'appliquèrent à bien cultiver, et à augmenter le petit quarré de terre que leurs maîtres, leur avaient toujours concédé, ils s'organisèrent par famille, ils se groupèrent entre amis; ils étaient dans la plus grande joie de posséder ainsi la liberté de leurs actions, de n'avoir plus à redouter le terrible fouet du commandeur. Le soir ils allumaient de grands feux sur le rivage, témoignaient leur bonheur d'une façon buyante par des danses et des chants jusqu'à tomber en extase, ce qui prouve combien ces natures impressionnables et naïves étaient faciles à s'exalter. Les nègres des plantations voisines sur le continent s'aperçurent bientôt de ce qui se passait aussi se mirent-ils à s'évader en grand nombre, ils se sauvaient la nuit, se cachaient à travers les bois, les joncs et les marécages, et menaient presque toujours leur entreprise à bonne fin avec la patience et l'adresse consommées qui caractèrisent la race africaine et la race indienne. Ils arrivaient tous les jours en grand nombre par bandes ou isolés, quelques uns se sauvèrent même de Savannah et de Charleston. On vit un jour six Noirs, qui s'étaient échappés de cette dernière ville, sur un navire confédéré de six canons, entrer dans les eaux de l'archipel pavillon flottant, et offrir leur prise à l'escadre fédérale.

Cette population d'esclaves évadés s'augmentait ainsi rapidement, le gouvernement fédéral comprit enfin qu'il était indispensable, qu'il prit les mesures nécessaires pour l'organiser d'une manière convenable et définitive. M. Chase,

secretaire d'Etat aux finances envoya pour cela un de ses amis, M. Pierce, simple volontaire, qui avait déjà organisé les nègres réfugiés au fort Monroe, cet homme actif et intelligent après s'être rendu rapidement compte de la situation de la nouvelle colonie, expédia son rapport à l'autorité fédérale et partit pour Boston, où il exposa publiquement l'objet de sa mission en demandant les auxiliaires et les fonds nécéssaires pour mener son œuvre à bonne fin, des souscriptions s'organisèrent aussitôt pour cela, et au bout de quelque temps quatre-vingt-treize missionnaires abolitionistes, parmi lesquels dix-neuf femmes, d'honorables quakers, d'austères puritains, se mirent à sa disposition pour l'aider dans son œuvre d'émancipation, d'instruction et de régénération. Cette petite armée pacifique et civilisatrice bien plus importante par son but moralisateur, que toutes les grandes armées du Nord et du Sud, arriva à Port-Royal à la fin de mars 1862, elle y trouva une population de 9,050 personnes, plus 2,000 Noirs établis dans le camp des fédéraux sous la surveillance directe de l'autorité militaire. Voici comment les instituteurs nouvellement arrivés divisèrent les nègres confiés à leurs soins: 693 vieillards et infirmes, 3,619 enfants trop jeunes encore pour pouvoir travailler, 309 artisans manquant des outils nécessaires à l'exercice de leurs professions, et 4,429 Noirs valides des deux sexes pouvant être employés utilement.

Ils témoignèrent tous la plus grande répugnance pour la culture du cotonnier, *sea-island*, qui leur rappelait leurs anciennes misères, ils s'adonnèrent surtout à la culture des céréales, du riz et du maïs, afin d'éviter la disette, ce ne fut que sur les instances pressantes de leurs directeurs, et par déférence pour eux, qu'ils se décidérent à cultiver fa plante maudite témoin et cause de leur servitude, et à

laquelle ils attribuaient toutes leurs souffrances et tous leurs malheurs. Les nègres témoignèrent le plus grand respect et la plus grande déférence à toutes les personnes chargées de les surveiller, ils travaillèrent avec beaucoup plus de régularité et de ponctualité que lors qu'ils étaient soumis au fouet de leurs maîtres, et cependant leurs nouveaux surveillants n'avaient sur eux qu'une autorité morale, car la seule punition qu'il fut permis de leur infliger était, pour les hommes celle de se tenir de bout sur une barrique devant leurs camarades et pour les femmes d'être enfermées pendant quelques heures dans une chambre, ces punitions enfantines, applicables tout au plus à des écoliers et à des hommes encore dans l'enfance de la civilisation, n'ont été employées que très rarement, moins de quarante fois en quatre mois. Le plus rigoureux de tous les châtiments, celui des arrêts au nom de la loi, n'a jamais dû être appliqué. Ces nègres, qui, quand ils étaient esclaves, s'exposaient souvent aux supplices les plus barbares, et les plus terribles, qu'ils bravaient avec stoïcisme, depuis qu'ils jouissent des bienfaits de la liberté, ont compris toute l'importance de la dignité humaine et tiennent à honneur de ne pas s'exposer à encourir des châtiments qui, quelques légers qu'ils soient, pourraient y porter atteinte, tant est grande l'influence moralisatrice de la liberté. Il est bien entendu que cette méthode coercitive quelque bénigne qu'elle soit, n'est cependant que toute transitoire, en attendant que les nègres soient mis à même par l'instruction de jouir de toute la plénitude de leur liberté individuelle.

En attendant que la question de la propriété du sol, appartenant jadis aux séparatistes rebels, occupé aujourd'hui par les armées fédérales, et cultivé par les nègres

anciens esclaves, soit résolue d'une façon favorable pour eux, les nègres continuent la culture des grandes plantations comme par le passé, seulement ils préfèrent le travail individuel et à la tâche, à celui de la culture en commun en grande chiourme comme autrefois, avec la promiscuité abrutissante dans laquelle les maintenaient leurs maîtres. Ils ont surtout une prédilection toute particulière pour la culture de leur petit jardin, negro-patch, qu'ils ont pu agrandir et qui leur est laissé en toute propriété. On peut les voir le travailler avec amour le matin, longtemps avant le lever du soleil, avant d'aller aux champs, et encore le soir quand ils en sont de retour pendant des heures avant de se coucher. Ce petit quarré de terre est pour eux l'initiation à la propriété, le premier gage de leur alliance avec le sol qu'ils ont si longtemps cultivé comme esclaves, et arrosé de leur sueurs stériles pour eux, mais qui doit, grâce à la liberté devenir la source de leur bonheur. En attendant que justice leur soit complètement rendue, qu'il leur soit alloué une part équitable, dans la propriété de leurs anciens maîtres, qui leur est bien due en compensation de leurs longs travaux non rénumérés, qu'ils ont accomplis, de génération en génération, pour le compte de leurs maîtres, ils travaillent aujourd'hui pour l'Union américaine, qui les nourrit leur fournit les vêtements dont ils ont besoin, mais qui est loin de leur payer la juste valeur de leur travail, à cause de la situation précaire que la guerre fait à ses finances. Les nègres affranchis deviennent forcément créanciers de l'Etat. Au premier janvier 1863, la Confédération avait dépensé pour les nègres libérés de Beaufort 225,705 dollars; leur travail avait produit 724,984 dollars, c'est donc un excédant de près de 500,000 dollars que le gouvernement a reçu. Aussi,

M. Chase secretaire des finances, reconnait-il la légitimité de cette dette envers les malheureux nègres. Mais hélas! quand la leur payera-t-on? Nous craignons beaucoup, que, dans cette circonstance comme dans tant d'autres ce soient les pauvres et les faibles qui deviennent victimes, quoiqu'il ne devrait pas y avoir de dette plus sacrée que celle contractée envers le travailleur pour le payer du produit de ses sueurs et pas d'engagements plus sérieux que ceux pris envers le faible et l'opprimé. Mais nous n'osons espérer que ces principes d'honneur et de justice élémentaires soient mis en pratique, même par les Américains du Nord, envers les pauvres nègres.

Quand aux anciens esclaves employés dans l'intérieur des camps de Port-royal, ils touchent un traitement de 4 à 12 dollars par mois. Fixé par le général Sherman, et ceux qui font quelques économies peuvent s'établir comme travailleurs libres, il leur est aussi laissé toute faculté de s'installer sur les champs abandonnés par leurs anciens maîtres et de les cultiver en vrais *gentlemen farmers*.

Ce qui est surtout remarquable chez le nègre c'est sa passion ardente pour l'instruction, qui se manifeste de la manière la plus merveilleuse, depuis que ses chaînes sont brisées, depuis qu'il ne lui est plus comme avant défendu sous les peines les plus sévères de s'instruire, d'apprendre à lire, qu'il y est au contraire encouragé, aussi en profite-t-il avec une joie extrême. Son plus grand bonheur est de tenir un livre dans ses mains, de s'initier aux mystères, jusqu'alors impénétrables pour lui, du papier-parlant, qu'il prit naïvement pendant de si longs siècles pour le signe distinctif de la prétendue divinité du Blanc, et qu'il considère avec raison comme étant le talisman précieux qui doit lui ouvrir les portes de l'avenir.

Des écoles nombreuses ont été établies sur les villages et dans les plantations de l'Archipel, et plus de trois mille enfants nègres les fréquentent ainsi que bon nombre de vieillards et d'infirmes, le soir les enfants se font à leur tour les instituteurs de leurs parents, qui ne peuvent fréquenter que les écoles du dimanche, et leur apprennent ainsi à déchiffrer ce redoutable alphabet qui, pour eux avait été jusqu'à ce jour lettre close. Leurs mœurs s'adoucissent et se policent, leur gaité primitive leur revient et remplace le morne d'ésespoir qui les rongeait avant sur les plantations de leurs maîtres. Ils embellissent leurs cases, les ornent, ils les décorent, ils garnissent leurs murailles de tableaux, ils mettent des carreaux de verre à leurs fenêtres, ils les tiennent très propres et donnent à leur démeures un air de confortable et d'élégance, que ceux, qui connaissaient la malpropreté sordide qui y régnait autrefois, seront bien étonnés d'y rencontrer. Il n'est pas jusqu'aux jeunes négrillons qui ne se soient métamorphosés, et qui ne soient animés maintenant de la gaité enfantine qui convient si bien à leur âge, ils sont à présent tenus beaucoup plus proprement et mieux soignés.

Les chants mêmes des nègres se sont modifiés, autrefois, du temps de l'esclavage, ils chantaient en cadence, sur le ton mineur, d'une façon monotone et souvent lugubre, des espèces de complaintes, échos de leurs souffrances, dont chaque couplet ne contenait qu'un vers, qui se répétait trois fois, sur un ton toujours plus bas, et suivi d'un refrain plus rapide. Le plus répandu était le chant de *La pauvre Rosy*, que voici:

„Pauvre Rosy, pauvre fille! (ter) — Le ciel sera ma demeure!
Dures épreuves sur mon chemin! (ter) — Le ciel sera, etc. . . . .
Il demande pourquoi ces gens là m'en veulent? (ter) — Le ciel, etc.
Quand je parle, je parle avec Dieu! (ter) — Le ciel sera, etc. . . . .

D'autres étaient plus tristes encore:

„Nous trouverons enfin le repos! (ter) — Dieu nous délivrera!
Patientons! Patientons! Patientons! — Dieu nous délivrera!"

Tels étaient les chants des esclaves, où ne se rencontraient jamais une seule pensée d'espérance en ce monde, il n'y avait pour eux d'espoir qu'au delà de la vie. Ces chants tristes et monotones étaient navrants à entendre psalmodier d'une voix plaintive, qu'accompagnait le bruit de la pioche ou des rames frappant la terre ou l'onde en cadence.

Aujourd'hui ils ont composé une nouvelle chanson, qui est la contre partie de l'ancienne, et, qui ne rappelle des malheurs passés, que pour constater l'amélioration du présent. On aperçoit déjà l'espérance d'un avenir meilleur dans cette mélopée de l'esclave affranchi, qui la chante en changeant l'allure de sa voix qui a adopté le mode majeur, le refrain seul a conservé toute la gravité de l'ansien chant, sans doute par ce qu'il rappelle la pensée de la mort toujours triste, lors même qu'il s'agit des planteurs ses plus mortels ennemis. Voici ce nouveau chant:

„Je n'entends plus l'appel du commandeur (ter) — Des milliers et des milliers périssent!
On ne me jette plus mon picotin de maïs. (ter) — Des milliers et des milliers, etc. . . . .
On ne me donne plus cent coups de fouet. (ter) — Des milliers et des milliers, etc. . . . ."

Encore quelque temps et les nègres anciens esclaves aujourd'hui libres, mettront leur poésie au niveau de leur cœur et de leur nouvelle position, le chant de l'espérance et celui de l'avenir remplaceront l'écho de la douleur et l'hymne de la souffrance.

Depuis un temps encore plus heureux est venu pour les Noirs délivrés par les armées fédérales, aujourd'hui

ils sont libres et reconnus comme tels par la législature. Plus d'un an après la fuite de leurs maîtres ils furent assemblés au son de la musique et des fanfares, et le général Saxton leur cria: „Vous êtes libres! Répétez cette parole à vos frères, et que bientôt de chaque cabane du continent on entende un écho disant: Moi aussi je suis libre!“

Aujourd'hui ces mêmes nègres, qui, il y a deux ans répondaient quand on leur demandait s'ils voulaient être libres, qu'ils désiraient seulement servir un bon maître et qui disaient qu'ils n'oseraient jamais se battre contre des Blancs, qu'ils fuiraient à leur approche, aiment maintenant de toutes leurs forces, la liberté, qui leur a donné une famille, des amis, une patrie; le commencement de la propriété, du bien-être, de l'instruction de la dignité; ils ont maintenant pour elle un amour violent et farouche qui les pousserait à une résistance héroïque si on tentait de leur la ravir, et qui a fait qu'un grand nombre d'entre eux ont pris du service dans les armées fédérales pour combattre pour la délivrance de leurs frères encore esclaves dans le Sud. Au siége et à l'assaut de Petersbourg on leur a donné le poste le plus périlleux, et s'ils ont à la fin été forcés de lâcher pied, c'est que, de l'avœu même des planteurs leurs ennemis, aucune troupe blanche quelle qu'elle fut n'aurait pu résister à la véritable grelle de feu et de fer qui les a accueillis, aussi, ont-ils beaucoup soufferts, des bataillons entiers ont été tués. Aujourd'hui ils font bravement leur devoir comme citoyens et comme soldats, l'amour de la liberté, de la patrie, de la justice et du droit s'est réveillé en eux, et a opéré des miracles de transformation.

Il est prouvé aujourd'hui d'une manière irréfutable

que le nègre affranchi du Sud est digne de la liberté, qu'il travaille avec plaisir, qu'il voit dans son labeur libre, le gage de son affranchissement et de son avenir, qu'il s'instruit, s'améliore, se perfectionne, chaque jour davantage; tous ces faits consolants sont acquis à l'histoire d'une manière incontestable, et espérons-le, ils produiront leurs conséquences logiques en faveur de l'affranchissement prochain de toute la race nègre, qui à donné de si grandes, de si irrévocables preuves de ses aptitudes éminemment progressives et civilisatrices; nous voudrions faire passer dans le coeur de nos lecteurs l'amour qui nous anime pour la malheureuse race opprimée des Noirs de l'Afrique, afin qu'ils aident à détourner ce courant de réaction honteuse et d'inhumanité aveugle qui, de l'Europe, pousse les Etats du Nord à traiter de la paix et à abandonner la cause sacrée de l'abolition de l'esclavage. C'est au nom de la dignité humaine, de la liberté de toute une race d'hommes, de la véritable humanité que nous protestons ici contre cette hypocrisie des lords du coton, qui, sous prétexte d'une humanité menteuse, ne prêchent que dans l'intérêt égoïste de leurs coffres forts, aux quels ils sacrifient ainsi des millions de malheureux qui gémissent encore dans les fers, victimes de la plus monstrueuse de toutes les iniquités.

Nous espérons donc encore que les Républicains américains ne reculeront pas, et qu'en face de l'obstination des esclavagistes, qui persistent à vouloir se séparer de l'Union, et qui ne veulent faire à cet égard aucune concession, ils maintiendront leur programme, qu'ils n'abondonneront pas les conquêtes qu'ils ont faites, avec tant de courage, de persévérance et de sacrifices, depuis plus de trois ans, qui leur ont coûté tant d'efforts, tant de sang et tant d'argent;

nous espérons qu'ils ne consentiront jamais à voir, la grande démocratie américaine affaiblie par la division, passer à l'état de puissance de second ordre en face de l'empire qui se fonde au Mexique, et qui diviendra par la suite un dangereux voisin, surtout s'ils laissent se constituer à côté deux une oligarchie puissante basée sur l'esclavage, dont toutes les affinités seront pour le gouvernement despotique qui se créé sur sa frontière méridionale, et qui saura habilement exploiter à son profit et pour leur ruine, la rivalité et la haine de leurs anciens confédérés. Nous espérons aussi, pour l'honneur des États-Unis du Nord, qu'ils ne sacrifieront pas la grande question de la liberté humaine, et qu'ils n'abandonneront pas celle de l'esclavage, première cause de la guerre; qu'ils ne laisseront pas se constituer de nouveau à côté d'eux, vivre, prospérer et se perpétuer à tout jamais cette iniquité sociale, et que cette honte ne sera pas infligée au XIXe. siècle. Nous croyons encore au triomphe de la justice et du droit, au rétablissement de l'Union américaine et à l'abolition définitive de l'esclavage, ce sont là nos voeux les plus chers et les plus ardents.

BERLIN. — IMPR. DE JUL. DRAEGER (C. FEICHT).

Deacidified using the Bookkeeper process
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: May 2010

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN COLLECTIONS PRESERVATIO
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

LIBRARY OF CONGRESS
0 011 899 167 9